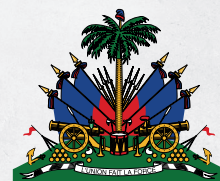


RAPPORTS SECTORIELS



Évaluation Post-Désastre En Haïti

Séisme du 14 août 2021 dans la péninsule sud



Avec l'appui de

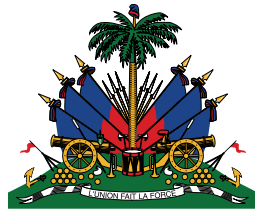




Crédit photo : Rapport d'évaluation rapide 15-17 août 2021, Primature/CIAT-
Protection Civile à Marceline (Camp Perrin)

Présentation de couverture: Nicole Ponce

Design graphique: imprentactiva@yahoo.es



RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
MINISTÈRE DE LA PLANIFICATION ET DE LA COOPÉRATION EXTERNE

ÉVALUATION POST-DÉSASTRE EN HAÏTI SÉISME DU 14 AOÛT 2021 DANS LA PÉNINSULE SUD

RAPPORTS SECTORIELS

PRÉSENTATION

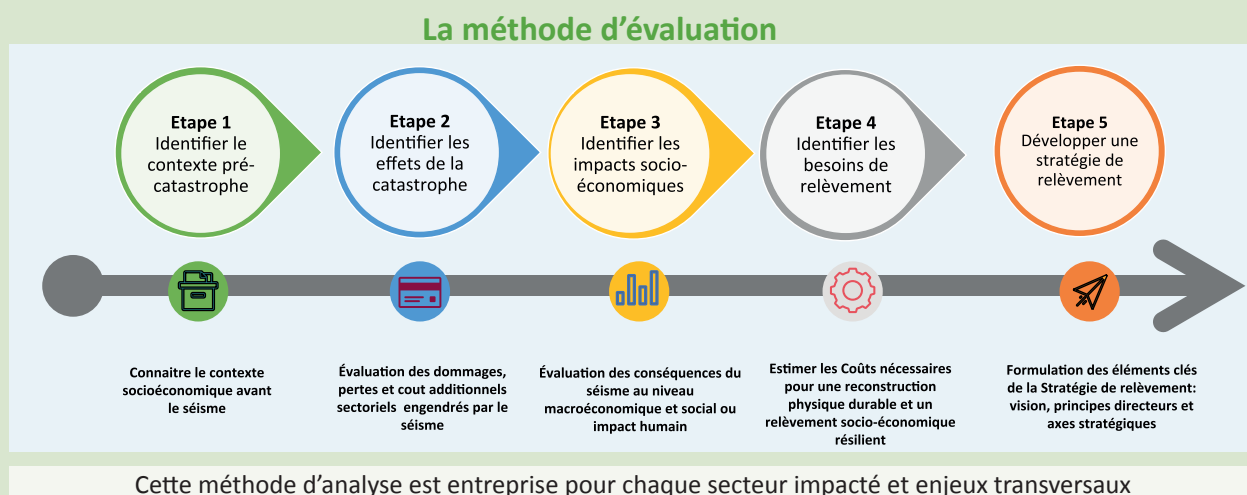
Introduction

Le 14 août 2021 à 8h29 du matin, un tremblement de terre de 7.2 sur l'échelle de Richter a frappé la Péninsule Sud d'Haïti comprenant les départements du Sud, de la Grand' Anse et des Nippes. Les autorités nationales ont le jour même déclaré l'état d'urgence et activé le système national de gestion des risques de désastre naturel pour coordonner, à travers la Direction Générale de la Protection Civile, les opérations de sauvetage visant à sauver des vies et à répondre aux besoins immédiats des populations affectées en collaboration avec les acteurs locaux et internationaux présents sur place, et les pays amis d'Haïti.

Dès le 16 août 2021, les autorités nationales ont également mobilisé le partenariat tripartite composé de la Banque Mondiale, des Nations Unies et de l'Union Européenne -rejoint par la Banque Interaméricaine de Développement- pour les soutenir dans l'Évaluation des besoins post-désastre, mieux connu sous son acronyme anglais de PDNA (*Post-Disaster Needs Assessment*). Le PDNA fut lancé officiellement par le Premier Ministre les 30 et 31 août 2021. Les équipes techniques nationales ont été formées, et ont finalisé la collecte des données selon le délai fixé au 22 septembre 2021 avec l'appui des techniciens du partenariat tripartite. La coordination de l'évaluation a été confiée au Ministère de la Planification et de Coopération Externe (MPCE) appuyé par les coordonnateurs du partenariat tripartite.

Aspects Méthodologiques du PDNA

Les **étapes principales** suivantes ont été suivies pour évaluer les besoins de relèvement suite au séisme du 14 août 2021 :

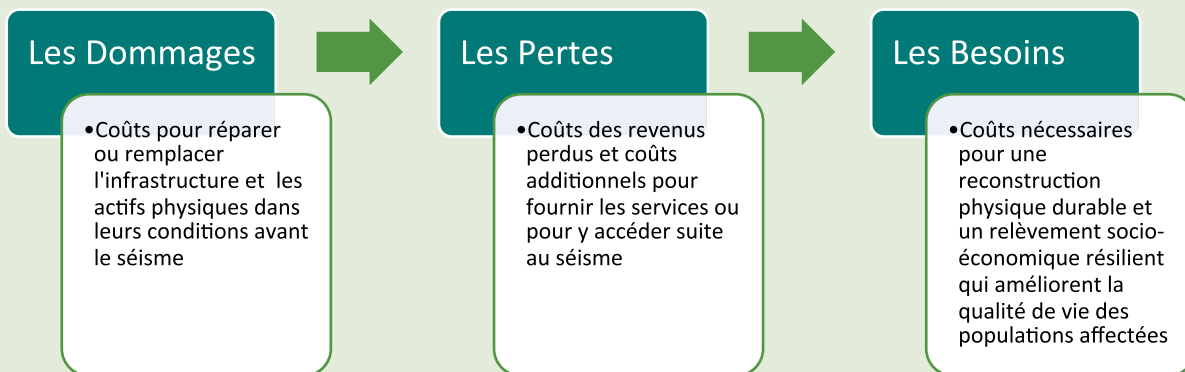


La méthodologie consiste d'abord à considérer le contexte économique et social avant le séisme dans les trois départements de la Péninsule Sud afin de permettre l'analyse des disparités constatées avant et après le séisme.

Ensuite, l'évaluation se concentre sur l'identification chiffrée des effets du désastre en termes de dommages, pertes et coûts additionnels engendrés par le séisme. Sur la base de la compréhension des effets et des impacts, les besoins de relèvement sont identifiés pour 9 secteurs regroupés en quatre grandes catégories : (i) les secteurs productifs (agriculture, commerce et industrie, tourisme), (ii) les secteurs sociaux (logement, santé et éducation), (iii) les secteurs infrastructures (transport, eau et assainissement, et énergie), et, (iv) deux enjeux transversaux (réduction des risques de désastre, et environnement).

Suite à cette évaluation, l'impact humain du séisme est alors analysé selon cinq indicateurs : (i) les conditions de vie de la population (ii) les moyens de subsistance et l'emploi (iii) la sécurité alimentaire et la nutrition (iv) l'égalité des sexes, et (v) l'inclusion sociale et la protection sociale. L'impact macroéconomique du séisme est ensuite évalué et chiffré, particulièrement en termes de croissance économique, flux des transferts non conditionnels, et balance des paiements. Pour terminer, l'évaluation propose une vision, des principes directeurs et les grandes lignes stratégiques du relèvement post-séisme.

Les **trois concepts centraux** pour évaluer et chiffrer les effets du séisme sont les suivants :



Présentation du Résumé Exécutif

Ce résumé exécutif **condense** les travaux de collecte des données entrepris du 30 août au 22 septembre 2021 de même que leur analyse effectués sous la coordination du MPCE qui sont détaillés dans le rapport général du PDNA et ses annexes. Le résumé exécutif est organisé de la manière suivante :

Contenu

LE SÉISME DU 14 AOÛT 2021 : BILAN HUMAIN, RÉPONSE IMMÉDIATE ET ANALYSE DU CONTEXTE

LES RÉSULTATS CLÉS DE L'ÉVALUATION

SECTEURS PRODUCTIFS

Secteur Agriculture
Secteur Commerce, Industrie et Services Financiers
Secteur Tourisme

SECTEURS SOCIAUX

Secteur Logement
Secteur Santé
Secteur Education

SECTEURS INFRASTRUCTURES

Secteur Transport
Secteur Eau et Assainissement
Secteur Transport

SECTEURS TRANSVERSAUX

Gestion des Risques De Desastre
Secteur Environnement
Secteur Emploi

IMPACT DE LA CATASTROPHE

Impact Humain
Impact macroéconomique



1. LE SÉISME DU 14 AOÛT 2021 : BILAN HUMAIN, RÉPONSE IMMÉDIATE ET ANALYSE DU CONTEXTE

1.1. Le Séisme du 14 Août 2021 dans la Péninsule Sud

Le 14 août 2021 à 8h29 du matin, un tremblement de terre de 7.2 sur l'échelle de Richter a frappé la Péninsule Sud d'Haïti comprenant les départements du Sud, de la Grand' Anse et des Nippes ; son épicentre est situé à Petit -Trou des Nippes à quelques 125 Km à l'ouest de la capitale de Port-au-Prince.¹



The boundaries and names shown and the designations used on this map do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations.
Creation date: 15 Aug 2021 **Sources:** CNIGS **Feedback:** ocha.haiti.im@gmail.com | www.unocha.org www.reliefweb.int | www.reliefweb.int

1 Selon certaines sources, l'épicentre se trouve plus précisément à 12Km au nord-est de Saint-Louis du Sud dans le massif de la Hotte

Tout comme le tremblement de terre de janvier 2020, l’hypocentre du séisme est proche de la surface terrestre (10 ou 20 Km de profondeur selon les sources), et indique une faille de poussée oblique le long de la faille Enriquillo-Plantain Garden, qui traverse le pays depuis Tiburon.^{2 3} D’après les résultats préliminaires, le séisme s’est passé en deux temps : un premier segment s’est rompu entre les communes d’Asile et de Baradès en relâchant l’essentiel de l’énergie ; la rupture s’est ensuite propagée vers l’ouest dans la zone du Pic Macaya - Maniche – Camp Perrin en devenant plus superficielle.

La population exposée à l’intensité des secousses est estimée à 971,198 personnes soit 59% de la population totale de la Péninsule Sud, selon la répartition départementale suivante ⁴ :

Départements de la Péninsule Sud	Nombre de personnes exposées à l’intensité la plus forte des secousses (MMI VII + MMI VIII)	Pourcentage de la population totale du Département
Département du Sud	463,384	57%
Département de la Grand’ Anse	44,430	9%
Département des Nippes	463,384	90%
Total des personnes exposées à la plus forte intensité des secousses (MMI VII + MMI VIII)	971,198	

1.2 Le Bilan Humain Direct et Indirect du Séisme

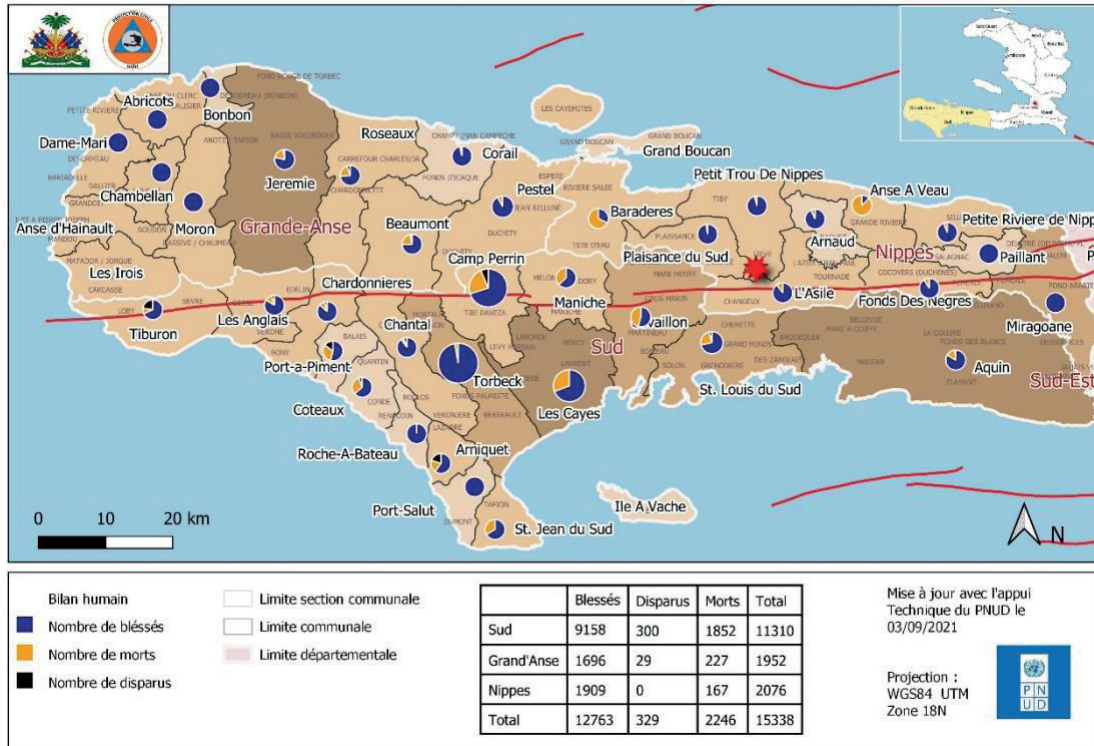
Le bilan humain direct du séisme -visualisé ci-dessous- s’élève dans les trois départements de la Péninsule Sud à 2,246 personnes décédées ; 12,763 personnes blessées, et à 329 personnes disparues⁵.

² La faille Enriquillo est la principale structure sismique dans la région, et le tremblement de terre a également été ressenti à Cuba, en Jamaïque et en République dominicaine

³ United States Geological Survey SGS, www.USGS.gov

⁴ UNOCHA Haïti, “Flash Appeal Haïti Août 2021

⁵ MICT/SNGRD/Centre des Opérations d’Urgence National, “Tremblement de Terre – Samedi 14 août 2021 - Péninsule Sud- Rapport d’étape, 4 septembre 2021”



Le bilan humain direct et indirect du séisme s'élève à un total de 666,561 personnes réparties selon les trois départements de la Péninsule Sud comme suit :

Bilan Humain Direct et Indirect du Séisme	Département du Sud	Département de la Grand' Anse	Département des Nippes	Total
Bilan humain direct ⁶	11,310	1,952	2,076	15,338
Nombre de personnes décédées	1,852	227	167	2,246
Nombre de personnes blessées	9,158	1,696	1,909	12,763
Nombre de personnes disparues	300	29	0	329
Bilan humain indirect	347,413	161,766	142,044	651,223
Nombre de personnes autrement affectées ⁷	369,000	173,000	148,000	690,000
Nombre de personnes déplacées ⁸ (déduites du nombre de personnes autrement affectées)	21,587	11,234	5,956	38,777

⁶ MICT/SNGRD/Centre des Opérations d'Urgence National, "Tremblement de Terre – Samedi 14 août 2021 - Péninsule Sud- Rapport d'étape, 4 septembre 2021"

⁷ MICT/ Secrétariat technique SNGRD/COUN, 4 septembre 2021, idem

⁸ UNOCHA Haïti, Rapport de situation n°6, 23 septembre 2021

Quelques heures après le choc, les calculs de mouvements du sol⁹ ont montré que la secousse a été violente dans une région s'étendant de la commune des Cayes à celle de l'Asile, et sur toute la largeur de la Péninsule Sud. Il est donc devenu rapidement clair que les dégâts seraient *importants* à *très importants* pour les bâtiments et les infrastructures mal construits. Plus de 900 répliques ont été enregistrées par la suite, dont 400 de magnitude supérieure à 3, c'est-à-dire potentiellement ressenties et capables de causer des dégâts aux bâtiments et de provoquer des mouvements de terrain. Des constructions, fragilisées par le séisme se sont d'ailleurs effondrées après une réplique de magnitude 4.85, enregistrée le mercredi 18 août à la mi-journée¹⁰.

La très grande vulnérabilité de la Péninsule Sud à tous les aléas naturels n'est plus à démontrer, et si les trois départements ont été touchés, ils ne l'ont pas été de la même manière. Ce sont les parties montagneuses des communes ou des communes totalement situées en montagne (par exemple : Corail, Pestel, Camp-Perrin, Arnaud, Asile, Maniche ou Torbeck) qui ont connu les dégâts les plus importants en termes de destructions et de glissements de terrain, ce dont il a fallu tenir compte dans l'organisation des secours¹¹.

Une première évaluation rapide du séisme a estimé à plus de 83,000 les logements *faiblement* ou *fortement endommagés*, et à près de 54,000 les logements *complètement détruits* (voir visualisation ci-dessous) ; le pourcentage de maisons détruites dans les milieux ruraux est en moyenne 5 à 7 fois plus élevé que dans les centres urbains. Néanmoins, si le séisme a engendré la destruction ou l'endommagement de maisons aussi bien en ville qu'à la campagne, l'effondrement des constructions urbaines, en majorité en agglomérés de béton, a entraîné plus de pertes en vie humaine que dans le cas des habitations rurales en bois et matériaux légers¹². Une évaluation rapide des dégâts post-désastre a estimé le 27 août 2021 que les dommages économiques de l'événement s'élèvent à 1,12 milliard \$US, soit l'équivalent de 7,8% du PIB d'Haïti en 2019¹³.

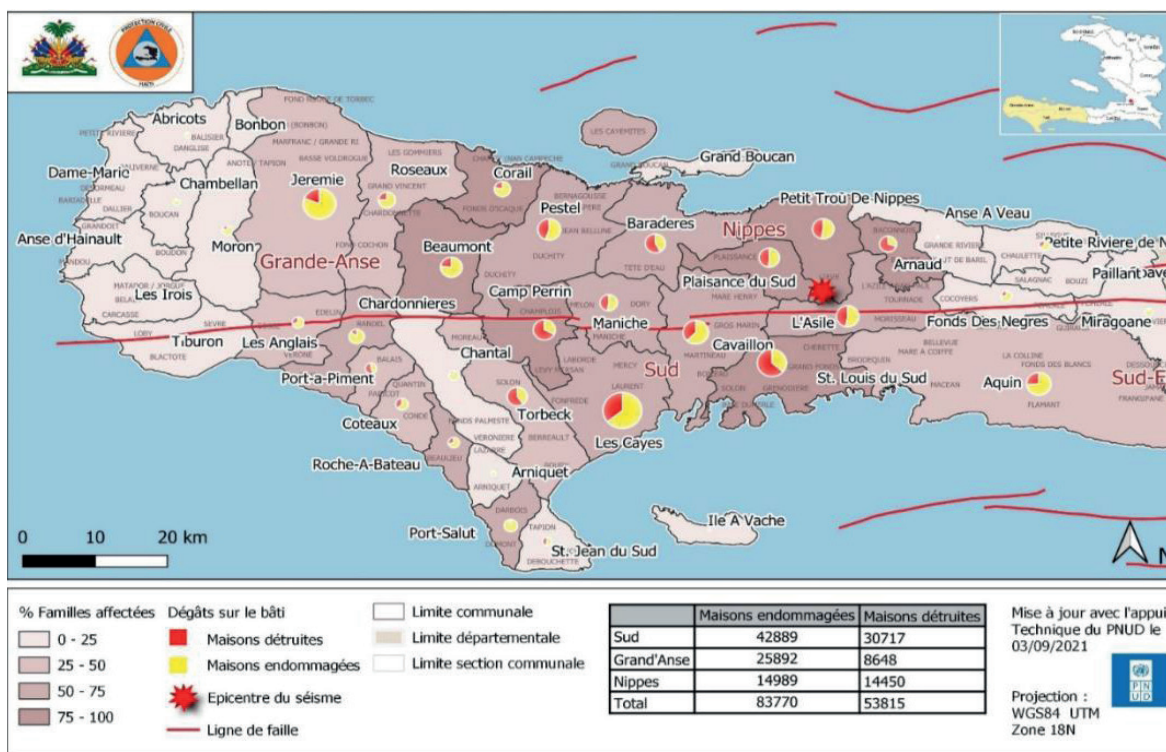
9 Les mouvements du sol ont été calculés par L'Institut d'études géologiques du gouvernement des États-Unis qui a utilisé la station accélérométrique de Saint-Louis du Sud

10 MICT/ Secrétariat technique SNGRD/COUN, « Tremblement de terre, Samedi 14 août 2021 – Péninsule Sud », Rapport d'étape du centre d'opérations d'urgence national, 4 septembre 2021

11 MPCE/Primature/Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire (CIAT), « Rapport d'évaluation rapide 15-17 août 2021 »

12 MICT/ Secrétariat technique SNGRD/COUN, « Tremblement de terre, Samedi 14 août 2021 – Péninsule Sud », Rapport d'étape du centre d'opérations d'urgence national, 4 septembre 2021

13 Évaluation rapide menée selon la méthodologie GRADE 13 https://www.gfdrr.org/sites/default/files/publication/DRAS_web_04172018.pdf pour les détails de la méthodologie.



1.3 La Réponse Immédiate au Séisme

Le 14 août 2021, le Premier Ministre a déclaré l'état d'urgence nationale pour une période d'un mois¹⁴, et l'activation du Système National de Gestion des Risques de Désastre Naturel (SNGRD) : le Centre d'Opérations d'Urgence National (COUN) et les Centres d'Opérations d'Urgence Départementaux (COUD) ont été activés le même jour¹⁵. Le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE) a rappelé -dès le 14 août 2021- à tous les partenaires nationaux et internationaux l'autorité de la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC) pour coordonner et guider la réponse immédiate au séisme en précisant les principales priorités à traiter qui sont les suivantes (i) les besoins immédiats (ii) les produits de première nécessité (iii) l'appui psychosocial, et (iv) la prise en charge des personnes déplacées. À cet égard et sur la base des leçons apprises par le passé, le MPCE a demandé aux organisations de ne pas installer des camps pour les personnes déplacées mais de leur fournir les moyens de rester à proximité de leurs résidences¹⁶.

Les opérations de recherche et sauvetage des victimes ont commencé le jour même du séisme, le 14 août 2021, et ont officiellement pris fin le vendredi 3 septembre 2021 dans les trois départements affectés. L'action de la DGPC, qui représente le fer de lance de la coordination de la réponse immédiate d'urgence, a été particulièrement efficace en collaboration avec les organisations non gouvernementales, les agences

¹⁴ L'état d'urgence nationale a été prolongé par la suite et permet

¹⁵ En appui aux COUD, le Premier Ministre a confié la mission de superviser le déroulement des opérations de secours au Ministre de la Condition Féminine et Droits de Femmes pour le département du Sud, au Ministre de l'Environnement pour le département de la Grand' Anse, et au Ministre du Tourisme pour la département des Nippes.

¹⁶ MPCE, Communiqué n°307-3217, 14 août 2021

des Nations Unies, les donateurs, les organisations de la société civile et le secteur privé¹⁷. Du 14 août au 3 septembre, plusieurs équipes de sauvetage ont travaillé sur le terrain pour extraire les survivants des décombres et les personnes coincées dans les montagnes du massif de la Hotte à la suite des mouvements et éboulements de terrain. Au niveau national, 124 sauveteurs -dont 27 femmes-, trois groupes de pompiers du département du Nord, des sapeurs-pompiers de la Police Nationale d'Haïti (en provenance de Jacmel), des pompiers volontaires du département de l'Ouest (Carrefour et Gressier), et des brigadiers volontaires de la protection civile des départements du Sud et des Nippes ont été mobilisés pour sauver des vies et atténuer les souffrances de la population sinistrée. Ils ont été rejoints sur place par des groupes de sauveteurs et pompiers spécialisés en provenance du Brésil, du Chili, de Colombie, des États-Unis, de France, de Grande-Bretagne, du Mexique, et de la République dominicaine. Des équipements lourds du Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications (MTPTC) ont également été déployés pour libérer l'accès à différents points du réseau routier¹⁸.

La DGPC a immédiatement été appuyée par les pays amis d'Haïti¹⁹ et la communauté internationale²⁰ qui ont mobilisé des moyens techniques, logistiques et financiers très importants pour sauver des vies, appuyer les opérations de déblaiement des ruines et des routes, la fourniture et l'acheminement de l'aide d'urgence immédiate (avions, hélicoptères, bateaux, équipes médicales d'urgence, matériels multisectoriels de première nécessité, équipes informatiques) : un montant total de 86,9 millions \$US a été mobilisé à cet effet au 31 août 2021.

2.4 L'Analyse du Contexte

Au-delà du bilan humain, le séisme a touché directement ou indirectement une population estimée à 690,000 de personnes²¹ représentant 45% de la population totale des trois départements de la Péninsule Sud²². Contrairement au tremblement de terre de 2010 -qui a principalement affecté les zones urbaines du département de l'Ouest- la très grande majorité de la population de la Péninsule Sud (77%) vit dans des zones rurales, dont 52.6% d'hommes et 47.4% de femmes²³ ; les communautés y peinent encore à se relever, cinq ans après, de l'impact et des effets de l'ouragan Matthew de 2016 qui a frappé, en très grande partie, les mêmes zones géographiques. Par ailleurs, le séisme est survenu en pleine saison cyclonique, et seulement quelques jours après la catastrophe, la Péninsule Sud et le département du Sud-est étaient frappés les 17 et 18 août 2021 par la dépression tropicale Grace.

17 Le secteur privé représenté au sein de l'Alliance pour la Gestion des Risques et la Continuité des Activités (AGERCA), a su mobiliser de l'aide au niveau du secteur privé et de la société civile qu'elle a coordonné avec la DGPC. La population civile n'a pas hésité à prêter main forte immédiatement après le séisme, et cette solidarité au sein de la population s'est manifestée tant au niveau national qu'au niveau de la Diaspora.

18 MICT/ Secrétariat technique SNGRD/COUN, « Tremblement de terre, Samedi 14 août 2021 – Péninsule Sud », Rapport d'étape du centre d'opérations d'urgence nationale, 4 septembre 2021

19 Allemagne, Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, France, Espagne, États-Unis, Grande Bretagne, Mexique, Pays-Bas, République dominicaine, Suisse, et Union Européenne

20 Central Emergency fund (CERF - UNOCHA et Caribbean Catastrophe Risk Insurance Facility -Segregated Portfolio Company (CCRIF-SPC)

21 MICT/ Secrétariat technique SNGRD/COUN, 4 septembre 2021, idem

22 IHSI, 2015

23 IHSI, Direction des Statistiques Démographiques et Sociales, « Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services (EMMUS VI), 2016-17 »

Avant même le séisme du 14 août 2021, les trois départements de la Péninsule Sud du pays -considérés comme étant particulièrement vulnérables aux désastres naturels (ouragans, inondations, glissements de terrain, sécheresses et séismes)- présentaient des indices de vulnérabilités environnementale et socioéconomique très sévères qui ont certainement favorisé l’ampleur des dégâts actuels. Du point de vue environnemental, et cinq ans après le cyclone Matthew de catégorie 4 , le séisme et la dépression tropicale Grace confirment que la Péninsule Sud représente un ensemble territorial devant faire face à des crises majeures à répétition avec des dégâts et des conséquences d’une ampleur de très grande gravité. La Péninsule Sud -très riche en biodiversité- comprend huit aires protégées de 196,257 ha, et constitue un réserve de biosphère ; le Parc national de Macaya revêt une importance significative ayant été classée comme « Key Biodiversity Area » dans la région des Caraïbes, en raison de son caractère irremplaçable. Toutefois, la Péninsule Sud subit de nombreuses contraintes telles que : la fragilisation des écosystèmes en raison de la déforestation et de l’érosion ; une dégradation des bassins-versants généralisée avec l’intensification des phénomènes d’érosion diffuse, linéaire et de masse ; la sédimentation des zones côtières ; une extrême vulnérabilité aux changements climatiques ; des pratiques agricoles et une gestion des sols éphémères ; une gestion des déchets qui n’est pas maîtrisée ; et une grande faiblesse de la gouvernance environnementale, notamment par une faible mise en œuvre des réglementations. Du point de vue socioéconomique, la situation des trois départements de la Péninsule Sud était déjà également préoccupante avant le séisme, telle qu’illustrée par les principaux indicateurs suivants²⁴:

Principaux Indicateurs Socioéconomiques	Département du Sud	Département de la Grand’ Anse	Département des Nippes
Population	774,976	468,301	342,525
Pourcentage de la population se situant dans le quintile le plus bas du bien-être économique	25.8%	42.6%	22.4%
Pourcentage de la population ayant un point de lavage à proximité	11.1%	7.6%	12.2%
Taux de fréquentation scolaire dans le primaire	79.9%	83.8%	81.4%
Pourcentage des femmes n’ayant aucun niveau d’instruction	12.3%	13.6%	11.8%
Pourcentage des hommes n’ayant aucun niveau d’instruction	8.2%	11.2%	7.8%
Pourcentage des femmes qui accouchent dans un établissement de santé	36%	27%	43%
Pourcentage des enfants de moins de 5 ans qui présentent un retard de croissance	22%	22%	17%
Pourcentage des enfants de 6 à 59 mois atteint d’anémie	70%	68%	67%
Indice d’inégalité	0.40	0.47	0.38

Également, le séisme est survenu dans un contexte général de crise chargé d'inquiétudes et d'incertitudes dans ses aspects institutionnels et de développement humain. Haïti a connu une situation économique et sociale très préoccupante lors du 'Peyi Lok' en 2018-2019, aggravée par l'émergence de la pandémie COVID-19 en mars 2020. Le taux de croissance du PIB a connu pour la première fois depuis 10 ans une contraction en 2019 à -1.7% suivie en 2020 par une contraction de -3%²⁵. À la suite de l'assassinat du Président de la République en sa résidence le 7 juillet 2021, le pouvoir exécutif est exercé par le Conseil des Ministres qui, sous la direction du Premier Ministre, s'est donné pour objectifs de (i) maîtriser l'insécurité (ii) relancer l'économie, et (iii) organiser dans les meilleurs délais les élections générales qui auraient dû se tenir en octobre 2019.

Encadré - Profil de Développement Humain de la République d'Haïti²⁶. L'indice de développement humain d'Haïti classe le pays en 170^{ème} position sur 188 pays et territoires en 2020. Haïti stagne depuis les 30 dernières années parmi les pays qui -au niveau mondial- connaissent un niveau de développement *faible* malgré toutes ses potentialités. Reconnu comme étant le pays le plus inégalitaire de la Région Amérique Latine et Caraïbes (RALC), son indice de développement humain ajusté aux inégalités moyen est de 40% en 2020, alors que celui de la RALC est de 21.5%, désagrégé comme suit :

Indice Développement Humain ajusté aux Inégalités 2020	Inégalité d'Espérance de Vie	Inégalité d'Éducation	Inégalité de Revenus
Haïti	32.2%	37.3%	50.4%
RALC	11.6%	18.0%	34.9%

Également en 2020, Haïti est classé 152^{ème} sur 162 pays analysés selon l'indice d'égalité du genre. La situation des femmes en Haïti reste donc très fragile: 26,9% des femmes adultes ont terminé leurs études secondaires, contre 40% des hommes ; pour 100,000 naissances vivantes, 480 femmes meurent de causes liées à la grossesse, et le taux de fécondité des adolescentes est de 51.7 naissances pour 1,000 femmes âgées de 15 à 19 ans. D'autre part, le taux d'activité économique des femmes est de 61.9 %, contre 72.8 % pour les hommes, et ce particulièrement dans le secteur informel qui représente 60% de l'activité économique du pays. Source : http://hdr.undp.org/sites/all/themes/hdr_theme/country-notes/fr/HTI.pdf

Enfin, le séisme a frappé les trois départements de la Péninsule Sud dans un contexte de recrudescence généralisée de l'insécurité dans le pays depuis 2018 . Plus particulièrement -et après une courte pause par suite du séisme- l'insécurité a ressurgi dès la première semaine de septembre 2021 -notamment mais pas exclusivement- par l'activité des groupes armés qui ont recommencé à bloquer la sortie sud de la capitale entravant de manière significative l'acheminement par la route de l'aide humanitaire et de relèvement vers les zones sinistrées. Des moyens logistiques alternatifs très coûteux ont été mobilisés, notamment par voie aérienne ou navale.

24 MSPP/IHE - EMMUS VI (2016-2017)

25 MPCE/MEF, « PREPOC 2020 – 2023, Projet de rapport », 27 septembre 2020

26 http://hdr.undp.org/sites/all/themes/hdr_theme/country-notes/fr/HTI.pdf



2. LES RÉSULTATS CLÉS DE L'ÉVALUATION

RÉSULTATS GLOBAUX

Les résultats de l'évaluation des effets du séisme du 14 août 2021 indiquent un montant total s'élevant à **1,620,071,414 de \$US** en termes de **dommages et pertes**. Ces effets sont répartis en 1,246,499,834 de \$US en dommages (soit 77%), et en 373,571,580 de \$US en pertes (soit 23%). Les besoins de relèvement sont par ailleurs estimés à ⁹

D'autre part, la répartition du montant total des effets du séisme (cumul des dommages et des pertes) est attribuée pour **26% à des effets publics**, et pour **74% à des effets privés** comme illustré dans le tableau suivant :

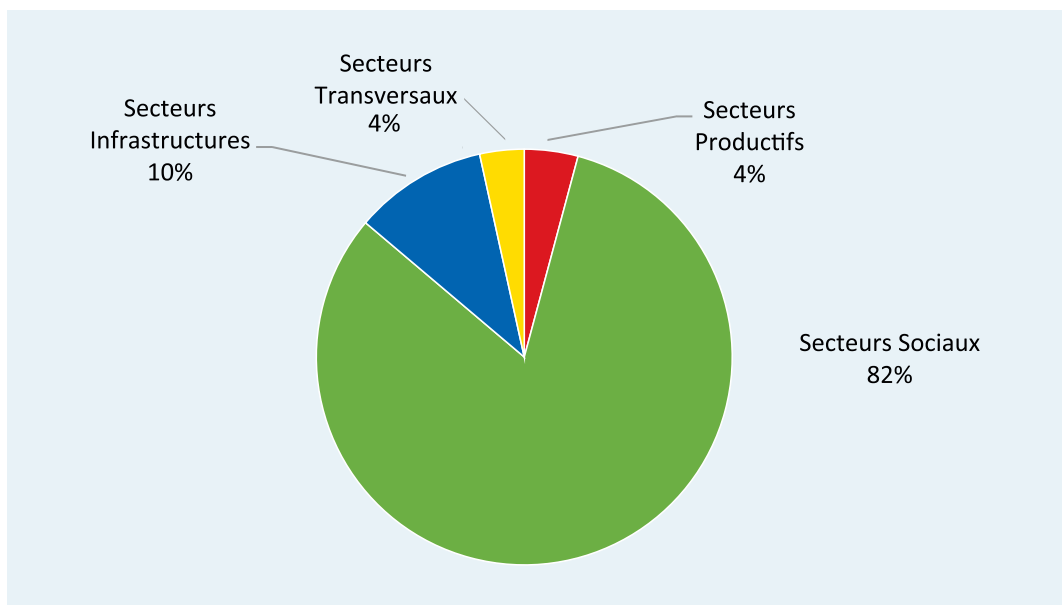
Total des Dommages en \$US		Total des Pertes en \$US		Total des Effets du Séisme en \$US		Total des Besoins de relèvement en \$US
Dommages Publics	Dommages Privés	Pertes Publiques	Pertes Privées	Total des Effets Publics	Total des Effets Privés	
265,626,070	980,873,763	149,817,414	223,754,167	415,443,484	1,204,627,930	
1,246,499,834		373,571,580		1,620,071,414		1,978,063,102

RÉPARTITION SECTORIELLE DES EFFETS DU SÉISME ET DES BESOINS DE RELÈVEMENT

Secteurs Sociaux : les secteurs sociaux comprenant la santé, l'éducation et le logement, et enregistrent **1,187,298,010 de \$US en dommages et pertes** (soit 73% du total des effets du séisme) ; **les besoins de relèvement** sont estimés à **1,514,876,670 de \$US** (soit 76% du total des besoins).

Sous-secteurs	Dommages en \$US			Pertes en \$US			Total des Effets en \$US			Besoins en \$US
	Publics	Privés	Total	Publiques	Privées	Total	Publics	Privés	Total	Total
Logement	-	753,722,035	753,722,035	58,304,264	3,047,040	61,351,304	58,304,264	756,769,075	815,073,339	1,027,151,142
Santé	5,274,081	5,847,351	11,121,432	8,120,612	-	8,120,612	13,394,693	5,847,351	19,242,044	31,920,340
Éducation	86,602,742	170,767,945	257,370,687	25,515,460	43,063,780	68,579,240	112,118,202	213,831,725	325,949,927	401,283,532
Sécurité Alimentaire	-	-	-	27,032,700	-	27,032,700	27,032,700	-	27,032,700	54,523,656
Total Secteur Social	91,876,823	930,337,331	1,022,214,154	118,973,036	46,110,820	165,083,856	210,849,859	976,448,151	1,187,298,010	1,514,876,670

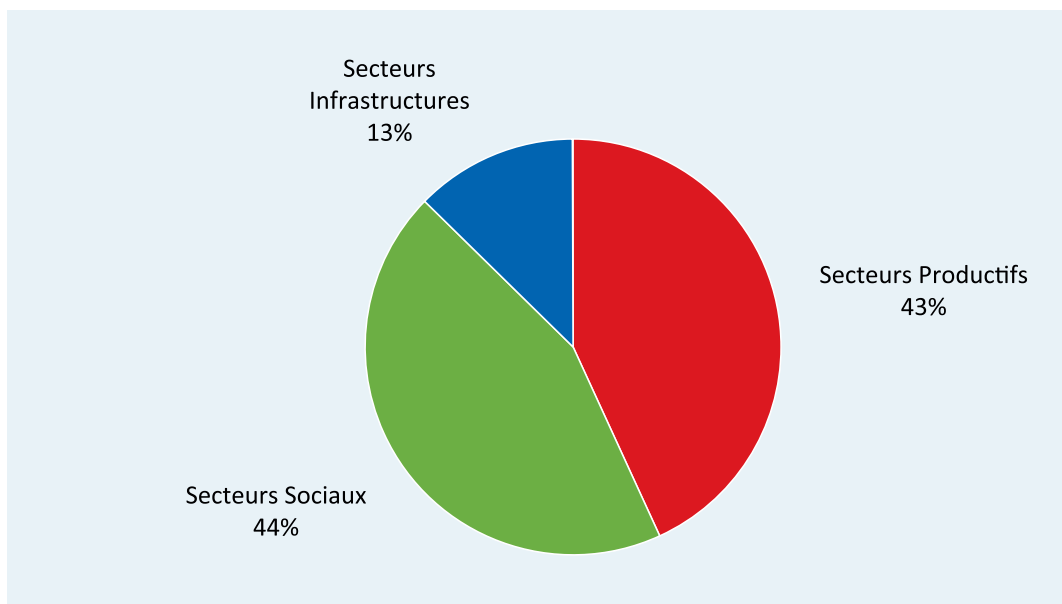
Ce sont les **secteurs sociaux** qui avec **82%** du total ont enregistrés le plus de dommages, suivis par les **infrastructures** avec **10%**.



Secteur Productif : le secteur productif qui comprend l'agriculture, le commerce, l'industrie et les services financiers, et le tourisme enregistre **213,210,570 de \$US en dommages et pertes** (soit 13% du total des effets du séisme); les **besoins** de relèvement sont estimés à **197,259,243 de \$US** (soit 10% du total des besoins).

Sous-Secteurs	Dommages en \$US			Pertes en \$US			Total des Effets en \$US			Besoins en \$US
	Publics	Privés	Total	Publiques	Privées	Total	Publics	Privés	Total	Total
Agriculture	4,405,296	20,079,205	24,484,501	-	19,175,585	19,175,585	4,405,296	39,254,790	43,660,085	41,096,243
Commerce, Industrie & Services Financiers	905,255	20,404,772	21,310,027	-	126,861,546	126,861,546	905,255	147,266,318	148,171,574	104,413,000
Tourisme	-	6,182,055	6,182,055	-	15,196,856	15,196,856	-	21,378,911	21,378,911	51,750,000
Total Secteur Productif	5,310,551	46,666,032	51,976,583	-	161,233,987	161,233,987	5,310,551	207,900,019	213,210,570	197,259,243

Les secteurs sociaux et les **secteurs productifs** enregistrent les pertes les plus importantes soit 44% et 43% respectivement.



Secteur des Infrastructures : les infrastructures enregistrent **176,362,986 de \$US en dommages et pertes** (soit 11% du total des effets du séisme) ; les besoins de relèvement sont estimés à **172,130,279 de \$US** (soit 9% du total des besoins).

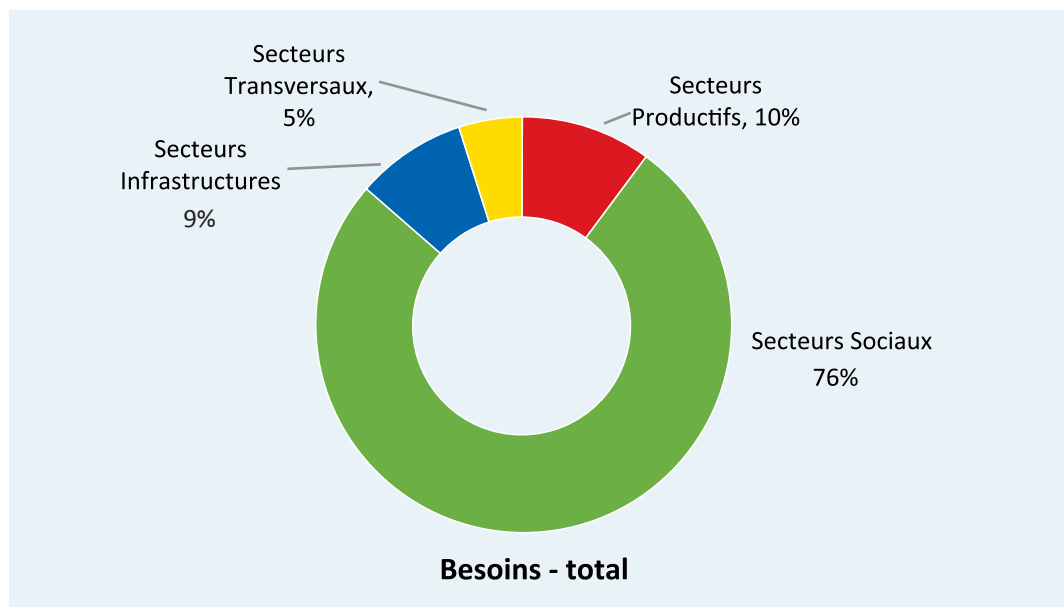
Sous-secteurs	Dommages en \$US			Pertes en \$US			Total des Effets en \$US			Besoins en \$US
	Publics	Privés	Total	Publiques	Privées	Total	Publics	Privés	Total	Total
Transport	118,064,000	-	118,064,000	17,700,000	16,020,000	33,720,000	135,764,000	16,020,000	151,784,000	142,020,000
Eau & Assainissement	2,785,000	3,870,000	6,655,000	81,000,000	30,000,000	111,000,000	2,866,000	3,390,000	6,766,000	10,926,000
Énergie	4,608,700	400	4,609,100	12,844,526	359,360	13,203,886	17,453,226	359,760	17,812,986	19,184,279
Total Infrastructures	125,457,700	3,870,400	129,328,100	30,625,526	16,409,360	47,034,886	156,083,226	20,279,760	176,362,986	172,130,279

Secteurs Transversaux : les secteurs transversaux enregistrent **43,199,848 de \$US en dommages et pertes** (soit 3% du total des effets du séisme); les besoins de relèvement sont estimés à de **\$US 93,794,911** (soit 6% du total des besoins).

Sous-secteurs	Dommages en \$US			Pertes en \$US			Total des Effets en \$US			Besoins en \$US
	Publics	Privés	Total	Publiques	Privées	Total	Publics	Privés	Total	Total
Gestion Risques Désastre (GRD)	205,997	-	205,997	218,851	-	218,851	424,848	-	424,848	11,795,651
Environnement	42,775,000	-	42,775,000	-	-	-	42,775,000	-	42,775,000	81,999,260
Total Secteurs Transversaux	42,980,997	-	42,980,997	218,851	-	218,851	43,199,848	-	43,199,848	93,794,911

LES SECTEURS AYANT ENREGISTRÉS LES BESOINS DE RELÈVEMENT LES PLUS IMPORTANTS

Les **besoins totaux** de relèvement s'élèvent à **1,978,063,102 de \$US**, dont **76%** sont attribués aux **secteurs sociaux**, suivis par les **secteurs productifs** avec **10%** et le **secteur infrastructure** avec **9%**.



An aerial photograph of a settlement, possibly a slum, with a teal color overlay. The image shows a dense arrangement of small, rectangular buildings and structures. The text 'SECTEURS PRODUCTIFS' is centered over the image in white, bold, uppercase letters.

SECTEURS PRODUCTIFS

SECTEUR L'AGRICULTURE

1. Résumé exécutif

L'agriculture, qui comprend les sous-secteurs des cultures, de l'élevage et de la pêche, représente une part importante de l'économie en Haïti, contribuant pour 19,8% de son PIB²⁷. Elle fournit un emploi à 50% de la population, 66% en milieu rural, dont 25% de femmes .

Près de 20% de la production annuelle de maïs et de haricots du pays ont été produits en 2019 dans la Péninsule Sud. Le département de la Grand Anse est le principal producteur d'igname du pays et le département du Sud possède des vignobles (Charbonnière). Les trois départements de la Péninsule concentrent 18% de l'ensemble du cheptel Haïtien. En ce qui concerne la pêche, la Péninsule Sud concentre le plus grand nombre de pêcheurs, avec 16,6% dans le département du Sud, 20,5% dans celui de la Grand' Anse, et 6% dans le département des Nippes.

Les départements affectés par le séisme et le cyclone Grâce étaient déjà en situation d'insécurité alimentaire²⁸ avant la catastrophe, situation exacerbée par une mauvaise campagne agricole due à des précipitations inférieures à la normale enregistrées entre avril et mai 2021. ²⁹.

Les Effets du Séisme sur le Secteur de l'Agriculture : Dommages, Pertes et Besoins

Les Effets du Séisme : ils s'élèvent pour le secteur de l'agriculture (culture, élevage et pêche) à 43,66 millions³⁰ \$US , répartis en 24,5 millions \$US de dommages, et 19,1 millions \$US de pertes.

Les Dommages : les dommages les plus importants se retrouvent dans le sous-secteur des cultures, avec des dommages sérieux sur les terres agricoles, perdues à la suite des nombreux glissements de terrains et éboulements (13,9 millions \$US) et sur les infrastructures hydro-agricoles, principalement dans le département du Sud (2,4 millions \$US). Le sous-secteur de l'élevage a subi un montant total de dommage de 4,9 millions \$US, notamment avec la disparition d'animaux et les destructions d'infrastructures (poulaillers, porcheries) et pâturages. Dans le sous-secteur de la pêche, les dommages consistent principalement en la destruction ou l'ensevelissement des outils de pêche (0,55 million \$US)³¹.

²⁷ Banque Mondiale, 2020, Données des comptes nationaux de la Banque mondiale et fichiers de données des comptes nationaux de l'OCDE. Consulté sur <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/nv.agr.totl.zs?locations=HT>

CIRAD, 2016, Une étude exhaustive et stratégique du secteur agricole/rural haïtien et des investissements publics requis pour son développement

²⁸ Se référer à la section impact humain pour les informations concernant la sécurité alimentaire.

²⁹ Rapport Haiti Earthquake OCHA 25 Aout 2021

³⁰ A noter que les conditions d'accès difficiles sur le terrain ont limité l'évaluation de l'ensemble des dégâts qui se sont produits dans la Péninsule Sud

³¹ ESM : Etablissements de Signalisation Maritime

Les Pertes : elles ont été estimées à 19,2 millions \$US. Les pertes sont particulièrement importantes au niveau du sous-secteur culture (16,9 millions \$US) principalement sur les cultures irriguées du Sud car, étant donné la destruction des structures d'irrigation, les campagnes agricoles d'automne et d'hiver sont également compromises. Des diminutions de revenu ont également été estimées dans le secteur de l'élevage, en raison de la disparition de vaches laitières et de poules pondeuses (1,7 million \$US). La perte d'outils de pêche a entraîné une diminution des revenus des pêcheurs estimé à 0,5 million \$US.

La Sécurité Alimentaire

Immédiatement après le séisme, le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire a fortement augmenté³². Les pertes de cultures, de têtes de bétails et d'outils de pêche ainsi que les difficultés de transports (routes bloquées, dommages sur les infrastructures des marchés) ont entraînés une augmentation des prix des denrées alimentaires. Dans certaines zones du Sud, certains produits agricoles affichaient une hausse allant jusqu'à 25% sur les marchés locaux.

Les Besoins de Relèvement: l'évaluation préliminaire identifie des besoins de réparation et de reconstruction pour le secteur de l'agriculture à un montant total de 41 millions \$US.

Synthèse des Coûts du Séisme pour le Secteur de l'Agriculture

Départements	Dommages HTG		Pertes HTG		Total Dommages et Pertes		Besoins de Relèvement	
	Public	Privé	Public	Privé	HTG	\$US	HTG	\$US
Sud	304,236,962	1,005,580,311	-	1,592,661,188	2,902,478,461	29,833,910	2,732,036,787	28,081,979
Grand' Anse	55,045,000	759,490,905	-	196,310,625	1,010,846,530	10,390,260	951,486,787	9,780,114
Nippes	69,300,000	188,392,465	-	75,580,563	334,273,028	3,435,916	314,643,578	3,234,149
Total	428,581,962	1,953,463,682	-	1,865,552,375	4,247,598,019	43,660,085	3,998,167,153	41,096,243

Synthèse des Besoins en Sécurité Alimentaire

Départements	Nombre de Personnes Affectées		Nombre de Personnes Ciblées par l'Aide Alimentaire d'Urgence	Besoins Aide Alimentaire d'Urgence (3 mois) en \$US ³³	Nombre de Personnes Ciblées pour le Relèvement (18 mois) en \$US ³⁴	Budget Aide Alimentaire Relèvement (18 mois) en \$US ³⁵
	Avant le Séisme	Après le Séisme				
Sud	232,000	369,000	237,852	17,080,500	130,405	25,820,190
Grand' Anse	190,000	230,000	127,506	7,435,500	80,453	15,949,296
Nippes	115,500	155,000	102,189	2,516,700	64,514	12,773,772
Total	536,500	754,000	467,547	27,032,700	275,372	54,543,258

32 Se référer à la section sur l'impact humain concernant la sécurité alimentaire

33 Les besoins d'urgence sont calculés sur une base unitaire de 100 \$US par ménage en cash ou en vivres sur une période de 3 mois

34 Le nombre de personnes ciblées est calculé sur la base de 50% de la cible sectorielle augmentée de 30% des personnes vivant en situation d'IPC 3 et d'IPC 4

35 Les besoins en relèvement sont calculés sur une base unitaire de 55\$US par ménage en cash ou en vivres sur une période de 18 mois

La Stratégie de Relèvement

La stratégie de relèvement du secteur de l'agriculture se veut réaliste, avec un ciblage sur les priorités de relèvement directement en lien avec le séisme et la tempête Grâce, basée sur l'existant et l'expérience retenue des catastrophes précédentes (séisme 2010, Matthew 2016). La stratégie est ventilée sur le court, moyen et long terme et selon des axes prioritaires comme suit :

Stratégie à court terme (0 à 1 an) :

- Restauration des infrastructures hydro-agricoles et des terres agricoles afin d'assurer la reprise des productions agricoles.
- Appui en semences diversifiées et de bonne qualité, outils agricoles et renforcement des capacités des communautés affectées sur les bonnes pratiques agricoles et environnementales et la nutrition en appui aux agriculteurs pour la campagne agricole d'hiver (Octobre) et de printemps (Mars).
- Appui au restockage pour le secteur de l'élevage en fournissant aux agriculteurs un appui à la reconstitution et au renforcement de leur cheptel, crédit à des conditions et modalités de remboursement particulières pour conduire des activités de petit commerce, centré particulièrement sur les femmes et les jeunes. Le petit élevage (volailles et caprins) est une source de revenus facilement mobilisable en soutien à la sécurité alimentaire des ménages.
- Appui à la reconstitution des outils de pêche et appui technique pour le rétablissement du secteur et la protection des moyens d'existence des pêcheurs dont le matériel a été détruit par le séisme.

Stratégie à moyen terme (1 à 2 ans) :

- Réhabilitation et reconstruction des infrastructures avec la nécessité de reconstruire en mieux afin de réduire les risques et les vulnérabilités aux événements futurs.
- Appui à la réhabilitation d'actifs communautaires, structures de transformation et de stockage, pistes agricoles, bassins versants avec une démarche participative.

Stratégie à long terme (2 à 4 ans) :

- Appui au développement de la résilience, à la restauration et à la relance du secteur de l'agriculture au travers de projets de réaménagement des bassins versant (correction ravine, protection des sols), support à la diversification du secteur avec une approche agro-écologique et environnementale, actions visant la prévention et préparation aux désastres, tel que support à l'épargne communautaire et micro-assurances agricoles pour l'appui des filières de valeurs et les investissements agricoles, diversification des production avec renforcement de l'agroforesterie (fruitiers, cacao, café, bois d'œuvre), en particulier dans les zones difficilement accessibles. Support au développement et à l'utilisation de poêles améliorés, efficaces en termes d'énergie.

2. Contexte du secteur

2.1. Situation au niveau national

L'agriculture représente une part importante de l'économie en Haïti, contribuant pour 19,8% de son PIB³⁶. Elle fournit un emploi à 50% de la population, 66% en milieu rural, dont 25% de femmes.

L'agriculture Haïtienne est composée de huit zones agro-écologiques différentes, dominée par les systèmes agricoles de montagne humide et agro-pastorale semi-humide. L'agriculture est majoritairement une agriculture de subsistance, avec des terres agricoles fragmentée en près d'un million d'exploitations, dont près de 800 000 ont moins de 1.3 ha³⁷. La période de production végétale est subdivisée en trois grande période de campagne : la Campagne de printemps, de mars à juillet qui représente environ 60% de la production agricole; la Campagne d'Automne, de Aout à Novembre et la Campagne Hiver, de Décembre à Février.

Les superficies à potentiel d'irrigation restent loin d'être efficacement exploitées, au total entre 135 000 et 150 000 ha seraient irriguable en Haïti mais la superficie aménagée actuellement n'est estimée qu'à environ 90 000 ha, et 80 000 ha la surface effectivement irriguée au moyen d'environ 250 systèmes d'irrigation.

Les principales productions agricoles du pays sont le café, le cacao, le haricot, le maïs, le millet, le riz, les fruits et légumes. Haïti exporte le café, le cacao, l'huile essentielle et surtout les mangues francisques, produits particulièrement apprécié sur le marché nord-américain.

En Haïti, les cultures céréalières les plus répandues sont le maïs, le riz et le sorgho. Les trois principales légumineuses cultivées en Haïti sont : le haricot, le pois congo et l'arachide. Les cultures vivrières principales sont la banane, la patate, l'igname, le manioc. Les espèces fruitières les plus répandues sont les mangues, l'arbre véritable, l'avocat, l'orange amère, la noix de coco, la pamplemousse (chadèque), la papaye, l'orange douce et le citron.

³⁶ Banque Mondiale, 2020, Données des comptes nationaux de la Banque mondiale et fichiers de données des comptes nationaux de l'OCDE. Consulté sur <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/nv.agr.totl.zs?locations=HT>
CIRAD, 2016, Une étude exhaustive et stratégique du secteur agricole/rural haïtien et des investissements publics requis pour son développement

³⁷ CIRAD, 2016, Une étude exhaustive et stratégique du secteur agricole/rural haïtien et des investissements publics requis pour son développement

La figure 1 ci-dessus présentent l'occupation des sols dans la péninsule Sud.

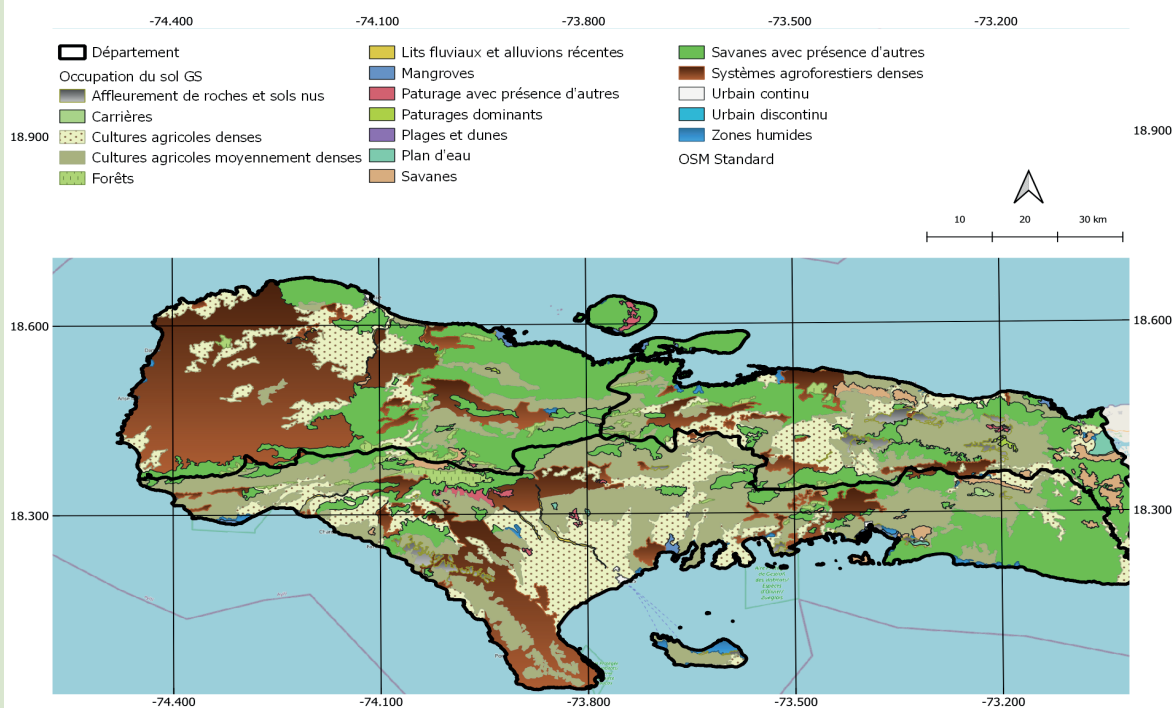


Figure 1 - source CNIGS

L'élevage constitue une source essentielle de revenus pour de nombreux agro-éleveurs haïtiens. Le secteur constitue autour de 27% des activités de production des agriculteurs et contribue pour 7 % au PIB. Le bétail est majoritairement pris en charge par les hommes. Haïti comptait, en 2019³⁸, plus de 3,3 millions de têtes de bétail, composée de 19% de bovins, 8% d'ovins, 51% caprins, 22% porcins . Haïti comprenait plus de 4 millions de têtes de volailles.

Le secteur de la pêche emploie près de 60 000 personnes³⁹, dont moins de 1% de femmes et produit moins de 50% de la demande. Le secteur implique également plus de 20 000 personnes opérant dans la transformation et la commercialisation, dans lesquels les femmes jouent un rôle important, principalement en ce qui concerne les activités de commercialisation des produits de la pêche. La majorité des techniques de pêches restent traditionnelles et seuls quelques produits de la pêche, notamment homards, poulpe et strombe géants sont exportés. Le secteur de la pêche occupe une place très importante dans l'économie nationale et constitue un des piliers du développement économique et social du pays par ses rôles multiples (alimentaire, économique, social, environnemental). Les activités de pêche restent essentiellement traditionnelles.

La flotte de pêche nationale est constituée d'environ 21,914 unités dont 50.68 % de bois fouillés, 36.56 % de canots, 7.75% de corallins, 3.51% de pripri et 1.51% de fiberglass. Un effectif de 1,511 moteurs sont

38 ENPA 2019

39 Inter-American Development Bank, 2017; MARNDR, 2019

inventoriés au niveau du pays. Le volume des débarquements de la pêche artisanale est estimé à 16 500 tonnes en 2017⁴⁰

Sécurité alimentaire.

On estime que 4,4 millions de personnes en Haïti, soit près de 40 % de la population, étaient déjà confrontées à une insécurité alimentaire aiguë élevée avant le séisme, dont 1,2 million sont classées en Urgence (IPC Phase 4) et 3,2 millions de personnes en Crise (IPC Phase 3). On estime que 217 000 enfants souffraient déjà de malnutrition aiguë modérée à sévère, une situation que les impacts du séisme sont susceptibles d'exacerber.⁴¹

2.2. Contexte spécifique des départements impactés

Les trois départements de la péninsule Sud affectés par le séisme et le cyclone Grâce sont caractérisés par 3 zones principales de moyen de subsistance⁴² :

- la zone HT01 : la côte sèche Maïs et Charbon sur les côtes nord et sud de Nippes. Dans cette zone, l'agriculture prend place tout au long de l'année mais, en raison de la pluviométrie faible et de la dégradation des terres agricoles, les activités de pêche et la fabrication et vente de charbon de bois et vente de bois sont deux activités importantes.
- la zone HT07 du sud-Ouest Maïs, Manioc et produits de la brousse sur la partie côtière de Grand'anse et de Sud jusqu'aux Cayes. Cette zone caractérisée par un paysage de montagnes et de plaines bénéficiant d'un sol argilo-limoneux modérément fertile. Mise à part quelques rares exploitations de cultures de rente (des caféiers, du piment et dans une certaine mesure de la banane), l'agriculture y est traditionnelle, basée sur la production vivrière avec des systèmes d'exploitation sans intrants. Les principales cultures rencontrées sont le maïs, le sorgho, le pois, le pois Congo, l'igname, le manioc amer et la patate douce.
- la zone HT08 Sud Haricot, Bananes et petit commerce qui recouvre la partie la plus occidentale du littoral sud du pays. Certaines sections communales pratiquent la pêche et la zone sont caractérisées par des plaines, des zones aux pieds des montagnes et des plateaux semi-humides avec une pluviométrie moyenne et des sols alluvionnaires, sablonneux, sablo-limoneux et argileux en fonction du terrain. Le principal système de production est pluvial, mais la zone est modérément productive et caractérisée par des déficits nets de production alimentaire. Les cultures principales sont les graminées (surtout le maïs et de petites parcelles de riz pluvial), les légumineuses (pois, haricots et arachide), les racines et tubercules (igname, patate douce et manioc), les bananes plantain et les fruits (figue-banane, noix de coco, mangue, grenade, agrumes et arbre à pain).

Près de 20% de la production annuelle de maïs et de haricots du pays ont été produits en 2019 dans les zones touchées (principalement dans les départements du Sud et du Sud-Est). Le département de la Grand Anse est le principal producteur d'igname du Pays et le département du Sud a un potentiel pour la production de raisin. Dans la commune de Chardonnière, des vignobles sont recensés.

40 Enquête National de pêche artisanale, MARNDR ? BID, Février 2021

41 EFSA/ENSSAN, CNSA 2021

42 Fews Net

Les zones de Nippes, Sud et Grand 'Anse concentrent 18% de l'ensemble du cheptel Haïtien, avec une concentration la plus importante dans le département Sud. Les élevages de poulets dans les départements du Sud, Grand'Anse et Nippes représentent respectivement, 13,67%, 3% et 1,27% de la répartition Nationale⁴³.

En ce qui concerne la pêche, la péninsule du grand Sud concentre le plus grand nombre de pêcheurs, avec 20,5% sur la Grand'Anse, 16,6% dans la péninsule Sud et 6% à Nippes.⁴⁴

Sécurité alimentaire

Les **départements** affectés par le séisme et le cyclone Grâce étaient déjà en situation d'insécurité alimentaire⁴⁵, situation exacerbée par une mauvaise campagne agricole due à des précipitations inférieures à la normale enregistrées entre avril et mai 2021.

De plus, le secteur agricole dans la péninsule Sud se trouvait déjà très affaibli par plusieurs crises cumulées tels que le cyclone Matthew en 2016 dont il ne s'était pas encore totalement remis, mais également le manque de pluies, COVID, les troubles socio-politiques, l'insécurité, et l'augmentation récurrente du prix des denrées alimentaires.

3. Évaluation des effets du tremblement de terre

3.1. Brève description des effets concrets de la catastrophe sur le secteur

L'effet total sur le secteur agricole a été évalué en utilisant les directives PDNA pour le secteur productif. Dans ce contexte, l'effet sur le secteur a été classé sous deux grandes rubriques, les dommages et les pertes. L'effet sur les actifs physiques et les infrastructures du secteur agricole au moment de la catastrophe a été classé dans la catégorie « Dommages ». La « Perte » a été déterminée sur la base des changements dans les flux économiques résultant de la catastrophe, liés à la perturbation de la prestation de services et de la production et de l'accès aux biens, la perturbation de la gouvernance et des processus de prise de décision, et les risques et vulnérabilités émergents.

La double catastrophe (séisme et tempête) a provoqué de multiples glissements de terrain, éboulements et affaissements qui ont entraînés, particulièrement dans les zones montagneuses et en haute altitude, des pertes de cultures et terres agricoles et la disparition de nombreuses têtes de bétail. Le secteur a été également affecté au niveau des infrastructures hydro-agricoles, pistes rurales et actifs productifs, causant des dommages principalement au niveau des canaux d'irrigation mais également sur des bâtiments agricoles, des structures de stockages, de conservations (pêche) et de transformation (culture et élevage).

⁴³ Etude de caractérisation de la filière avicole en Haïti, Henry Chatelain, 2012

⁴⁴ Enquête nationale pêche artisanale, MARNDR, BID, 2021

⁴⁵ Se référer à la section impact humain pour les informations concernant la sécurité alimentaire.

La figure 2 ci-dessous présente le nombre de glissements de terrain résultant du séisme et de la tempête Grâce.

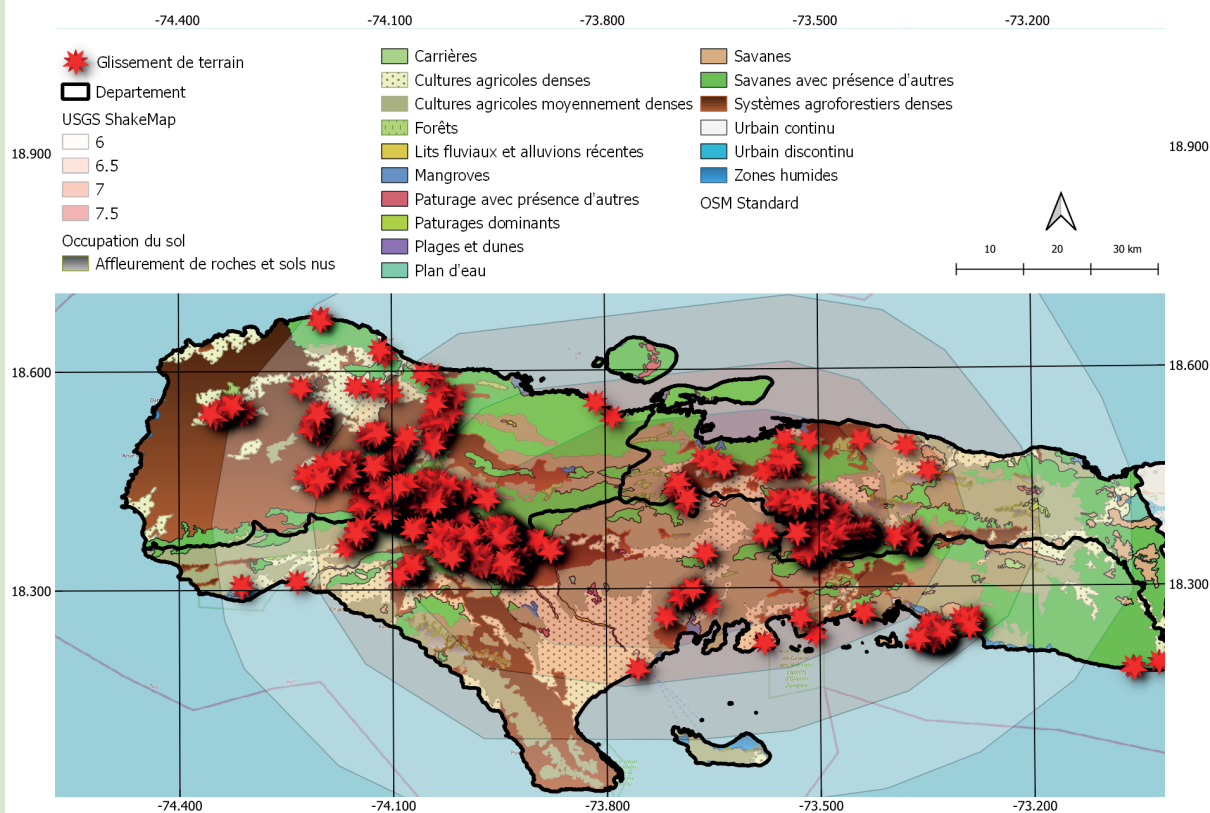


Figure 2 - Source Glissement de terrain : USGS / Occupation du sol : CNIGS

Selon une analyse établie par le SERTIT, plus de 431 Ha de cultures agricoles denses, 567 ha de systèmes agro-forestiers denses, 1251 ha de cultures agricoles moyennement denses et 154 ha de pâturages auraient été affectés par les glissements de terrains dans les trois départements.⁴⁶

L'effet total sur le secteur agricole, comprenant les cultures, l'élevage et la pêche, est estimé à environ 4.247,6 million HTG, avec des dommages représentant .2.382,0 million HTG (56%) et des pertes estimées à 1.865,55 million HTG (44%). L'effet total par sous-secteur et département est présenté dans le tableau ... ci-dessous. Le tableau montre que le sous-secteur des cultures a été plus particulièrement affectés.

46 SERTIT Service Régional De Traitement de L'Image et de Télédétection.

Tableau 3 résumé des dommages et pertes pour les sous-secteurs de l'agriculture dans les trois départements

Sous-Secteur	Département	Dommages (HTG)		Pertes (HTG)		Total effets (dommages et pertes (HTG))	Total effets (dommages et pertes (US\$))
		Public	Privé	Public	Privé		
Culture	Sud	304.236.962	689.671.049		1.468.618.500	2.462.526.512	25.311.745
	Nippes	69.300.000	140.402.465		56.879.000	266.581.465	2.740.130
	Grand' Anse	55.045.000	594.759.000		119.747.000	769.551.000	7.910.038
Elevage	Sud		308.697.462		115.402.688	424.100.150	4.359.228
	Nippes		19.150.000		6.381.563	25.531.563	262.433
	Grand' Anse		146.749.500		47.783.625	194.533.125	1.999.561
Pêche	Sud		7.211.800		8.640.000	15.851.800	162.937
	Nippes		28.840.000		13.320.000	42.160.000	433.353
	Grand' Anse		17.982.405		28.780.000	46.762.405	480.660
SOUS TOTAL		428.581.962	1.953.463.682	0	1.865.552.375		
TOTAL			2.382.045.644		1.865.552.375	4.247.598.019	43.660.085

Concernant les filières végétales, le tremblement de terre et le cyclone Grâce a frappé au tout début de la campagne d'Automne, au milieu de la récolte de maïs dans la zone HT08 ; alors que les semis de haricots étaient en terre (période de sarclage) en HT07 ; et au moment de la préparation des terres en HT01. Les dommages et pertes sont particulièrement importants pour les zones irriguées dû aux dommages causés aux ouvrages hydro-agricoles ainsi que dans les zones montagneuses qui ont subies des glissements de terrains et éboulement.

3.2. Estimation des dommages

Les dommages les plus importants se retrouvent au niveau du sous-secteur de culture, avec les pertes de terres agricoles dues aux glissements de terrain, suivi du sous-secteur de l'élevage, notamment avec la disparition d'animaux et les destructions d'infrastructures (poulaillers, porcherie) et pâturages. Des dommages importants sont également survenus sur les infrastructures hydro-agricoles.

Les bovins et les caprins sont les plus affectés car la pratique d'élevage de ces animaux est le gardiennage à la corde dans les flancs des collines.

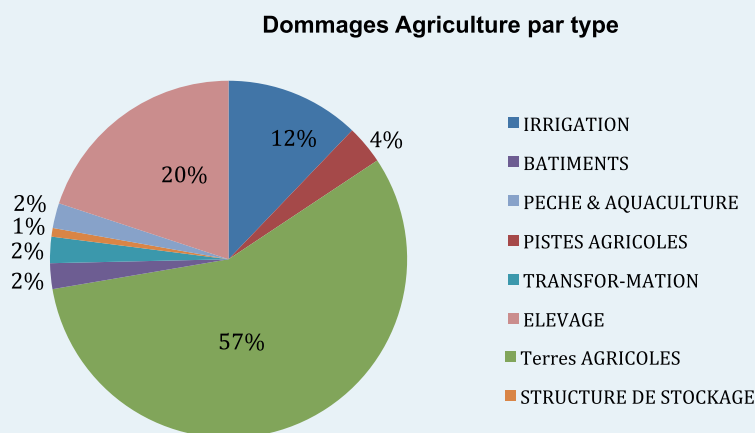
La pêche a également été touchée, particulièrement par la perte d'outils de pêche (bateaux, moteurs, kits de pêches) et la destruction de bâtiments de conservations.

Tableau 4 des dommages par sous-secteur et par département

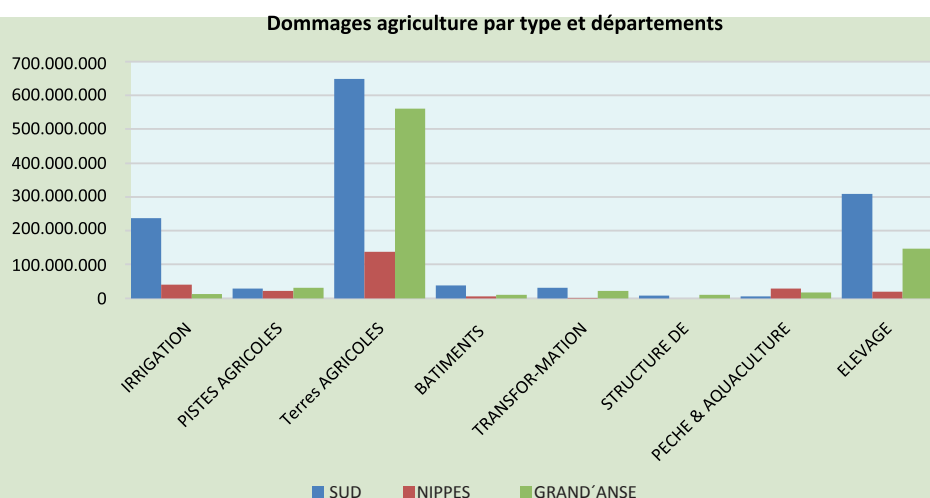
Domage	Sud	Nippes	Grand'Anse	TOTAL
Culture	993.908.012	209.702.465	649.804.000	1.853.414.477
Système hydro-agricoles	236.936.962	40.700.000	12.095.000	289.731.962
Pistes rurales	29.000.000	22.000.000	32.450.000	83.450.000
Terres Agricoles	649.959.626	138.782.465	560.814.000	1.349.556.092
Bâtiments agricoles	38.300.000	6.600.000	10.500.000	55.400.000
Bâtiments de Transformation	32.211.423	1.620.000	22.845.000	56.676.423
Bâtiment de Stockage	7.500.000		11.100.000	18.600.000
Elevage	308.697.462	19.150.000	146.749.500	474.596.962
Animaux	155.141.500	13.400.000	139.745.500	308.287.000
Abris	51.350.000	5.750.000	6.800.000	63.900.000
Pâturages	92.205.962		204.000	92.409.962
Bâtiments vet/abattoirs	10.000.000			10.000.000
Pêche	7.211.800	28.840.000	17.982.405	54.034.205
Outils de pêche	3.818.800	28.840.000	17.982.405	50.641.205
Conservation	3.193.000			3.193.000
Bassin aquacole	200.000			200.000
TOTAL	1.309.817.274	257.692.465	814.535.905	2.382.045.644

Les dommages sur les terres agricoles, emportées par les glissements de terrain et les infrastructures hydro-agricoles sont particulièrement importantes dans le département du Sud et la Grand'Anse, au niveau de l'élevage les dommages se concentrent sur le département du Sud, suivi de la Grand'Anse. Concernant la pêche, les dommages les plus importants se retrouvent dans le département de Nippes.

La figure 1 ci-dessous résume la répartition (en %) des dommages par type, sous-secteur et par département



La figure 2 ci-dessous résume les dommages pour le secteur par sous-secteur, par type de dommage et par département



3.3. Estimation des pertes

Les pertes sont particulièrement importantes au niveau des cultures irriguées du Sud, car étant donné la destruction des structures d'irrigation, les campagnes agricoles d'Automne et d'hiver sont également compromises. La perte d'outils de pêche a entraîné une diminution des revenus des pêcheurs. Des diminutions de revenu ont également été estimées dans le secteur de l'élevage, en raison de la disparition de vaches laitières et de poules pondeuses.

Le tableau 5 résume les pertes des sous-secteurs de l'agriculture par département.

PERTES			
DEPARTEMENT	cultures	pêche	élevage
SUD	1.468.618.500	8.640.000	115.402.688
NIPPES	56.879.000	13.320.000	6.381.563
GRAND'ANSE	119.747.000	28.780.000	47.783.625
TOTAL	1.645.244.500	50.740.000	169.567.875

Le tableau 6 présente en détail les pertes pour les 3 sous-secteurs et départements

Pertes	Sud	Nippes	Grand'Anse	TOTAL
Cultures	1.468.618.500	56.879.000	119.747.000	1.645.244.500
Mais	14.130.000	1.350.000	1.350.000	16.830.000
Pertes différées irriguée riz	350.000.000	-	8.000.000	358.000.000
Pertes différées irrigués mais, haricot	1.078.000.000	-	30.000.000	1.108.000.000
Pertes différées glissement de terrain	11.376.000	19.944.000	18.072.000	49.392.000
Pois	-	-	8.750.000	8.750.000
Haricot	3.645.000	3.500.000	4.000.000	11.145.000
Sorgho	-	360.000	-	360.000
Pois Congo	2.280.000	2.850.000	950.000	6.080.000
Igname	-	18.000.000	30.000.000	48.000.000
Manioc	-	2.500.000	3.000.000	5.500.000
Patate douce	-	1.500.000	500.000	2.000.000
Banane	787.500	6.000.000	9.000.000	15.787.500
Café		875.000	6.125.000	7.000.000
Vignoble chardonnière	8.400.000			8.400.000
Elevage	115.402.688	6.381.563	47.783.625	169.567.875
Perte production de lait	32.572.688	2.444.063	47.003.625	82.020.375
Perte production d'œuf	82.830.000	3.937.500	780.000	87.547.500
Pêche	8.640.000	13.320.000	28.780.000	50.740.000
Perte revenus	8.640.000	13.320.000	28.780.000	50.740.000
TOTAL	1.592.661.188	76.580.563	196.310.625	1.865.552.375

Sécurité alimentaire

Immédiatement après le séisme, le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire a fortement augmenté⁴⁷. Les pertes de cultures, de têtes de bétails et d'outils de pêche ainsi que les difficultés de transports (routes bloquées, dommages sur les infrastructures des marchés) ont entraînés une augmentation des prix des denrées alimentaires. Dans certaines zones du Sud, certains produits agricoles affichaient une hausse allant jusqu'à 25% sur les marchés locaux. Les produits vivriers et les maraîchers sont les plus concernés par les fortes hausses de prix⁴⁸.

47 Se référer à la section sur l'impact humain concernant la sécurité alimentaire post crise.

48 Source : rapport Ayitika évaluation des dégâts dû au séisme, sections rurales Sud

4. Évaluation de l'impact

Les activités économiques au sein des sous-secteurs de l'agriculture ont été perturbés, tel que la réduction des accès aux marchés et à l'accroissement des prix des produits due à la perturbation du réseau routier mais également les pertes de production causés par les pertes d'actifs productifs (bétails, cultures outils de pêche), ce qui s'est traduit par une réduction importante des sources de revenus et des moyens de subsistance.

La majorité des personnes actives dans le secteur de l'agriculture résident dans des zones rurales qui ont été impactées par le séisme et la tempête Grâce. Les revenus primaires de ces parties prenantes du secteur ont été perturbés dans le court mais également sur le plus long terme, avec des pertes de revenus différées dues aux dommages aux infrastructures hydro-agricoles et pertes de terres agricoles et pertes d'intrants productifs liés aux destructions d'habitats (éboulement, glissement de terrain).

5. Évaluation de besoins du relèvement

Les besoins de relance du secteur agricole s'articulent autour des axes prioritaires suivants :

Court terme (0 à 1 an):

- Restauration des infrastructures hydro-agricoles et des terres agricoles afin d'assurer la reprise des productions agricoles
- Appui en semences diversifiées et de bonne qualité, outils agricoles et renforcement des capacités des communautés affectées sur les bonnes pratiques agricoles et environnementales et la nutrition en appui aux agriculteurs pour la campagne agricole d'hiver (Octobre) et de printemps (Mars)
- Appui au restockage pour le secteur de l'élevage en fournissant aux agriculteurs un appui à la reconstitution et au renforcement de leur cheptel, crédit à des conditions et modalités de remboursement particulières pour conduire des activités de petit commerce, centré particulièrement sur les femmes et les jeunes. Le petit élevage (volailles et caprins) est une source de revenus facilement mobilisable en soutien à la sécurité alimentaire des ménages.
- Appui à la reconstitution des outils de pêche et appui technique pour le rétablissement du secteur et la protection des moyens d'existence des pêcheurs dont le matériel a été détruit par le séisme.

Moyen terme (1 à 2 ans)

- Réhabilitation et reconstruction des infrastructures avec la nécessité de reconstruire en mieux afin de réduire les risques et les vulnérabilités aux événements futurs.
- Appui à la réhabilitation d'actifs communautaires, structures de transformation et de stockage, pistes agricoles, bassins versants avec une démarche participative.

Long terme (2 à 4 ans)

- Appui au développement de la résilience, à la restauration et à la relance du secteur de l'agriculture au travers de projets de réaménagement des bassins versant (correction ravine, protection des sols), support à la diversification du secteur avec une approche agro-écologique, et environnementale,

actions visant la prévention et préparation aux désastres, tel que support à l'épargnes communautaires et micro-assurances agricoles pour l'appui des filières de valeurs et les investissements agricoles, diversification des production avec renforcement de l'agroforesterie (fruitiers, cacao, café, bois d'œuvre), en particulier dans les zones difficilement accessibles. Support au développement et à l'utilisation de pôles améliorés, efficaces en termes d'énergie.

Tableau 7 des besoins

Type de dommage	Montant effets (HTG)	Besoins de relèvement	Montant besoins (HTG)	Pistes de financement	Période
Cultures	1.853.414.477		1.873.015.940		
Infrstructure hydro-agricole	289.731.962	reconstruction/curage	289.731.962	BM, BID, AFD, BM, BID	court terme
Pistes agricoles	83.450.000	réhabilitation	83.450.000	MARNDR	moyen terme
Terres agricoles	1.349.556.092	réhabilitation	1.349.556.092	MARNDR	moyen terme
Bâtiments	55.400.000	Réhabilitation/reconstruction	63.710.000	MARNDR	moyen terme
Transformation	56.676.423	BBB mettant à contribution les artisans, les matériaux et entreprises locaux (Atelier école, Les Passerelles d'Haïti, etc...)	65.177.886	BM, UE, AFD	moyen terme
Stockage	18.600.000		21.390.000	BM, UE, AFD	moyen terme
Elevage	487.350.962		497.685.962		
Paturages	92.409.962	réhabilitation	92.409.962	MARNDR	moyen terme
Animaux	326.041.000	Restockage. Fournir aux agriculteurs un appui à la reconstitution et au renforcement de leur cheptel. , crédit à des conditions et modalités de remboursement particulières pour conduire des activités de petit commerce, centré particulièrement sur les femmes,	326.041.000	Coopération Suisse, AFD (PAGAI), BM	court terme
Abris	63.900.000	Réhabilitation/reconstruction BBB	73.485.000		moyen terme
Bâtiments (Pharmacie vet)	5.000.000	Réhabilitation/reconstruction BBB	5.750.000		moyen terme
Pêche	50.740.000		51.218.950		
Outils (bateaux, kits etc..)	47.547.000	Distribution de matériels et d'équipements de pêche	47.547.000	BID, UE	court terme
Bâtiments conservation	3.193.000	Réhabilitation/reconstruction BBB	3.671.950	BID	moyen terme

Type de perte	Montant	Besoins de relèvement	Montant	Pistes de financement	Période
Culture	1.645.244.500		1.400.000.000		
Perte cultures	1.645.244.500	Appui au développement de la résilience et à la relance du secteur de l'agriculture	1.000.000.000	UE, BM,	long terme
		Favoriser l'accès aux semences à cycle courts (maïs, haricot, riz, patate, légumes, sorgo, pois de souche, épinard, aubergine...) leur permettant de cultiver très rapidement et de mettre en valeur leurs parcelles.	200.000.000	Coopération Suisse, AFD, BM	court terme
		Distribuer de semences locales (organisation paysannes) pouvant intégrer facilement dans les systèmes agroforesteries et systèmes de production maraichères déjà en place et des services agricoles disponibles.	200.000.000	AFD (projet PAGAI), BM	court terme
Elevage	169.567.875		135.654.300		
Perte de revenu de production de lait et d'œuf	169.567.875	Programme d'appui à la relance du secteur et à la résilience	135.654.300	BM, UE	moyen terme
Pêche	50.740.000		40.592.000		
Perte de revenus due aux dommages aux outils de pêche	50.740.000	Programme d'appui à la relance du secteur et à la résilience	40.592.000	BID, UE	moyen terme
TOTAL	4.257.057.814		3.998.167.153		

Les supports en termes de relèvement de la sécurité alimentaire seront en cash, en aliment ou voucher et seront mises en place en favorisant les entreprises privées ou associatives œuvrant dans la production et la transformation de produits agricole comme le maïs, le riz, le sorgo, les tubercules, le lait, les fruits.

Besoins sécurité alimentaire⁴⁹

Départements	Nombre de Personnes Affectées		Nombre de Personnes Ciblées par l'Aide Alimentaire d'Urgence	Besoins Aide Alimentaire d'Urgence (3 mois) en \$US ⁵⁰	Nombre de Personnes Ciblées pour le Relèvement (18 mois) en \$US ⁵¹	Budget Aide Alimentaire Relèvement (18 mois) en \$US ⁵²
	Avant le Séisme	Après le Séisme				
Sud	232,000	369,000	237,852	17,080,500	130,405	25,820,190
Grand' Anse	190,000	230,000	127,506	7,435,500	80,453	15,949,296
Nippes	115,500	155,000	102,189	2,516,700	64,514	12,773,772
Total	536,500	754,000	467,547	27,032,700	275,372	54,543,258

6. Strategie de relèvement

la stratégie de relèvement du secteur de l'agriculture se veut réaliste, avec un ciblage sur les priorités de relèvement directement en lien avec le séisme et la tempête Grâce, basée sur l'existant et l'expérience retenue des catastrophes précédentes (Matthew, séisme 2010).

Principes directeurs :

- **Décentralisation** de la mise en œuvre avec la participation active des **autorités locales et départementales** : protection civile, élus locaux, ministères déconcentrés.
- **Centralisation** des activités de relèvements en fonctions des acteurs déjà en place et les plus aptes à répondre rapidement aux besoins de relèvement
- Assurer une **transition** entre les actions mise en place dans **l'urgence** et celle proposée pour le **relèvement (nexus)**
- **Ciblage**: zones et personnes les plus vulnérables notamment dans les zones rurales les plus reculées, et plus amène à assurer le relèvement économique et la sécurité alimentaire
- **Inclusion** : une place particulière devra être prise pour les personnes les plus âgées, les personnes handicapées, les jeunes.
- **Gestion des risques**: Reconstruire en mieux et meilleure gestion des risques futurs
- **Implication de tous** y compris société civile et secteur privé
- Protection de l'environnement au travers de pratiques agricoles plus résilientes et participants à une meilleure conservation/réhabilitation environnementale

Annexes

⁴⁹ Source : PAM

⁵⁰ Les besoins d'urgence sont calculés sur une base unitaire de 100 \$US par ménage en cash ou en vivres sur une période de 3 mois

⁵¹ Le nombre de personnes ciblées est calculé sur la base de 50% de la cible sectorielle augmentée de 30% des personnes vivant en situation d'IPC 3 et d'IPC 4

⁵² Les besoins en relèvement sont calculés sur une base unitaire de 55\$US par ménage en cash ou en vivres sur une période de 18 mois

Dommages Sud

BIENS/ATOUTS	Unite	Données de base	Total Dommages	Endommagé ou perdu (< 50%)	Endommagé ou perdu (50% - 70%)	Endommagé ou perdu (100%)	Prix unitaire HTG	Coût total HTG	Coût total \$US
IRRIGATION								236.936.962	2.435.421
Dory	u		-					29.435.374	302.559
Avézac	ml		-					49.238.200	506.108
Saint Louis								6.077.000	62.464
Berette								1.870.000	19.221
Jorgue								6.750.000	69.382
Desrodières: sédimentation canal principal	ml		-					3.552.706	36.517
Les Anglais								21.338.015	219.329
Robert								3.045.047	31.299
Melon								1.855.015	19.067
Durocher: sédimentation canal principal	ml		-					2.116.061	21.751
Dubreuil	ml		-					47.942.487	492.790
Cardio: destruction canaux	ml		-					9.432.000	96.949
Massey: anal principal endommagé	ml		-					7.549.584	77.600
La belle source	ml		-					12.096.270	124.335
de Casta/Boirond : ensablement canal	ml		-					8.290.000	85.211
de Fidel: canal principal	ml		-					1.708.448	17.561
La source: canal endommagé	ml		-					3.393.171	34.878
Roche à bateau: sédimentation	ml		-					5.287.584	54.350
Grand passe: gabion endommagé	u		-					3.680.000	37.826
Aquin								12.280.000	126.223

BIENS/ATOUTS	Unite	Données de base	Total Dommages	Endommagé ou perdu (< 50%)	Endommagé ou perdu (50% - 70%)	Endommagé ou perdu (100%)	Prix unitaire HTG	Coût total HTG	Coût total \$US
ROUTES AGRICOLES			-					29.000.000	298.084
Infra rivière Port à Piment	gabions		32			32	5.000	160.000	1.645
Infra protection berges	m3		2.500			2.500	5.000	12.500.000	128.485
Pistes rurales	Km		30			30	550.000	16.500.000	169.600
TERRES AGRICOLES								649.959.626	6.680.786
Terres agricoles	Ha		1.083			1.083	600.000	649.959.626	6.680.786
BATIMENTS			-					38.300.000	393.677
Bureau DDA	u		2			2	5.000.000	10.000.000	102.788
Locaux BAC	u		3		2	1	1.500.000	3.300.000	33.920
Marchés locaux			10			10	2.500.000	25.000.000	256.969
TRANSFORMATION			-					32.211.423	331.094
Vignobles - tonnelles	u	250	188			188	8.000	1.500.000	15.418
Usine trabsformation vin	u			1			200.000	50.000	514
Ateliers de transformation	u		30			30	300.000	9.000.000	92.509
Ateliers FSV								21.661.423	222.653
STRUCTURE DE STOCKAGE			-					7.500.000	77.091
Dépôts/Entrepôts	u		30			30	250.000	7.500.000	77.091
PECHE & AQUACULTURE			-					7.211.800	74.128
Canot à bois	u	901	18		18		25.000	270.000	2.775
Fibre de verre	u	58	2			2	423.000	846.000	8.696
Bois fouille/canot	u	3212	17			17	20.000	340.000	3.495
Filet	u	500	5		5		210.000	630.000	6.476
Conservation chardonnières	u		1			1	1.380.000	1.380.000	14.185
Conservation Sud	u		9		4	5	245.000	1.813.000	18.635
Moteur	u		10		6	4	228.000	1.732.800	17.811
Bassin aquacole	u		2			2	100.000	200.000	2.056

BIENS/ATOUTS	Unite	Données de base	Total Dommages	Endommagé ou perdu (< 50%)	Endommagé ou perdu (50% - 70%)	Endommagé ou perdu (100%)	Prix unitaire HTG	Coût total HTG	Coût total \$US
ELEVAGE			-					308.697.462	3.173.030
Pharmacie vétérinaire	u		1			1	5.000.000	5.000.000	51.394
Abattoirs	u		1			1	5.000.000	5.000.000	51.394
Pâturages (glissement)	Ha		154			154	600.000	92.205.962	947.764
Poulaillers	m2		75		50	25	500.000	27.500.000	282.666
Pocherie	m2		41		23	18	750.000	23.850.000	245.149
Bovins	u	80.488	1.466			1.466	50.000	73.300.000	753.434
Equin	u	-	179			179	45.000	8.055.000	82.795
Caprins/Ovins	u	97.127	4.291			4.291	7.500	32.182.500	330.797
Porcins	u	45.089	1.346			1.346	9.000	12.114.000	124.517
Volaille	u	302.878	12.550			12.550	1.000	12.550.000	128.999
Ovins	u	70.558	3.080			3.080	5.500	16.940.000	174.122
TOTAL DOMMAGE								1.309.817.274	13.463.311

Dommages Nippes

BIENS/ATOUTS	Unite	Données de base	Total Dommages	Endommagé ou perdu (< 50%)	Endommagé ou perdu (50% - 70%)	Endommagé ou perdu (100%)	Prix unitaire HTG	Coût total HTG	Coût total \$US
IRRIGATION								40.700.000	418.346
Plaisimond: fissuree	ml		-					1.550.000	15.932
Baconois: vanne défectueuse	u		-					200.000	2.056
O Houk: fissure	u		-					1.400.000	14.390
Chanterlle:fissures	ml		200			200,00	2.500	1.300.000	13.362
Demizaine: fissure	ml		300			300	5.000	1.500.000	15.418
Pascal:fissure	ml		250			250	5.000	1.250.000	12.848
Diablée: canaux endommagés	u		1			1	3.000.000	3.000.000	30.836
Lavanche:canaux endommagés	u		1			1	3.000.000	3.000.000	30.836
Dufour:canaux endommagés	ml		600			600	4.000	3.000.000	30.836

BIENS/ATOUTS	Unite	Données de base	Total Dommages	Endommagé ou perdu (< 50%)	Endommagé ou perdu (50% - 70%)	Endommagé ou perdu (100%)	Prix unitaire HTG	Coût total HTG	Coût total \$US
citernes familiales	u		70			70	350.000	24.500.000	251.830
ROUTES AGRICOLES			-				550.000	22.000.000	226.133
Pistes agricoles	Km		40			40	550.000	22.000.000	226.133
TERRES AGRICOLES			-				600.000	138.782.465	1.426.513
Terres agricoles	Ha					231	600.000	138.782.465	1.426.513
BATIMENTS			-					6.600.000	67.840
Bureau DDA	u		1		1		5.000.000	3.000.000	30.836
Locaux BAC	u		4		4		1.500.000	3.600.000	37.004
TRANSFORMATION			-					1.620.000	16.652
Laiteries	u		1		1		200.000	120.000	1.233
Guildiveries	u		3			3	500.000	1.500.000	15.418
PECHE & AQUACULTURE								28.840.000	296.440
Moteur	u		1			1	310.000	310.000	1
Bois Fouilles	u	1967	10			10	20.000	200.000	10
Bateau à voile	u	52	2			2	225.000	450.000	2
Tremail	u		50			50	200.000	10.000.000	50
Nasse	u		120			120	2.000	240.000	120
DCP	u		6			6	385.000	2.310.000	6
Filet	u		73			73	210.000	15.330.000	73
ELEVAGE			-					19.150.000	
Poulaillers	m2		10			10	500.000	5.000.000	10
Porcherie	u		1			1	750.000	750.000	1
Bovins		24.566	110			110	50.000	5.500.000	110
Equin		-	25			25	45.000	1.125.000	25
Caprins		76.047	120			120	7.500	900.000	120
Porcins		36.210	30			30	9.000	270.000	30
Volaille		188.043	5.000			5.000	1.000	5.000.000	5.000
Ovins		29.352	110			110	5.500	605.000	110
TOTAL DOMMAGE								257.692.465	

Supposition: 500 volailles par poulailler

Dommages Grand Anse

BIENS/ATOUS	Unite	Données de base	Total Dommages	Endommagé ou perdu (< 50%)	Endommagé ou perdu (50% - 70%)	Endommagé ou perdu (100%)	Prix unitaire HTG	Coût total HTG	Coût total \$US
IRRIGATION								12.095.000	124.322
Ranja	ml		200			200	5.000	3.150.000	32.378
Balisiers	ml		250			250	5.000	1.745.000	17.936
Berges Moron	ml		45			45	160.000	7.200.000	74.007
ROUTES AGRICOLES			-					32.450.000	333.546
Pistes rurales	Km		59			59	550.000	32.450.000	333.546
TERRES AGRICOLES			-					560.814.000	5.764.478
Terres agricoles	ha		935			935	600.000	560.814.000	5.764.478
BATIMENTS			-					10.500.000	107.927
Bureau DDA	u		1			1	5.000.000	5.000.000	51.394
Locaux BAC	u		1			1	1.500.000	1.500.000	15.418
Marchés					8	2	500.000	4.000.000	41.115
TRANSFORMATION			-					22.845.000	234.819
Laiteries	u		1			1	75.000	75.000	771
Cassaverie	u		6			6	50.000	300.000	3.084
Infrastructure caféières	u		10			10	1.000.000	10.000.000	102.788
Infrastructure cacaoyères	u		7			7	550.000	3.850.000	39.573
Moulin (Moron)	u		2			2	75.000	150.000	1.542
Ateliers de transformation	u		26			26	95.000	2.470.000	25.389
Guildiverie	u		80			80	75.000	6.000.000	61.673
STRUCTURE DE STOCKAGE									
Stock guildiverie sirop, vesou	u		80			80	45.000	3.600.000	37.004
Entrepot stockage Beaumont	u		4			4	1.500.000	6.000.000	61.673
Ferme agricole	u		1			1	1.500.000	1.500.000	15.418

BIENS/ATOUS	Unite	Données de base	Total Dommages	Endommagé ou perdu (< 50%)	Endommagé ou perdu (50% - 70%)	Endommagé ou perdu (100%)	Prix unitaire HTG	Coût total HTG	Coût total \$US
PECHE & AQUACULTURE								17.982.405	184.837
Fibre de verre	u	80	29	27		2	423.000	1.474.155	15.153
Canots en bois	u	906	51	35		16	65.000	2.018.250	20.745
Lignes	u		399			399	3.000	1.197.000	12.304
Bois fouillés	u	3998	104		46	58	20.000	1.850.000	19.016
Senne	u		59	57	2	-	150.000	2.317.500	23.821
Filet	u		90	45	34	11	150.000	5.047.500	51.882
DCP	u		10			10	40.000	400.000	4.112
Nasse	u		812			812	2.000	1.624.000	16.693
Batteries	u		6			6	13.000	78.000	802
Moteur 15	u		5		3	2	310.000	1.178.000	12.108
Moteur 40	u		12		12		85.000	612.000	6.291
Igloo /termos	u		14		4	10	15.000	186.000	1.912
ELEVAGE			-					146.885.500	1.509.802
Poulaillers	m2		15	12	1	2	1.000.000	4.300.000	44.199
Porcherie	m2		10	10			1.000.000	2.500.000	25.697
Pâturages (glissement)	Ha		0			0	1.000.000	340.000	3.495
Bovins		33.199	2.199			2.199	50.000	109.950.000	1.130.151
Equin		-	111			111	40.000	4.440.000	45.638
Caprins		105.070	1.869			1.869	5.500	10.279.500	105.661
Porcins		33.148	877			877	8.000	7.016.000	72.116
Volaille		282.173	1.000			1.000	1.000	1.000.000	10.279
Ovins		45.402	1.412			1.412	5.000	7.060.000	72.568
TOTAL DOMMAGE								814.671.905	8.373.826

Perte sous-secteur culture

	Superficie Ha (2019) source rapport ENPA 2019, MARNDR 2017	Pertes due au tremblement de terre/cyclone (ha)	Rendement T/ha	Prix vente HTG/Ha	Total pertes HTG	Total pertes US\$
Mais	49,910.78	187.00	1.01	90,000.00	16,830,000.00	172,991.71
Perte différées irriguée riz	3,087.00	1,400.00	2.00	250,000.00	350,000,000.00	3,597,569.69
Pertes différées irrigués mais, haricot	-	5,430.00	1.00	200,000.00	1,086,000,000.00	11,162,744.80
Pertes différés banaes	-	100.00	8.00	300,000.00	30,000,000.00	308,363.12
Perte différées glissement	-	246.96	1.00	200,000.00	49,392,000.00	507,689.03
Pois	4,647.43	43.75		200,000.00	8,750,000.00	
Haricot	29,752.63	225.00	0.54	100,000.00	11,145,000.00	114,556.90
Sorgho	24,732.25	4.00	0.82	90,000.00	360,000.00	3,700.36
Pois Congo	15,626.34	80.00	0.21	190,000.00	6,080,000.00	62,494.92
Igname	7,340.77	120.00	4.63	400,000.00	48,000,000.00	493,380.99
Manioc	7,121.21	55.00	2.68	100,000.00	5,500,000.00	56,533.24
Patate douce	12,203.08	20.00		100,000.00	2,000,000.00	20,557.54
Banane	7,334.10	105.00	25.00	300,000.00	15,787,500.00	162,276.09
Café	3,051.57	40.00	0.50	175,000.00	7,000,000.00	71,951.39
Cacao	705.41	-		-	-	-
Vignoble chardonnière					8,400,000.00	
Total					1,645,244,500.00	16,662,858.38

Perte sous-secteur élevage

PRODUCTION LAIT								
Département	Production TM/an 2019 source: rapport ENPA 2019	Perte lait	Valeur unitaire	Valeur totale perte production lait HTG	Valeur unitaire veau	Valeur totale veau	Valeur totale	Valeur
		L	HTG/L		HTG/ Veau		HTG	US\$
Sud	2760	439,800.00	60	26,388,000	12,500	6,184,688	32,572,688	334,807
Nippes	1634	33,000.00	60	1,980,000	12,500	464,063	2,444,063	25,122
Grande-Anse	2024	659,700.00	60	39,582,000	10,000	7,421,625	47,003,625	483,139

Supposition: 75% du cheptel bovin représenté par des vaches laitières, 400L de lait par vache par an, estimation de perte pour un an avant remplacement,

45% vache en age de procreer, perte de 1 veau par vache 15 000 HTG par veau

1261.1732		prix au producteur	(L) AVSF LE	agogo projet			0.38	euro/L
PRODUCTION OEUFS								
Département	Production TM/an 2019 source: rapport ENPA 2019	PERTES	Valeur unitaire	Valeur totale perte production œufs	Valeur unitaire poussins	valeur poussin	Valeur totale	Valeur
		unite	HTG/ unité				HTG	US\$
Sud	302878	3,294,375.00	25.00	82,359,375.00	35.00	470,625.00	82,830,000	851,391
Nippes	188043	150,000.00	25.00	3,750,000.00	35.00	187,500.00	3,937,500	40,473
Grande-Anse	282173	30,000.00	25.00	750,000.00	35.00	30,000.00	780,000	8,017

Supposition: 50% volailles produit des œufs, 60 œufs par an par poule, 1 an de perte de production

50% volailles produisent en moyenne 15 poussins par an

Pertes sous-secteur pêche

SUD	Unite	Données de base	Total Dommages	Endommagé ou perdu (< 50%)	Endommagé ou perdu (50% - 70%)	Endommagé ou perdu (100%)	Prix unitaire HTG	Coût total HTG	Durée manque à gagner (mois)	Jours de pêche par mois	Valeur du manque à gagner (par jour)	Perte totales (en HTG)
PECHE & AQUACULTURE			-									-
Senne	u	901	-				150,000	-	3	20	1,000	-
Canot à bois	u	901	18		18		25,000	270,000	6	20	500	1,080,000
Fibre de verre	u	58	2			2	423,000	846,000	12	20	8,000	3,840,000
Bois fouille/canot	u	3212	17			17	20,000	340,000	6	20	500	1,020,000
Filet	u	500	5		5		210,000	630,000	3	20	1,000	300,000
Moteur 14	u		10		6	4	228,000	1,732,800	12	20	1,000	2,400,000
Total												8,640,000

NIPPES	Unite	Données de base	Total Dommages	Endommagé ou perdu (< 50%)	Endommagé ou perdu (50% - 70%)	Endommagé ou perdu (100%)	Prix unitaire HTG	Coût total HTG	Durée manque à gagner (mois)	Jours de pêche par mois	Valeur du manque à gagner (par jour)	Perte annuelle total (en HTG)
PECHE & AQUACULTURE			-									
Nasse	u		120			120	2,000	240,000	1	20	500	1,200,000
Bois Fouilles	u	1967	10			10	20,000	200,000	6	20	500	600,000
Bateau à voile	u	52	2			2	225,000	450,000	12	20	1000	480,000
DCP	u		6			6	385,000	2,310,000	12	15	10000	10,800,000
Moteur	u		1			1	310,000	310,000	12	20	1000	240,000
Total												13,320,000

Grand'Anse	Unite	Données de base	Total Dommages	Endommagé ou perdu (< 50%)	Endommagé ou perdu (50% - 70%)	Endommagé ou perdu (100%)	Prix unitaire HTG	Coût total HTG	Durée manque à gagner (mois)	Jours de pêche par mois	Valeur du manque à gagner (par jour)	Perte annuelle total (en HTG)
PECHE & AQUACULTURE			-									
Nasse	u		1,750			1,750	2,000	3,500,000	1	20	500	17,500,000
Canots en bois	u	906	16			16	25,000	400,000	6	20	500	960,000
Fibre de verre	u	80	4			4	423,000	1,692,000	12	20	1000	960,000
Bois fouillés	u	3998	46			46	20,000	920,000	6	20	500	2,760,000
DCP	u		3			3	385,000	1,155,000	12	15	10000	5,400,000
Moteur 15	u		4		2	2	310,000	992,000	12	20	1000	960,000
Moteur 40	u		1		1		85,000	51,000	12	20	1000	240,000
Total												28,780,000

Pertes (appui d'urgence) et besoins (besoins de relèvement) sécurité alimentaire

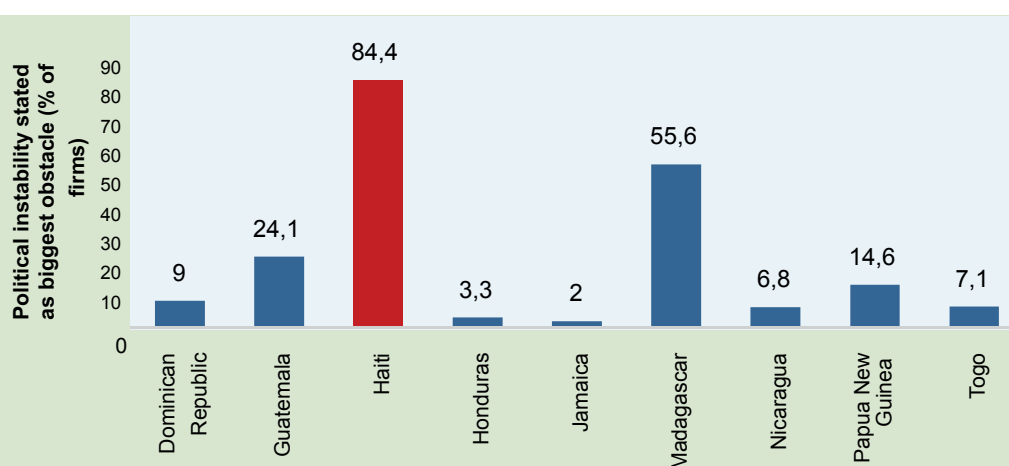
	Nombre de personnes ciblées pour l'assistance alimentaire pour la réponse au séisme	Côût unitaire appui urgence par ménage/ mois (cash ou vivres) (USD)	Période phase urgence (mois)	Total budget assistance urgence jusqu'à date (USD)	Nombre de personnes ciblées pour le relèvement (50% cible sectorielle + 30% IPC3 communes priorité 4)	Côût unitaire appui relèvement par ménage/ mois (cash ou vivres) (USD)	Période phase relèvement (mois)	Total budget besoins phase relèvement (USD)
Sud	237.852	100	3	17.080.500	130.405	55	18	25.820.190
Nippes	102.189	100	3	2.516.700	64.514	55	18	12.773.772
Grand Anse	127.506	100	3	7.435.500	80.453	55	18	15.949.296
				27.032.700	275.372			54.543.258

SECTEUR COMMERCE, INDUSTRIE ET SERVICES FINANCIERS

1. Contexte du secteur

La longue crise sociopolitique qu'a connue Haïti au cours de la dernière décade a ralenti considérablement le développement du secteur privé. Elle s'est aggravée depuis 2018, sapant les multiples efforts entrepris sous le leadership du Ministère du Commerce et de l'Industrie (MCI) en faveur du secteur. La détérioration de l'environnement sociopolitique a nui à l'activité des entreprises et a provoqué une récession dans le secteur du tourisme. Environ 57% des entreprises haïtiennes formelles ont été exposées localement à la violence en 2019 (Groupe Banque Mondiale, 2021). Près de 85% des entreprises formelles de Port-au-Prince ont cité l'instabilité politique comme le plus grand obstacle aux opérations, nettement au-dessus des niveaux des capitales d'autres pays fragiles (Figure 1). L'impact économique de la crise est susceptible d'être significativement plus élevé une fois le secteur informel pris en compte – ce secteur représente 61% du PIB (ce qui est nettement supérieur à la moyenne de la région Amérique latine et des Caraïbes de 37%) et 61% des entreprises (selon la dernière enquête auprès des ménages).⁵³

Figure 1 Instabilité politique – le plus grand obstacle pour les entreprises en Haïti

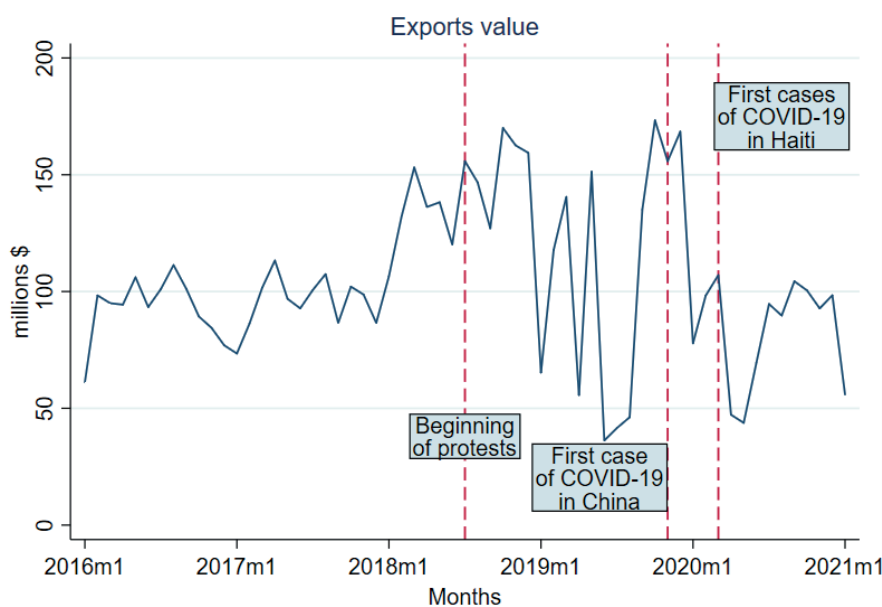


Source: Enquêtes de la Banque mondiale sur les entreprises 2019.
Note: Comparaison basée sur des données pour les capitales uniquement.

53 Groupe Banque Mondiale. 2019. *Global Economic Prospects: Darkening Skies*.

Cet environnement commercial difficile a été exacerbé par la pandémie de COVID-19. Plus de 46% des entreprises formelles opèrent dans les secteurs les plus vulnérables aux mesures de confinement, et ce chiffre est nettement plus élevé une fois que les entreprises informelles sont incluses, qui ont tendance à opérer dans des secteurs vulnérables clés tels que le commerce (par exemple, 87% des entreprises du commerce sont informelles).⁵⁴ Déjà durement touchées par les épisodes de troubles sociaux en 2018-2019, les exportations ont été encore touchées par la pandémie (figure A.2 de l'annexe 1), principalement en raison de la baisse des exportations de vêtements (la valeur de ces exportation est néanmoins en phase de récupération). Cette baisse et la volatilité de l'activité économique ont accru la pression sur le système financier, les prêts non performants étant passés de 2.55% en septembre 2018 à 6.61% en février 2021. Les 4 années d'inflation à deux chiffres, dont 22.2% en moyenne en 2020, érodent le pouvoir d'achat des ménages. Cette série de chocs, la crise socio-politique suivie de la pandémie, a conduit à une contraction économique et à des licenciements massifs, ce qui pourrait déclencher une nouvelle vague de troubles sociaux et enfermer Haïti dans un cercle vicieux de faibles équilibres de développement.

Figure 2. Evolution des exportations face aux crises depuis 2017



Source: COMTRADE et l'équipe de l'évaluation

Les tendances avant la crise sociopolitique suggéraient des possibilités inexploitées de renforcer la contribution du secteur privé à la croissance et à la création d'emplois. L'emplacement stratégique d'Haïti à proximité des marchés à revenu élevé en Amérique du Nord, les accords commerciaux préférentiels, une population multilingue croissante et des coûts de main-d'œuvre relativement bas attiraient des investisseurs privés dans l'industrie légère (en particulier l'habillement) et le tourisme. Entre 2016 et

⁵⁴ Estimations suivant Vavra, J. 2020. *Shutdown Sectors Represent Large Share of all U.S. Employment*. Chicago, IL: Becker Friedman Institute for Economics at the University of Chicago, March 31.

2019, les exportations de vêtements ont représenté plus de 95% des exportations de marchandises, suivies de l'huile essentielle de vétiver (principalement produite dans les départements du Sud), des pêcheries et des crustacés, des déchets et débris de cuivre ou de métaux ferreux et des fruits (surtout les mangues et le cacao). Le taux d'urbanisation rapide crée également des opportunités pour adapter des solutions de marché à plus petite échelle en dehors de la capitale dans plusieurs secteurs, notamment les énergies renouvelables et l'approvisionnement en eau.⁵⁵ Enfin, les solutions financières numériques émergentes pourraient constituer un saut technologique dans l'accès au financement, en particulier pour les entreprises difficiles à atteindre, ce qui pourrait contribuer à la création d'emplois.

Les entreprises Haïtiennes sont relativement jeunes, ont une faible productivité et sont susceptibles de rester petites en termes de nombre d'employés en raison de capacités managériales et techniques déficientes qui limitent leur accès aux marchés, en plus du manque d'accès à l'énergie, à l'eau et au financement. Les établissements formels haïtiens sont relativement plus jeunes que ceux des autres pays sujets à la fragilité, aux conflits et à la violence (FCV). Même les entreprises formelles établies avec plus de 20 ans d'activité ont tendance à être plus petites en termes de nombre d'employés à Port-au-Prince par rapport aux autres capitales dans les pays FCV, ce qui suggère que les entreprises ont connu une croissance moindre. Selon les données fiscales de 2013-2018, 95% du secteur privé formel est composé de microentreprises et la moitié des entreprises formelles ont moins de 6 ans, ce qui suggère qu'il existe des barrières relativement faibles à l'entrée dans la formalité par rapport aux obstacles à la croissance. Les entreprises sont non seulement petites, mais leur niveau de productivité est faible, en partie en raison de facteurs internes à l'entreprise, tels qu'une expérience limitée en entrepreneuriat (approximée par l'âge de l'entrepreneur) ou un faible niveau de scolarité; et en partie en raison de facteurs externes liés à l'instabilité politique, à l'accès à l'électricité, à l'eau et au financement. Ces facteurs qui entravent l'accès aux marchés internationaux, pourraient permettre aux entreprises de réaliser des économies d'échelle et de croître. D'après le recensement des entreprises (RE) de 2012-2013 réalisé par MCI, il y avait 957 entreprises formelles (par taille d'entreprise: Micro (557), Petite (14), Moyenne (6) et Grande (380)) et 13 015 entreprises dans le secteur du commerce informel dans les départements touchés par le séisme. Selon ce même recensement il y a près de 10 000 entreprises dans le département Sud, environ 3 000 à Grande-Anse, et environ 1 400 à Nippes.

Le secteur financier, qui peut faciliter la croissance des entreprises, est dominé par quelques banques et limité dans son soutien aux entreprises, en particulier aux micros, petites et moyennes entreprises. Le secteur bancaire est dominé par quelques institutions financières qui canalisent une part substantielle des prêts aux entreprises de premier ordre sur le marché formel, dont certaines sont liées à des groupes financiers. Les banques (publiques et privées) détenaient des actifs à la hauteur de 36 % du PIB, ce qui représentait 93 % du total des actifs financiers. Le secteur bancaire a tendance à se centrer sur le commerce de gros et de détail, aucune banque ne dirigeant une part significative de son portefeuille vers le secteur agricole ou le secteur des micros, petites et moyennes entreprises. Les autres institutions financières sont les institutions de microfinance et les coopératives financières. Les petites et moyennes entreprises formelles sont généralement desservies par des institutions de microfinance, et les coopératives financières fournissent des services aux micro et petites entreprises semi-formelles ou informelles. Les principales sources de financement des coopératives financières sont les dépôts à court terme, ce qui

⁵⁵ Haiti Country Private Sector Diagnostic. 2021. "Creating Markets in Haiti: Leveraging Private Investment for Inclusive Growth." Groupe Banque Mondiale.

entraîne une inadéquation croissante entre l'actif et le passif, car elles accordent des prêts à moyen terme. Le manque de garanties et de dossiers de crédit formels, ainsi qu'une infrastructure financière institutionnelle sous-développée, expliquent en grande partie l'offre limitée de financement aux micros, petites et moyennes entreprises. Les opérateurs de portefeuille électronique et les agents de transfert sont soumis à des pratiques non-concurrentielles et ne peuvent pas soutenir le nécessaire développement des services financiers numériques (véhicule pourtant clé pour les transferts).

La faiblesse du cadre institutionnel pour soutenir le développement des entreprises explique aussi en partie les faibles performances du secteur privé. En dépit des efforts déployés par des entités de tutelle du secteur ainsi que les progrès qui en sont découlés, du chemin reste encore à parcourir pour un renforcement plus soutenu des initiatives privées. Le tableau A2 en annexe souligne quelques-uns des dispositifs développés et financés par les fonds du Trésor Public ainsi que par les partenaires techniques et financiers aux fins du développement du tissu entrepreneurial haïtien durant les dix (10) dernières années. A ce stade, il convient de souligner qu'un diagnostic approfondi est nécessaire pour déterminer et corriger l'ensemble des goulots d'étranglement de cet accompagnement et en profiter pour capitaliser sur les éléments clés de succès de ces mécanismes d'appui au secteur privé. Toutefois, il faut souligner la dynamique lancée depuis 2012 à la faveur des efforts de relance post-séisme qui vont dans le sens d'un renforcement du dispositif institutionnel.⁵⁶ Dans ce cadre, il convient de mentionner le projet de développement du secteur privé via la promotion de l'investissement qui a inclus un mécanisme de renforcement du Ministère du commerce et de l'industrie (MCI) par la création du Centre de développement de l'entreprise et de l'entrepreneuriat, du Ministère de l'économie et des finances (MEF) par la création de l'Unité des partenariats publics-privés (PPP), de la Banque de la République d'Haïti (BRH) par la création du bureau de crédit, et enfin, la création du Centre de facilitation de l'investissement (CFI).

Un chevauchement institutionnel et une coordination public-privée-partenaire technique et financier limitée font partie des défis majeurs à relever. Il faut mentionner que les principales institutions responsables du développement du secteur privé et du secteur financier en Haïti sont le MEF, le MCI, la BRH, le CFI, le Fonds de développement industriel (FDI) et les associations du secteur privé. Dans l'ensemble, il existe un chevauchement institutionnel entre les organismes sur certaines thématiques. L'absence de plateformes pour un dialogue public-privé structuré et pour la coordination des partenaires techniques et financiers constituent également des lacunes.

Enfin, le dynamisme des pourvoyeurs de services de développement aux entreprises constitue un atout. Du côté du secteur privé, les fournisseurs locaux de services de développement des entreprises privées et les coopératives financières se sont développés et travaillent en réseau au besoin pour favoriser les synergies et augmenter leurs offres de services, comme l'indique une évaluation en 2020 de l'écosystème de l'entrepreneuriat.⁵⁷

⁵⁶ Cette vision nationale a bénéficié du support de certains partenaires dont la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement, et l'Union européenne à travers des accords de financement dont certains sont encore en vigueur.

⁵⁷ *Coordination pour la croissance et l'innovation : Ecosystème Entrepreneurial Haïtien*, SEED-Haïti, 2021.

2. Effets du tremblement de terre

L'ensemble des dommages et pertes dus au séisme qui ont pu être identifiées dans le secteur du commerce, de l'industrie et des services financiers est estimé à 142,8 millions USD et concernent à plus de 99% le secteur privé. Les dommages représentent 14% de ce total et ne sont identifiés que pour le secteur commerce et industrie. Les pertes s'élevèrent à 126,9 millions de USD avec une estimation de respectivement 110,5 millions pour le commerce et l'industrie et 16,4 millions pour les services financiers.

Les secteurs prioritaires dans la région touchés par le séisme sont les suivants : (i) industrie - vétiver, miel, et activités d'artisans (menuiserie, soudure, boulangerie, couture, agribusiness à petite échelle), (ii) services de commerce, et (iii) services financiers. L'évaluation des dommages et des pertes s'est concentrée sur ces secteurs clés.

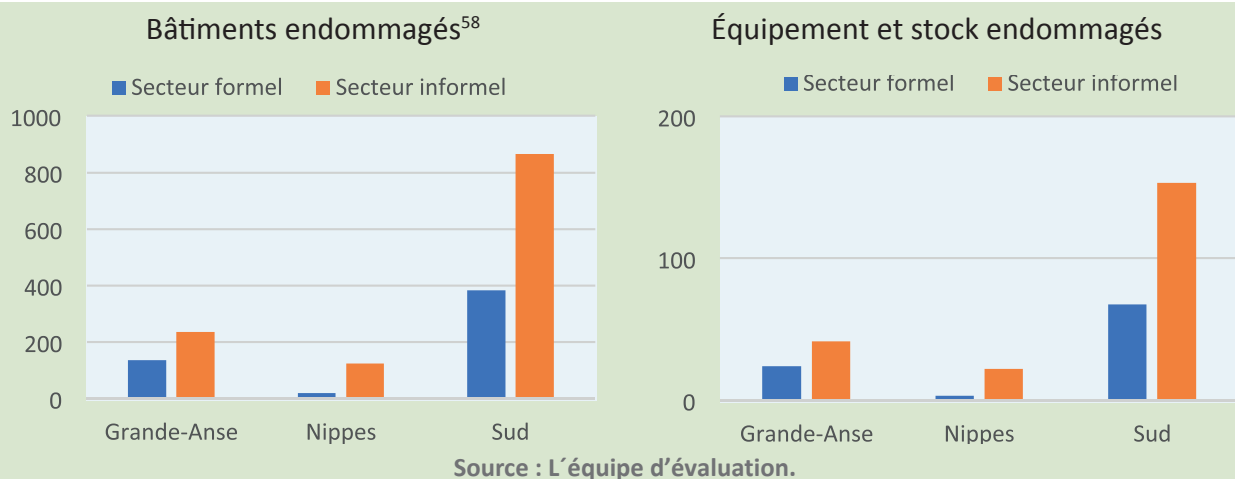
2.1 Commerce et industrie

Les effets du séisme sur le secteur commerce et industrie sont estimés à un total de 12,8 milliards HTG (132 millions USD). Afin d'affiner les données, le MCI a lancé le processus pour effectuer une évaluation progressive mais complète des dégâts dans l'industrie et le commerce.

Les dommages sont estimés à environ 2,1 milliards HTG, soit 21,3 millions USD, dont près de 70% concernent le secteur informel. L'évaluation des dommages est axée sur la destruction des infrastructures et des immobilisations dans les locaux commerciaux des entreprises, y compris les estimations des équipements, du mobilier et des stocks détruits. Ainsi pour les activités de transformation de vétiver en huile essentielle, des dommages de l'ordre de 437 millions HTG (4,5 millions USD) ont été comptabilisés (voir Cadre 1). Pour l'industrie de la boulangerie localisée à Jérémie, Pestel, Beaumont, Corail et Roseaux, 393 fours et bâtiments ont été endommagés à hauteur de 525 000 USD au total. Toutes les estimations des dommages sont encourues par le secteur privé.

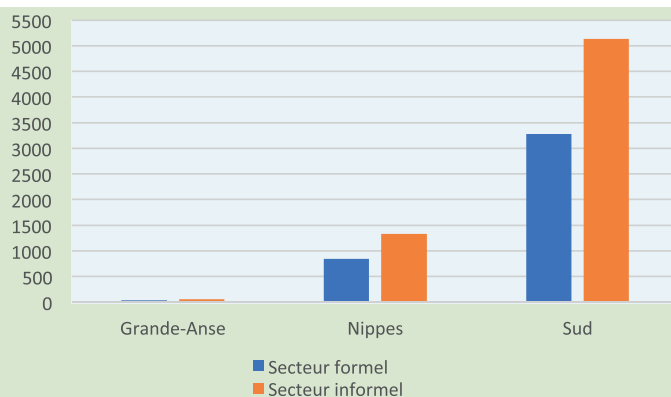
Les estimations se sont concentrées sur les entreprises formelles et sur 25 % des entreprises informelles du secteur du commerce qui utilisent des petits dépôts pour stocker leurs marchandises, 75% restant travaillant à domicile. Pour les entreprises formelles, il est supposé que les entrepreneurs opèrent dans des bâtiments commerciaux dont la superficie varie en fonction de la taille de l'entreprise (micro, petite, moyenne et grande). Les dommages causés aux entreprises informelles opérant à partir de leur domicile (y compris les entreprises informelles du secteur industriel) n'ont pas été inclus dans ces calculs car ils sont couverts par l'évaluation du secteur logement. Au total 188 entreprises formelles et 3 254 commerces informels ont été identifiés affectés par le séisme. La plupart des dégâts sont concentrés dans le département Sud, qui abrite le plus grand nombre d'entreprises des trois départements (Figure 3).

Figure 3 : Dommages aux bâtiments, équipements et stocks des entreprises des secteurs commerce et industrie (millions HTG)



Les pertes totales pour les secteurs commerce et industrie sont estimées à environ 10,7 milliards HTG (soit 110,5 millions USD). Elles comprennent des estimations pour : i) les coûts supplémentaires pour la démolition et l'enlèvement des débris des actifs physiques touchés par le séisme, et ii) les changements dans les flux économiques pendant un an, ce qui correspond au manque à gagner (valeur ajoutée des activités commerciales et industrielles) pour les entreprises formelles et informelles. Les coûts de démolition et d'enlèvement des débris devraient être supportés par le secteur public (environ 88 millions HTG, soit 905 mil USD) tandis que le secteur privé supporte le poids des changements dans les flux économiques (environ 10,7 milliards HTG, soit 109,6 millions USD). Comme précédemment pour les dommages, la plupart de ces pertes sont concentrées dans le département Sud, qui était le plus grand pôle économique de tous les départements touchés (Figure 4).

Figure 4 : Changements dans les flux économiques (en millions HTG)



Source : L'équipe d'évaluation.

58 Les estimations de l'évaluation du secteur logement sur le pourcentage de bâtiments touchés dans chaque commune sont utilisées pour déterminer le nombre total d'entreprises touchées, soit un total de 188 entreprises formelles et 3 254 entreprises de commerce informel. De plus, d'autres hypothèses tirées de l'évaluation du logement sont utilisées pour estimer le montant des dommages (légers, modérés, graves ou détruits) subis par les entreprises touchées.

Tableau 1- Dommages et pertes pour le commerce et l'industrie par secteur formel/ informel et département

Type de dégât	Dommages	Pertes	Public	Privé	Total (en HTG)
Bâtiments touchés par le séisme⁵⁹					
<i>Entreprises formelles</i>	536 830 822			536 830 822	536 830 822
Grande-Anse	136 257 221			136 257 221	136 257 221
Nippes	18 608 727			18 608 727	18 608 727
Sud	381 964 874			381 964 874	381 964 874
<i>Secteur commerce informel «petits dépôts»</i>	1 224 576 629			1 224 576 629	1 224 576 629
Grand Anse	234 565 466			234 565 466	234 565 466
Nippes	124 480 590			124 480 590	124 480 590
Sud	865 530 573			865 530 573	865 530 573
Équipement et stock dans les bâtiments détruits⁶⁰					
<i>Entreprises formelles</i>	94 830 845			94 830 845	94 830 845
Grande-Anse	24 141 947			24 141 947	24 141 947
Nippes	3 297 080			3 297 080	3 297 080
Sud	67 391 818			67 391 818	67 391 818
<i>Secteur commerce informel «petits dépôts»</i>	216 969 520			216 969 520	216 969 520
Trois départements	216 969 520			216 969 520	216 969 520
Coût de la démolition et du déblayage des gravats (coûts additionnels)⁶¹					
<i>Entreprises formelles</i>		26 841 541	26 841 541		26 841 541
Grande-Anse		6 812 861	6 812 861		6 812 861
Nippes		930 436	930 436		930 436
Sud		19 098 244	19 098 244		19 098 244

⁵⁹ a valeur de remplacement de chaque bâtiment est estimée en utilisant les éléments suivants: i) surface moyenne du bâtiment en m², supposée différente selon la taille de l'entreprise - 50 pour les micro-entreprises, 70 pour les petites, 100 pour moyenne, 150 pour grande et 25 pour les petits dépôts; et ii) le coût moyen de remplacement des bâtiments endommagés, en supposant qu'il s'agisse de bâtiments commerciaux construits de blocs et d'une toiture en béton – environ 54,000 HTG, soit 550 USD. Les dommages totaux aux bâtiments sont calculés comme les valeurs totales de remplacement des entreprises touchées en fonction de la quantité estimée de dommages (légers - 30% de la valeur de remplacement est nécessaire, modérés - 50%, et graves ou détruits - 100%).

⁶⁰ Les estimations des dommages se concentrent uniquement sur les bâtiments qui ont été gravement endommagés ou détruits. La valeur de l'équipement et du stock détruits a été supposée être de 30% de la valeur de remplacement des bâtiments détruits

⁶¹ L'équipe de l'évaluation

Type de dégât	Dommages	Pertes	Public	Privé	Total (en HTG)
<i>Secteur commerce informel «petits dépôts»</i>		61 228 831	61 228 831		61 228 831
Trois départements		61 228 831	61 228 831		61 228 831
Changements dans les flux économiques					
<i>Entreprises formelles</i>		4 157 798 986		4 157 798 986	4 157 798 986
Grande-Anse		32 422 641		32 422 641	32 422 641
Nippes		846 895 976		846 895 976	846 895 976
Sud		3 278 480 369		3 278 480 369	3 278 480 369
<i>Entreprises informelles</i>		6 503 224 054		6 503 224 054	6 503 224 054
Trois départements		6 503 224 054		6 503 224 054	6 503 224 054
Sous-total secteur formel		631 661 667	4 184 640 527	26 841 541	4 789 460 653
Sous-total secteur informel		1 441 546 149	6 564 452 885	61 228 831	7 944 770 203
Total HTG		2 073 207 816	10 749 093 412	12 734 230 856	12 822 301 228
TOTAL USD		21 310 027	110 487 465	905 255	131 797 492

Source : L'équipe de l'évaluation

Cadre 1 : Filière Huiles essentielles - Vétiver

L'huile essentielle de vétiver, qui représente 18,7 millions de dollars en recettes d'exportations pour Haïti en 2020 (voir 50 millions de USD en 2018), revêt une importance économique pour les zones affectées par le séisme. Haïti est le premier producteur mondial, loin devant l'Indonésie, en quantité et en qualité, fournissant près de la moitié de la demande mondiale. Ses exportations occupent historiquement la seconde place en Haïti après l'habillement. La pandémie du COVID-19, les contraintes liées aux difficultés d'acheminer les marchandises vers Port au Prince, et l'approvisionnement en carburant ont entraîné une chute significative de ces exportations malgré la forte demande de la part de l'industrie des parfums. Les prévisions de la demande mondiale pour le vétiver de Haïti couvrant la période 2020-2027, réalisées après le tremblement de terre du 14 août 2021, ont conservé un potentiel de croissance des revenus d'exportation de 1,5%.

Le tremblement de terre a frappé une chaîne de valeur du vétiver déjà fragilisée. L'huile de vétiver est extraite des racines de la plante qui est cultivée principalement dans la Région Sud, de Port-Salut jusqu'à Aquin. Le département Sud était juste en train de se remettre des dommages et des pertes du cyclone Matthew. Les retards de livraison à l'étranger dus aux difficultés de mouvements de biens sur l'axe routier liant la région Sud aux infrastructures portuaires de Port au Prince génèrent des hésitations chez les acheteurs pour s'approvisionner auprès des exportateurs d'Haïti pour la saison de décembre 2021.

Les producteurs de racines ont enregistré des dommages dans leurs résidences qui sert généralement d'espace de stockage de leur production. Les agriculteurs sont organisés en coopératives ou de manière indépendante. Ils tirent leur revenu de la vente des racines directement aux usines des régions du Sud et de Port-au-Prince, à des intermédiaires (appelées aussi spéculateurs) ou à des exportateurs individuels. Des milliers d'acteurs en majorité hommes (exportateurs, personnel d'usine, petits agriculteurs, ouvriers, transporteurs, intermédiaires) dont 21% de jeunes vivent de cette production qui est leur principale source de revenu. Les usines de transformation envisagent de mettre en place des programmes d'assistance à leurs fournisseurs. Ces derniers ont également rapporté la nécessité de réparations aux tronçons utilisées pour l'acheminement des racines vers les usines des Cayes ainsi que de travaux de déblais dus aux éboulements.

Les entreprises de transformation de vétiver ont déclaré des dommages de l'ordre de 437 millions HTG (4,5 millions USD) et des pertes de revenu de 603 à 729 millions HTG (entre 6,2 et 7,5 millions USD) :

- Estimation des dégâts aux bâtiments et infrastructures (au moins 262 millions HTG soit 2,7 millions USD) : toutes les usines interviewées ont été affectées.
- Estimation des dégâts aux équipements (126 millions HTG soit 1,3 million USD) : 86% des répondants ont déclaré avoir eu des dommages.
- Estimation des pertes de stocks (49 millions HTG soit 0,5 millions USD)

- Pertes de revenu (de 603 à 729 millions HTG soit 6,2 à 7,5 millions USD) : les usines détruites ont estimé leurs pertes de revenus pour la période où elles seront dans l'incapacité de produire à pleine capacité.

D'une manière générale, le tremblement de terre du 14 août 2021 a causé une perte en nombre de jours de production ; et les emplois direct et indirects dans ce secteur sont menacés. Les producteurs de racines auront potentiellement la possibilité de rediriger leurs ventes vers des usines non affectées qui enregistrent une demande, à condition qu'ils arrivent à faire face aux dégâts enregistrés dans leur résidence et leurs installations.

1 Estimations basées sur des enquêtes via entretiens téléphoniques. Huit entreprises dans la région Sud ont répondu à l'enquête.

2.2 Secteur financier

Les dommages pour les opérateurs de services financiers n'ont pas été estimés dans la présente analyse car la plupart des institutions financières louent les bâtiments de leurs succursales. Par ailleurs, il s'avère que les bâtiments des succursales des banques sont plus solides et de ce fait moins exposés à des dommages. Cependant il a été identifié que 3 parmi les 20 agences gérées par les institutions de microfinance ont été détruites et 14 ont besoin de réparations. Pour les 10 coopératives financières opérant dans les zones affectées, 15 succursales ont été détruites et 9 nécessitent des réparations. Les coûts de réhabilitation n'ont pu être estimés à l'heure de la présente évaluation.

Concernant **les pertes, les principales institutions financières, institutions de microfinance, les coopératives financières et les banques commerciales, opérant dans les départements touchés ont subi des pertes estimées entre 900 et 1 600 millions HTG (9 à 16 millions USD)**. La BRH a entrepris une analyse détaillée de la situation des différents acteurs financiers. Pour les banques commerciales, deux pourcents de leurs portefeuilles de crédit (environ 2,5 milliards HTG) se trouve exposé à des pertes car localisé dans les zones affectées du Sud. Les institutions de microfinance et les coopératives financières sont proportionnellement plus touchées, puisque 10% à 19% du portefeuille de crédit des institutions de microfinance a été potentiellement affecté, voir près de 100% du portefeuille pour certaines coopératives financières localisées dans les localités les plus touchées par le séisme.

Les pertes ont été évaluées à partir du ratio des prêts bancaires affectés après le tremblement de terre de 2010 (augmentation des prêts non performants). Ce ratio a augmenté d'environ cinq points de pourcentage du portefeuille de prêts des banques dans la zone métropolitaine de Port au Prince par rapport à la situation avant le séisme de 2010. Etant donné que la situation dans le sud de la péninsule est également affectée par les conséquences de l'instabilité politique, de l'insécurité et du COVID-19, un scénario optimiste a été calculé en faisant l'hypothèse que 5% de prêts non performants seraient dû au séisme, et un scénario pessimiste qui considère des pertes à hauteur de 10%.

Tableau 2. Scénarios des pertes estimées dans le secteur services financiers

Estimation du portefeuille de crédit potentiellement affecté (en million HTG et USD)				
Institution	Portefeuille de crédit dans les trois départements	Perte potentielle portefeuille affecté** Scenario optimal	Perte potentielle portefeuille affecté Scenario intermédiaire ***	Perte potentielle portefeuille affecté Scenario pessimiste****
IMF et CF	3 222	786	1 064	1 343
Banque Commerciale	2 500	125	188	250
Total HTG	5 722	911	1 252	1 593
Total USD	58,8	9,4	12,9	16,4
En % du portefeuille		28%	39%	49%

Notes: IMF=Institution de microfinance ; CF=Coopérative financière

*) Portefeuille de prêts tel que donné par les institutions, les chiffres tiennent compte des clients directement affectés.

***) Le scénario optimiste est calculé en utilisant les chiffres du portefeuille affecté fournis par les institutions.

****) Le scénario intermédiaire est calculé comme la moyenne des scénarios optimiste et pessimiste.

*****) Le scénario pessimiste est calculé en doublant le portefeuille potentiellement affecté, avec une augmentation maximale de 20% de l'affectation.

Source : L'équipe de l'évaluation

3. Impact du séisme

Emploi et accès aux biens et services

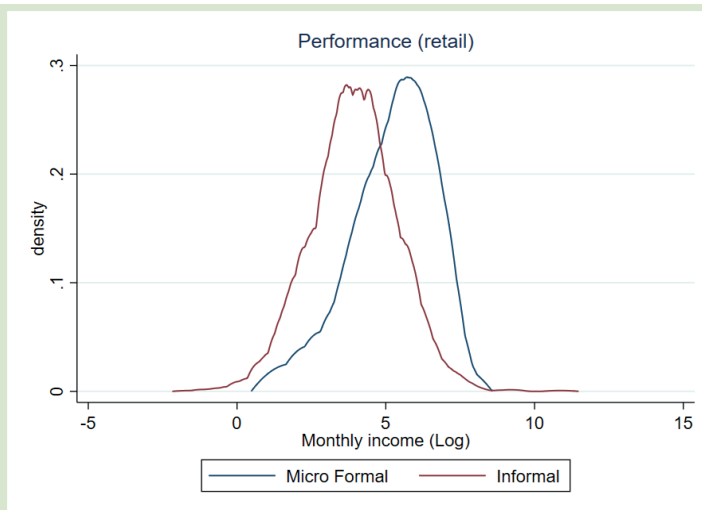
Compte tenu de leur importante contribution à l'économie haïtienne, les effets du séisme sur les secteurs de l'industrie, du commerce et de la finance ont un impact humain important. Ensemble, ces secteurs représentent environ 48 % du PIB et plus de 50 % de l'emploi des Haïtiens. La perte d'emplois ou la perte de revenus des activités économiques résultant de la cessation des activités dans les entreprises aura un impact important et durable sur la condition de vie des salariés, entrepreneurs et de leurs ménages (cf. évaluation sur les emplois pour plus de détails sur ces questions). En outre, l'interruption des activités des entreprises affecte les moyens de subsistance des intervenants de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, en particulier dans le secteur agricole.

À la suite du tremblement de terre, la production et l'accès aux marchés pour les biens et services sont difficiles, d'autant plus que l'accès à Port au Prince était déjà sérieusement compromis. Après le séisme, l'accès aux marchés de ville/communaux est difficile du fait des débris, de l'augmentation des coûts de production et de transport ainsi qu'une insécurité accrue. Or, 92% de la commercialisation des produits agricoles se fait via les marchés de ville/communaux (Finscope enquête consommateur 2018). Ces entreprises, qui faisaient déjà face à des épisodes d'insécurité et de violence le long de la route d'accès à Port-au-Prince, font maintenant face à des besoins urgents de soutien pour reconstruire, rééquiper et récupérer.

Commerce et Industrie

Le secteur informel a été deux fois plus touché par le séisme que le secteur formel. Les dommages et pertes subis par le secteur informel ont été estimés à 8 milliards de HTG (82,3 millions USD) contre 4,8 milliards de HTG (49,5 millions USD) dans le secteur formel (Tableau 1). Les estimations pour le secteur informel sont encore plus élevées une fois que les dommages causés aux entreprises opérant à partir de leur domicile sont inclus. Cependant, en termes de pertes, la différence entre le secteur formel et informel se réduit de moitié, car si bien les entreprises formelles sont moins nombreuses, elles produisent une valeur ajoutée relativement plus grande. Par ailleurs, elles ont tendance à être plus performantes (y compris en comparant les microentreprises entre elles, Figure 5). De ce fait, les actions visant à soutenir la relance du secteur privé doivent adapter les instruments aux deux types d'entreprises, afin de stimuler la récupération du secteur privé dans son ensemble. En outre, des mesures qui encouragent la formalisation pourraient se traduire par des gains de performance des entreprises en facilitant la focalisation des programmes de renforcement des capacités des entreprises du MCI et en facilitant l'accès à la finance.

Figure 5 : Performance des micro-entreprises formelles versus informelles



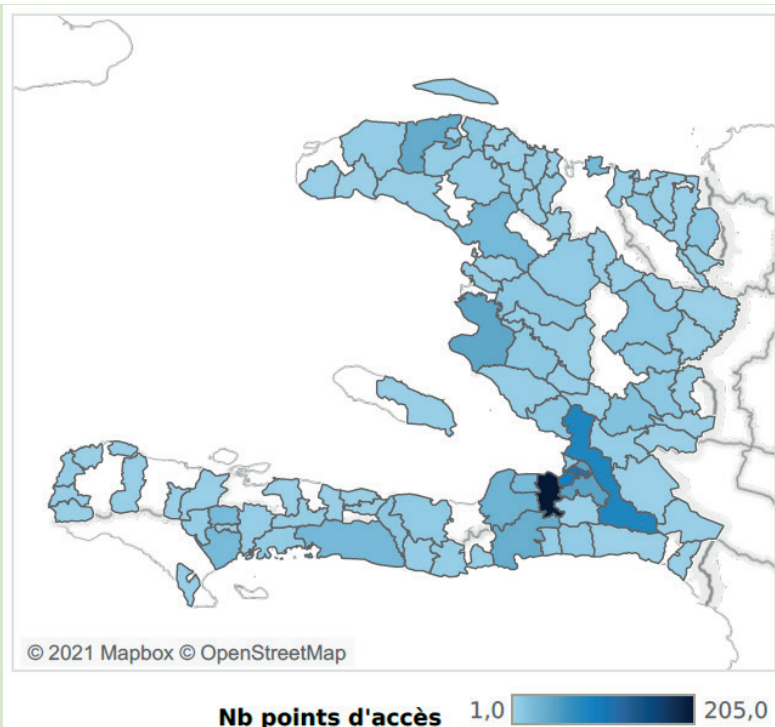
Source : Boly, M. (2021) à partir de ECVMAS, 2012. Une microentreprise est définie comme une entreprise avec au moins un salarié (en dehors du propriétaire)

Les entreprises dans les départements touchés par le séisme sont principalement gérées par des femmes et nécessiteront une attention particulière pour se rétablir. Selon l'enquête ménages ECVMAS de 2012, plus de 70% des entreprises de Grande-Anse, Nippes et Sud sont détenues par des femmes. Avant le tremblement de terre, les femmes entrepreneures étaient confrontées à des contraintes supplémentaires pour développer leurs entreprises par rapport aux entrepreneurs masculins – notamment une productivité du travail et des perspectives de croissance inférieures. Jusqu'au début de 2020, les conjoints n'étaient pas pleinement reconnus comme des acteurs économiques indépendants, ce qui limitait potentiellement la volonté des femmes de prendre des risques. Par conséquent, les stratégies de relèvement devraient inclure des mesures pour faire face à ces contraintes auxquelles sont principalement confrontées les femmes entrepreneures, car ces problèmes ne feront qu'exacerber davantage leurs difficultés dans le relèvement et la reconstruction post séisme.

Accès aux services financiers

Une réduction du nombre d'agents de proximité disponibles pour recevoir des transferts nationaux ou internationaux (à la suite de l'affectation de leur lieu d'opération) combiné à l'absence d'interopérabilité, aux problèmes de liquidités et aux faibles capacités de gestion des agents, risque d'entraver à court terme la reconstruction et la reprise. Parmi les communes avec une relative forte densité de points d'accès de services financiers, plusieurs se trouvent dans l'épicentre du séisme.

Figure 6 : Nombre de points d'accès de services financiers



Source : Finscope enquête consommateur 2018, cartographie des points de services financiers, accès au site de la BRH le 30 septembre 2021. Tout agent confondu (agent non-bancaire, banque commerciale, institution de microfinance, coopérative financière et maison de transfert)

Certaines coopératives financières dont les membres sont localisés dans des zones fortement touchées par le séisme risquent de faire face à des problèmes de liquidité, mettant en péril la confiance dans le système et la rapidité de la reprise économique. Les coopératives financières, qui servent principalement le secteur informel, sont particulièrement exposées car chacune n'opère que dans un seul département. Leur principale source de financement est constituée de dépôts à court terme des membres. Un potentiel manque de liquidité des coopératives financières affectera leur capacité à répondre aux sollicitudes de retrait de dépôts de leurs membres souhaitant reconstruire leurs habitations endommagées, ce qui risque de créer une baisse de confiance dans le système. Aussi, les coopératives financières risquent d'avoir une capacité réduite à octroyer de nouveaux crédits pour financer la reconstruction.

L'accès réduit au financement dans les départements touchés par le séisme affecte non seulement les entreprises, mais aussi les ménages qui pourraient compter sur le secteur financier pour gérer les urgences.

Dans les départements touchés par le séisme, entre 20% et 30% de la population dépendait du système formel non-bancaire (principalement les coopératives financières) pour l'accès à la finance.

4. Besoins de relèvement

Les besoins de relèvement et de reconstruction des secteurs commerce, industrie et services financiers sont estimés à 10 milliards HTG (soit 104 millions \$US). Ces besoins sont repartis en 3,5 milliards HTG (36 millions \$US) pour le secteur public et 6,5 milliards HTG (68 millions \$US) pour le secteur privé.

Ils visent à (i) redynamiser les entreprises dans la Péninsule Sud (y compris via l'amélioration du climat des affaires et le développement des chaînes de valeur), (ii) renforcer la capacité d'intervention des institutions publiques, et (iii) favoriser la réhabilitation et la reconstruction de bâtiments. Ces derniers sont présentés dans le tableau 3, près de 40% de ces besoins ont été identifiés pour le court terme et 60% à moyen terme.

Tableau 3 : Besoins liés à la réhabilitation et reconstruction des bâtiments par département

Besoins	Quantité	A court terme (en HTG)	A moyen terme (en HTG)	Total (en HTG)
Réhabilitation des bâtiments	2 250	868 902 821		868 902 821
Entreprises secteur formel	123	267 288 945		267 288 945
Grande-Anse	31	67 902 951		67 902 951
Nippes	7	15 139 396		15 139 396
Sud	85	184 246 598		184 246 598
Secteur commerce informel «petits dépôts»	2 127	601 613 876		601 613 876
Grand Anse	407	115 238 063		115 238 063
Nippes	216	61 155 218		61 155 218
Sud	1 504	425 220 595		425 220 595
Reconstruction des bâtiments	1 190		1 250 894 189	1 250 894 189
Entreprises secteur formel	64		383 016 111	383 016 111
Grande-Anse	16		97 955 658	97 955 658
Nippes	4		21 839 839	21 839 839
Sud	44		263 220 614	263 220 614
Secteur commerce informel «petits dépôts»	1 126		867 878 078	867 878 078
Grande-Anse	216		166 240 496	166 240 496
Nippes	114		88 221 490	88 221 490
Sud	796		613 416 092	613 416 092
Coûts additionnels			88 070 373	88 070 373
Coût de la démolition et du déblayage des gravats			88 070 373	88 070 373
TOTAL (HTG)	3 440	868 902 821	1 338 964 562	2 207 867 383
TOTAL (USD)		8 931 253	13 762 909	22 694 162

Il y a un besoin urgent de permettre aux entreprises de relancer leurs activités économiques afin de maintenir, créer ou limiter la destruction d'emplois. Un renforcement des capacités des institutions publiques pourvoyant des services au secteur privé combiné à des programmes focalisés pour améliorer la gestion des entreprises (y compris des pourvoyeurs de services financiers) et des instruments financiers apparaissent comme une priorité pour la reconstruction et la reprise économique. Ces initiatives doivent être adaptées au profil de l'entreprise (secteur, taille, formalité). Par exemple, pour les entreprises informelles, il sera important de focaliser les interventions sur les entrepreneurs avec un potentiel de croissance. Les entrepreneurs de subsistance quant à eux pourraient être soutenus via des programmes sociaux de transferts de revenus avec un objectif de bancarisation et d'éducation financière, ainsi que mis en relation en tant que salariés (via des mesures actives du marché du travail) avec les entreprises offrant des perspectives de croissance.

La justification et le coût des besoins de relèvement du secteur sont présentés dans le tableau 4.

Les institutions financières requièrent également d'un accompagnement technique en gestion de risque, en amélioration de leur performance et développement de nouveaux produits financiers (y compris liés au financement de logements). Compte tenu de l'importance que jouent les maisons de transfert et les agents non-bancaires pour l'acheminement des transferts nationaux et internationaux (qui risquent d'augmenter pour financer la reconstruction, tel que cela fut le cas après le séisme de 2010), une évaluation de l'état des dégâts et pertes pour ce segment s'avère nécessaire. Actuellement, les réseaux d'agents sont trop peu nombreux, trop fragiles et ont tendance à manquer de liquidités et de capacités de gestion (ce qui limite la confiance des utilisateurs par ailleurs ayant de faibles connaissances financières, Cf. Banque mondiale, 2021). Les agents des deux systèmes de porte-monnaie électroniques en opération sont aussi liés par des accords d'exclusivité, ce qui entrave l'interopérabilité et limite la concurrence. In fine, entre l'arrêt d'activité des commerçants agents financiers à la suite des dommages subis à leurs bâtiments et les accords d'exclusivité, les consommateurs vont devoir passer plus de temps et parcourir de plus longues distances pour retirer leurs transferts.

Tableau 4 : Besoins estimés par type d'activités

Présentation des besoins	Justification	Besoins financiers (USD)
A. Redynamisation des entreprises dans le grand Sud via (i) des programmes de services de développement des entreprises ; (ii) des transferts sociaux aux entrepreneurs de subsistance, et (ii) des instruments financiers pour la recapitalisation et la reconstruction.	Il y a un besoin urgent de permettre à ces entreprises de relancer leurs activités économiques afin de maintenir/ créer /limiter la destruction d'emplois	67 600 000
B. Renforcement de la capacité d'intervention des institutions publiques (MCI, FDI, et autres) dans les départements frappés par le séisme.	<ul style="list-style-type: none"> • Les Directions départements du MCI sont grandement affectées par le séisme. D'autres institutions comme le FDI et le CFI ont une présence limitée sur le terrain. • Besoin de renforcer les capacités du personnel en place pour leur permettre de bien remplir leurs attributions en rapport au renforcement des entreprises ; • Renforcer les capacités d'interventions des institutions en termes de matériels et d'équipements (ordinateurs, moto, mobiliers, véhicules, etc.) 	8 013 000
C. Développement et dynamisation des chaînes de valeur intensive en main-d'œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Besoin de mettre sur pied des initiatives capables de créer des emplois rapides et durables ; • Possibilité de mutualiser les coûts de production, d'opération, de maintenance, etc. ; • Valorisation des produits ; • Accès au marché pour des entrepreneurs dans des filières à haute potentialité 	5 800 000
D. Réhabilitation, récupération et débris	<ul style="list-style-type: none"> • Réhabilitation, reconstruction et autres besoins additionnels pour la reconstruction 	22 694 162
Total USD		104 107 162
Total HTG		10 128 367 186

Source : L'équipe de l'évaluation

5. Strategie de relèvement

Tel que présenté dans le tableau 5 ci-dessous, à court terme, l’instauration d’un cadre référentiel d’intervention en partenariat avec le secteur privé et les partenaires techniques et financiers constitue une priorité. Ce cadre inclura des propositions autour de quatre axes : (i) programmes de services de développement des entreprises, de subventions aux entrepreneurs avec potentiel de croissance ainsi que de transferts de revenus accompagnés d’initiatives d’inclusion financière et d’employabilité aux entrepreneurs de subsistance, (ii) activités pour les chaînes de valeur clés, en particulier pour la construction, (iii) amélioration du climat des affaires, et (iv) mécanismes de financement de la réhabilitation et de la reconstruction des bâtiments. La conception et la mise en place d’un fond de recapitalisation pour les institutions de microfinance et les coopératives financières, des initiatives de renégociation des contrats de prêts et l’instauration de l’interopérabilité des opérateurs de services financiers électroniques sont également des priorités immédiates.

A moyen terme, une ligne de crédit accompagnée de garanties aux institutions financières est primordiale pour financer la reprise économique. De même, un renforcement des capacités d’opération (capacités organisationnelles, ressources humaines et matérielles) des directions départementales des institutions publiques apparaît comme une priorité (notamment pour le MCI et le FDI).

A long terme, la mise en place de solutions mutualisées permettant de développer et dynamiser les chaînes de valeur intensives en main d’œuvre, et le renforcement des capacités institutionnelles pour améliorer la disponibilité de statistiques des entreprises haïtiennes constituent des besoins structurants.

Une ébauche des interventions et acteurs clés pour le relèvement est présenté dans le tableau 6.

Tableau 5 : Priorisation et séquence d'intervention pour répondre aux besoins identifiés

Intervention/Activités	Court terme	Moyen terme	Long terme	Priorité	Cout (million USD)
				(1 a 5)	
A. Redynamisation des entreprises dans le grand Sud					67,60
Mise en place d'incitatifs à la formalisation des entreprises via des programmes de services de développement des entreprises (y compris avec des modules spécifiques à l'entreprenariat féminin et d'appui psychologique)				5	2,60
Renégociation des contrats de prêts avec les entreprises bénéficiaires des projets financés par l'Etat (MCI, etc.)				5	0
Mise en place d'un fond de garantie et d'une ligne de crédit pour encourager les institutions financières à accorder des prêts aux entreprises				4	15,00
Réaliser des transferts sociaux aux entrepreneurs de subsistance accompagné de programmes d'employabilité et d'inclusion financière visant à faciliter l'accès à l'emploi et encourager la bancarisation / une augmentation de l'utilisation des comptes auprès des institutions financières				5	40,00
Mise en place d'un fond de recapitalisation afin d'aider les institutions de microfinance et coopératives financières à faire face aux pertes encourues				5	10,00
B. Renforcement de la capacité d'intervention des institutions publiques (dont le MCI et le FDI) dans les départements frappés par le séisme					8,01
Conception et mise place d'un cadre référentiel de l'intervention pour le renforcement des entreprises (identifier les groupes cibles prioritaires et déterminer les interventions les plus efficaces pour le relèvement) en partenariat avec le secteur privé, mécanisme de coordination des bailleurs autour de ce cadre				5	0,5
Mise en place d'un système d'énergie renouvelable pour les directions départements du MCI				3	0,01
Renforcer et orienter les capacités du MCI, via ses programmes d'appui à l'entreprenariat, dans la péninsule Sud				4	2,00

Intervention/Activités	Court terme	Moyen terme	Long terme	Priorité	Coût (million USD)
				(1 à 5)	
Renforcer les Directions départementales du MCI et autres institutions publiques dans le grand Sud en matériels informatiques, mobiliers, moyens de transport et formations afin de décentraliser certains services (et faciliter notamment la reconstitution des documents légaux pour les entreprises victimes du séisme)					5,00
Renforcement de l'Unité Statistique du MCI, partenariats pour anonymisation des données des registres administratifs, mise en place d'un système de classification des entreprises haïtiennes				3	0,50
C. Développement et dynamisation des chaînes de valeur/grappes intensives en main-d'œuvre					5,80
Conduire des études sur des filières prioritaires, en commençant par la filière construction				5	0,60
Mise en place de solutions mutualisées (micro-parcs Industriels, centres de transfert technologique, marchés ou autres) dans le grand Sud				3	5,20
D. Réhabilitation, reconstruction et autres besoins additionnels pour la reconstruction					22,7
Réhabilitation, reconstruction et autres besoins additionnels pour la reconstruction				5	22,7
TOTAL millions USD					104,11
TOTAL millions HTG					10 128

Tableau 6. Liste non-exhaustive des interventions et acteurs clés pour le relèvement

Institution	Nom du projet	Objectifs	Secteurs prioritaires	Region	Budget	Statut
Ministère de l'Économie et des Finances (MEF)	Mise en place d'un incubateur d'entreprises	Fournir un accompagnement technique aux jeunes porteurs de projets en vue de la mise en place de leur entreprise	Finance/ Technologie (divers)	National	N/A	En cours-
	Fonds de capitalisation et de recapitalisation des petites et moyennes entreprises	Accompagner techniquement et financièrement les petites et moyennes entreprises à fort potentiel de croissance	Agro-industrie	National	US 6.5 millions	En cours (débuté en 2016)

Institution	Nom du projet	Objectifs	Secteurs prioritaires	Region	Budget	Statut
Ministère du Commerce et de l'Industrie (MCI)	Mise en place du Centre de l'Entreprise et de l'Entreprenariat (CDEE)	Faire le plaidoyer pour l'améliorer la contribution des PME/PMI dans la création des richesses et des emplois dans le pays	Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME)	National	256,571.37 USD	En cours
	Programme d'Appui à l'Entreprenariat Jeunesse (PAPEJ)	Promouvoir l'auto employabilité chez les jeunes	Micro-entreprises	National	10,278,770.53	En cours
	MPI centrale d'achat	Améliorer les infrastructures productives et de distribution	Agri-business/ chaîne de valeur	Sud-Nord	10,895,496.76	En cours
	Appui à la Création des PME des diplômés sur le territoire national	Favoriser le développement de la culture entrepreneuriale chez les jeunes diplômé-e-s	Entreprenariat jeunesse/ MPME	National	1,044,177.12 USD	En cours
	Programme de Soutien au Micro-Entreprises (PSME)	Garantir l'accès au marché aux MPME	Micro et Petite entreprises		7,118,419.18 USD	En cours
	Appui à la mise en œuvre des normes de qualité dans les entreprises agricoles au niveau national	Améliorer la compétitivité des produits agricoles et agro-industriels haïtiens sur le marché international	Mise en place des normes dans les MPME		238,878.62 USD	En cours
	Modernisation technologique de services du MCI à destination du public	Faciliter l'accès aux services du MCI aux publics cibles	Service public		256,969.29 USD	En cours
	Modernisation du cadre juridique des affaires	Améliorer l'environnement des affaires en Haïti	Climat des Affaires		645,506.78 USD	En cours
	Appui au développement des zones franches d'exportation sur la frontière Haitiano-Dominicaine	Renforcer les liens avec les investisseurs de la zone franche	Chaines de valeur/ Micro parcs	Nord-est	3,083,631.16 USD	En cours

Institution	Nom du projet	Objectifs	Secteurs prioritaires	Region	Budget	Statut
AFD et PROPARCO	Programme de microfinance - ACME	Accès au financement par le biais d'une ligne de crédit à une institution de microfinance	Finance	National	€3 million	En cours-débuter en: 2019
	Programme de microfinance - Fédération Le Levier	Accès au financement par le biais d'une ligne de crédit et d'une assistance technique aux coopératives financières	Finance	National	€2 million	2018–2022
Banque Caribéenne de développement	Projet d'enseignement et de formation techniques et professionnels II	Fournir un accès accru et équitable de haute qualité et pertinent	Formation professionnelle	National	US\$12.5 million	En cours – Débuter en : 2015
Banque interaméricaine de développement	Développement du secteur privé par la promotion des investissements	Renforcer l'agence de promotion des investissements pour la promotion et la rétention des investisseurs	Promotion des investissements	National	US\$17.5 million	2020–2025
	Programme d'innovation technologique en agriculture et en agroforesterie	Accroître les revenus agricoles et la sécurité alimentaire des petits exploitants agricoles	Agriculture		US\$55 million	2018–2023
CIDA	Mobilisation des recettes fiscales	Assistance technique et équipement de l'agence douanière et fiscale	Facilitation du commerce	National	US\$10 million	2015–2021
SDC	Programme d'appui à la production agricole en Haïti (PAPAH) - Phase II	Contribuer à l'augmentation des revenus des agriculteurs	Agriculture		CHF 6.4 million	2019–2024
Union européenne	Programme de soutien au MCI	Créer un micro-parc industriel	Agribusiness	Sud et Grand-Anse	€2.3 million	

Institution	Nom du projet	Objectifs	Secteurs prioritaires	Region	Budget	Statut
USAID	Commerce transfrontalier Haïti - République dominicaine	Assistance technique pour identifier les réformes visant à améliorer le commerce transfrontalier et la corruption le long de la frontière entre Haïti et la République dominicaine	Facilitation du commerce	Regional	Unknown	2019
	Initiative INVEST pour Haïti : Mobilisation de l'investissement privé pour le développement	Créer une plateforme structurée pour faciliter la mobilisation de capitaux pour l'investissement	Finance, Agri-business	National	US\$15 million	2017–2022

Institution	Nom du projet	Objectifs	Secteurs prioritaires	Region	Budget	Statut
Groupe banque mondiale	Projet de développement et d'investissement des entreprises en Haïti	Améliorer les conditions de l'investissement privé et de la croissance inclusive	Climat des affaires Chaines de valeur	National	US\$20 million	2021–2022
	Projet de soutien à la préservation du patrimoine culturel et au secteur du tourisme	Accroître l'attractivité des sites du patrimoine culturel au nord d'Haïti pour les touristes	Tourisme	Nord	US\$31 million	2012–2022
	Paysages productifs résistants en Haïti	Adoption de pratiques de gestion agricole et du paysage renforçant la résilience	Agriculture		US\$22 million	2018–2023
	Projet Emplois dans le secteur privé et transformation de l'économie	Contribuer à la demande de main-d'œuvre en soutenant la résilience et la croissance des MPME et des chaînes de valeur par l'amélioration des services de développement des entreprises et l'accès aux ressources financières.	MPMEs	National	US\$75 million	2022 - 2028
	Programme de garantie des petits prêts Sogesol	Financer les MPME grâce à la microfinance	Finance	National	US\$10 million	2019
	Ayiti Leasing	Financer la première société de leasing en Haïti	Finance	National	US\$11 million	2019
	Assistance technique pour créer des opportunités d'investissement en Haïti	Aider le secteur de l'habillement à surmonter la crise du COVID-19 et soutenir la génération d'investissements.	Habillement	National	US\$1 million	2019–2025

SECTEUR TOURISME

1. Résumé

Dans la matinée du 14 août 2021, un puissant séisme d'une magnitude estimée à 7, 21 est survenu près de Petit-Trou-de-Nippes (Nippes), dans la péninsule de Tiburon, à environ 150 km à l'ouest de la capitale, Port-au-Prince. Ce séisme a causé des dégâts considérables, sur le plan humain ; le nombre de morts est estimé à 2 248 personnes, 12,763 blessées et 329 autres sont portées disparues dans les trois départements fortement affectés, mais aussi dans le Nord-Ouest où 2 personnes ont trouvé la mort à Bassin Bleu (selon les données de la Directions de la Protection Civile / DPC).

Le secteur touristique, a été évidemment touché, spécialement du côté des opérateurs hôteliers. En vue d'apporter une réponse appropriée et ce le plus rapidement que possible, le Gouvernement a diligencé des missions de soutien notamment au niveau des Nippes, zone particulièrement affectée. En outre, des estimations des pertes ont pu être effectuées, mais en ce qui concerne l'évaluation spécifique des dommages, d'autres évaluations restent nécessaires afin de mieux appréhender l'ampleur des dégâts. Le Ministère du Tourisme reste optimiste tout en étant conscient de l'ampleur des dégâts causés par le séisme. Il entend adopter des mesures réparatrices appropriées et aptes à stimuler de manière durable la reprise du secteur touristique.

2. Contexte

En 2015, l'industrie touristique au niveau mondial ne cessait de progresser. Les arrivées touristiques ont augmenté de 4,3 % pour atteindre la barre de 1,1 milliard de touristes internationaux. Selon les estimations de l'Organisation Mondiale du Tourisme, en 2030, le monde comptera 1,8 milliard de touristes. Au niveau économique le secteur touristique a généré 1.245 milliard de dollars ; 1 emploi sur 11 et pesait à hauteur de 9% dans le PIB mondial (OMT).

Plus près de nous, la Caraïbe, à elle seule, a reçu 28 millions de touristes d'après les données de l'Organisation du Tourisme de la Caraïbe (CTO), ce qui constitue une hausse de 7% par rapport à 2014 et les touristes ont injecté dans l'économie de cette région 30 milliards de dollars américains. Dans la sous - région Caraïbes 2 millions d'emplois sont créés dans le Tourisme et pèse pour à peu près 14% du PIB de la zone.

En 2015 le secteur touristique haïtien a maintenu sa progression en termes d'arrivées touristiques. Haïti a reçu 515.804 touristes de séjours soit une augmentation de 10.9%. La Destination Haïti a aussi vu défiler

sur le sable de Labadie 673.501 croisiéristes en 2015. Et dans ce sous-secteur Haïti était considéré comme un leader au niveau de la région. D'après les données fournies par l'Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique, le tourisme en Haïti a participé à hauteur de 4,2 % dans le PIB national.

Le secteur touristique d'Haïti avait été fortement touché en 2019 par la situation sécuritaire intérieure du pays. Entre 2018 et 2019, le nombre total de touristes a diminué de 30%.

Parmi ceux-ci, les touristes qui ont passé la nuit ont diminué de 36% et ceux qui sont allés pour la journée, les randonneurs, ont diminué de 26%.

À la situation d'insécurité s'est ajoutée la pandémie de COVID-19. CEPALC estime qu'en 2020, Haïti a perdu 76% des revenus touristiques qu'il aurait eus si la pandémie n'avait pas eu lieu. La CEPALC estime que les flux touristiques des pays des Caraïbes seront affectés négativement jusqu'en 2023.

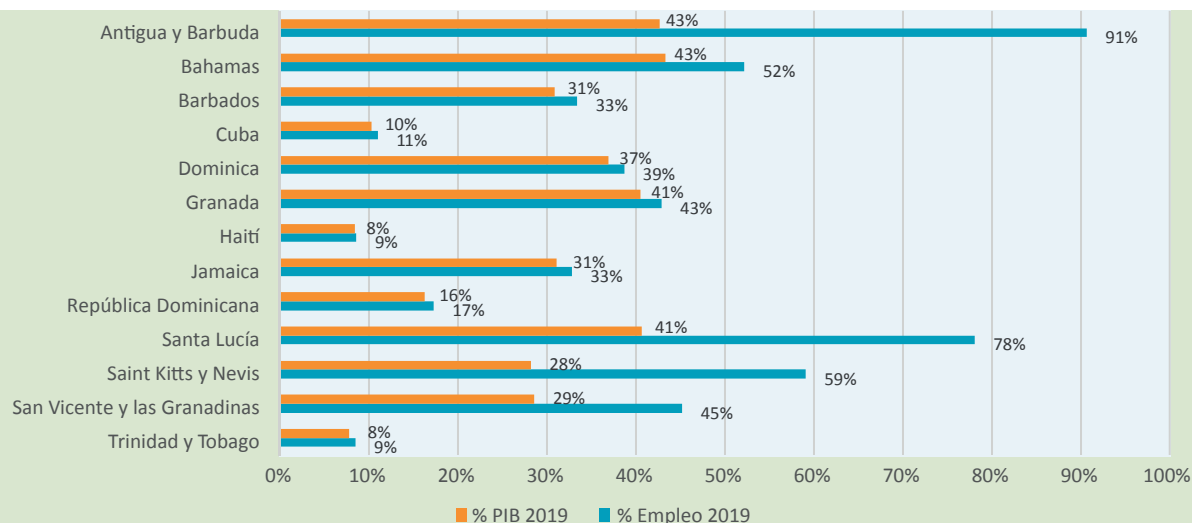
3. Effets du séisme

3.1 Situation avant le séisme

Le tourisme comprend les activités que les personnes réalisent au cours de leurs déplacements et séjours dans des lieux autres que leur lieu de résidence habituelle, pendant une période consécutive de moins d'un an. Les motifs du voyage peuvent être de loisirs, affaires et d'autres motifs non liés à l'exercice d'une activité rémunérée dans le lieu visité.

La pandémie du COVID-19 a eu des effets très importants sur le secteur du tourisme en Amérique latine et dans les Caraïbes, mais surtout dans la sous-région des Caraïbes en raison de l'importance de cette activité dans ces économies. Selon les données de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), pour 2019, cette activité représentait 8 % du PIB et 9 % de l'emploi total en Haïti. Il est à noter que dans la Caraïbe insulaire, Haïti fait partie des pays où cette activité est la moins importante (graphique 1). Au sein de l'emploi du secteur, la participation des femmes est d'une grande importance, selon la même source elles représentent 63% de l'emploi total, dans le secteur de l'hébergement et de la restauration.

Figure 1: Importance du Tourisme dans les Caraïbes, 2019



Source : UNWTO

Les visiteurs étrangers (non-résidents) en Haïti sont constitués de touristes d’une nuit et de croisiéristes, des voyageurs qui se rendent dans le pays pour une journée. Sur la période 2014-2019, les touristes avec nuitées représentaient en moyenne 37 % de ceux qui sont arrivés dans le pays (tableau 1). Depuis 2015, ce pourcentage a diminué. Dans l’évolution du secteur du tourisme, avant COVID-19, il est frappant qu’Haïti ait connu une baisse significative des arrivées de touristes passant la nuit, 36%, et de croisiéristes, 30%. Cette dynamique étant associée à des problèmes d’insécurité et d’instabilité politique.

Tableau 1: Touristes par catégorie (2014-2019)- milliers

Arrivées	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Avec nuitée	465	516	445	467	447	286
Croisiériste	662	674	708	795	885	652
Total	1,128	1,190	1,153	1,262	1,333	938

Source: UNWTO

En 2020, il y a eu une baisse des flux touristiques qui peut être attribuée au COVID-19. La CEPALC (2020) estime que les effets de la pandémie dans le secteur du tourisme des pays d’Amérique latine et le Caraïbes dureront jusqu’en 2023.⁶² La diminution du nombre de touristes d’une nuit était de 34% et s’est concentrée de la mi-mars à juin. Au deuxième semestre (année civile), il y a eu une reprise significative de ce flux, représentant 84% de celui de 2019, étant l’un des plus importants des Caraïbes.

A noter que nous sommes dans une situation où il y a deux catastrophes simultanées : COVID-19 et le séisme du 14 août 2021, dans le contexte d’une situation politique et sociale déjà difficile. La pandémie démontre à quel point un seul danger a le potentiel de déclencher une succession d’événements qui

⁶² CEPAL (2021) “Evaluación de los efectos e impactos de la pandemia de COVID-19 sobre el turismo en América Latina y el Caribe: aplicación de la metodología para la evaluación de desastres (DaLA)” LC/TS.2020/162. Santiago, Chile

nuisent aux systèmes vitaux dans les sociétés et les économies du monde entier⁶³. La COVID-19 étant un événement à long terme il augmente la probabilité qu'il se produise en parallèle avec d'autres événements catastrophiques - comme cela s'est produit actuellement en Haïti - mais aussi au Guatemala et au Honduras avec les ouragans Eta et Iota en 2020, à San Vincent et Les Grenadines avec l'éruption du volcan La Soufrière en avril 2021 et avec la Guyane avec les crues de mai-avril 2021.

Les effets du séisme du 14 août 2021 ont été d'environ 281 millions de HTG (tableau 2)⁶⁴. L'essentiel des effets a été des pertes, 77 %, car celles-ci s'étendent sur une période de quatre ans et ne dépendent pas uniquement de la reconstruction dans le secteur du tourisme⁶⁵. La plupart des effets, 99 %, ont été subis par le secteur privé.

Tableau 2: Synthèse des effets, HTG 2021

Catégorie	Secteur Privé	Secteur Public
Dommages	601,439,171	
Pertes		
2021	429,678,597	
2022	1,015,712,434	
2023	617,443,025	
2024	112,700,769	
Coûts additionnels		33,079,154

Source: Équipe d'évaluation

3.2 Analyse des dommages

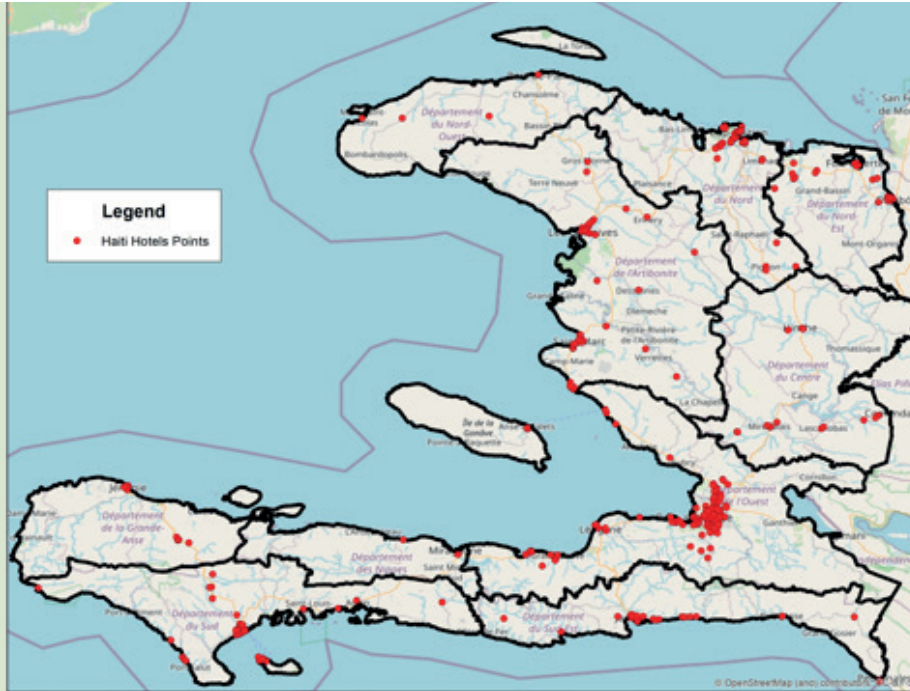
Selon les données fournies par le Ministère du Tourisme d'Haïti, le tourisme est important dans le département du Sud, puisqu'il compte 68% des hôtels et 75% des chambres des trois départements les plus touchés, suivi de la Grand'Anse qui en compte 19%. et 14% et Nippes, 13% et 11%, respectivement. La répartition spatiale des établissements hôteliers a été construite à l'aide des couches OpenStreetMaps (carte 1).

⁶³ CEPAL-UNDRR (2021) "La pandemia de enfermedad por coronavirus (COVID-19): una oportunidad de aplicar un enfoque sistémico al riesgo de desastres en el Caribe" Informe COVID-19, marzo.

⁶⁴ L'unité monétaire utilisée dans ce rapport est la gourde haïtienne (HTG) à prix courant de 2021.

⁶⁵ Si l'on ne prend en compte que les pertes de 2021, comme cela a été fait dans d'autres secteurs, les effets se répartiraient comme suit : dommages, 57%, pertes, 40% et surcoûts, 3%. Nous considérons que dans ce secteur, il est important de souligner que le retour aux niveaux d'avant le désastre prendra plusieurs années.

CARTE 1: Hôtels en Haïti



Source: Équipe d'évaluation sur la base d'information de OpenStreetMaps .

Pour l'estimation des dommages, la même procédure a été utilisée que dans les autres secteurs. Pour le coût de remplacement au mètre carré de construction, celui correspondant à l'îlot urbain et aux logements en béton a été retenu. Les zones de construction des hôtels ont été estimées à l'aide du Système d'information géographique (SIG). Le département du Sud a eu le plus gros poids de dégâts car là-bas le séisme s'est senti plus fort et parce que, comme nous l'avons mentionné plus haut, la plupart des infrastructures hôtelières de la zone touchée s'y trouvent.

Tableau 3. : Dommages Secteur Tourisme, (En HTG) 2021

Département	Dommages
Sud	524,611,867
Nippes	29,224,695
Grand'Anse	47,602,610
Total	601,439,171

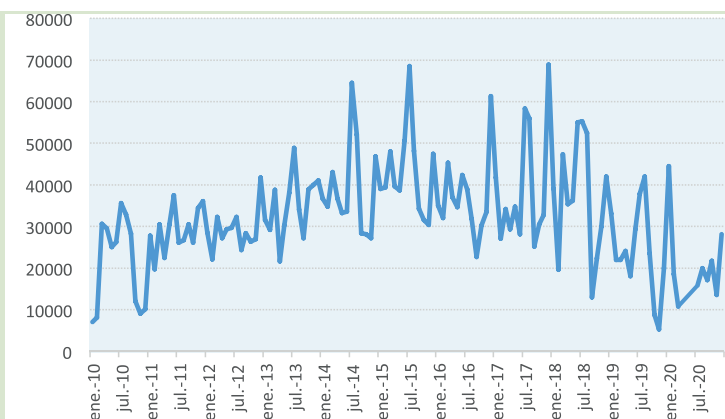
Source: Équipe d'évaluation

3.3 Analyse des pertes

3.3.1 Ligne de base

Les départements touchés par le séisme ne sont pas fréquentés par les croisiéristes, qui fréquentent principalement les zones proches du port de croisière (Labadie) qui se situe au nord du pays. Compte tenu de cela, les Départements touchés bénéficient du tourisme qui arrive par avion (aéroports internationaux de Port-au-Prince et Cap Haïtien) et du tourisme intérieur. Comme il n’y a pas de données pour le tourisme intérieur, les estimations des pertes se concentrent sur les touristes arrivant dans le pays par voie aérienne. Pour estimer les pertes, la série mensuelle des arrivées aériennes au pays pour la période janvier 2010-décembre 2020 a été utilisée (graphique 2). Cette série montre deux périodes de croissance entre 2010 et 2015, suivies d’une baisse qui s’est accentuée en 2019, conséquence de l’aggravation de la situation sécuritaire et, en 2020, associée au COVID-19.

Figure 2: Arrivées de touristes en Haïti, par voie aérienne (janvier 2010-décembre 2020)



Source: Ministère du Tourisme

La première étape de l’estimation des pertes consistait à établir une ligne de base de référence. Pour estimer cette ligne de base, un modèle ARIMA a été estimé sur les séries mensuelles susmentionnées. Une projection a été réalisée pour la période janvier 2021-décembre 2024. Cette référence est un scénario contrefactuel, c’est-à-dire « ce qui se serait passé si le séisme ne s’était pas produit ». La projection inclut COVID-19. Dans la section suivante, nous utiliserons cette projection.

3.4 Estimation des pertes

En Haïti, il n’y a aucune information ventilée sur les départements visités par les touristes arrivés par avion. Ce serait l’information idéale pour estimer les pertes causées par le séisme du 14 août 2021, dont les principaux effets se sont produits dans les départements du Sud, des Nippes et de la Grand’Anse. Pour réaliser cette tâche, la procédure suivante a été utilisée :

- i. En utilisant la projection basée sur un modèle ARIMA de la série d’arrivées mensuelles représentant un total national, le pourcentage de touristes pertinents pour les départements touchés a été estimé. Pour cela, le poids qu’ils représentent dans le tourisme national a été calculé, sur la base de

la proportion que représentent le nombre de chambres d’hôtel dans les départements touchés par rapport au total du pays, le résultat est de 13%. Cette pondération est également proche de celle rapportée par le Ministère du Tourisme en 2017 concernant le lieu de séjour : Les Cayes (Sud) et Jérémie (Grand’Anse) représentaient 13% de la destination géographique d’hébergement.

- ii. À la suite du séisme, les flux touristiques ont été considérablement réduits dans les semaines qui ont immédiatement suivi le séisme. Nous supposons qu’entre le 14 août 2021 et le 31 décembre 2021, les flux sont minimes en raison de la faible propension à effectuer un voyage d’agrément ou d’agrément dans une zone où il y a eu des destructions à la suite d’une catastrophe⁶⁶.
- iii. A partir de 2023, les flux touristiques se redressent selon la tendance type d’une fonction Gompertz⁶⁷.
- iv. Estimation des dépenses moyennes par voyageur⁶⁸. Pour cela, le compte de crédits de services de la balance des paiements⁶⁹ a été utilisé et divisé par le nombre de touristes. La dépense estimée per capita est de 394 USD
- v. En utilisant toutes les étapes précédentes, les pertes ont été estimées pour la période 2021-2024 (tableau 4).

Tableau 4: Pertes, Secteur Tourisme – 2021 HTG

Année	Pertes
2021	429,678,597
2022	1,015,712,434
2023	617,443,025
2024	112,700,769

Source: Équipe d’évaluation

À noter que 67 % des pertes surviennent au cours des deux premières années. Les plus grosses pertes seront enregistrées en 2022, année du début de la reconstruction. L’évolution mensuelle des pertes est marquée par la saisonnalité de la série d’arrivées mensuelles dans le pays sous l’hypothèse que les flux de touristes qui se rendent dans les départements touchés se comportent de la même manière que le total national (graphique 3). La reprise du secteur du tourisme dépend de l’avancement de la reconstruction en général, pas seulement dans le secteur lui-même, c’est pourquoi cela prend du temps. Comme dernier

⁶⁶ Plus précisément, entre le 14 août et le 30 novembre 2021, ce flux est supposé être nul. À partir de ce moment, jusqu’au 31 décembre, ce flux est de 5 %. Ce sont des valeurs arbitraires, mais, en définitive, elles cherchent à prendre en compte la lente évolution qui se produit dans une situation où l’infrastructure hôtelière, les routes et les services publics ont été affectés. Cependant, le poids élevé (près de 70% -80% au moins) des touristes originaires de la diaspora haïtienne dans le total pourrait influencer la réalisation des voyages dans la période de la fin de l’année 2021, pour des raisons familiales et solidaires.

⁶⁷ Une fonction Gompertz est une fonction sigmoïde avec la forme typique de «S». Dans ce cas, la fonction permet de décrire l’évolution de la reprise des flux de visiteurs mais aussi des prix.
La formule discrète : $N_t = N_{t-1} * (N_{t-1} / L)^{a * \log(b)}$

Où:

N_t est la fraction de visiteurs (ou prix) par rapport à la ligne de base à l’instant t

L est l’asymptote supérieure, dans ce cas 100%

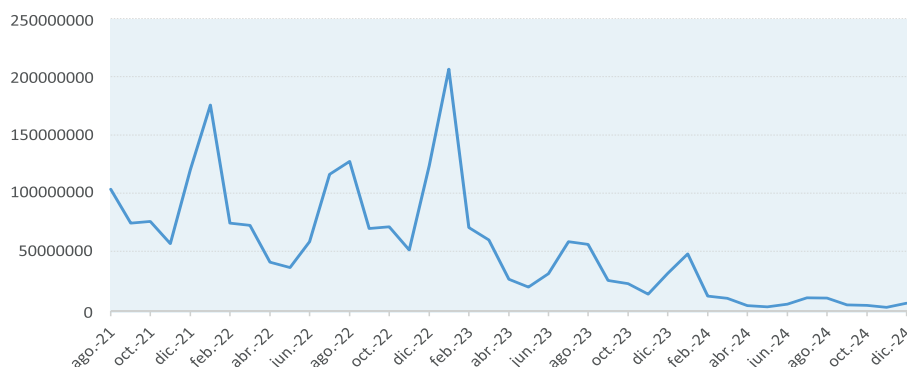
a et b sont les paramètres qui régissent la courbure de la fonction. Dans le cas de cet exercice, la valeur de a et b est de 0,6.

⁶⁸ Dans les pays disposant d’un compte satellite du tourisme (CST) mis à jour, cette dépense moyenne est obtenue directement à partir de cet instrument.

⁶⁹ Le montant total a été utilisé, puisque la ventilation de ce compte n’est pas disponible, en supposant que le déterminant fondamental est le flux touristique.

point de la modification des flux, des coûts supplémentaires ont été estimés à un montant de 33 079 154 HTG.

Figure 3: Pertes mensuelles, HTG 2021



Source: Équipe d'évaluation

4. Principaux objectifs de relèvement et besoins du secteur

Les dommages subis par de nombreux opérateurs hôteliers dans les villes du département du Sud, de la Grande Anse et des Nippes ont fait l'objet d'évaluations préliminaires par le Ministère du Tourisme. Bien que les évaluations ne soient pas totalement exhaustives, on peut cependant y dégager les principaux objectifs de relèvement et des besoins du secteur.

- Recapitaliser les opérateurs touristiques : afin de permettre à ces opérateurs de pouvoir reprendre leurs activités au plus tôt ;
- Rouvrir l'École Hôtelière des Cayes ;
- Sécuriser les ressources et installations touristiques ;
- Assainir et nettoyer les plages : (Prendre en compte un centre d'enfouissement technique des déchets solides) ;
- Renforcement institutionnel : (Renforcement des capacités organisationnelles des Directions Départementales du Tourisme, ressources humaines et matérielles,) ;
- Remettre en place les infrastructures endommagées ;
- Mettre sur pied un programme d'aménagement des sites touristiques et naturels endommagés ;
- Un programme de régulation et de suivi afin de faciliter l'implémentation et le strict respect des normes et règlements ;

Tableau 5.: besoin de relèvement pour le secteur TOURISME

Département	Court terme	Moyen terme	Long terme	Priorisation
	Recapitalisation des opérateurs hôteliers dans les zones touchées			
Sud Gde Anse Nippes	6 mois	12 mois	24 mois	Court
	Réouverture de l'Ecole Hôtelière des Cayes			
Sud	6 mois	12 mois	24 mois	Court
	Assainissement et nettoyage des plages (incluant la mise en place d'un centre d'enfouissement technique des déchets solides)			
Sud	6 mois	12 mois	24 mois	Court
	Mettre sur pied un programme de réaménagement et de mise en valeur des sites touristiques et naturels			
Sud Gde Anse Nippes	6 mois	12 mois	24 mois	Long
	Renforcement institutionnel et de la législation touristique			
Sud Gde Anse Nippes	6 mois	12 mois	24 mois	Moyen
	Appui psycho-social et sensibilisation			
Sud Gde Anse Nippes	6 mois	12 mois	24 mois	Court

5. Impact humain et social dans le secteur

Le séisme du 14 août 2021 qui a touché plus particulièrement les zones Sud d'Haïti détruisant une partie considérable des infrastructures touristiques ainsi que des sites naturels et historiques majeurs. Des dizaines de milliers de sinistrés s'entassent toujours dans des abris, le plus souvent sans eau ou nourriture. Selon les chiffres de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), le secteur du tourisme représente 9% du PIB et 8% de l'emploi total en Haïti. Ainsi, les effets du séisme dans ce secteur auront un impact important sur ces deux variables macroéconomiques, en fonction du poids que les départements du Sud, des Nippes et de la Grand'Anse ont sur l'activité touristique.

Un impact social dérivé de l'impact économique de cette catastrophe, auquel il faut prêter attention, est que dans le secteur du tourisme une bonne partie des employés sont des femmes. Dans le secteur du tourisme et de l'hébergement en Haïti, l'emploi féminin représente 63% de l'emploi total.

Aujourd'hui, le défi pour l'Etat est de nourrir et loger ces dizaines de milliers de sinistrés mais ça n'est pas tout, le problème est de parvenir à trouver les moyens permettant au secteur de redémarrer car en plus des installations, plus d'une vingtaine de sites majeurs ont été endommagés ou sont totalement détruits.

6. Priorités du secteur

Le séisme du 14 août 2021 a amplement fragilisé le secteur touristique et hôtelier. Toutefois il convient de rester optimiste et de redéfinir les priorités. Il s'agira notamment d'encourager les opérateurs d'entrevoir la nécessité de mieux se concerter pour résoudre un certain nombre de goulets d'étranglement tendant à ralentir le décollage effectif du secteur touristique. Globalement, la nécessité pour certains établissements hôteliers de prioriser des alliances touristiques et éventuellement des fusions devant favoriser la qualité du service offert et de redonner confiance aux consommateurs. Il existe aussi la nécessité de faire en permanence un front commun pour contribuer à mieux promouvoir le produit touristique.

Les priorités du secteur dans le cadre du relèvement sont :

1. **Recapitalisation des opérateurs hôteliers dans les zones touchées ;**
2. **Réparation et réouverture de l'Ecole Hôtelière des Cayes ;**
3. **Assainissement et nettoyage des plages ;**
4. **Mettre sur pied un programme de réaménagement des sites touristiques et naturels ;**
5. **Renforcement institutionnel et révision de la législation touristique notamment sur les normes de construction ;**
6. **Appui psycho-social et sensibilisation.**

7. Défis dans le secteur

Le séisme a révélé de nombreux défis, il faut penser rapidement à la recapitalisation des hôteliers et autres opérateurs, stimuler la reprise des activités économiques afin de contenir les processus de déplacements de populations. Il convient également de remettre rapidement sur pied les infrastructures de bases endommagées. Cela prend en compte, les réparations temporaires de certaines infrastructures routières, le nettoyage des débris, la réparation de toits et autres petites infrastructures/équipements etc.

Toutefois, il convient de noter que certains défis pourraient dans une certaine mesure aggraver l'impact du séisme et compromettre la reprise des activités touristiques dans les départements et communes touchés, ce sont notamment :

1. L'instabilité politique et l'insécurité galopante ;
2. La non-disponibilité financière pour répondre aux besoins de relèvements
3. L'occupation illégale des sites touristiques, (notamment certaines grottes) ;
4. L'absence d'une mise en place d'un programme d'assistance à la reconstruction pour tous les opérateurs touristiques ;
5. Le non-rétablissement de l'énergie électrique sur certaines plages publiques (notamment Gelée et Port-Salut) pour permettre la relance du commerce et la recapitalisation des marchands ;
6. L'absence d'une campagne de sensibilisation en vue de relancer le grand sud et les zones touchées.

8. Politiques sectorielles existantes et programmes majeurs

Le Ministère du Tourisme, toujours impliqué dans les grands chantiers de développement, s'est donné pour mission d'être un support de rentabilité dans la mise en œuvre des politiques publiques visant l'amélioration de l'assiette économique. Il s'est engagé de ce fait, à définir les stratégies et actions propres à décupler, sur le court terme, le mouvement des visiteurs nationaux et surtout non-résidents, ces derniers étant de potentiels pourvoyeurs de devises fortes dont l'accumulation doit réduire la pression exercée sur la gourde locale, et qui a entraîné sa dévaluation accélérée. D'où l'identification et le choix des axes stratégiques d'interventions qui concerne :

- **Evaluer et poursuivre les chantiers touristiques existants** (les grands projets déjà en cours dans la côte sud (Région Intégrée d'Aménagement Touristique / RIAT-SUD), le marché artisanal du Sud à l'entrée nord de la ville des Cayes, les projets de patrimoines Culturels et Touristiques.
- **Innover avec de nouvelles stratégies devant aider au développement du secteur touristique Haïtien** (renforcement des capacités techniques du Ministère, renforcement de l'école hôtelière des Cayes, mise en place de partenariat devant aider à la mise en place d'un partenariat entre les acteurs touristiques).

En outre, suite au passage du séisme, le Ministère du Tourisme envisage :

- Pour tout projet d'investissement affecté par le séisme du 14 août, la possibilité de solliciter des allègements fiscaux pour les segments du secteur les plus touchés, principalement le report du paiement de l'impôt pour certaines entreprises touristiques, des facilités de réévaluation de certains prêts et leur étalement sur une période plus longue, des facilités pour avoir accès auprès des banques à un taux préférentiel pour le secteur touristique haïtien.
- Un partenariat renforcé avec d'autres instances gouvernementales et le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales, à travers le Service de protection civile, afin de mieux appréhender la problématique de la protection du secteur hôtelier face aux aléas naturels.
- Il est certain que la dégradation de l'image des régions affectées tend à décourager les touristes. A date, la réponse a porté sur une assistance de base aux populations les plus affectées. Le Ministère du Tourisme envisage toutefois dans le moyen terme de mettre en œuvre des mesures appropriées en vue de la relance rapide des activités touristiques dans le grand sud, la Grande Anse et les Nippes particulièrement.

9. Stratégie de mise en œuvre & Plan d'action pour le relèvement.

Le tourisme étant un secteur transversal, la stratégie de mise en œuvre du plan de relèvement passera par la concertation et la participation de tous les acteurs impliqués dans le processus, associations touristiques, les partenaires techniques internationaux (UNESCO, OMT, CTO...), l'Etat Haïtien à travers le Ministère de l'Economie et des Finances, le secteur privé, les élus locaux, la communauté des bailleurs à travers les projets en cours (RIAT SUD). La mise en œuvre passera notamment par la participation active des acteurs institutionnels locaux des régions affectées (délégations, collectivités territoriales, directions départementales des ministères sectoriels (**MEF, MDE, MAST, MICT, MTPTC, MCC, CIAT, UCLBP**) et également des acteurs formels et informels du secteur privé local (société civile, associations socio-professionnelles, chambres de commerce, organisations communautaires de base, associations paysannes etc.). Il s'agira en gros de :

- **Mettre en place un programme de recapitalisation et d'accompagnement des opérateurs touristiques ;**
- **Assurer la réouverture de l'Ecole Hôtelière des Cayes ;**
- **Mettre en place un programme d'assainissement et de nettoyage des plages ;**
- **Mettre sur pied un programme de réaménagement des sites touristiques et naturels ;**
- **Renforcement institutionnel et révision de la législation touristique notamment sur les normes de construction ; / incluant la nécessité de compter sur un suivi régulier et permanent des principales données statistiques rattachées au secteur-outré les flux de touristes-. Par exemple i) recensement complet du secteur et des principaux opérateurs ; ii) enquêtes périodiques, iii) campagne de diffusion auprès de la diaspora haïtienne -principale origine des visiteurs dans le cas d'Haïti. Par ailleurs, dans**

le cadre des stratégies de partenariats avec les opérateurs (privés) il sera envisagé envers cette même diaspora des mécanismes de « fidélité » (rabais, bonus, etc.) car c'est d'abord la diaspora qui reviendra en tout premier lieu pour des raisons familiales et de solidarité...

- **Appui psycho-social et sensibilisation ;**

Tableau 6.: Plan d'action de Relèvement

Besoins de relèvement	Activités	Coûts du relèvement (En \$ USD)	Localité	Responsable	Autres intervenants	Résultats escomptés	Indicateurs de résultats	Date probable d'achèvement
Court terme (6 mois)	Recapitalisation et d'accompagnement des opérateurs touristiques ;	30, 000,000	Communes	MT/MCI	Secteur privé, ATH, MCI	Les opérateurs sont réhabilités	Nombre d'opérateurs recapitalisés	0 - 6 mois
Court terme	Assurer la réouverture de l'Ecole Hôtelière des Cayes ;	500,000	Communes	MT/INFP/ MENFP	MTPTC/ INFP/ MENFP	Pourcentage d'étudiants	Reprise des cours	0 - 6 mois
Court terme	Assainissement et de nettoyage des plages ;	10, 000,000	Communes	MT/ MICT	MTPTC/ EDH/ MAIRES	Les plages sont assainies	Nombre de plages assainies et réaménagés	0 - 6 mois
Moyen terme	Réaménagement des sites touristiques et naturels ;	10, 000,000	Communes	MT/ MTPTC/ MAIRIES	MICT	Augmentation des recettes fiscales	Nombre de sites réaménagés	6 - 18 mois
Moyen terme	Renforcement institutionnel et révision de la législation touristique notamment sur les normes de construction	1, 000,000	Communes	MT/MJ	MCC, ONART, MCI, MAS, EDH	Création d'emplois dans le secteur des industries créatives	Nombre de secteurs touchés	6 - 18 mois
Long terme (24 mois)	Appui psycho-social et sensibilisation Continue ;	250.000	Communes	MT/MSPP	MEF, MPCE, BID	les capacités techniques des professionnels du secteur sont renforcées	Nombre de cadres appuyés dans le cadre du renforcement institutionnel	18 - 36 mois
TOTAL		51, 750,000						

RÉFÉRENCES

CEPAL (2021) “Evaluación de los efectos e impactos de la pandemia de COVID-19 sobre el turismo en América Latina y el Caribe: aplicación de la metodología para la evaluación de desastres (DaLA)” LC/TS.2020/162. Santiago, Chile

CEPAL-UNDRR (2021) “La pandemia de enfermedad por coronavirus (COVID-19): una oportunidad de aplicar un enfoque sistémico al riesgo de desastres en el Caribe” Informe COVID-19, marzo.

Ministère du tourisme, Haïti (2017). Enquête de Satisfaction et de dépenses, Été 2017, Rapport préliminaire, Septembre 2017.

World Tourism Organization (UNWTO). <https://www.unwto.org/unwto-tourism-dashboard>

ANNEXES

Tourisme récepteur

Arrivées mensuelles des touristes de séjour (2009 - 2019)											
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017**	2018**	2019**	2020**
Janvier	7110	27850	28515	31626	36668	38985	34970	41818	39102	33112	44502
Février	8135	19775	22148	29203	34819	39386	32079	27126	19610	21938	18531
Mars	30664	30496	32235	38808	43014	48046	45303	34227	47359	22009	10686
1er Trimestre	45909	78121	82898	99637	114501	126417	112352	103171	106071	77058	73719
Avril	29579	22496	27248	21597	36679	39612	37021	29337	35346	24133	-
Mai	25033	30525	29306	30251	33225	38689	34660	34787	36148	18112	-
Juin	26197	37464	29712	38042	33557	50670	42395	28168	54973	29306	-
2eme Trimestre	80809	90485	86266	89890	103461	128971	114076	92292	126467	71551	-
Juillet	35590	26128	32344	48856	64527	68502	38907	58347	55288	37839	15823
Aout	32936	26704	24327	34095	52020	48218	31841	55935	52375	42043	19989
Septembre	28298	30574	28336*	27208	28339	34330	22716	25209	13020	23537	17166
3eme Trimestre	96824	83406	85007	110159	144886	151050	93464	139491	120683	103419	52978
Octobre	12015	26128	26331*	38936	28199	31552	30246	30462	22338	8764	21764
Novembre	9060	34478	26950	40017	27231	30414	33437	32737	29902	5288	13586
Décembre	10115	36137	41785	41097	46896	47400	61351	68885*	42018	19999	28194
4eme Trimestre	31190	96743	95066	120050*	102326	109366	125034	132084	94258	34051	63544
Total	254732	348755	349237	419736	465174	515804	444926	467038	447479	286080	190241

* : Données estimées

** : Données provisoires

Note :

- Ces données concernent, depuis 2015, les visiteurs qui arrivent de l'aéroport Internationale **Hugo Chavez du Cap Haïtien** et ceux de l'aéroport International **Toussaint Louverture de Port au Prince**, excepté celles des 3 dernières années qui ne comprennent que celles de l'Aéroport International Toussaint Louverture.
- Les données de l'année 2017 ne comprennent jusqu'à présent que les données préliminaires de l'Aéroport de Port-au-Prince et les données estimées de l'Aéroport du Cap-Haïtien.
- L'année 2020 ayant été grandement frappée par la pandémie du Covid-19 a vu les déplacements internationaux considérablement diminués. Les ports d'entrée en Haïti ont donc été fermés vers mi- mars jusqu'à fin juin 2020.

Source : Ministère du Tourisme

Arrivées mensuelles des touristes de séjour par pays de provenance (2013 - 2019)								
	2013	2014	2015	2016	2017**	2018**	2019**	2020**
Canada	33,128	37,502	37,155	31277	38,259	37,331	20,923	9,312
États-Unis d'Amérique	291,925	352,751	394,680	342450	373,879	349,990	224,299	161,207
EUROPE	47,651	40,206	36,129	33887	33,025	31,079	15,838	6,782
Autres pays du monde	47,032	34,715	47,840	37,312	21,875	29079	25,020	12,940
TOTAL	419,736	465,174	515,804	444,926	467,038	447,479	286,080	190,241

Source : SOLANO

Note : Du à la pandémie Covid 19, les croisières ont été suspendues dès le début de l'année 2020 et reprendront éventuellement en juin 2021.

Arrivées mensuelles des croisiéristes (2009 - 2019)											
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Janvier	36,810	61,464	74,357	89,234	78,469	85,501	62,857	78,100	86,695	87,954	70,860
Février	41,413	66,124	70,456	49,361	63,252	72,262	77,501	78,182	84,873	76,569	48,144
Mars	52,319	65,254	65,289	74,220	73,568	89,235	81,996	62,122	90,757	89,679	
1er trimestre	130,542	192,842	210,102	212,815	215,289	246,998	222,354	218,404	262,325	25,4202	
Avril	30,867	44,505	53,743	52,788	70,457	67,460	62,603	64,980	87,748	68,157	
Mai	42,080	46,176	45,989	41,041	42,512	42,345	46,693	58,844	57,264	46,201	
Juin	40,523	31,627	40,389	40,420	40,684	42,919	39,574	62,275	61,328	22,524	
2eme trimestre	113,470	122,308	140,121	134,249	153,653	152,724	148,870	186,099	206,340	136,882	
Juillet	43,249	36,011	46,898	50,689	47,491	39,026	56,997	67,747	71,172	42,179	
Aout	43,378	44,662	34,365	4,0843	40,839	45,056	58,812	67,067	61,356	47,642	
Septembre	34,964	31,026	34,015	35,844	19,856	32,147	42,755	35,922	43,402	21,340	
3eme trimestre	121,591	111,699	115,278	127,376	108,186	116,229	158,564	170,736	175,930	111,161	
Octobre	38,098	39,014	40,227	34,912	32,429	27,689	42,293	49,203	54,838	34,003	
Novembre	37,399	55,491	40,452	51,678	60,212	41,039	49,681	79,131	85,932	40,442	
Décembre	96,678	75,208	63,750	82,604	92,634	88,822	86,162	91,780	99,787	75,518	
4eme trimestre	172,175	169,713	144,429	169,194	185,275	157,559	178,136	220,114	240,557	149,963	
Total	537,778	596,562	609,930	643,634	662,403	673,510	707,924	795,353	885,152	652,208	

Source : SOLANO

Note : Du à la pandémie Covid 19, les croisières ont été suspendues dès le début de l'année 2020 et reprendront éventuellement en juin 2021.

Source : Ministère du Tourisme



SECTEURS SOCIAUX



SECTEUR LE LOGEMENT

1. Contexte du secteur

Depuis des décennies Haïti subit les contrecoups d'une urbanisation accrue de son territoire. Cette urbanisation informelle est exacerbée par la dégradation des conditions d'existence des ménages et une forte migration de la population rurale vers les grandes villes. Les principales conséquences de cette urbanisation non maîtrisée sont : i) un développement anarchique de quartiers populaires et une densité du bâti qu'on remarque à la périphérie de ces agglomérations , ii) une détérioration de l'environnement et iii) la constitution d'un parc de logements construit avec des matériaux de très mauvaise qualité dans le non-respect des normes de construction et sans tenir compte des risques encourus.

Le marché de la construction est très actif et permet de générer beaucoup d'emplois, et ce en dépit du faible niveau de revenus de la population et du manque d'ouvriers qualifiés. Cependant, de nombreux artisans et corps de métiers (contremaîtres, maçons, charpentiers, ferrailleurs, plombiers, électriciens etc.) arrivent à travailler et exercer leur profession.

Par ailleurs, le secteur se caractérise par l'absence de contrôle des autorités concernées, alors que considérant la précarité de ces logements dont la plupart ont une superficie moyenne de 22 m² et leur état de surpeuplement, il est évident qu'ils sont vulnérables aux risques de catastrophe naturelle. Le tremblement de terre du 14 août 2021 qui a frappé le Grand Sud a malheureusement une nouvelle fois levé le voile sur la vulnérabilité de l'environnement bâti en Haïti.⁷⁰

A noter que ce secteur est aussi marqué par un déficit chronique de logements décents. L'urbanisation accélérée et informelle, le manque d'anticipation de l'État dans la production de sites viabilisés pour les ménages en quête de logement, l'occupation illégale des terres, une économie anémiée et la faiblesse des institutions constituent probablement les principales causes de ce problème. En 2015 une étude a été réalisée par l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) pour premièrement déterminer les besoins de logements décents⁷¹ au cours de la période 2010-2030 en se basant sur les données du dernier recensement (2003) de la population et de l'habitat en Haïti et deuxièmement disposer de données détaillées sur la catégorisation et le déficit de logements dans le pays. Malgré ses limites, les résultats de cette étude ont permis de constater qu'en 2015, sur les 2 360 771 unités de logements que comptait le parc national, 17.32% étaient à remplacer, 46.08% à agrandir et 25.82% considérés comme acceptables.

⁷⁰ Voir les images de bâtiments effondrés figurant dans le rapport préliminaire de reconnaissance virtuelle élaboré par la fondation Structural Extreme Events Reconnaissance (StEER). <https://www.designsafe-ci.org/data/browser/public/designsafe.storage.published/PRJ-3269>.

⁷¹ Un logement décent se définit comme un logement ayant accès à tous les services de base (eau, assainissement électricité)

Les logements décents ne représentaient que 10.78% de ce parc. Par conséquent le déficit de logements décents dans le pays s'élevait à plus de 89%.

Il importe de souligner également qu'à la lumière de cette même étude le parc national de logements se situait en 2015 à environ 2 490 000 unités pour une population estimée à 10 911 819 habitants avec une projection en 2030 d'environ 3 400 000 unités (tableau 1). Dans le Grand Sud le parc de logements avoisine les 340 304 unités⁷² (14 pourcents des ménages de la nation) pour une population de 1 585 802 habitants (15 pourcents).

Tableau 1: Nombre de ménages et répartition des logements dans le Grand Sud

Département	Population	Ménages	Logements
Sud	774,976	161,256	161,256
Nippes	342,525	80,759	80,759
Grande anse	468,301	98,289	98,289
Total	1,582,802	340,304	340,304
Milieu de résidence			
Département	Urbain	Rural	Total
Sud	36,301	124,955	161,256
Nippes	15,342	65,417	80,759
Grande anse	23,269	75,020	98,289
TOTAL	74,912	265,392	340,304
Pourcentage	22%	78%	100%

Source : l'Enquête sur les conditions de vie des ménages après le séisme (Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages après Séisme 2012 (ECVMAS) - Phase 1, 2014)

Près de 78 % de ces logements sont localisés en milieu rural. Ce sont dans leur grande majorité des logements de petites tailles vétustes, délabrés et peu surs à quelques exceptions construits depuis de nombreuses années avec des matériaux de très mauvaise qualité et par conséquent très vulnérables aux aléas naturels. Le passage de l'ouragan Mathieu en 2016 a montré l'extrême vulnérabilité de la majorité de ces logements.

A noter que après le séisme du 12 janvier 2010, la question foncière a été l'une des principales contraintes au développement normalisé du secteur logement. En effet cette dernière a eu et continue à avoir de fâcheuses conséquences sur le développement de ce secteur. Des efforts certes ont été consentis après cette catastrophe. Le travail réalisé par le Secrétariat technique du Comité interministériel d'aménagement du territoire (ST CIAT) et l'élaboration des trois manuels produits par le groupe de travail sur le droit foncier en Haïti constitue des initiatives intéressantes pour tenter de résoudre cette problématique.

Il faut aussi souligner qu'après le séisme de 2010 le gouvernement s'est doté d'une politique nationale de logement et de l'habitat (PNLH) qui constitue l'un des documents de référence pour toutes les interventions dans le secteur du logement. Elle est présentée dans la section suivante. De même à l'époque une série

72 Source Population de 18 ans et plus/ Ménages et densités estimés en 2015 de l'IHSI

de travaux de réparation et de construction de maisons a été conçue et gérée par le Ministère des travaux publics, transports et communication (MTPTC).

Suite au passage du cyclone Matthieu en 2016 environ 2 479 logements ont été construits par les propriétaires avec le soutien d'organisations non gouvernementales (ONG) dans la région du Grand Sud . Ces initiatives, appuyées par un bon contrôle technique, ont démontré la faisabilité de construire des logements décents et sûrs et à des coûts raisonnables, pour les ménages vivant tant en milieu urbain et qu'en milieu rural.

Dans un tel contexte, la réalisation systématique des Projets d'Aménagement d'embellissement et d'Extension des villes (PAEEV) au niveau des chefs-lieux d'arrondissement et la mise en œuvre effective de la PNLH peuvent contribuer à améliorer la qualité de l'habitat en Haïti et favoriser ainsi la croissance économique (PIB) qui en 2018 et 2019 affichait un taux négatif de -1,7%.

Cadre institutionnel

Les lois et les politiques. Afin de coordonner et contrôler les constructions de logements après le séisme du 12 janvier 2010, le pays s'est doté d'une politique de logement. La PNLH a été élaborée par l'UCLBP avec une assistance des partenaires techniques et financiers (PTF) et validée en octobre 2013 par le Premier Ministre. Cette politique qui est depuis lors le cadre de référence pour toutes les interventions dans ce secteur, s'articule autour des 5 axes stratégiques suivants :

- Une stratégie institutionnelle qui vise à raffermir l'autorité de l'État haïtien et clarifier les rôles des principaux acteurs ;
- Une stratégie technique qui spécifie les moyens techniques de production de logement compatibles avec la protection de l'environnement ;
- Une stratégie de financement qui cherche à favoriser la mobilisation de ressources financières suffisantes pour la mise en œuvre de programmes adaptés et intégrés ;
- Une stratégie de gestion des risques qui vise à prévenir et atténuer respectivement les risques naturels et les risques environnementaux ;
- Une stratégie de bonne gouvernance qui vise à garantir la participation de tous les acteurs impliqués dans le développement du secteur et promouvoir les principes de transparence, d'efficacité et d'efficience dans la gestion des ressources.

Par ailleurs le code national du bâti d'Haïti (CNBH) a été élaboré par le ministère des Travaux publics Transport et Communication (MTPTC) et un arrêté a été pris en août 2013⁷³ sur les modalités d'application des investissements réalisés dans le secteur du logement, constituant une importante avancée pour le secteur.

D'autres lois et politiques qui exercent une influence significative sur le secteur du logement comprennent celles qui réglementent la propriété foncière et les ventes immobilières. Les formes de propriété sont inscrites dans l'article 36 de la Constitution de 1987, qui reconnaît et garantit la propriété privée, et

73 Arrêté paru dans le journal No 152 du Moniteur du 20 août 2013

détermine les conditions d'acquisition et d'utilisation. La constitution distingue deux formes de propriété, à savoir la propriété privée et la propriété publique qui appartient à l'État. Les droits de propriété individuelle ne s'étendent pas au littoral, aux sources, aux rivières, aux ruisseaux, aux mines et aux carrières, qui font tous partie du domaine public. Le Code civil et le Code rural réglementent les conditions et modalités d'accès, les conditions de création et de répartition des revenus, les règles de partage des biens et de transmission des biens.

Historiquement, la loi foncière était mal comprise et faiblement appliquée en Haïti, au point que la majorité des propriétés foncières et des transactions foncières ne sont pas formellement enregistrées (60 pourcents en 2001). Aussi, ce système foncier chaotique décourage les propriétaires fonciers d'investir dans leur propriété et déprime l'activité économique qui dépend de la sécurité d'occupation et de propriété. Dans le cas du logement, cela conduit à un sous-investissement des propriétaires, à l'impossibilité d'emprunter sur le terrain pour lever des fonds à des fins d'investissement et, finalement, à des conditions de logement vulnérables et précaires.

Les institutions. Le cadre institutionnel du secteur logement et habitat est constitué par les ministères et autres institutions gouvernementales, ainsi que les collectivités territoriales, et de nombreux autres acteurs tels que les ONG locales et internationales et promoteurs immobiliers et constructeurs du secteur privé (à travers des entreprises formelles et informelles). Le liste complète de institutions jouant un rôle de définition des politiques, de la régulation et/ou de la réalisation des projets dans le secteur du logement et le développement des quartiers est détaillée dans l'annexe 1 ; elle présente également les descriptions de leurs rôles et responsabilités.

Cinq organisations jouent un rôle particulièrement important dans le secteur du logement. Il s'agit des institutions suivantes:

- L'UCLBP, qui assure la maîtrise d'ouvrage de la PNLH en collaboration avec d'autres instances publiques.
- Le secrétariat technique du CIAT qui définit la politique du gouvernement en matière d'aménagement du territoire, de protection et de gestion des bassins versants, de gestion de l'eau, de l'assainissement, de l'urbanisme et de l'équipement.
- L'Entreprise Publique de Promotion des Logements Sociaux (EPPLS), dont les attributions incluent la définition de la politique du gouvernement en matière de logement social, et la promotion, la construction et la gestion du parc de logements sociaux.

Le ministère de la Planification et de la coopération externe (MPCE), qui définit les grandes orientations stratégiques au niveau national, les outils de programmation financière des investissements publics et de planification stratégique territoriale. En plus le MPCE enregistre les ONGs et coordonne leurs actions dans le pays.

- Le MTPTC qui est chargé de définir les politiques de transport et communication du gouvernement. Le MTPTC joue aussi un rôle normatif dans les domaines de la construction des logements et de l'implantation des infrastructures dans les zones résidentielles. Le Bureau Technique des Bâtiments (BTB) rattachée à la Direction des Travaux Publics (DTB) de MTPTC sensibilise la population sur les bonnes pratiques de construction.

Projets, programmes et modèles d'intervention dans le secteur du logement

Au cours des dernières années, Haïti (sous la direction de l'UCLBP) a fait des progrès très importants dans le développement et l'adaptation des méthodologies de projets de réaménagement de logements et de quartiers dans le contexte social et économique du pays. Ceci est important dans la mesure où cela permet une mobilisation plus efficace des ressources des partenaires du secteur et une livraison plus systématique des projets sur le terrain. Les projets et modèles d'intervention les plus importants sont présentés dans le Tableau 2.

Tableau 2: Programmes et projets de logement récents

Programme/Projet/Modèle	Type de projet	Organisations impliquées ⁷³
Le programme Aménagement intégré des quartiers informels de Port-au-Prince, Martissant et Baillergeau (AIQIP) (2012)	Projet d'aménagement, de restructuration in situ, de construction et de renforcement des logements au niveau de deux quartiers de la zone métropolitaine	UCLBP, OSAMH, FOKAL, GRET, Mairie de Port-au-Prince, MEF(CPA), MTPTC, Global Communities, AFD, UE
Le programme URBAYITI (2018)	Projet de gouvernance et développement urbain	MPCE, CIAT, MTPTC, BON, Mairies, Primature, CIAT, MICT, MEF, MDE, MARNDR, UE, CFI, ONGs, AECID, DINEPA
Projet de restructuration de 9 quartiers (PARAQ) (2011)	Restructuration de 9 quartiers	ONG, MAIRIE de Port-au-Prince, Casecs, UE, BON, UCLBP, MPCE, MTPTC
Les projets de construction de logements à Caracol (2012, Ouanaminthe et Fort Liberté (2013)	Projet d'aménagement et de construction de logements	MPCE, MEF, UCLBP, USAID, MTPTC, Mairie de Fort Liberté, Ouanaminthe et de Caracol
Le projet de valorisation de la propriété foncière à Canaan (2014)	Projet d'aménagement et de réhabilitation de quartiers	UCLBP, HFH, DINEPA, MTPTC, Mairie de Croix des Bouquets
Projet pilote d'aménagement et de construction de logement à la Tremblay 5 (2013)	Lotissements (selon l'approche sites et services)	UCLBP, MPCE, DINEPA, MDE, MTPTC, Mairie de Croix des Bouquet, MEF, EDH, MARNDR, MICT, PNUD, MINVU du Chili
Projet de construction de logements sociaux pour les fonctionnaires (2020)	Aménagement et densification au niveau d'une parcelle à Delmas 83	EPPLS

Source : UCLBP⁷⁴

⁷⁴ AECID=Agencia Española de Cooperación Internacional para el Desarrollo, AFD=Agence française de développement, BON=Bureau de l'ordonnateur national, CFI= Le Centre de facilitation des investissements, CIAT=Le Comité interministériel d'aménagement du territoire, DINEPA=La Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement, EDH=Electricité d'Haïti, EPPLS=L'entreprise Publique de Promotion des Logements Sociaux, FOKAL=Fondasyon Konesans ak Libète, GRET=Groupe de Recherches et d'Echanges Technologiques, HFH=Habitat pour l'Humanité, MARNDR=Le ministère de l'agriculture des ressources naturelles et du développement rural, MDE=Le ministère de l'environnement, MEF=Le ministère de l'économie et de finances, MICT=Le ministère de l'intérieur et des collectivités territoriales, MINVU=Ministère du Logement et de

Données de base de la population et du logement

La population haïtienne. Selon les données produites par l'IHSI, la population haïtienne est estimée à 11 905 897 personnes en 2021.⁷⁵ Cela reflète une augmentation annuelle moyenne de 1,5% depuis 2015, lorsque la population était estimée à 10 911 819. L'IHSI estime que toute la croissance démographique au cours de la période 2015-2021 s'est produite dans les zones urbaines. Alors que la population urbaine augmentait de 2,9 pourcents par an, la population rurale diminuait de 0,2 pourcents. L'IHSI estime également que 49,6 pourcents de la population sont des hommes et 50,4 pourcents des femmes en 2021.

Des données de l'IHSI plus détaillées ne sont disponibles que jusqu'en 2015. Le nombre estimé de ménages était alors de 2 360 771. Plus de 48 pourcents de ces ménages, soit 1 142 529, vivaient en milieu rural, et 52 pourcents, soit 1 218 242, en milieu urbain. La taille moyenne des ménages haïtiens est de 4,8, selon l'IHSI. Au niveau national, 54,5 pourcents des chefs de ménage sont de sexe masculin. Cette proportion est de 61,2 pourcents en milieu rural, de 50,9 pourcents en milieu urbain et de 52,4 pourcents dans les camps constitués après le séisme de 2010.⁷⁶

Le revenu annuel par habitant en 2015 dans les villes de province était de 5 616 HTG et en milieu rural de 2 871 HTG. Environ 60 pourcents de la population haïtienne est très vulnérable et vit dans la pauvreté ou l'extrême pauvreté.

Typologie des logements. La classification définie par l'IHSI pour réaliser l'Enquête sur les conditions de vie des ménages après le séisme (ECVMAS - Phase 1, 2014), identifie plusieurs types d'habitat comme indiqué dans le Tableau 3.

La maison à un étage est le type de logement le plus courant en Haïti. Il représente 75 pourcents des bâtiments et prédomine à 57 pourcents dans les zones métropolitaines, 79 pourcents dans les zones urbaines et 80 pourcents dans les zones rurales. Ensemble, les maisons à étage ou à appartements représentent 8 pourcents du parc. Les maisons à toit et mur (Kay Atè) et les ajoupas recouverts de chaume ou de tôle représentent ensemble 10 pourcents du parc national de logements. Les données montre que 92,5 pourcents de ce type de logement se situe en milieu rural et 7,5 pourcents en milieu urbain.

l'Urbanisme du Chili, MPCE=Le ministère de la planification et de la coopération externe , MTPTC=Le ministère des travaux publics, transports et communication , ONG=Organisations Non Gouvernementales , OSAMH=Organisme de Surveillance et d'Aménagement du Morne l'Hôpital, PNUD=Programme des Nations Unies pour le Développement, UCLBP=L'Unité de Construction de Logements et de Bâtiments Publics, UE=Délégation de l'Union Européenne , USAID=U.S. Agency for International Development.

⁷⁵ Web site de l'IHSI. <https://ihsi.ayiti.digital/>.

⁷⁶ Comme le montre le tableau 3, l'ECVMAS a rapporté en 2014 que plus de 6 pourcents de la population Haïtienne vivaient dans des abris provisoires ou dans des tentes, la grande majorité dans les anciens camps de déplacés post-séisme à Port-au-Prince. Les efforts annoncés pour formaliser certains des camps et les convertir en nouveaux quartiers ont été ralentis par des problèmes d'acquisition du terrain. Même ainsi, certains ménages ont continué à occuper les camps.

Tableau 3: Type de logement par département géographique⁷⁷

	Toit et murs confondus	Taudis/ Ajoupas	Maison basse (simple)	Maison à étage / appartements	Tente	Abri provisoire	Autre	TOTAL
Départements								
Artibonite	0%	5%	92%	3%	0%	0%	0%	100%
Centre	1%	25%	73%	1%	0%	0%	0%	100%
Grand'Anse	1%	18%	80%	2%	0%	0%	0%	100%
Nippes	0%	20%	76%	4%	0%	0%	0%	100%
Nord	2%	17%	68%	14%	0%	0%	0%	100%
Nord-Est	2%	9%	87%	2%	0%	0%	0%	100%
Nord-Ouest	0%	14%	79%	6%	1%	1%	0%	100%
Ouest	0%	4%	65%	14%	10%	6%	0%	100%
Sud	1%	18%	77%	4%	1%	0%	0%	100%
Sud-Est	0%	14%	83%	2%	1%	0%	0%	100%
Milieu de résidence								
Aire métropolitaine	0%	4%	57%	20%	13%	5%	1%	100%
Autre urbain	0%	4%	79%	11%	3%	3%	0%	100%
Rural	1%	17%	80%	1%	1%	1%	0%	100%
Ensemble - National	0%	10%	75%	8%	4%	2%	0%	100%

Source : Enquête sur les conditions de vie des ménages après le séisme (ECVMAS - Phase 1, 2014)

Caractériser une maison comme une maison basse en dit peu sur les conditions de vie à l'intérieur du bâtiment. Par exemple, pour l'ensemble du pays, 32,2 pourcents des maisons avaient des sols en terre battue en 2015, dont 53,3 pourcents dans les zones rurales. Dans l'enquête de 2014, l'IHSI a ajouté les catégories de tentes et d'abris temporaires, qui ont représenté ensemble 2 pourcents des foyers à l'échelle nationale mais 18 pourcents à l'époque dans l'aire métropolitaine.

La taille moyenne des maisons à l'échelle nationale est de 2,6 pièces. 37,3 pourcents des ménages ont alors un logement comportant une chambre à coucher et un salon (salle à manger)⁷⁸ alors que 20,6 pourcents des ménages haïtiens vivent dans un logement ne comportant qu'une seule pièce.

Accès aux services de base. A l'échelle nationale, 74 pourcents des ménages ont accès à une source d'eau potable améliorée (57 pourcents en milieu rural). Moins de 25 pourcents des ménages du pays ont accès à une fosse septique ou à un système d'assainissement (2,5 pourcents en milieu rural). Concernant la source principale d'éclairage, 12 pourcents des ménages disposent de compteurs électriques individuels ou collectifs (2,7 pourcents en milieu rural). Plus de 23 pourcents utilisent l'électricité sans compteur (7,2 pourcents en milieu rural) et 54 pourcents utilisent des lampes à pétrole (80 pourcents en milieu rural).

⁷⁷ Il convient de noter qu'en raison de différences méthodologiques, les types de logement utilisés dans les évaluations de l'IHSI et indiqués dans ce tableau ne sont pas les mêmes que ceux utilisés pour signaler les dommages et les besoins dans ce document. Cependant, les deux typologies reflètent les mêmes données sur la taille du parc immobilier et sa répartition dans le pays.

⁷⁸ Enquête sur les conditions de vie des ménages après le séisme (ECVMAS - Phase 1, 2014).

Type d'occupation. 54,4 pourcents des ménages des zones urbaines déclarent être propriétaires de leur logement alors que dans les zones rurales ce chiffre atteint 84,2 pourcents.

2. Evaluation des effets du tremblement de terre

Les effets du séisme sur le secteur du logement s'élèvent à 79 296 774 923 HTG répartis en 73 328 033 969 HTG de dommages, soit plus de 92% du total, et 5 968 740 954 HTG de pertes.

Le logement étant principalement un bien privé les effets du séisme sur le secteur du logement se répercutent largement sur le secteur privé qui regroupe 93 pourcents des effets. En effet, seuls la gestion des débris et les frais de mise à l'abri temporaire et transitoire sont du ressort du secteur public, ils représentent 7 pour cent du total des effets du séisme dans ce secteur.

Tableau 4: Synthèse des dommages et pertes estimées dans le secteur logement

	Effets		Total (en HTG)
	Public	Privé	
Dommages			
Maisons touchées par le séisme			
Logement urbain		4 716 006 631	4 716 006 631
Logement rural		2 218 681 692	2 218 681 692
Logement rural difficile d'accès		60 807 001 463	60 807 001 463
Biens ménagers			
Logement urbain		34 585 848	34 585 848
Logement rural		26 997 392	26 997 392
Logement rural difficile d'accès		5 524 760 943	5 524 760 943
Pertes			
Coûts de la démolition et du déblayage des gravats			
Logement urbain	235 800 332		235 800 332
Logement rural	110 934 085		110 934 085
Logement rural difficile d'accès	3 040 350 073		3 040 350 073
Coûts des abris temporaires et appui aux populations			
Coût de l'établissement d'abris temporaires	33 077 886		33 077 886
Coût des kits abris d'urgence	106 063 269		106 063 269
Coût de fonctionnement et d'entretien des abris	416 781 364		416 781 364
Coût de la nourriture	1 729 292 423		1 729 292 423
Pertes de revenus locatif des propriétaires des habitations (iv)		296 440 131	296 440 131
Total HTG	5 672 299 432	73 624 474 100	79 296 773 532
Total USD	58 304 264	756 769 075	815 073 339

Source : Equipe d'évaluation, septembre 2021

Estimation de dommages

Le coût total des dommages est de 73 328 033 969 HTG ou 753 722 035 USD, dont 67 741 689 785 HTG (696 301 285 USD) pour les frais de réparations et reconstructions des logements et 5 586 344 184 HTG (57 420 750 USD) pour la reconstitution des biens ménagers.

L'estimation du total de maisons affectées par le séisme dans les trois départements touchés est de 115 183 (tableau 4) : 43 pourcent ou 50 075 maisons sont légèrement endommagées (soit en moyenne 30 pourcents de l'immeuble est endommagé), 22 pourcents ou 25 235 maisons sont modérément endommagés (soit 50 pourcents du bâtiment est endommagé), et 35 pourcents ou 39 873 maisons, sont gravement endommagées ou détruites.

Pour cette évaluation, deux types de zones rurales ont été distinguées : les zones rurales d'accès difficile et les autres zones rurales. Cette distinction répond au fait que de vastes zones des départements touchés avaient déjà un accès routier limité, situation qui a été accentuée par le séisme (voir le chapitre Transports de ce rapport).

Tableau 5: Nombre de maisons affectées par milieu de résidence et niveau de dégâts

Milieu de résidence	Niveau de dégâts			Total
	Léger (30% Dommages)	Modéré (50% de dommages)	Sévère o détruit (100% dommage)	
Logement urbain	5 453	12	237	5 702
Logement rural	6 554	665	370	7 589
Logement rural difficile d'accès	38 068	24 558	39 266	101 892
Total	50 075	25 235	39 873	115 183
Pourcentage	43%	22%	35%	100%

Source : Equipe d'évaluation, septembre 2021

L'évaluation montre que la grande majorité des ménages touchés par le séisme se trouvent dans les zones rurales difficiles d'accès : seulement 5 pourcents des logements touchés sont estimés être en zone urbaine, alors que 7 pourcents se trouvent dans des zones rurales et 88 pourcents dans les zones rurales difficiles d'accès (tableau 5). Cela aura des implications importantes pour l'organisation de l'effort de reconstruction. Par ailleurs, l'ampleur des dommages est différent selon le type de logement : les maisons en blocs ou béton représentent la plus grande part des maisons touchées, avec 58 pourcents, suivies par celles en maçonnerie de roche 18 pourcents, et par la catégorie divers couvrant maisons en terre, tôle, bois, planche, cartons et plastique. On estime que les maisons les moins touchées sont de type clissage traditionnel, avec des murs tissés de matériaux organiques.

Tableau 6: Nombre de maisons touchées par type de matériaux de construction

	Maison Maçonnerie de Roche	Maison en Blocs/ Béton	Maison Traditionnelle Clissade	Autres (Terre, Tôle, Bois/ Planche, Cartons/ Plastique)	Total	Total en pourcentage
Logement urbain	862	4 734	-	106	5 702	5%
Logement rural	614	3 822	1 134	2 019	7 589	7%
Logement rural difficile d'accès	19 618	58 338	6 980	16 956	101 892	88%
Total	21 094	66 894	8 114	19 081	115 183	100%
Pourcentage	18%	58%	7%	17%	100%	

Source : Equipe d'évaluation, septembre 2021

Au total, les trois départements comptaient un peu plus de 340 000 ménages en 2015, dont 34 pourcents ont été touchés par le séisme (tableau 6)⁷⁹. Le département du Sud est le plus touché, avec 44 pourcents de ses maisons estimées avoir été touchées. La Grand'Anse est la moins touchée en termes nominaux et en pourcentage, avec 17 pourcents de maisons touchées. Pour Les Nippes, 34 pourcents soit 27 625 de ménages ont été touchés.

Tableau 7: Nombre et pourcentage de ménages touchés et niveaux de dommages

Départements	Population	Maisons	Niveau de dégâts			Maisons touchées au total	Pourcentage touché
			Légère (30% dommages)	Modéré (50% dommages)	Sévère o détruit (100% dommages)		
RÉPUBLIQUE D'HAÏTI	10 911 819	2 360 771					
DÉPARTEMENTS TOUCHÉS							
Sud	774 976	161 256	30 868	15 556	24 579	71 004	44%
Grande'Anse	468 301	98 289	7 197	3 627	5 731	16 554	17%
Les Nippes	342 525	80 759	12 010	6 052	9 563	27 625	34%
Total	1 585 802	340 304	50 075	25 235	39 873	115 183	34%

Source : l'Enquête sur les conditions de vie des ménages après le séisme (ECVMAS - Phase 1, 2014) et Source) et Equipe d'évaluation, septembre 2021

Le Tableau 8 ci-dessous présente les hypothèses utilisées pour produire l'estimation de ces dommages selon le milieu de résidence et le type d'habitation. La valeur monétaire est exprimée en termes de coût de remplacement selon les prix en vigueur juste avant l'événement. Pour les maisons qui ont été totalement détruites, un montant est ajouté pour considérer la valeur des biens ménagers qui ont été perdus, tels que des meubles, des appareils électroménagers, des ustensiles de cuisine, etc. Les coûts de remplacement

⁷⁹ L'IHSI prévoit que presque toute la croissance démographique en Haïti depuis 2015 s'est produite dans les zones urbaines, donc malgré le laps de temps, ces chiffres de population départementaux peuvent encore être relativement précis.

sont calculés en fonction du niveau de dommages, avec des maisons légèrement endommagées calculées à 30 pourcents du coût de remplacement dans cette évaluation, des maisons modérément endommagées à 50 pourcents et des maisons gravement endommagées ou détruites calculées à 100 pourcents de la valeur du logement.

Tableau 8: Dommages estimés par milieu de résidence et type d'habitation

Logement par milieu de résidence et type de logement	Nombre de maisons	Taille moyenne des maisons en M2	Total M2 concerné	Valeur de remplacement moyenne/ M2 (HTG)	Coût de remplacement total(i)	Biens ménagers et autres actifs (HTG)	Estimation de Dommages totaux
Logement urbain							
Maison Maçonnerie de Roche	862	50	43 100	35 024	457 058 554	0	457 058 554
Maison en Blocs/ Béton	4 734	50	236 700	53 508	4 243 479 300	34 585 848	4 278 065 149
Autres (Terre, tôle, Bois/ Planche, cartons /Plastique)	106	50	5.300	9 729	15 468 776	0	15 468 776
Logement rural							
Maison Traditionnelle Clissade	1 134	40	45 360	9 729	132 389 374	0	132 389 374
Maison Maçonnerie de Roche	614	40	24 560	14 593	107 522 587	0	107 522 587
Maison en Blocs/ Béton	3 822	40	152 880	35 024	1 731 288 770	0	1 731 288 770
Autres (Terre, Tôle, Bois/ Planche, Cartons/Plastique)	2 019	40	80 760	6 810	247 480 960	26 997 392	274 478 352
Logement rural de difficile accès							
Maison Traditionnelle Clissade	6 980	30	209 400	12 161	763 953 235	0	763 953 235
Maison Maçonnerie de Roche	19 618	30	588 540	17 025	3 006 035 585	0	3 006 035 585
Maison en Blocs/ Béton	58 338	30	1.750.140	38 915	55.330.936.519	5 319 361 864	60 650 298 383
Autres (Terre, Tôle, Bois/ Planche, Cartons/Plastique)	16 956	30	508 680	7 491	1 706 076 124	205 399 079	1 911 475 203
Total en HTG	115 183		3,645,420		67 741 689 785	5 586 344 184	73 328 033 969
Total en USD					696 301 285	57 420 750	753 722 035

(i) Le nombre de maisons indiqué comprend à la fois les maisons détruites et celles avec divers niveaux de dommages. Le coût de remplacement est ici la somme des coûts de remplacement fractionnés appliqués à chaque groupe de niveau de dommage, comme suit : légèrement endommagées (30% du coût de remplacement), modérément endommagées (50%) et gravement endommagées ou détruites (100%).

Source : Equipe d'évaluation, septembre 2021

Estimation des pertes

La valeur des pertes s'élève à 5 968,7 millions de HTG (61,35 MUSD), dont 5 672,3 millions de HTG (95 pourcents) correspondent au secteur public et 296,4 HTG (5 pourcents) au secteur privé.

Pour l'estimation des pertes, trois axes principaux ont été identifiés : a) le coût de la démolition et du déblayage des gravats, b) la provision de l'hébergement temporaire, et, c) les pertes de revenus locatifs des propriétaires des habitations. Pour estimer les coûts de démolition et d'enlèvement des débris, un « proxy » a été utilisé, résultant des évaluations post-catastrophe pour les pays insulaires de 5 pourcents des dommages aux biens physiques.

Pour la provision d'hébergements temporaires, des informations ont été obtenues sur les coûts d'installation des abris, le coût des kits d'urgence fournis à la population, le coût de la nourriture fournie aux personnes hébergées, et les coûts de fonctionnement et d'entretien des abris qui incluent les coûts d'approvisionnement en eau, électricité, et nettoyage.

Enfin, le coût de la perte de revenus des logements locatifs a été estimé, en considérant en premier lieu le nombre moyen de logements locatifs du dernier recensement de la population pour les départements touchés et il a été considéré que les logements détruits et avec des dégâts modérés, ne sont plus habitable et par conséquent il y a une perte de revenus locatifs. Pour estimer la valeur monétaire de la perte, le rendement annuel de 6 pourcents sur la valeur de remplacement des logements ayant subi des dommages modérés et graves ou ayant été détruits a été appliqué.

Tableau 9: Estimation des pertes

Pertes	Quantité de logements locatifs	Loyer annuel moyen	Total pertes (HTG)
Coût de la démolition et du déblayage des gravats			3 387 084 489
Logements urbains			235 800 332
Logements ruraux			110 934 085
Logements ruraux difficiles d'accès			3 040 350 073
Provision du l'hébergement temporaire			2 285 214 941
Coût de l'établissement d'abris temporaires			33 077 886
Coût des kits abris d'urgence			106 063 269
Coût de fonctionnement et d'entretien des abris			416 781 364
Coût de la nourriture			1 729 292 423
Pertes de revenus locatif des propriétaires des habitations	4 232	70 047	296 440 131
Total			5 968 739 563

Source : Equipe d'évaluation, septembre 2021

3. Impact économique, humain et social dans le secteur

Le déplacement et la perte de logement peuvent produire un large éventail d'effets négatifs sur les ménages touchés. De nombreuses études ont montré que les effets d'une catastrophe sur un ménage peuvent être durables et difficiles à atténuer, compromettant la sécurité économique de la famille et réduisant les indicateurs de santé et l'achèvement éducatif.

Le degré de ces impacts est directement lié à la durée du déplacement et au niveau de perturbation. Par conséquent, accélérer le rythme du relèvement et communiquer clairement avec les ménages touchés peuvent aider à réduire ces impacts. Aussi, la stratégie de relèvement du logement devra-t-elle être conçue pour atténuer ces impacts dans la mesure du possible. Parmi les effets négatifs à prendre en compte, il faut considérer les suivants :

- *Risques liés à la sécurité physique.* La perte de sécurité physique affecte particulièrement les femmes et les filles de la population dont les maisons sont en grande partie ou totalement détruites. Cette population est estimée dans cette analyse à 39 893 ménages. Cela comprend environ 8 000 familles déplacées résidant actuellement dans des abris d'évacuation ou des camps de fortune, mais aussi les résidents de toutes les maisons en grande partie ou totalement endommagées. Ceux dont le logement a moins de dommages pourraient aussi être probablement vulnérables. La situation de ces familles doit être suivie pour identifier les besoins de protection. Les dommages causés au logement créent également des incertitudes liées à la propriété du logement et de la terre, et augmentent le potentiel de déplacement forcé, en particulier si des conflits fonciers de longue date resurgissent. Le risque de déplacement persiste généralement même après la réparation ou la reconstruction d'une maison, car le propriétaire concurrent a désormais le potentiel de récupérer une propriété de plus grande valeur. Les occupants devraient avoir accès à des services juridiques lorsque ces problèmes surviennent.
- *Risques liés au marché locatif.* Il existe des risques associés au fait que les locataires doivent entrer sur le marché locatif à un moment où la demande de logements locatifs est élevée. Cela peut augmenter les tarifs de location ou forcer une famille à accepter des conditions de vie moins souhaitables. Les propriétaires peuvent également profiter du marché locatif concurrentiel pour évincer les locataires existants, que la maison ait été endommagée ou non, afin de profiter de taux de location plus élevés.
- *Pressions financières.* Il est prévisible que la pauvreté augmente dans la zone touchée, en raison de la perte d'activité économique résultant des dommages physiques dans la région (voir l'analyse macroéconomique). La reprise du logement compensera une partie de ces pertes en créant des emplois dans le secteur de la construction. Dans le même temps, la sécurité financière des ménages individuels peut être compromise par la nécessité d'absorber les coûts de reconstruction. La perte de revenus générés par la maison, qu'il s'agisse d'un commerce ou de la location de chambres, peut également nuire aux finances familiales. Les revenus du logement peuvent également garantir des prêts (formels ou informels) qui pourraient devenir difficiles à rembourser, entraînant une pression des prêteurs et un risque juridique. La perte de logements et de revenus des ménages et l'urgence de la reconstruction peuvent aussi entraîner des distorsions sur les marchés locaux engendrant une détérioration supplémentaire des finances familiales, telles que la hausse des prix des biens et des services, des pénuries de main-d'œuvre qualifiée et des retards dans la livraison de matériaux qui

prolongent les déplacements et les pertes de revenus. Pour cette raison, le suivi des chaînes de valeur de la construction est recommandé dans le cadre du programme de relance..

- *Perte des relations sociales.* La catastrophe peut contribuer à l'affaiblissement des relations sociales et des réseaux de soutien dans le quartier en raison du déplacement du ménage ou des voisins. Cela peut conduire les familles aussi à devoir payer pour des services qui étaient auparavant gratuits (comme la garde d'enfants par les amis) ou pour des biens qui ne sont plus disponibles dans le quartier en raison de dommages ou d'une panne des marchés, comme l'eau et la nourriture.
- *Traumatisme et stress psychologique.* Les catastrophes peuvent traumatiser ceux qui vivent l'événement, ont été blessés ou ont perdu des membres de leur famille. Le stress causé par l'incertitude de ne pas savoir comment ils vont se remettre de cette catastrophe est également traumatisant. Assurer la communication et la sensibilisation des familles touchées et impliquer les familles dans les activités de reconstruction sont quelques-uns des moyens par lesquels les agences peuvent réduire cette incertitude et ce stress.

4. Besoins de relèvement

Les besoins liés au relèvement et à la reconstruction du secteur du logement s'élèvent à 99 930 000 000 de HTG, soit 1 027,15 millions USD. Les dépenses sont concentrées dans cinq domaines principaux : (1) l'hébergement temporaire et l'abris de transition, (2) la démolition et le déblayage des gravats⁸⁰, (3) la formation et la communication, (4) la réparation et la reconstruction des maisons, (5) le renforcement institutionnel. Les besoins sont ici présentés sans que les responsabilités des différents acteurs soient assignées. En effet, un grand nombre d'agences devraient être chargées de réaliser les activités envisagées pour le relèvement. A noter qu'aucune hypothèse n'est faite non plus à la rédaction de ce rapport sur la source de financement.

Concernant l'estimation des besoins de financement pour la réparation et la reconstruction des logements, un facteur de dix pourcents (10 pourcents) a été ajouté pour assurer la mise en œuvre de ces activités dans le cadre d'une approche « reconstruire en Mieux ». Quelques autres hypothèses concernant l'approche de reconstruction sont incluses dans l'annexe 2. Ils supposent, par exemple, qu'une maison construite en terre ou en tôle serait remplacée par une petite maison de base en maçonnerie, même si le niveau de dommages à la maison en terre ou en tôle n'était que 40 pourcents, puisque même une réparation complète de ces types de maison ne peuvent pas les amener à un niveau de sécurité minimum acceptable. Les estimations des dommages et des besoins reflètent toutes deux cette hypothèse.

⁸⁰ Ils sont mis ici pour mémoire, le coût de démolition et le déblayage des gravats étant répertorié dans le secteur environnement, le ministère en ayant la charge

Tableau 10: Besoins dans le secteur logement

Besoins	Justification	Public	Privé	Total Besoins financiers en HTG
Abris temporaires et abris transitoires	Cela permettra aux ménages déplacés actuellement installés dans des abris, camps de fortune et des bâtiments publics de retourner dans leurs quartiers d'origine avec un abri transitoire.	2,723,000,000		2,723,000,000
Démolition et déblayage des gravats	<i>La démolition et déblayage des gravats sont essentiels pour permettre aux ménages de retourner dans leurs quartiers et pour le début de la reconstruction. Pour mémoire - ces besoins (3 387 000 000) ont été répertoriés dans le domaine de l'environnement.</i>			--
Renforcement technique	La formation technique et la communication sont des éléments clés de la stratégie « Reconstruire en mieux » en plus du financement adéquat. Il permettra la diffusion d'informations sur la construction « en mieux » et fournira aux Mairies, aux constructeurs et aux propriétaires une formation sur les pratiques de cette reconstruction « en mieux ».	2,345,000,000		2,345,000,000
Réparation et reconstruction	Cela représente le financement nécessaire pour assurer la réparation et la reconstruction en toute sécurité selon une approche « Reconstruire en Mieux ». Un tableau d'hypothèses est inclus dans l'annexe 2 qui montre l'approche de reconstruction pour chaque type de logement et niveau de dommage.		93,889,000,000	93,889,000,000
Renforcement institutionnelle	La coordination de la réparation et de la reconstruction imposera d'énormes exigences aux agences gouvernementales centrales et municipales et aux organisations locales, créant un besoin de soutien technique et de ressources humaines supplémentaires. Cet élément soutient également les activités à plus long terme visant à renforcer les politiques et les institutions nationales.	973,000,000		973,000,000
Total HTG		6,041,000,000	93,889,000,000	99,930,000,000
Total USD		62,094,053	965,063,487	1,027,157,540

La priorité de ces actions, le délai de réalisation et les coûts estimés sont indiqués dans le Tableau 11 ci-dessous.

Tableau 11: Priorisation et séquence d'intervention pour répondre aux besoins identifiés

Interventions	Court terme	Moyen terme	Long terme	Priorité	Commentaire	Coûts (HTG)
				(1 à 5)		
1. Fourniture d'abris temporaires				1	Soutien d'urgence requis pour au moins 8 000 familles ⁸⁰	2 285 000 000
2. Démolition et déblayage des gravats				1	La part des débris correspondant au logement seul	--
3. Aménagement et installation d'abris transitoires				2	Permettre le retour des familles déplacées dans leur quartier d'origine	438 000 000
4. Formation aux techniques de construction parasismiques et paracycloniques				1	Assurer la gouvernance de la construction et l'utilisation de pratiques de reconstruction « en mieux »	2 345 000 000
5. Mise en œuvre des travaux d'aménagement et de restructuration				2	Les investissements pour améliorer les services et la mobilité dans certains quartiers	[Budgets de ministères sectoriels respectifs]
6. Appui à l'auto-construction et réparations				1	Financement requis pour une reconstruction et une réparation sûre y inclut un facteur « Construire en mieux » de 10%.	93 889 000 000
7. Renforcement institutionnel				1	Planification et coordination des activités de reconstruction aux niveaux national et local. Renforcement institutionnel à plus long terme.	973 000 000
Total HTG						99 930 000 000
Total USD						1 027 157 540

⁸¹ Le nombre de 8 000 familles ayant besoin d'une assistance temporaire se réfère principalement à celles actuellement localisées dans des camps de fortune ou des bâtiments publics. Cependant, étant donné le nombre estimé de 39 873 maisons détruites, le besoin d'assistance temporaire pourrait augmenter avec le temps, surtout si les ménages n'ont pas les moyens de commencer la reconstruction de leur maison

Les risques et les défis dans le secteur

Les risques et les défis qui pourraient à la fois aggraver l'impact du tremblement de terre et gêner le relèvement du secteur sont de divers ordres, tels que :

1. **Le niveau de revenu très faible** de la population qui ne lui permet pas de construire des logements respectant les normes ;
2. **Les ménages qui reconstruisent** comme auparavant c'est-à-dire, en dehors de tout contrôle effectif de l'Etat et sans respecter les normes de construction, perpétuant ainsi leur niveau de vulnérabilité face aux aléas naturels ;
3. **L'augmentation du surpeuplement** partout où les ménages déplacés s'installent, y compris dans les abris de transition, aggravant les risques existants d'exposition au COVID-19 au sein du ménage ;
4. **La difficulté à reconstruire dans des délais raisonnables** les logements détruits par le tremblement de terre sans un appui de l'Etat aux populations vulnérables ;
5. **La difficulté d'identifier la population vulnérable** et de choisir les bénéficiaires de l'appui ;
6. **L'occupation illégale de terrains** conduisant à un étalement urbain et une urbanisation informelle sans que les populations concernées aient accès aux infrastructures et services de base essentiels ;
7. **L'absence de planification urbaine** et la difficulté pour l'Etat par manque de ressources financières, d'étendre les réseaux aux zones dépourvues de services particulièrement à la périphérie des villes ;
8. **Les difficultés d'accès au crédit bancaire** pour la majorité de la population, et encore plus pour ceux qui ont perdu leur patrimoine immobilier ;
9. **Le manque d'ouvriers qualifiés** et la faible capacité de production des entreprises de construction locales ;
10. **Des difficultés d'acheminement des matériaux de construction** vers et à l'intérieur du Grand Sud et les risques environnementaux liés à l'utilisation de matériaux locaux.

Un bon nombre de ces défis sont des problèmes à long terme qui ne peuvent être résolus que par des changements systématiques au niveau national. Cependant, la stratégie de relèvement proposée est conçue pour relever certains de ces défis, en s'appuyant sur l'expérience acquise lors du séisme du 12 janvier 2010.

5. Stratégie de relèvement et plan d'action

Le terme de « relèvement » dans le secteur du logement masque la complexité de celui-ci . Cela tient au fait que le « secteur du logement » est un secteur complexe en raison de sa focalisation simultanée sur les besoins de développement social, économique et territorial. En conséquence, la réalisation d'un bon projet de « relèvement du logement » nécessite un effort non seulement pour reconstruire les bâtiments, mais aussi pour aménager le quartier et aligner les activités de reconstruction qui se déroulent dans le cadre d'autres secteurs.

Les secteurs les plus importants qui doivent être coordonnés avec la récupération du logement comprennent, entre autres, l'eau et l'assainissement, l'électrification, la gestion des risques de catastrophe,

le commerce et les secteurs sociaux tels que la santé et l'éducation. Cette coordination devrait avoir lieu au niveau local, mais nécessite un appui actif des agences impliquées au niveau national. Les frais associés avec ces activités d'alignement et de coordination se trouvent dans le volet renforcement institutionnelle dans les tables qui suivent.

L'objectif de la stratégie de relèvement de l'habitat est d'assurer la réhabilitation du secteur dans les zones affectées par le séisme en améliorant les conditions de logement dans la région du Grand Sud à travers une combinaison d'assistance aux ménages réalisant leur auto-reconstruction et d'appui ciblé aux ménages vulnérables, afin de s'assurer que les activités de reconstruction soient équitables et réduisent les risques de catastrophe.

La stratégie vise à (i) améliorer la qualité, la sécurité et la rapidité du relèvement à long terme, notamment en offrant des options d'abris de transition, (ii) accroître les compétences des constructeurs et des propriétaires en élargissant les activités de formation mises en œuvre avec succès pendant la période de relèvement après le séisme de 2010, (iii) soutenir les initiatives de mobilisation et de relèvement des organisations locales et (iv) surveiller l'approvisionnement en intrants de matériaux de construction d'une part et l'impact des activités de réhabilitation des logements sur l'environnement et la prévention des risques de catastrophe.

Le programme de relèvement sera mis en œuvre au-delà de 48 mois. Cependant, les activités seront définies et budgétisées selon le calendrier fixé dans le PDNA. La coordination de toutes les interventions qui auront lieu dans le Grand Sud par les partenaires sera assurée par les institutions locales qui pour ce faire auront été renforcées et appuyées par les institutions et organes centraux. Dans la mesure du possible, le programme appliquera des lignes directrices, des systèmes de formation, des approches organisationnelles et d'autres ressources déjà éprouvées en Haïti.

Le programme prévoit trois résultats principaux :

Réduire les risques pendant la phase de reconstruction. Alors qu'il existe une myriade de risques affectant les ménages touchés par les deux catastrophes dans le Sud en août, les plus importants sont liés aux déplacements, aux conditions non-sécurisées des logements et à l'impact environnemental de la reconstruction.

Renforcer les acteurs locaux. Cela comprend le soutien aux gouvernements locaux (communes) pour qu'ils remplissent des rôles spécifiques de coordination et de gouvernance au niveau local. Il s'agit également d'un soutien aux propriétaires effectuant leur auto-reconstruction, en créant des mécanismes tels que les centres d'aide à la reconstruction (CAR), qui améliorent l'accès aux ressources, assurent la disponibilité de l'aide dans les zones difficiles d'accès, afin d'atteindre toutes les zones et promouvoir la coordination entre les parties prenantes. Il y aura également un soutien avec des organisations locales travaillant avec des groupes de ménages ciblés qui ont été touchés par le séisme et ont des besoins spécifiques tels que les ménages âgés, les ménages monoparentaux et les ménages à forte dépendance et à très faible revenu (la situation désastreuse de ces familles est détaillée dans le chapitre sur les impacts humains du tremblement de terre). Ces projets de relèvement locaux peuvent inclure des activités d'aménagement du territoire communautaire dans des quartiers spécifiques.

Promouvoir un relèvement équitable. Un rôle clé du gouvernement est de soutenir le relèvement en assurant une répartition équitable des ressources disponibles. Un autre consiste à surveiller les résultats du relèvement mis en œuvre par tous les partenaires et autres acteurs pour s'assurer que des progrès ont lieu et qu'aucun ménage vulnérable n'est laissé pour compte. Dans le cadre de cet objectif, il est reconnu qu'un soutien financier sera nécessaire au moins pour certains ménages et le gouvernement évaluera la faisabilité de la mise en place d'un véhicule pour collecter et canaliser les subventions (un Fonds de Reconstruction ou autre structure).

Un objectif global d'amélioration de l'information, du suivi et de la transparence soutiendra les trois objectifs, afin de renforcer la confiance entre les parties prenantes et d'assurer une utilisation efficace des fonds de reconstruction.

Portée de la stratégie

La stratégie portera à la fois sur les besoins en logements temporaires et de transition à court terme et sur la reprise du logement à long terme.

Hébergement temporaire pour les ménages sans-abri

Le gouvernement a mis en place une politique pour éviter la création de camps de déplacés, soit par les ménages eux-mêmes, soit plus formellement par les agences humanitaires. Cette politique a été clairement communiquée aux agences humanitaires, qui adaptent leurs approches pour tenir compte de cette restriction.

Néanmoins, les ménages se sont regroupés dans des camps de fortune à plusieurs endroits dans les trois départements touchés et ont occupé un certain nombre d'écoles primaires et secondaires. En conséquence, le gouvernement met en œuvre une stratégie d'abris temporaires et transitoires qui est menée par l'UCLBP à travers la Direction de Relogement et Réhabilitation de quartier (DRR) pour coordonner le soutien fourni par les ONG aux personnes déplacées. La stratégie comprend une assistance temporaire dans les écoles et autres lieux de rassemblement (jusqu'à trois mois) et une assistance parallèle, toutes pour aider les ménages à retourner dans leur lieu de résidence d'origine.

Concernant les options d'abris de transition, plusieurs alternatives sont en cours d'évaluation, en partenariat avec les autorités locales (Maires, Casecs) dont la distribution de tentes, de bâches et/ou de matériaux de construction (feuilles, bois, planches, clous, etc.) pour la construction d'un abri temporaire d'une superficie comprise entre 10 et 12 m².

L'alternative des abris de transition permettra au gouvernement, en attendant la définition de programmes de développement urbain et rural et la mobilisation de ressources suffisantes de sources diverses, de mieux planifier la reconstruction.

Réparation et reconstruction de maisons

Haïti a connu une courbe d'apprentissage importante au cours de sa période de relèvement suite au séisme du 12 janvier 2010. Ces avancées constituent la base de la stratégie actuelle de relèvement du logement. Les objectifs énoncés précédemment reflètent ces enseignements.

Certains des principaux enseignements tirés des deux premières années de la réponse logement 2010 s'appliquent à la situation actuelle. Ceux-ci incluent : (1) le rôle principal du secteur informel et des ménages dans la réalisation de la reconstruction et la mobilisation des ressources de reconstruction ; (2) l'importance d'avoir une stratégie opérationnelle définie en amont ; (3) la nécessité de rationaliser les ressources des partenaires, pour éviter de les concentrer sur quelques ménages fortunés ; et (4) la nécessité d'un suivi en temps réel des interventions des agences et de l'état des ménages.

Formation. Une réalisation notable en 2010 a été la formation approfondie des constructeurs réalisée par un certain nombre d'agences. La durabilité de l'impact de cette formation a été démontrée par des études techniques rigoureuses. La stratégie proposée vise à reproduire cette expérience.

Renforcement institutionnelle. Le gouvernement n'a toujours pas de cadre politique pour le relèvement des logements après une catastrophe. Par conséquent, il est urgent d'élaborer une stratégie de relèvement des logements pour guider l'effort de reconstruction en cours, d'établir des dispositions pour coordonner et surveiller le relèvement des logements et d'adapter les mécanismes existants de réduction des risques - y compris la formation et la supervision du site - conformément aux conditions locales dans le Grand Sud et autres priorités établies dans le Plan National de Gestion des Risques et des Catastrophes (PNGRD).

Cadre de récupération. À long terme, il est également important de développer une politique-cadre pour la reconstruction des logements post-catastrophe et de renforcer les institutions impliquées, afin d'améliorer la résilience du secteur et d'assurer la durabilité des interventions et la continuité avec les futurs efforts de relèvement.

Sources de financement

Aucun plan de financement spécifique n'est présenté ici qui identifie les sources de financement qui pourraient être levées pour soutenir le plan de relèvement du logement. Cependant, les sources de financement pour la réhabilitation des logements post-catastrophe sont assez prévisibles. Les principales formes de soutien comprennent : (1) le financement public (revenus propres et/ou provenant du soutien des donateurs) ; (2) les fonds collectés par les organisations non gouvernementales mobilisés en dehors du budget de l'Etat ; (3) le crédit privé aux ménages auprès des banques et des organisations de microfinance ; et (4) les fonds des ménages, y compris les salaires, l'épargne et les envois de fonds locaux et internationaux.

Les envois de fonds augmentent normalement à la suite d'une catastrophe naturelle. Au cours des deux années qui ont suivi le tremblement de terre du 12 janvier 2010, les envois de fonds ont presque doublé. Même ainsi, les gouvernements font rarement des efforts pour augmenter ou canaliser ces ressources pour la reconstruction de logements, ce qui peut être considéré comme une opportunité à explorer.

Plan d'action

Le Plan d'action pour le relèvement du logement et les besoins associés est illustré dans la matrice suivante. Le Plan énumère les activités mentionnées précédemment, rappelle le niveau de priorité, fournit une estimation des coûts de récupération pour chaque élément. Il indique également l'emplacement où

ces activités se dérouleront principalement et répertorie l'agence chef de file ainsi que les autres agences et parties prenantes qui seront impliquées. Les résultats attendus de chaque activité, les indicateurs de résultats proposés et le taux potentiel de dépenses sont également indiqués. Ces chiffres de dépenses sont également une tentative d'approximation du rythme auquel les activités respectives seront mises en œuvre.

Tableau 12: Plan d'action de relèvement du logement

Activités	Besoins de relèvement	Coûts (HTG)	Localité	Responsable	Autres intervenants	Résultats escomptés	Indicateurs de résultats	Date probable d'achèvement
1. Fourniture d'abris temporaires	Court terme	2 285 000 000	Quartiers, écoles	UCLBP	Mairies, organisations humanitaires, ménages	<ul style="list-style-type: none"> Les ménages déplacés sont traités avec humanité et préparés pour le retour dans leurs quartiers d'origine. 	1-Niveau de participation des parties prenantes à la prise de décision. 2-Satisfaction de la majorité des ménages déplacés et des parties prenantes avec l'accompagnement apporté aux déplacés.	0-6 mois (100%)
2. Démolition et déblayage des gravats	Court terme	--	Quartiers	Mairies	MTPTC, ménages	<ul style="list-style-type: none"> Les sites sont nettoyés et prêts pour être réhabilités ou recevoir les nouvelles constructions 	1-Nombre de m ³ de débris enlevés 2-Nombre de femmes embauchées dans les opérations de déblaiement	0-12 mois (100%)
3. Aménagement et installation des 'abris transitoires	Court terme	438 000 000	Quartiers	MTPTC/ Mairies	DINEPA, EDH, ménages	<ul style="list-style-type: none"> Les ménages sont relocalisés dans de meilleures conditions 	1-Nombre de ménages relocalisés et relogés	0-6 mois (100%)
4. Formation aux techniques de construction parasismiques et paracycloniques: (a) en matière de gouvernance (Mairies) et en matière de mise en œuvre (constructeurs et chefs de ménages) et (b) en menant une campagne de sensibilisation et de communication	Court à long terme	2 345 000 000	Communes, sections communales, quartiers	MTPTC (BTB)	INFP, ONGs, ménages	<ul style="list-style-type: none"> Les compétences de Maires, constructeurs et chefs de ménages sont améliorées 	1-Nombre de dossiers traités selon les procédures mises en place pour le contrôle du bâti, 2-Pourcentage de nouveaux bâtiments et réparations majeurs respectant les normes de construction sécuritaire	0-12 mois (20%) 13-24 mois (35%) 25-48 mois (45%)
5. Mise en œuvre des travaux d'aménagement et de restructuration	Court à long terme	[Budgets des ministères sectoriels respectifs]	Communes, sections communales, quartiers	UCLBP	DINEPA, MTPTC, MDE, EDH, MCFDF, GRD	<ul style="list-style-type: none"> La mobilité et l'accès aux services de base sont améliorés 	1-Nombre d'infrastructures collectives construites, 2-Nombre de corridors bétonnés et assainis	0-12 mois (10%) 13-24 mois (30%) 25-48 mois (60%)

Activités	Besoins de relèvement	Coûts (HTG)	Localité	Responsable	Autres intervenants	Résultats escomptés	Indicateurs de résultats	Date probable d'achèvement
6. Appui à l'auto-construction et réparation	Court à long terme	93 889 000 000	Quartiers	UCLBP	MTPTC, MDE, Mairies, ONGs, ménages	<ul style="list-style-type: none"> Reconstruction efficace et sûre des logements 	<p>1-Proportion de ménages affectés dans des logements sûrs et permanents selon les rapports du système de suivi.</p> <p>2-Fréquence des rapports de surveillance divulgués au public.</p>	<p>0-12 mois (15%)</p> <p>13-24 mois (30%)</p> <p>25-48 mois (55%)</p>
7. Renforcement institutionnel	Court à long terme	973 000 000	Institutions de l'Etat et Mairies	UCLBP	MTPTC, MDE, Mairies	<ul style="list-style-type: none"> Élaboration de stratégies, de politiques et de procédures de rétablissement terminées et les instruments diffusés aux intervenants. Populations touchées ont un accès facile à l'aide par le biais de centres d'appui à la reconstruction (CAR) idéalement situés. Organisations impliquées dans les activités de relèvement capables de gérer leurs responsabilités. 	<p>1-Les organisations responsables jugent qu'elles disposent des ressources nécessaires pour gérer le programme</p> <p>2- Satisfaction de la majorité du public quant à l'avancement de la reconstruction.</p>	<p>0 - 12 mois (20%)</p> <p>13-24 mois (30%)</p> <p>25-48 mois (50%)</p>
Total HTG		99 930 000 000						
Total USD		1 027 157 540						

ANNEXES

Annexe 1: Les acteurs principaux impliqués dans le logement et l'aménagement des quartiers

Organisation	Rôles et responsabilités liés au logement
L'Unité de Construction de Logements et de Bâtiments Publics (UCLBP)	Assurer la maîtrise d'ouvrage de la PNLH en collaboration avec d'autres instances publiques.
Le ministère de la planification et de la coopération externe (MPCE)	Définir les grandes orientations stratégiques au niveau national, les outils de programmation financière des investissements publics et de planification stratégique territoriale. Coordonner l'action des ONGs.
Le secrétariat du Comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT)	Définir la politique du gouvernement en matière d'aménagement du territoire, de protection et de gestion des bassins versants, de gestion de l'eau, de l'assainissement, de l'urbanisme et de l'équipement.
L'entreprise Publique de Promotion des Logements Sociaux (EPPLS)	Définir la politique du gouvernement en matière de logement social. Promouvoir, construire et gérer le parc de logements sociaux.
Le ministère des travaux publics, transports et communication (MTPTC)	Définir les politiques de transport et communication du gouvernement. Assurer un rôle normatif dans les domaines de la construction de logements et de l'implantation des infrastructures dans les zones résidentielles à travers le Bureau Technique des Bâtiments (BTB) rattachée à la Direction des Travaux Publics (DTB).
L'office de management des ressources humaines	Accompagner l'UCLBP dans le processus de renforcement des capacités des instances publiques associées dans la gouvernance du secteur.
Les délégations et vices-délégations	Favoriser la compréhension et l'appropriation des directives de la PNLH. Cordonner sa mise en œuvre sur l'ensemble du territoire en accord avec les instances des collectivités territoriales.
Le ministère de l'économie et de finances (MEF)	Mettre en place un système d'allocation budgétaire et affecter les fonds à la mise en œuvre de la PNLH. Organiser les circuits financiers de l'aide publique consacre aux logements sociaux.
Le ministère des affaires sociales et du travail (MAST)	Définir la politique sociale du gouvernement. Mettre à la disposition des organismes publics intervenant dans le secteur des terrains pour la réalisation de projets de construction de logements sociaux.
Le ministère de l'environnement (MDE)	Définir les stratégies de protection de zones vulnérables ou inappropriées à la construction de logements. Elaborer les directives et règlements pour l'application des bonnes pratiques environnementales.
Le ministère de l'agriculture des ressources naturelles et du développement rural (MARDRN)	Elaborer les directives pour la gestion des bassins versants afin de réduire les risques d'inondation et d'éboulements. Assurer la protection des habitants.
Le ministère de l'intérieur et des collectivités territoriales (MICT)	Accompagner progressivement la déconcentration et la décentralisation des activités liées au secteur logement Appuyer les instances locales afin qu'ils puissent assumer leur rôle dans la gestion de leur territoire respectif.

Organisation	Rôles et responsabilités liés au logement
Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA)	Définir la politique du gouvernement en matière de l'eau et de l'assainissement. Fournir le service de l'eau potable.
Autorité Nationale de Régulation du Secteur de L'Energie (ANARSE)	Définir la politique énergétique. Fournir les services de l'électricité.
La direction générale de la protection civile (DGPC)	Renforcer les mesures préventives contre les risques et désastres naturels. Organiser les plans de contingence pour les urgences.
Le ministère du commerce et de l'industrie (MCI)	<p>Entreprendre les réformes économiques favorisant l'amélioration du climat des affaires, du cadre légal et réglementaire</p> <p>Faciliter le développement du secteur privé du logement. Accompagner le développement industriel et commercial au niveau des villes et nouveaux pôles de développement.</p>
Office National du Cadastre (ONACA)	Etablir le cadastre général de la république. Exécuter, contrôler et superviser toutes les opérations cadastrales. Garder et conserver tous les documents relatifs au cadastre.
Les collectivités territoriales	<p>Prendre part activement à l'élaboration des PAEEV et des PDC</p> <p>Participer dans leur région respective à la gouvernance du secteur logement</p>
Les organisations non-gouvernementales (locales et internationales)	Appuyer le gouvernement dans la mise en œuvre de projets conformément à son plan d'action et programme d'investissement
Le secteur privé	Participer en tant que promoteur immobilier au développement du secteur logement en Haïti. Fournir les services de construction (formels et informels).

Source : UCLBP

Annexe 2: Hypothèses pour le calcul des besoins de réparation et reconstruction du logement

Catégorie de dommages	Matériaux de construction			
	Blocs/ Béton	Maçonnerie de Roche	Bois/ Planche/ Clissade	Autres (Terre, tôle, Cartons/ Plastique)
ROUGE (80%-100% de dommages)	Reconstruire (Coût moyenne de remplacement + RM)	Reconstruire (Coût moyenne de remplacement + RM)	Reconstruire (Coût moyenne de remplacement, 30 m2 en maçonnerie de roche + RM)	Reconstruire (Coût moyenne de remplacement, 30 m2 en maçonnerie de roche + RM)
JAUNE 3 (60%-80% de dommages)	Reconstruire (Coût moyenne de remplacement + RM)	Reconstruire (Coût moyenne de remplacement + RM)	Reconstruire (Coût moyenne de remplacement, 30 m2 en maçonnerie de roche + RM)	Reconstruire (Coût moyenne de remplacement, 30 m2 en maçonnerie de roche + RM)
JAUNE 2 (40%-60% de dommages)	Réparer (50 % du coût moyenne de remplacement + RM)	Réparer (50 % du coût moyenne de remplacement + RM)	Réparer (50% du coût moyenne de remplacement de construction en bois + RM)	Reconstruire (Coût moyenne de remplacement, 30 m2 en maçonnerie de roche + RM)
JAUNE 1 (10%-40% de dommages)	Réparer (25% du coût moyen de remplacement en blocs/béton + RM)	Réparer (25% du coût moyen de remplacement en maçonnerie de roche + RM)	Réparer (25% du coût moyen de remplacement de construction en bois + RM)	Reconstruire (coût moyenne de remplacement, 30 m2 en maçonnerie de roche + RM)

RM = Facteur de Reconstruire Mieux (10 pourcents).

Annexe 3: Méthodologie d'évaluation du secteur

L'évaluation des dommages a suivi une méthodologie basée sur des analyses spatiales sur les départements touchés : le Sud, les Nippes et la Grande-Anse. La méthodologie utilisée s'est basée sur des données primaires et secondaires qualitatives et quantitatives tirées des documents officiels qui ont permis à la fois de faire des extrapolations et d'établir certaines corrélations entre la nature et l'ampleur des dommages, la vétusté, la précarité du bâti et le niveau de vulnérabilité de la population.

Pour mener l'étude, les données suivantes ont été exploitées : le Système d'Information du Ministère des Affaires Sociales et du Travail (SIMAST) ; la couche spatiale des points bâti 2014 (Recensement des bâtiments dans les trois départements du Grand Sud de CNIGS) ; Shakemap (représentation cartographique des mouvements du sol produits par un séisme - USGS) ; « Rural access index » et la distribution de la population urbaine et rurale (un indicateur concernant l'accès et la mobilité) du MTPTC ; le « Rapport sur l'estimation globale rapide des dommages » (Global RAPid Damage Estimation – GRADE) de la Banque mondiale ; les images et les analyses d'images satellitaires fournies par Copernicus (programme de l'UE visant à développer des services d'information européens basés sur l'observation de la Terre par satellite et des données in situ) et par la charte internationale ; les orthophotographies aériennes par drone ; et les données collectées sur le terrain par la DGPC, OCHA, IOM, l'entreprise Miyamoto, et autres.

La première étape a consisté en une catégorisation des bâtiments en fonction des informations structurelles disponibles dans le SIMAST et les informations relevées sur le terrain par Miyamoto. Les catégories des bâtiments ont été formés en prenant en compte le matériel composant les murs portants. Par la suite, une extrapolation des catégories sur les 350 000 bâtiments a eu lieu sur les trois départements du Grand Sud en utilisant la couche spatiale des points bâtis produite par le CNIGS. A la fin du processus, on a obtenu une ligne de base géoréférencée des logements et catégorisée par typologie de bâtiment.

Avec la distribution des bâtiments et le ShakeMap de l'USGS, les exercices de calibration ont été menés pour raffiner la vulnérabilité des typologies susmentionnées en prenant en compte les vulnérabilités proportionnées par le GRADE, les connaissances historiques et les témoignages-informations saisies sur le terrain.

Pour chaque bâtiment, on a calculé le niveau (pourcentage) des dommages en prenant en compte la vulnérabilité et l'intensité de la secousse reçue, mesurée à partir des valeurs « Mercalli Modified Intensity - MMI » du ShakeMap. Les résultats ont été enrichi avec les données spatiales collectées sur le terrain et les analyses, mises en œuvre par l'IOM avec le support de Picterra, de l'orthophotographie aérienne par drones (produite par la DGPC publiée sur HaitiData.org).

L'étape précédente a consisté à calculer le coût des dommages en utilisant les prix fournis par le UCLBP, différencié par typologie de bâtiment, zone urbaine, zone rurale et zone rurale difficile d'accès.

Quelques précautions doivent être prises dans l'analyse des données de l'évaluation, telles que :

- La base de données du SIMAST couvre la Grande Anse et une partie des Nippes et du Sud (plus ou moins 50 pourcents de la totalité des trois départements). Pour cette raison il a été nécessaire de faire une extrapolation pour tous les autres bâtiments en utilisant les points bâtis du CNIGS.

- La base de données du SIMAST concerne les ménages il a donc été considéré qu'un ménage correspond à une maison dans les zones couvertes par le SIMAST.
- Le recensement des points bâtis du CNIGS concerne les bâtiments qui étaient présents dans les trois départements en 2016 or de nouveaux bâtiments ont été construits depuis.. Ce recensement prend en considération tous les bâtiments résidentiels et non résidentiels. Le manque de données sur les nouvelles constructions a été partiellement comblé par le nombre de bâtiments non résidentiels qui ont fait partie de l'étude.
- Les courbes de vulnérabilité proportionnées initialement ont nécessité des études supplémentaires pour les approcher à la réalité des zones en objet de l'analyse.
- La vision aérienne (surtout à travers des images satellitaires) n'a pas été suffisante pour estimer précisément le niveau de dégâts des bâtiments puisqu'il n'est pas possible d'évaluer l'état des murs. L'orthophotographie aérienne par drones (en plus haute résolution) a été très utile dans ce cas, et bien que les zones couvertes par drones n'étaient qu'une petite partie de la superficie totale sinistrée ces données ont été très importantes pour enrichir l'analyse.

Annexe 4: Acronymes

AECID	Agencia Española de Cooperación Internacional para el Desarrollo
AFD	Agence française de développement
AIQIP	Programme Aménagement intégré des quartiers informels de Port-au-Prince, Martissant et Baillergeau
ANARSE	L'Autorité Nationale de Régulation du Secteur de L'Énergie
BON	Bureau de l'ordonnateur national
CFI	Le Centre de facilitation des investissements
CIAT	Le Comité interministériel d'aménagement du territoire
CNIGS	Centre National de l'Information Géospatiale
DGPC	La direction générale de la protection civile
DINEPA	La Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement
EDH	Electricité d'Haïti
EPPLS	L'entreprise Publique de Promotion des Logements Sociaux
FOKAL	Fondasyon Konesans ak Libète
GRET	Groupe de Recherches et d'Échanges Technologiques
HFH	Habitat pour l'Humanité
IHSI	L'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique
MARNDR	Le ministère de l'agriculture des ressources naturelles et du développement rural
MAST	Le ministère des affaires sociales et du travail
MCI	Le ministère du commerce et de l'industrie
MDE	Le ministère de l'environnement
MEF	Le ministère de l'économie et de finances
MICT	Le ministère de l'intérieur et des collectivités territoriales
MICT	Le ministère de l'intérieur et des collectivités territoriales
MINVU	Ministère du Logement et de l'Urbanisme du Chili
MPCE	Le ministère de la planification et de la coopération externe
MTPTC	Le ministère des travaux publics, transports et communication
ONACA	Office National du Cadastre
ONG	Organisations Non Gouvernementales
OSAMH	Organisme de Surveillance et d'Aménagement du Morne l'Hôpital
PAEEV	Plans d'aménagement d'extension et d'embellissement des villes
PNLH	Politique Nationale du logement et de l'habitat
PARAQ	Projet de restructuration de 9 quartiers
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
UCLBP	L'Unité de Construction de Logements et de Bâtiments Publics
UE	Délégation de l'Union Européenne
USAID	U.S. Agency for International Development
USGS	United States Geological Survey

SECTEUR SANTE

1. Sommaire

Le séisme du 14 août 2021 qu'a frappé sévèrement les départements du Grand Sud en Haïti a eu des effets et impacts sur le secteur de la santé particulièrement aigus puisqu'ils s'ajoutent à la fragilité préexistante des services et les lacunes en termes d'accès de la population à la santé et le stress causée dans le pays par la pandémie du Covid-19.

Des conditions sanitaires aggravés par l'insécurité alimentaire mis en évidence par des niveaux de malnutrition sévère et grave dans des groupes de population vulnérables, la prévalence de maladies endémiques et des conditions non-adéquates d'eau et assainissement sont le contexte dans lesquels le séisme a causé des dégâts en termes de destruction ou dommages de différents degrés sur les institutions de santé -tant publiques que privées et mixtes. Cela a amené une réduction de la capacité de services tant ambulatoires que hospitalier, a requis des dépenses extraordinaires pour la réponse et le relèvement et pose des besoins pour non-seulement rétablir le secteur aux conditions préalables mais améliorer et renforcer le secteur.

Une équipe multidisciplinaire, inter-agence, dirigée par le MSPP (voir annexe) a mené une évaluation suivant la méthodologie PDNA sur les données disponibles au moment de l'évaluation. Des évaluations plus détaillées tiendront lieu visant à la formulation d'une stratégie sectorielle de relèvement. Les besoins identifiés portent surtout sur le court terme. Des études et évaluations plus détaillées suivront visant à la formulation des besoins de moyen et long terme.

En somme, les dommages et les pertes et les besoins identifiés par l'équipe d'évaluation sont les suivants :

Tableau 1 Sommaire de dommages, pertes et besoins

Composantes	Gourdes	Dollars des États Unies
Dommages	1,081,980,761	11,032,739
Pertes et couts additionnels	790,037,285.33	8,120,611.97
Besoins de relèvement	3,105,462,868.20	31,920,340.23

Le relèvement pose de défis que l'équipe d'évaluation a identifiée comme les suivants :

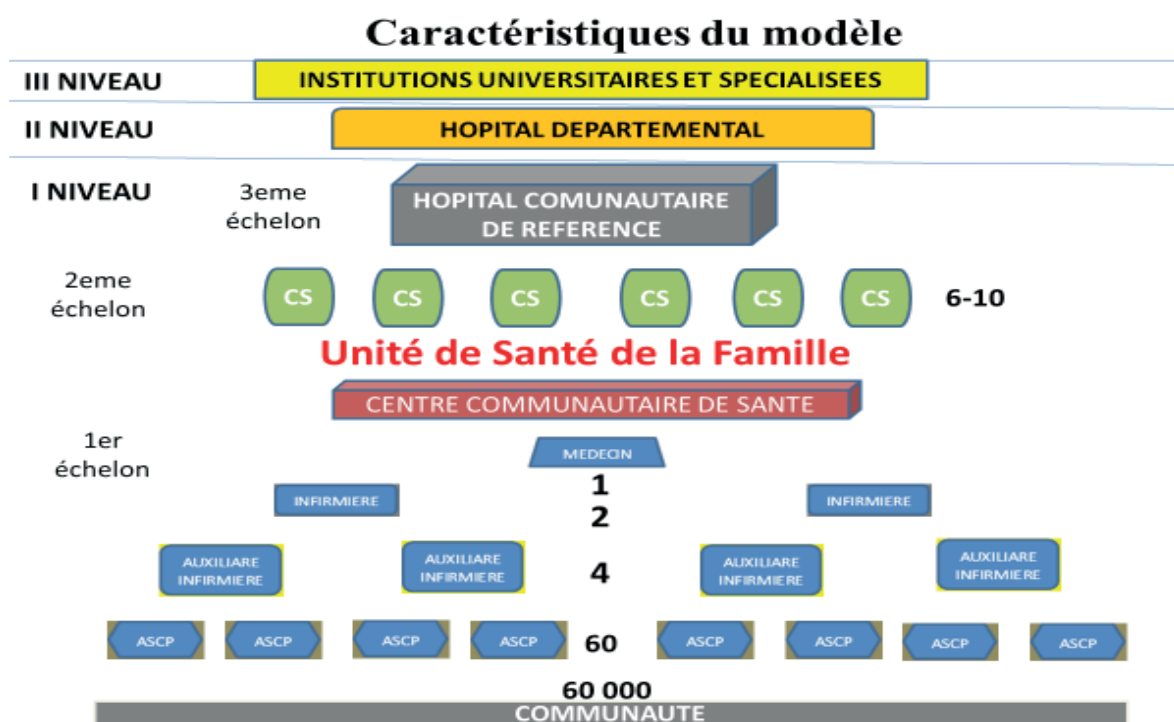
- Disponibilité de ressources pour la reconstruction ;
- Assurer des ressources humaines formées pour garantir l'accès à tous les niveaux de soins ;
- Assurer la viabilité financière du système de santé dans le Grand Sud ;
- Le renforcement des soins de santé primaires à base communautaire ;
- Garantir l'accès aux médicaments et aux diagnostics sans charge financière pour les populations vulnérables ;
- Assurer une gestion adéquate des ressources humaines et matérielles ;
- Restauration immédiate des services essentiels de base (notamment les services pré et postnatals et les accouchements) ;
- La poursuite des services de santé infantile et de prise en charge des nouveaux avec une attention spéciale aux nouveaux nés.
- Le maintien des programmes prioritaires (TB, Malaria, VIH/SIDA)
- Garantir l'accès de la population aux services aux trois niveaux de soins grâce à un système intégré de référence et contre référence fonctionnelle.
- Le renforcement du système d'information sanitaire avec des approches innovatrices permettant la remontée d'information fiable en temps réel.
- Accès routier aux départements affectés, visant à résoudre l'insécurité sur la route Nationale #2 (déploiement d'équipes) et les limitations d'accès géographique aux zones reculées ; Maintien et renforcement des capacités de prise en charge si les cas de COVID-19 augmentent ;
- Accélération de la vaccination de COVID-19 et de la vaccination de routine en général
- Assurer des soins sans charge financière pour les populations vivant dans la vulnérabilité pour les maladies dites catastrophiques et les maladies chroniques transmissibles et non transmissibles ;
- Les patients dans les centres de santé ont accès à des services EPAH fonctionnels et durables ;
- Les centres de santé ont des services Eau Potable, Assainissement et Hygiène (EAH) fonctionnels (existence de : points d'eau fonctionnels ; toilettes séparées par sexe, handicap, gestion des déchets solides et liquides, points de lavage des mains et d'activités campagnes d'informations, d'éducatives et de communications sur l'hygiène ;
- Promotion de la santé et le changement de comportement pour la prévention des maladies transmissibles, chroniques, hygiène et nutrition ;
- Décentralisation- Promotion de la gouvernance locale dans une vision de subsidiarité et du schéma pyramidal proposé par la politique de santé ;
- Développement d'une approche intersectorielle, tenant compte du fait que la santé est liée à la nutrition, à un environnement propre et non-contaminé, aux conditions de travail, aux coutumes et conditions d'habitat de la population.

II. Contexte du secteur

En 2012, le Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP) d'Haïti avait approuvé une Politique de Santé ainsi qu'un Plan Directeur 2012-2022 avec l'objectif d'améliorer les conditions sanitaires de la population à travers l'application des principes d'Universalité, Globalité, Équité et Qualité.

Cette vision du MSPP de garantir à tous les citoyens un accès à des soins de santé de qualité s'est matérialisée dans l'élaboration du Paquet Essentiel de Services (PES), comme étape importante dans le processus de mise en œuvre du Plan Stratégique National pour la Réforme du Système de Santé-et combler les lacunes du Paquet Minimum de Services (PMS) élaboré en 2006. Un nouveau modèle de prestation de soins de santé a été adopté avec la redéfinition de la pyramide de soins. L'Unité d'Arrondissement de Santé (UAS) devient ainsi le micro-système de base du nouveau modèle. Le système distingue toujours trois niveaux : primaire, secondaire et tertiaire.

Tableau 2: Modèle des services de soins de santé (Politique de Santé 2012)



Source: MSPP, Le Paquet Essentiel de Services

Le niveau primaire est reconfiguré avec trois échelons, tandis que les niveaux secondaire et tertiaire demeurent inchangés. L'échelon additionnel au niveau primaire est le Centre Communautaire de Santé (CCS), qui représente la première ligne de services. Les autres échelons du niveau primaire demeurent le Centre de Santé (CS) et l'Hôpital Communautaire de Référence (HCR). L'Agent de Santé Communautaire Polyvalent (ASCP) occupe une place importante dans la première ligne, en assurant l'interface avec la communauté

Au niveau national le cadre suivant donne une idée des principaux indicateurs de santé et de l'accessibilité aux services :

Tableau 3: Quelques indicateurs sanitaires au niveau national (Haïti)

Indicateurs	Valeur	sources
Accessibilité géographique	60%	MSPP 2007
Mortalité Maternelle institutionnelle	529/100 000	MSPP 2018
Couvertures en soins prénataux (4 visites)	67%	MSPP 2018
Accouchements institutionnels	39%	MSPP 2018
Accouchements assistés par personnel qualifié	42%	MSPP 2018
Mortalité néo-natale	32/1000	Emmus
Mortalité infantile	59/1000	Emmus
Mortalité infanto Juvénile	81/1000	Emmus
Enfants de 12 à 23 mois ayant reçu tous les vaccins	41%	MSPP 2018
Besoins non satisfaits en Planification familiale	38%	MSPP 2018
Pourcentage des dépenses publiques allouées à la santé pour l'exercice fiscal 2020-2021	4.1%	MEF 2020
Dépenses actuelles (USD) en santé per capita (2018)	64	WHO-GHED 2021
Dépenses en santé du gouvernement par rapport au PIB (2018)	1%	WHO-GHED 2021

Dans la zone affectée c'est particulièrement critique pour le secteur puisque les services de santé étaient déjà insuffisants avant le séisme, et en plus étaient déjà pressés par les effets de la pandémie de Covid-19.

Les trois départements comportent environ 14.5%/15% de la population totale du pays et un total de 165 institutions de santé entre dispensaires, centres sanitaires et hôpitaux. Un total de 2,078 ressources humaines dans la santé, desquels 1,049 des prestataires directs, pour une population totale desservie de plus 1,7 millions de personnes (voir tableau 2). On observait (entre janvier et juillet 2021) un total de 7,962 accouchements attendus, ce qui représentait presque 70% du total des femmes enceintes accouchées dans la période.

Un problème sanitaire aiguë en Haïti se lie à la situation nutritionnelle, particulièrement pour les enfants : environ 22% (plus d'un enfant sur cinq) souffre de malnutrition chronique, 6% de malnutrition aiguë, dont 2,1% de cas sévère. Cela se reflète dans des hauts niveaux de mortalité néo-natale (32/1000), infantile (59/1000) et infanto-juvénile (81/1000). (voir tableau 3)

Tableau 4 Taux de prévalence de malnutrition en Haïti

- National :
 - Prévalence de la MAG : 6% (MAS 2.1%, MAM : 3.9%)
 - Prévalence de la malnutrition chronique : 22.7%
- Nippes :
 - Prévalence de la MAG : 1% (MAS 0%, MAM : 1%)
 - Prévalence de la malnutrition chronique : 11.4%
- Sud :
 - Prévalence de la MAG : 4.7% (MAS 0.9%, MAM : 3.8%)
 - Prévalence de la malnutrition chronique : 17.9%
- Grand-Anse :
 - Prévalence de la MAG : 5% (MAS 0.4% : MAM : 4.7%)
 - Prévalence de la malnutrition chronique : 20.1%

Source : UNICEF

Selon EMMUS 2016-2017, 66% des enfants de 6-59 mois et 49% des femmes en âge de procréer souffrent d'anémie. Ce qui a un impact considérable sur leur état nutritionnel, leur sante et leurs capacités intellectuelles et physiques. Ça devient plus grâce si on tient compte les infections endémiques qu'avec leur interaction entraînent un cercle vicieux : l'enfant ou la femme malnutrie résiste moins bien à la maladie, tombe malade et de ce fait, la malnutrition empire.

La persistance de maladies endémiques et des IDA est liée au manque des systèmes adéquats de service d'eau et assainissement.

En Haïti, en 2019, respectivement 12, 11 et 10% des établissements de santé n'ont pas de service d'eau, d'assainissement et de gestion des déchets médicaux. Il n'y a pas de données pour l'hygiène (lavage/désinfection des mains) ni le nettoyage des surfaces. 24% des établissements de santé n'ont qu'un service limite d'eau et 84% un service limite de gestion des déchets médicaux (1).

Les infrastructures en eau potable et assainissement ainsi que les matériels, équipements pour l'hygiène (stations lavage des mains), la gestion des déchets médicaux et le nettoyage et la désinfection ont été détruites ou endommagées dans des proportions similaires aux bâtis des établissements de santé.

Tableau 5; Conditions sanitaires d'eau et assainissement

Eau potable	12% des IS n'ont pas accès à l'eau potable	24% ont un accès limite	64% ont un niveau acceptable
Hygiène & assainissement	11% n'ont pas accès à des systèmes d'assainissement	89% n'ont pas d'information disponible	
Gestion des déchets	10% des IS n'ont pas d'information disponible	84% information limitée	6% basique

Source : UNICEF

La perte ou diminution de ces services élémentaires expose le personnel de soin, les patients et leurs accompagnants à des risques plus élevés de maladies d'origine hydrique ainsi qu'à des maladies infectieuses telle la COVID et aux maladies nosocomiales en général avec toutes les conséquences désastreuses sur la morbidité voir la mortalité des personnes et particulièrement des groupes les plus vulnérables comme les enfants, les femmes enceintes et les personnes âgées ou ayant déjà des antécédents de comorbidité, mais aussi sur la dignité des patients et du personnel de soins.

Tableau 6: Quelques indicateurs de santé dans les départements du Grand Sud

	Population	INFRASTRUCTURES DE SANTE					Ressources humaines	
	No. Hab.	TOTAL	Centres de santé/ dispensaires	Centres de santé avec lits	Hôpitaux	Hab. par Infrastructure sanitaire	Total	Prestataires
Grande Anse	468,301	53	44	5	4	8,835	1,002	404
Nippes	342,525	32	25	4	3	10,703	35	176
Sud	774,976	80	58	18	4	9,687	1,041	469
Total	1,585,802	165	127	27	11	9,610	2,078	1,049

Source : Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP)

Tableau 7 : Fréquentation des services (nombre d'accouchements) Janvier-Juillet 2021

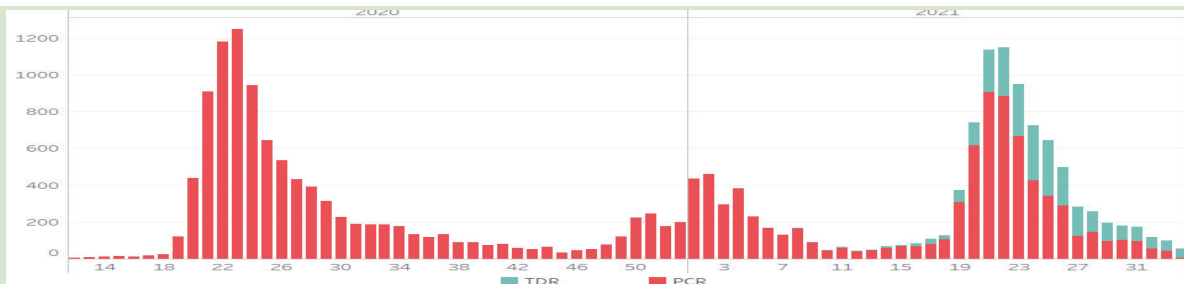
Départements	Population desservie	Accouchements attendus	% d'accouchements attendus sur total
Grande Anse	510,172	1,506	42%
Nippes	373,151	1,379	79%
Sud	884,267	5,077	87%
Total	1,767,590	7,962	69%

Source UNICEF

Il faut remarquer que la demande de services de santé a été triplement affectée par les conditions insuffisantes au préalable et les demandes liées à la Covid-19 auxquelles sont venus s'ajouter les blessés et les personnes affectées par le séisme. Si on ajoute la limitation d'accès routier au Grand Sud à partir de Port-au-Prince, cela pousse un défi de sécurité et capacité de réponse qui a dû être supporté en grande partie par la coopération internationale et la générosité d'autres acteurs de la société civile et des Organisations Non Gouvernementales (ONG).⁸²

⁸² En annexe II un graphique sur la réponse des équipes médicales d'urgence.

Tableau 8 Distribution des cas confirmés de COVID-19 par Semaine épidémiologique- Haïti avant le séisme



Source : Ministère de la Santé Publique, Direction D’Épidémiologie, De Laboratoire Et De Recherches (DELIR)

Il faut noter la différence entre les cas confirmés selon le type de test utilisé après le mois d’avril 2021 (la 14eme semaine épidémiologique). Les tests PCR-RCP (réaction en chaîne par polymérase) détectent l’ADN ou l’ARN d’un agent pathogène (l’organisme qui cause la maladie) ou des cellules anormales dans un échantillon.

2. Évaluation des effets du tremblement de terre

Au total, les rapports officiels font état de plus de 2,200 morts et de plus de 12,000 blessés. Les impacts consécutifs ont endommagé ou détruit plus de 130,000 maisons, laissant des milliers de personnes sans abri et avec un besoin urgent d’assistance.

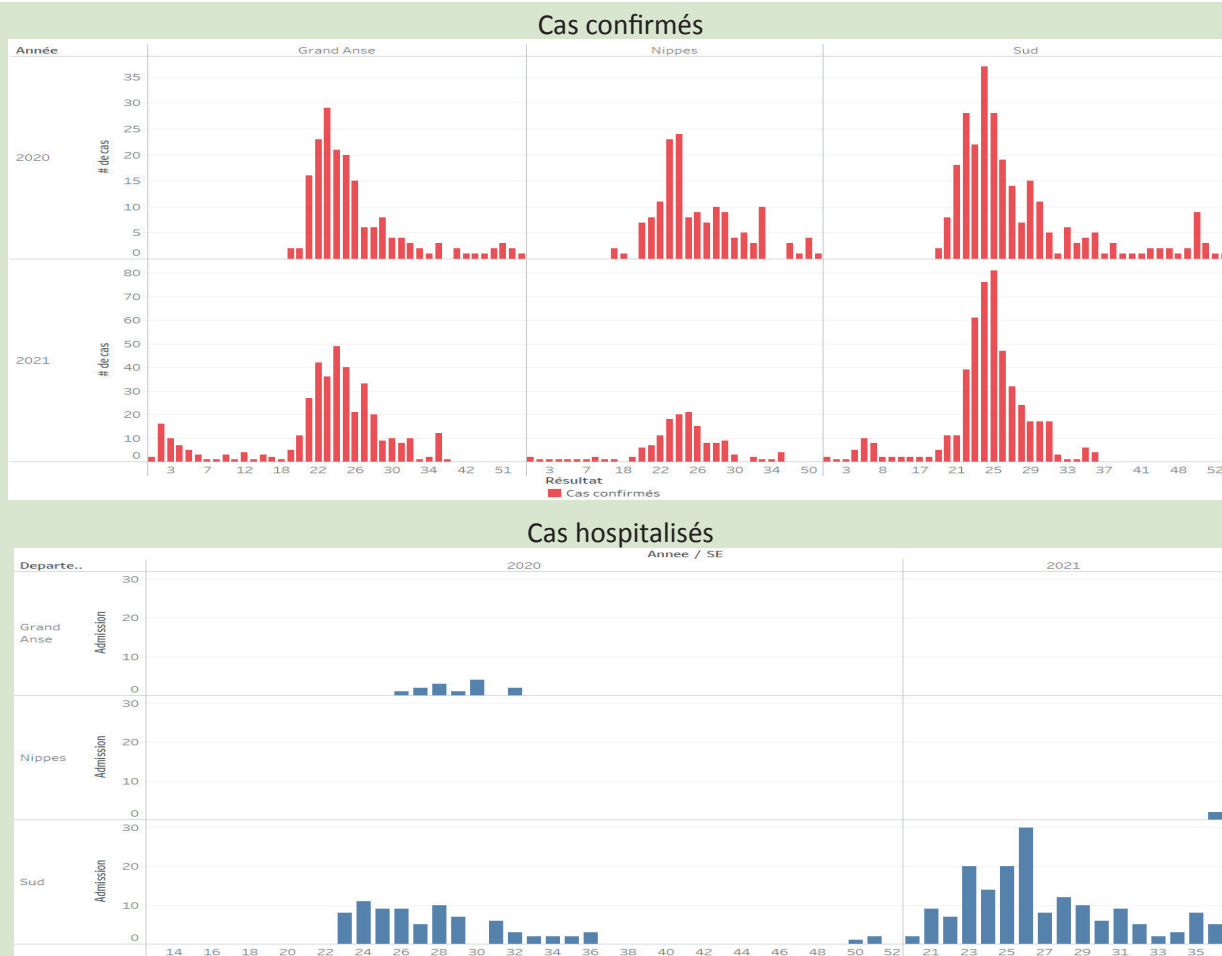
La population affectée estimée dans la zone plus large de l’impact du séisme est de 1 211 000 habitants, dont :33 908 femmes enceintes et allaitantes ; et 167 118 enfants de moins de cinq ans, incluant 62 730 de moins de 2 ans, dont 18 771 moins de 6 mois.

En plus des blessés et décédés notés, il faut mentionner le risque accru de maladies infectieuses, notamment le choléra, les infections respiratoires aiguës, les maladies diarrhéiques et le paludisme. Et notamment, les cas de Covid-19 ont continué à se présenter et montrent une légère croissance à partir de la semaine épidémiologique 33 (ayant le séisme tenu place le 14 août). Cela demanda des services hospitaliers a Nippes et au département du Sud. Voir tableau 6.

La situation d’urgence provoquée par le séisme risque d’augmenter les cas de malnutrition⁸³ ainsi que les taux de morbidité et de mortalité, notamment chez les nourrissons et les jeunes enfants. Le risque de mortalité peut augmenter à cause du manque d’accès à l’eau potable qui peut causer une prévalence fortement accrue des maladies transmissibles et des diarrhées, associée à malnutrition, ainsi qu’à des risques de mauvaises dilutions avec les substituts du lait maternel. En effet, ces conditions précaires exposent ces groupes de population vulnérables à un risque accru de morbidité et de mortalité dans un contexte où la situation nutritionnelle avant la crise était sous optimale.

⁸³ Une évaluation de la sécurité alimentaire d’urgence coordonnée par la Coordination nationale de la sécurité alimentaire (CNSA) est en cours. Les résultats de l’évaluation fourniront plus de détails sur les dommages subis dans le secteur agricole.

Tableau 9 Cas de Covid-19 confirmés et hospitalisés dans les le Grand Sud pour les semaines épidémiologiques de 2020 jusqu'à la semaine 36 de 2021



Source : OPS/Ministère de la Santé Publique

a. Brève description des effets concrets de la catastrophe sur le secteur

Les enquêtes des autorités locales, du Ministère et des partenaires, donnent un aperçu des effets causés par le séisme en termes de dommages sur les infrastructures et une estimation préliminaire des pertes et des coûts additionnels que le séisme a imposé au système de santé.

Les informations portent surtout sur les services publics de santé même si les services privés, sur lesquels on a peu d'information, furent aussi affectés avec des dégâts sur leurs installations et leur capacité de fournir des services de santé à leurs clients et membres de leurs organisations.

En plus de la valeur de reconstruction et de réparation des infrastructures endommagées (voir point b), et celle de la perte des services publiques et des revenus des institutions privées détruites, les coûts de nettoyage et dans certains cas, les coûts liés à la démolition des bâtiments, le montage d'installations

de santé temporaires comme les cliniques mobiles ainsi que les dépenses non-prévues pour garantir la gratuité des soins sont venus s'ajouter aux dommages causés par le séisme.

Pour fournir les services aux blessés et autres il-y-a eu des surcoûts à cause de l'augmentation des consultations, des nombreux cas d'urgences, des cas de COVID, et d'autres cas comme ceux liés à la malnutrition grave, paludisme et autres maladies endémiques, ainsi que des besoins en santé reproductive. Aussi à cause du surpeuplement dans les refuges on a dû faire face à des CPN, MST, violence sexuelle ; et des besoins en appui psychosocial/SM.

En termes de gouvernance on a dû faire face à des coûts pour les besoins additionnels de coordination et de gestion des besoins liés au séisme, comme le déploiement d'équipes dans les 3 départements ; inspections des institutions et analyse des besoins émergents.

b. Estimation des dommages

La sévérité des dommages se voit quand on considère que plus de 60% des installations sanitaires de toute catégorie ont été affectés (voir tableau 10). Seulement 23% d'entre elles ont des dommages graves et 39% ont seulement des dommages légers. Le département du Sud a eu proportionnellement les majeurs dommages, à la fois sérieux et légers.⁸⁴

Tableau 10. Dommages par département et degré de sévérité

Département	Domage Grave	Domage léger	Structure intacte	Total général	Endommagés comme % du total des IS dans le département
Grande Anse	11	15	28	54	48.1%
Nippes	5	15	12	32	62.5%
Sud	19	32	28	79	64.5%
Total général	35	62	68	165	58.8%
%	21.2%	37.6%	41.2%	100.0%	

Source : Ministère de la Santé Publique et de la Population

Le tableau 11 montre que parmi les différents types d'installations, les Centres Communautaires de Santé (CCS) ont été les plus affectés : 63 en total, dont 23 gravement. Des 97 plus de la moitié son ou privées ou mixtes (voir tableau 12)

⁸⁴ Les dommages détaillés par commune se trouvent en annexe III.

Tableau 11: Nombre de structures endommagées par le séisme par catégories d'institutions, département et niveau de dommage

Départements	CCS	CS	HCR	HD	Autres hôpitaux	Total
Grande Anse	21	2	2	1	0	26
Nippes	10	7	2	1	0	20
Sud	32	8	3	1	7	51
Total	63	17	7	3	7	97
Dommage léger	40	13	3	3	3	62
Dommage grave	23	4	4	0	4	35

Source : OPS/Ministère de la Santé Publique

Table 12: Nombre de structures affectées par statut (public, privé, mixte)

Départements	Publiques	Privées	Mixtes	Total
Nippes	7	2	11	20
Sud	25	14	12	51
Grand 'Anse	14	3	9	26
Total	46	19	32	97

Source : MSPP

Le montant estimé pour le total des dommages causés par le séisme aux institutions de santé est de HTG 1,081,980,761 (11,032,739 dollars des États Unis). D'une façon générale on peut estimer qu'approximativement la moitié des dommages a été subis par le secteur publique et le reste se distribue entre privées e mixtes. Ce montant tient compte des coûts de construction des différents types de bâtiments de services, et le niveau estimé du dommage (sévère ou grave et léger), la valeur de remplacement et restitution des actifs dans les bâtiments affectés (équipements, biens ménagers et autres actifs, voir tableau 13)⁸⁵.

85 L'Annexe I présente les critères utilisés pour évaluer les dommages

Tableau 13 : Résumé de l'estimation du coût des dommages causés par le séisme aux institutions de santé

Catégories d'institutions de santé	Coût total de remplacement (GDE)	Coût total de remplacement (USD)	Biens ménagers et autres actifs (en GDE)	Total Dommages (GDE)	Total Dommages (USD)
CCS	156,940,650	1,600,292	47,082,195	204,022,845	2,080,380
CS	79,322,011	808,831	23,796,603	103,118,614	1,051,480
HCR	302,800,932	3,087,600	90,840,280	393,641,212	4,013,880
HD	16,475,760	168,000	4,942,728	21,418,488	218,400
Autres hôpitaux	276,753,540	2,822,000	83,026,062	359,779,602	3,668,600
TOTAL	832,292,893	8,486,723	249,687,868	1,081,980,761	11,032,739

Source : OPS/Ministère de la Santé Publique

c. Estimation des pertes

A cause des dommages on a eu des pertes liées à des dépenses non-prévues comme la démolition, déblayage et dispositions des gravats (voir tableau 14), des installations temporaires mis en place pour l'urgence, ainsi que des pertes pour services non-rendus et interruption des activités régulières.

Tableau 14: Coût de la démolition et du déblayage des gravats dans les institutions de santé suite au séisme

Type d'infrastructure	Nombre d'institutions	Coût estimé (USD)
CCS	63	7,847,033
CS	17	3,966,101
HCR	7	15,140,047
HD	3	823,788
Autres hôpitaux	7	13,837,677

Source : OPS/Ministère de la Santé Publique

Le montant résumé des pertes et coûts additionnels pour les différentes catégories d'institutions (tableau 15) a été estimé en HTG 790,037,285.33 (USD\$8,120,611.97) d'après les données préliminaires fournies par les différents services du MSPP. Une ventilation des pertes par statut de propriété n'a pas été complétée puisque des inspections sont toujours en cours.

Tableau 1: Détail des pertes et coûts additionnels estimées

ITEM	DESCRIPTION	HGD	USD
TOTAL		790,037,285.33	8,120,611.97
1) Coût de la démolition et du déblayage des gravats	Dans les 97 institutions affectées dans les 3 départements	53,859,133.44	553,605.67
2) Logistique pour le transport des médicaments dans les 3 départements	110 000 gourdes (coûts de la location de camions et manutentions) X 20 camions	2,200,000.00	22,613.30
3) Équipes d'appui et dépenses apportées ⁸⁵		36,844,010.61	378,711.13
4) Personnel d'appui ⁸⁶	5 experts internationaux pour 3 mois	10,504,303.76	107,971.33
5) Coût de la démolition et du déblayage des gravats	pour les 97 institutions endommagées	53,859,133.44	553,605.67
6) Intrants reçus ⁸⁷		447,576,574.85	4,600,536.91
7) Appui ambulancier pour le transport des patients (CAN)	23 ambulances étaient mobilisées dans le cadre de la réponse à la situation d'urgence provoquée par le séisme du 14 Août.	2,475,500.00	25,445.10
	a) <i>Dépenses en carburants :</i>	220,500.00	
	b) <i>Dépenses en heures supplémentaires (paiement du personnel) :</i>	705,000.00	
	c) <i>Dépenses en entretien :</i>	1,150,000.00	
	d) <i>Dépenses en intrants médicaux :</i>	400,000.00	
8) Dépenses additionnelles Programme National de Sécurité Transfusionnelle (PNST)	Réactif Consommables Transport Réactif, consommables, transport et Collations	42,000,000.00	431,708.36
9) Pertes de services non-rendues	Estimé comme la différence du mois d'août avec le mois précède	140,718,629.23	1,446,414.50
a) hospitalisations	<i>nombre de services non-rendus valorisé à un coût estimé de US\$ 1,665 (161, 984 Gourdes)</i>	105,613,798.48	1,085,580.00
b) visites	<i>nombre de services non-rendus valorisé à un coût estimé de US\$ 21,50 (2,091.69 Gourdes)</i>	35,104,830.75	360,834.50

⁸⁶ OPS

⁸⁷ OPS

⁸⁸ Par OPS (Kits ouragan, sacs mortuaires, médicaments (dons et secours directs de plusieurs pays et institutions : Europe MEG, UNHRD, Dubaï, USAID, IMANA), achats locaux en Haïti et Panama) et UNICEF. D'autres dépenses et appuis d'autres organismes et coopérants furent aussi reçu après le séisme et ne sont pas quantifié ici

3. Évaluation de l'impact

A cause de la baisse de la fourniture des services essentiels et l'augmentation de la demande de services d'urgence, le secteur a fait face à un défi important qui a aussi eu des répercussions sur d'autres secteurs. On observe une demande accrue pour des prestataires de services, de produits médicaux et autres intrants. On observe une demande sur le secteur de la construction pour la démolition, le déblaiement des gravats et la réparation / reconstruction des infrastructures. Il faut aussi noter l'augmentation de l'utilisation du service ambulancier et des services de transport.

Ayant-survenu pendant le cours de la pandémie de Covid-19, des ressources additionnelles ont dû être mobilisées, ce qui a eu avec un effet sur le budget sectoriel et le budget général du gouvernement.

La perte de services de santé a, d'autre part, eu un effet sur le bien être des ménages, surtout sur les groupes le plus vulnérables comme les jeunes enfants, les femmes enceintes, les filles et garçons, la population plus âgée et les handicapées.

4. Évaluation de besoins du relèvement

Les besoins de reconstruction/réparation des infrastructures de santé a tout niveau atteint un montant de 1,811,196,653 Gourdes (1,227,383 USD)⁸⁹. Combien de ce montant doit être financé par le Gouvernement et quelle partie reste au secteur privé de le réparer ou reconstruire. La nécessité d'une rapide reconstruction a des effets tant sur la possibilité de rétablir les services de sante quant à maintenir ou récupérer la population affectée et la rendre en capacité de rétablir ses activités normales et d'améliorer leurs conditions sanitaires, nutritionnelles et productives. (Tableau 16).

Un élément très important de réduction des risques sanitaires le secteur de la santé devra fournir à minima des services élémentaires en eau, assainissement, hygiène, gestion des déchets médicaux et également en nettoyage de l'environnement et en prévention et contrôle des infections en général y compris la dotation d'équipements de protection personnelle du personnel de soin et les patients et leurs accompagnants.

Tableau 16 : Besoins de relèvement post-séisme

		GOURDES	USD
TOTAL		3,105,462,868.20	31,920,340.23
Réhabilitation des infrastructures endommagés	Cout de réparation estimé par type de service	1,811,196,652.65	18,616,874.79
Reconstruction + équipement des infrastructures endommagées	Cout de reconstruction et équiement à récupérer (réparer o acheter) par type de service	184,682,544.55	1,898,309.50

89 Dans l'annexe

		GOURDES	USD
Besoins pour fournir des services sanitaires à court terme (3 à 6 mois)		554,791,835.50	5,702,577.97
Besoins de relèvement pour les structures non inaugurées mais qu'on doit finaliser dans les 3 départements		161,728,735.50	1,662,372.56
Appui psychosocial (Besoins de relèvement pour les prochains 6 mois)		15,000,000.00	154,181.56
Logistique pour le transport des médicaments dans les 3 départements	110 000 gourdes (coûts de la location de camions et maintenances) X 30 camions X 6 mois	3,300,000.00	33,919.94
Transport de patients et services ambulancier pendant le relèvement	Appui ambulancier pour 6 mois	178,853,000.00	1,838,388.95
Besoins de relèvement de court terme (3 mois) pour les trois Départements (d'après des budgets préliminaires, n'incluant pas les coûts de reconstruction et réparation des infrastructures)	Les patients victimes du séisme ont bénéficié d'une prise en charge de qualité dans les sites du MSPP et des actions conjointes sont menées pour arriver à la coordination de la réponse au séisme	17,057,100.00	175,326.02
Nippes		4,052,275.00	41,652.40
Sud		8,104,550.00	83,304.81
Grand 'Anse		4,900,275.00	50,368.80

Les coûts de reconstruction sont de telle montant que les ressources disponibles ne suffisent pas et ça va requérir des investissements au moyen terme. Même si les ressources seraient disponibles la magnitude des dommages précise de mettre en place des projets au-delà du court terme.

5. Stratégie de Relèvement

Le relèvement post-séisme se voit compromis par la continuation de la pandémie de Covid-19, la saison cyclonique de 2021 et la nécessité d'adaptation aux nouvelles conditions posées par le changement climatique sur un pays déjà plus vulnérable que le reste de la région caribéenne. Tenant compte aussi des lacunes du système de santé, le relèvement pose des enjeux et des défis.

Les principaux enjeux sont liés à la poursuite de la réponse sanitaire et à la politique de santé du MSPP. Ces enjeux touchent, en grande partie, la gouvernance et la résilience du système face aux crises.

Un enjeu important est la disponibilité des ressources humaines avec les compétences techniques pour assurer le développement de la stratégie de reconstruction pas seulement des infrastructures mais aussi des institutions avec la vision pyramidale de la subsidiarité des services. D'où la nécessité de garantir l'engagement du niveau départemental.

Le troisième enjeu est la disponibilité du financement tant du Trésor Public que des partenaires pour assurer une meilleure préparation à l'échelle nationale et l'engagement des acteurs privés et des organisations non-gouvernementales qui fournissent des services de santé sans nécessairement suivre les protocoles et critères techniques que propose le ministère.

En termes de défis, l'équipe d'évaluation a identifié les éléments suivants :

- Disponibilité de ressources pour la reconstruction ;
- Assurer des ressources humaines formées pour garantir l'accès à tous les niveaux de soins ;
- Assurer la viabilité financière du système de santé dans le Grand Sud ;
- Le renforcement des soins de santé primaires à base communautaire ;
- Garantir l'accès aux médicaments et aux diagnostics sans charge financière pour les populations vulnérables ;
- Assurer une gestion adéquate des ressources humaines et matérielles ;
- Restauration immédiate des services essentiels de base (notamment les services pré et postnatals et les accouchements) ;
- La poursuite des services de santé infantile et de prise en charge des nouveaux avec une attention spéciale aux nouveaux nés.
- Le maintien des programmes prioritaires (TB, Malaria, VIH/SIDA)
- Garantir l'accès de la population aux services aux trois niveaux de soins grâce à un système intégré de référence et contre référence fonctionnelle.
- Le renforcement du système d'information sanitaire avec des approches innovatrices permettant la remontée d'information fiable en temps réel.
- Accès routier aux départements affectés, visant à résoudre l'insécurité sur la route Nationale #2 (déploiement d'équipes) et les limitations d'accès géographique aux zones reculées ; Maintien et renforcement des capacités de prise en charge si les cas de COVID-19 augmentent ;
- Accélération de la vaccination de COVID-19 et de la vaccination de routine en général
- Assurer des soins sans charge financière pour les populations vivant dans la vulnérabilité pour les maladies dites catastrophiques et les maladies chroniques transmissibles et non transmissibles ;
- Les patients dans les centres de santé ont accès à des services EPAH fonctionnels et durables ;
- Les centres de santé ont des services Eau Potable, Assainissement et Hygiène (EAH) fonctionnels (existence de : points d'eau fonctionnels ; toilettes séparées par sexe, handicap, gestion des déchets solides et liquides, points de lavage des mains et d'activités campagnes d'informations, d'éducatives et de communications sur l'hygiène ;
- Promotion de la santé et le changement de comportement pour la prévention des maladies transmissibles, chroniques, hygiène et nutrition ;

- Décentralisation- Promotion de la gouvernance locale dans une vision de subsidiarité et du schéma pyramidal proposé par la politique de santé ;
- Développement d'une approche intersectorielle, tenant compte du fait que la santé est liée à la nutrition, à un environnement propre et non-contaminé, aux conditions de travail, aux coutumes et conditions d'habitat de la population.

La vision intersectorielle doit se construire sur la base des liens entre les politiques sociales, telles que la Politique Nationale de Promotion et de Protection Sociales, la Protection et Promotion Sociales réactives aux chocs et la Politique Publique de Santé. Cette vision s'intègre dans : (i) la Politique Nationale de Santé, (ii) le Plan Directeur Santé 2021-2031, (iii) le Paquet Essentiel de Services, et (iv) le Plan National de Réponse aux Situations Sanitaires Exceptionnelles.

6. Sources d'information, références

L'évaluation s'est basée sur des données des différents services du Ministère de Sante Publique et de la Population, des autorités sanitaires des Départements du Sud, Grand 'Anse et Nippes, des informations fournis par des organismes internationaux entre autres. Les critères pour valoriser les dommages et pertes et établir les prix unitaires ont été accordés par la mission sur la base des évaluations antérieures en Haïti, des rapports internationaux et des études techniques d'institutions spécialisées comme Partner in Health, entre autres.

7. Annexes

I. Critères utilisés pour évaluer les dommages des installations de santé et les besoins de réhabilitation, reconstruction et équipements endommagés.

Tableau 17: Résumé de l'estimation des dommages

TOTAL	Matériaux de construction	nombre de bâtiments touchés par le séisme ou affectés		surface moyenne du bâtiment en m ²	valeur de remplacement par m ² (GDE)	valeur de remplacement du bâtiment (GDE)	% des dommages		Coût total de remplacement (GDE)	Coût total de remplacement (USD)	Biens ménagers et autres actifs (en GDE)	Total Dommages (GDE)	Total Dommages (USD)
		Léger (30% dommages)	Sévère ou détruit (100% dommages)				% selon le niveau de dégâts (léger)	% selon le niveau de dégâts (sévère)					
Catégories d'institutions		A	C	D	E	F (D*E)	G	I	K (F*A*G) + (F*B*H) + (F*C*I)		K	L (J+K)	
CCS N= 63	Bâtiment avec murs en Blocs/ Béton et toit de tôle	40	23	150	41,851	6,277,626	5%	100%	156,940,650	1,600,292	47,082,195	204,022,845	2,080,380
CS N= 17	Bâtiment avec murs en Blocs/ Béton et toit de tôle	13	4	408	41,851	17,058,497	5%	100%	79,322,011	808,831	23,796,603	103,118,614	1,051,480
HCR N=7	Bâtiment avec murs en Blocs/ Béton et toit de béton	3	4	1,240	58,842	72,964,080	5%	100%	302,800,932	3,087,600	90,840,280	393,641,212	4,013,880
HD N=3	Bâtiment avec murs en Blocs/ Béton et toit de béton	3		1,600	68,649	109,838,400	5%	100%	16,475,760	168,000	4,942,728	21,418,488	218,400
Autres hôpitaux	Bâtiment avec murs en Blocs/ Béton et toit de béton	3	4	850	78,456	66,687,600	5%	100%	276,753,540	2,822,000	83,026,062	359,779,602	3,668,600
TOTAL	87	56	31						832,292,893	8,486,723	249,687,868	1,081,980,761	11,032,739

Tableau 18: Résumé des critères pour l'estimation des besoins

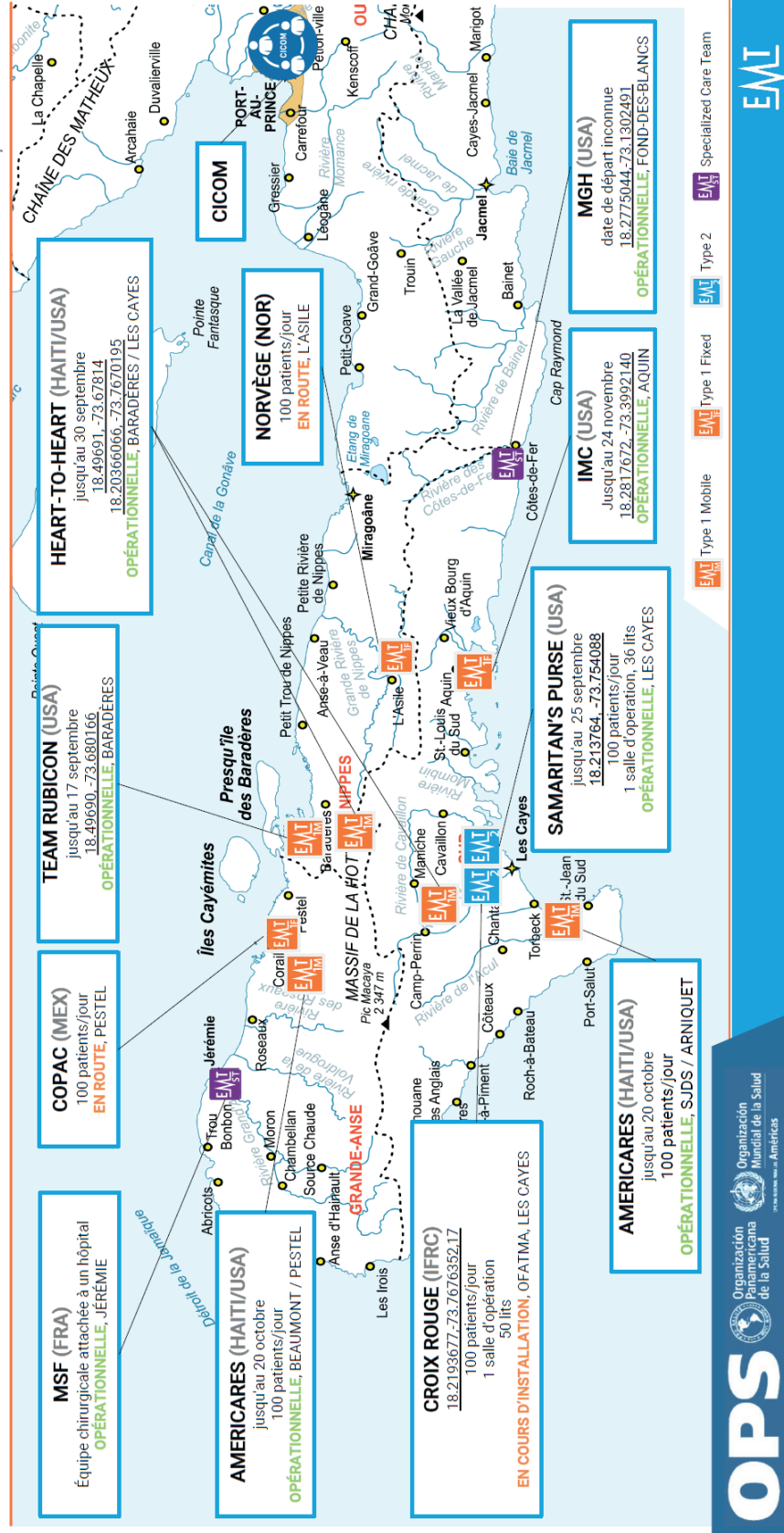
Besoins par niveau	Quantité	Coût total de besoins (en GDE)	A court terme		Financement des partenaires	Financement à rechercher	A moyen terme	Financement du GoN	Financement des partenaires	Financement à rechercher	Coût total des besoins (en GDE)	Coût total des besoins (en USD)
			Coût (en GDE)	Financement du GoN								
CCS	63	284,062,577	31,388,130	31,388,130	0	0	252,674,447	0	252,674,447	0	284,062,577	2,919,814
Réhabilitation	40	31,388,130	31,388,130	31,388,130							31,388,130	322,631
Reconstruction + équipement	23	252,674,447					252,674,447		252,674,447		252,674,447	2,597,183
CS	17	147,129,537	27,720,058	27,720,058	0	0	119,409,479	0	119,409,479	0	147,129,537	1,512,311
Réhabilitation	13	27,720,058	27,720,058	27,720,058							27,720,058	284,928
Reconstruction + équipement	4	119,409,479					119,409,479		119,409,479		119,409,479	1,227,383
HCR	7	711,758,276	36,191,099	36,191,099	0	0	675,567,178	0	675,567,178	0	711,758,276	7,316,000
Réhabilitation	3	36,191,099	36,191,099	36,191,099							36,191,099	372,000
Reconstruction + équipement	4	675,567,178					675,567,178		675,567,178		675,567,178	6,944,000
HD	3	58,372,740	58,372,740	58,372,740	0	0	0	0	0	0	58,372,740	600,000
Réhabilitation	3	58,372,740	58,372,740	58,372,740							58,372,740	600,000
Reconstruction + équipement	0						0		0		0	0
Autres hôpitaux	7	609,873,523	31,010,518	31,010,518	0	0	578,863,005	0	578,863,005	0	609,873,523	6,268,750
Réhabilitation	3	31,010,518	31,010,518	31,010,518							31,010,518	318,750
Reconstruction + équipement	4	578,863,005					578,863,005		578,863,005		578,863,005	5,950,000
Total	97	1,811,196,653	184,682,545	184,682,545	0	0	1,626,514,108	0	1,626,514,108	0	1,811,196,653	18,616,875

II. Réponse des équipes médicales d'urgence après le séisme (actualisé au 6 septembre 2021)

Séisme Haïti

Réponse des équipes médicales d'urgence

6 Septembre 2021



III. Information des effets du séisme sur les institutions de santé par commune

Tableau 19 Liste d'institutions par commune, statut, département et niveau d'affectation

Département	No	Commune	Institution	Type	Statut	categ	dommages
Sud	1	Les Cayes	Hôpital Immaculée Conception des Cayes	Hôpital communautaire de référence	Publique	HD	leger
Sud	2	Les Cayes	IBS-Institut Brenda Strafford	Autres hôpitaux	Mixte	Autres hopitaux	grave
Sud	3	Les Cayes	Hopital City-med	Autres hôpitaux	Privée	Autres hopitaux	leger
Sud	4	Les Cayes	Centre de Sante Quatre Chemins	Centre de santé sans lit	Publique	CCS	leger
Sud	5	Les Cayes	OFATMA	Autres hôpitaux	Mixte	Autres hopitaux	leger
Sud	6	Les Cayes	Centre de Santé Sacré-Cœur Charpentier	Centre de santé sans lit	Privée	CCS	leger
Sud	7	Chantal	Dispensaire MIC (Immaculée Conception) de Chantal	Centre de santé sans lit	Publique	CCS	leger
Sud	8	Chantal	Centre de Santé Lepretre	Centre de santé avec lit	Publique	CS	leger
Sud	9	Camp-Perrin	Centre de Sante du Peuple Marceline	Centre de santé avec lit	Privée	CS	grave
Sud	10	Camp-Perrin	Hôpital Ste Anne de Camp Perrin	Hôpital communautaire de référence	Publique	HCR	grave
Sud	11	Camp-Perrin	Dispensaire Eben-Ezer de Guichard	Dispensaire/ Centre Communautaire de Santé	Mixte	CCS	grave

Département	No	Commune	Institution	Type	Statut	categ	dommages
Sud	12	Camp-Perrin	Dispensaire de Mersan	Dispensaire/ Centre Communautaire de Santé	Publique	CCS	grave
Sud	13	Camp-Perrin	Dispensaire Mazenod	Dispensaire/ Centre Communautaire de Santé	Mixte	CCS	grave
Sud	14	Maniche	Centre de Sante sans Lit Sainte Rose de Lima	Centre de santé sans lit	Mixte	CCS	grave
Sud	15	Maniche	Dispensaire de Dory	Dispensaire/ Centre Communautaire de Santé	Publique	CCS	leger
Sud	16	Maniche	Dispensaire communautaire de Melon	Dispensaire/ Centre Communautaire de Santé	Publique	CCS	leger
Sud	17	Port-Salut	HCR de Port Salut	Hôpital communautaire de reference	Publique	HCR	leger
Sud	18	Port-Salut	Dispensaire de Carpentier	Dispensaire/ Centre Communautaire de Santé	Publique	CCS	leger
Sud	19	Saint-Jean	Dispensaire de Carrefour Joute	Dispensaire/ Centre Communautaire de Santé	Publique	CCS	leger
Sud	20	Aquin	centre de Santé a lit Charles Pasqua	Centre de santé avec lit	Privée	CS	leger
Sud	21	Aquin	Dispensaire Vieux Bourg d'Aquin St Antoine	Dispensaire/ Centre Communautaire de Santé	Mixte	CCS	grave
Sud	22	Aquin	HCR d'Aquin (CDI)	Hôpital communautaire de reference	Publique	HCR	grave
Sud	23	Aquin	Men Ansanm Ste Hele-ne-Dispensaire Men Ansanm	Dispensaire/ Centre Communautaire de Santé	Privée	CCS	grave
Sud	24	Aquin	CS Sunlight La Colline	Centre de santé avec lit	Mixte	CS	leger

Département	No	Commune	Institution	Type	Statut	categ	dommages
Sud	25	Aquin	Hôpital Saint Boniface	Autres hôpitaux	Privée	Autres hopi-taux	grave
Sud	26	Saint-Louis du Sud	Centre de Sante St Louis du Sud	Centre de santé avec lit	Publique	CS	leger
Sud	27	Cavaillon	CS Cavaillon	Centre de santé sans lit	Publique	CCS	leger
Sud	28	Cavaillon	Hopital Lu-miere Bonne Fin	Autres hôpitaux	Privée	Autres hopi-taux	grave
Sud	29	Coteaux	Centre de Santé des Coteaux	Centre de santé sans lit	Publique	CCS	grave
Sud	30	Port-a-Piment	Hôpital de Port à Piment	Autres hôpitaux	Publique	Autres hopi-taux	grave
Sud	31	Roche-a-Bateau	Dispensaire Lillian de Roche à Bateau	Dispensaire/ Centre Communautaire de Santé	Mixte	CCS	grave
Sud	32	Chardonnières	Dispensaire Ste Anne de Chardonnières	Dispensaire/ Centre Communautaire de Santé	Privée	CCS	leger
Sud	33	Les Anglais	Centre de Sante Les Anglais	Centre de santé avec lit	Publique	CS	leger
Sud	34	Cavaillon	CS materno infantil NOVA	Centre de santé sans lit	Privée	CCS	leger
Sud	35	Cavaillon	Cavaillon NDBS	Dispensaire/ Centre Communautaire de Santé	Mixte	CCS	grave
Sud	36	Coteaux	Centre de sante de Damassin	Dispensaire/ Centre Communautaire de Santé	Publique	CCS	leger
Sud	37	Ile-a-Vache	CS Kay Coq	Dispensaire/ Centre Communautaire de Santé	Privée	CCS	leger
Sud	38	Les Cayes	Centre de Sante Lu-miere des Cayes	Centre de santé avec lit	Mixte	CS	leger
Sud	39	Les Cayes	Dispensaire de Collete	Dispensaire/ Centre Communautaire de Santé	Publique	CCS	leger

Département	No	Commune	Institution	Type	Statut	categ	dommages
Sud	40	Les Cayes	Dispensaire de Laborde	Dispensaire/ Centre Communautaire de Santé	Mixte	CCS	leger
Sud	41	Les Cayes	Dispensaire ferme Le-blanc	Dispensaire/ Centre Communautaire de Santé	Publique	CCS	grave
Sud	42	Les Cayes	Sanatorium	Autres hôpitaux	Publique	Autres hopitaux	leger
Sud	43	Saint-louis du Sud	Dispensaire Sucrerie Henry	Dispensaire/ Centre Communautaire de Santé	Mixte	CCS	grave
Sud	44	Saint-louis du Sud	Dispensaire Saint Patrick	Dispensaire/ Centre Communautaire de Santé	Privée	CCS	grave
Sud	45	Torbeck	Dispensaire de Beraud	Dispensaire/ Centre Communautaire de Santé	Publique	CCS	leger
Sud	46	Torbeck	Dispensaire de Maillart	Dispensaire/ Centre Communautaire de Santé	Privée	CCS	leger
Sud	47	Torbeck	Maison de Naissance	Centre de santé avec lit	Privée	CS	leger
Sud	48	Torbeck	Clinique le reconfort	Dispensaire/ Centre Communautaire de Santé	Privée	CCS	leger
Sud	49	Arniquet	Centre de Sante sans lit de Arniquet	Dispensaire/ Centre Communautaire de Santé	Publique	CCS	leger
Sud	50	Arniquet	Dispensaire de Chateau	Dispensaire/ Centre Communautaire de Santé	Publique	CCS	leger
Sud	51	Saint-louis du Sud	Centre Commun. Baie Dumesle	Dispensaire/ Centre Communautaire de Santé	Publique	CCS	leger

Département	No	Commune	Institution	Type	Statut	categ	dommages
Grand'Anse	52	Jeremie	Hopital Saint Antoine	Hôpital communautaire de reference	Publique	HD	leger
Grand'Anse	53	Corail	HCR St Pierre de Corail	Hôpital communautaire de reference	Publique	HCR	leger
Grand'Anse	54	Roseaux	Centre de Santé de Carrefour Charles	Centre de santé sans lit	Mixte	CCS	grave
Grand'Anse	55	Beaumont	Centre de Santé Sainte Agnès de Baumond	Centre de santé avec lit	Mixte	CS	grave
Grand'Anse	56	Pestel	Centre de Santé de Pestel	Centre de santé avec lit	Publique	CS	grave
Grand'Anse	57	Abricot	CSL Leon Coicou d'Anse du Clerc	Centre de santé sans lit	Mixte	CCS	leger
Grand'Anse	58	Anse d'Hainault	CAL Saint Jean-Baptiste de l'Anse d'Hainault	Hôpital communautaire de reference	Publique	HCR	grave
Grand'Anse	59	Corail	SSPE de Moulines	Dispensaire/ Centre Communautaire de Santé	Privée	CCS	leger
Grand'Anse	60	Beaumont	SSPE Communautaire de Beaumont	Dispensaire/ Centre Communautaire de Santé	Publique	CCS	grave
Grand'Anse	61	Chambellan	SSPE de Bourdon	Dispensaire/ Centre Communautaire de Santé	Publique	CCS	leger
Grand'Anse	62	Chambellan	Centre de Santé de Chambellan	Dispensaire/ Centre Communautaire de Santé	Publique	CCS	grave
Grand'Anse	63	Chambellan	SSPE Boucan	Dispensaire/ Centre Communautaire de Santé	Publique	CCS	grave

Département	No	Commune	Institution	Type	Statut	categ	dommages
Grand'Anse	64	Dame Marie	Sainte Anne de Bariadelle	Dispensaire/ Centre Communautaire de Santé	Publique	CCS	leger
Grand'Anse	65	Dame Marie	Saint Michel de Désormeaux	Dispensaire/ Centre Communautaire de Santé	Publique	CCS	leger
Grand'Anse	66	Dame Marie	SKS Petite Rivière de Dame Marie	Dispensaire/ Centre Communautaire de Santé	Publique	CCS	grave
Grand'Anse	67	Dame Marie	Notre Dame des Malades	Centre de Santé Notre Dame des Malades	Publique	CCS	leger
Grand'Anse	68	Irois	Saint Joseph de Carcasse	Dispensaire St Joseph de Carcasse	Mixte	CCS	leger
Grand'Anse	69	Jeremie	Siloé de Léon	Dispensaire/ Centre Communautaire de Santé	Publique	CCS	leger
Grand'Anse	70	Jeremie	Notre Dame du Perpétuel Secours de Latibolière	Dispensaire/ Centre Communautaire de Santé	Mixte	CCS	grave
Grand'Anse	71	Jeremie	Notre Dame de l'Assomption de Numéro deux	Dispensaire/ Centre Communautaire de Santé	Mixte	CCS	leger
Grand'Anse	72	Moron	Notre Dame de Lourdes de Moron	Dispensaire/ Centre Communautaire de Santé	Privée	CCS	leger
Grand'Anse	73	Moron	Centre de Santé de Moron	Dispensaire/ Centre Communautaire de Santé	Publique	CCS	grave
Grand'Anse	74	Pestel	Bon Samaritain de Duchity	Dispensaire/ Centre Communautaire de Santé	Privée	CCS	grave

Département	No	Commune	Institution	Type	Statut	categ	dommages
Grand'Anse	75	Pestel	CCS communautaire des Abricots	Dispensaire/ Centre Communautaire de Santé	Mixte	CCS	leger
Grand'Anse	76	Roseaux	Saint Antoine de Padoue de Lopino	Dispensaire/ Centre Communautaire de Santé	Mixte	CCS	leger
Grand'Anse	77	Jeremie	CMS de Gébeau à Roseaux/ grand Vincent	Dispensaire/ Centre Communautaire de Santé	Mixte	CCS	leger
Nippes	78	Arnaud	SSPE d'Arnaud	Centre de santé sans lit	Mixte	CCS	leger
Nippes	79	Plaisance	Dispensaire de Gauthier Civil	Dispensaire/ Centre Communautaire de Santé	Mixte	CCS	leger
Nippes	80	Plaisance	Centre de Sante Leopold Luc Guillaume	Centre de santé avec lit	Mixte	CS	leger
Nippes	81	Anse-!-Veau	SSPE de Saint Yves	Dispensaire/ Centre Communautaire de Santé	Mixte	CCS	grave
Nippes	82	Anse-!-Veau	CAL Jules Fleury	Hôpital communautaire de reference	Privée	HCR	leger
Nippes	83	Barad!res	Baradères	Centre de santé avec lit	Publique	CS	leger
Nippes	84	Petit-Trou	CAL de Petit Trou	Centre de santé avec lit	Publique	CS	leger
Nippes	85	L'Asile	Dispensaire de Changieux	Dispensaire/ Centre Communautaire de Santé	Publique	CCS	grave
Nippes	86	L'Asile	Dispensaire de Morisseaux	Dispensaire/ Centre Communautaire de Santé	Mixte	CCS	grave

Département	No	Commune	Institution	Type	Statut	categ	dommages
Nippes	87	L'Asile	HCR de L'Asile	Hôpital communautaire de référence	Publique	HCR	grave
Nippes	88	Fonds des Negres	Centre de sante Bethel	Centre de santé avec lit	Privée	CS	leger
Nippes	89	Grand Boucan	Centre de sante de Gran Boucan	Dispensaire/ Centre Communautaire de Santé	Mixte	CS	grave
Nippes	90	Miragoane	Centre de santé de Labrousse	Centre de santé avec lit	Mixte	CS	leger
Nippes	91	Plaisance	Centre de Santé Luc Guillaume de Plaisance	Centre de santé avec lit	Mixte	CS	leger
Nippes	92	Miragoane	Centre medical de Chalon	Dispensaire/ Centre Communautaire de Santé	Mixte	CCS	leger
Nippes	93	Miragoane	Dispensaire Belle Riviere	Dispensaire/ Centre Communautaire de Santé	Mixte	CCS	leger
Nippes	94	Paillant	Dispensaire de Musotte	Dispensaire/ Centre Communautaire de Santé	Publique	CCS	leger
Nippes	95	Petite Riviere de Nippes	Dispensaire de Petite Rivière des Nippes	Dispensaire/ Centre Communautaire de Santé	Publique	CCS	leger
Nippes	96	Fonds des Negres	Dispensaire St Joseph Pernerle	Dispensaire/ Centre Communautaire de Santé	Mixte	CCS	leger
Nippes	97	Miragoane	Hopital Sainte Theresse	Dispensaire/ Centre Communautaire de Santé	Publique	HD	leger

IV. Questionnaires complétés par les responsables des départements affectés (Nippes, Grande Anse et Sud

I. Informations Générales

Direction Départementale

Nombre selon Type de Infrastructure	Avant Tremblement Terre				Après Tremblement de Terre 14 août 2021					
	Structures (Quantité totale) de santé fonctionnelles									
	Population de référence	Institutions Publiques	Institutions Privées	Institutions Mixtes	Total	Institutions Publiques	Institutions Privées	Institutions Mixtes	Total	Commentaires
Hôpital départemental										
Hôpital Communautaire de référence										
Centre de santé avec Lit										
Centre de santé sans lit										
Dispensaire										
Bureau Départemental de Santé										
Bureau de l'UAS										
Autres										

Direction Départementale

Ressources Humaines (Quantité totale)

	Avant Tremblement Terre					Après Tremblement de Terre 14 août 2021				
	Institutions Publiques	Institutions Privées	Institutions Mixtes	Total	Commentaires	Institutions Publiques	Institutions Privées	Institutions Mixtes	Total	Commentaires
Médecins										
Infirmier (e) s										
Techniciens de la santé										
ASCP										
ASC (agents de santé communautaire)										
Service Général										
Autres										

Direction Départementale

Nombre de structures de santé offrant les Services

Après Tremblement de Terre 14 août 2021

Avant Tremblement Terre

	Avant Tremblement Terre				Après Tremblement de Terre 14 août 2021					
	Publiques	Privées	Mixtes	Total	Commentaires	Publiques	Privées	Mixtes	Total	Commentaires
Communautaires et soins de premier niveau										
Consultation externe										
Nutrition										
Vaccination										
Planning familial										
Pédiatrie										
Néonatalogie										
Urgence ambulatoire										
Urgence courte en milieu hospitalier										
Hospitalisation										
Soins intensifs										
Médecine interne										
Chirurgie										
Pédiatrie										
Laboratoire										
Radiologie										
Obstétrique										
Génécoologie										
Radiologie										
Ambulance										
Autre										

Direction départementale

Indicateurs	Indicateurs sélectionnés	
	Avant Tremblement Terre	Après Tremblement de Terre 14 août 2021
Population totale		
Total Hommes		
Total des femmes		
Total moins d'un an		
Total des femmes enceintes au 30 juillet		
Taux d'accouchements institutionnels		
Nombre d'interventions chirurgicales effectuées		
Nombre d'hospitalisations		
Nombre de services de soins primaires		
Taux de mortalité maternelle	Cette information n'est pas disponible au niveau départemental	Cette information n'est pas disponible au niveau départemental
Taux de mortalité infantile	Cette information n'est pas disponible au niveau départemental	Cette information n'est pas disponible au niveau départemental

II. Information concernant les dommages, les pertes et les besoins de relèvement au niveau des institutions de santé dans les départements dans le cadre du PDNA

Type d'Infrastructures	Dommages Faibles	Dommages graves	A démolir (Dommages Importants)	Total
Hôpital départemental				
Hôpital Communautaire de référence				
Centre de santé avec lits				
Centre de santé sans lit				
Dispensaire				
Bureau Départemental de Santé				
Bureau de l'UAS				

Consultations	Quantité
Consultations prénatales	
PF (planification familiale)	
Etc.	

Pertes (Quantité) : Les pertes correspondent à tout effort supplémentaire du système de santé pour assurer la prestation de services après le tremblement de terre, en relation avec l'ouverture de nouveaux services * chirurgie orthopédique, l'embauche de ressources humaines, de médicaments et d'équipements supplémentaires, le transport des patients, etc.

Direction Départementale					
Types	Institutions Publiques	Institutions Privées	Institutions Mixtes	Total	Commentaires
Mise en œuvre de nouveaux services					
Recrutement de ressources humaines additionnelles					
Achat de médicaments additionnels					
Achat d'équipements médicaux additionnels					
Conditionnement des services					
Nettoyage et collecte					
Démolitions					
Transport des patients					
Transport de médicaments et d'équipements					
Nombre de patients attendu additionnel					
Établissements de soins temporaires pour les patients et les patients					
Frais de déplacement du personnel médical et des patients dans la zone touchée					
Cout des inspections et visites de terrain					
Besoins de relèvement (Quantité totale)					

Pertes (Quantité) : Les pertes correspondent à tout effort supplémentaire du système de santé pour assurer la prestation de services après le tremblement de terre, en relation avec l'ouverture de nouveaux services * chirurgie orthopédique, l'embauche de ressources humaines, de médicaments et d'équipements supplémentaires, le transport des patients, etc.

Direction Départementale

Types	Direction Départementale			Total	Commentaires
	Institutions Publiques	Institutions Privées	Institutions Mixtes		
Mise en œuvre de nouveaux services					
Recrutement de ressources humaines additionnelles					
Achat de médicaments additionnels					
Direction Départementale					
Types d'Institutions de santé et types d'interventions	Publics	Privés	Mixtes	Total	Commentaires
Mise en œuvre de nouveaux services					
Recrutement de ressources humaines					
Achat de médicaments					
Achat d'équipements médicaux					
Mise en fonction des services					
Nettoyage et collecte					
Transport des patients (ambulance)					
Transport de médicaments et d'équipements (Camion, véhicule, hélicoptère)					

V. Membres de l'équipe d'évaluation du secteur santé

MSPP/UNGUS

Marcus CADET, UNGUS
Rose Anaëlle PIERRE JEAN, UNGUS
Jean Patrick Alfred, UEP
Markenta Destin, UEP

OPS/OMS

Ricardo ZAPATA-MARTI
Pedro LOPEZ
Veronica VARGAS
Alain PERODIN

UNICEF

Ralph MIDY
Rada NOEVA

UNFPA

Yves THERMIDOR
ONUSIDA
Anthony MONFISTON

Banque Mondiale

Isabelle SIMEON
Osmar VELASCO

SECTEUR EDUCATION

1. Contexte du Secteur

Le système éducatif haïtien comporte environ 19,500 écoles fondamentales et secondaires, dont 1,620 dans le Sud, 823 dans la Grande-Anse et 844 dans les Nippes. Le secteur est composé des sous-secteurs formel et non formel, qui proposent une offre d'éducation publique et non-publique. Le secteur formel s'organise en cinq niveaux, l'éducation préscolaire (3-5 ans), l'éducation fondamentale composée de deux cycles (6-14 ans), l'enseignement secondaire (15-18 ans), la formation technique et professionnelle et l'enseignement supérieur. L'enseignement secondaire est sanctionné par l'obtention du baccalauréat. La formation technique et professionnelle comporte différents dispositifs variant de 3 à 36 mois. L'enseignement supérieur comprend quant à lui l'enseignement universitaire et non universitaire notamment des instituts, écoles et centres dont certains peuvent être autonomes et rattachés à d'autres ministères. Le secteur non formel se compose des dispositifs d'éducation non formelle déployés par une multiplicité d'institutions publiques (différents ministères), privées et d'ONG.

Les taux de scolarisation atteignaient entre 70 et 80% en 2012, soit un gain de 20% depuis les années 2000⁹⁰. Il est cependant à noter que les grands programmes de subvention scolaire qui ont fortement participé à une hausse des taux d'accès ont pris fin aux alentours de 2017. Cette situation, couplée à plusieurs mois de fermeture des établissements durant l'année scolaire 2019-2020 du fait de la situation sécuritaire (« Péyi Lok ») et sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19, a probablement eu un impact négatif sur les taux de scolarisation (qui ne peut pour l'instant être confirmé en l'absence de recensement scolaire récent). En 2019, il était estimé qu'environ 257,884 enfants ne seraient pas scolarisés (19% des garçons et 17% des filles)⁹¹.

En termes de qualité des services éducatifs, les résultats scolaires et la qualité de l'enseignement offert sont encore limités. Il n'existe pas d'évaluation standardisée des apprentissages permettant de suivre la progression des acquis scolaires dans le temps, cependant le niveau en lecture des élèves de quatrième année demeure inférieur aux moyennes de la région.⁹² Par ailleurs, les enseignants utilisent en majorité des techniques pédagogiques peu efficaces⁹³ et 80% d'entre eux n'auraient pas suivi de formation adéquate.⁹⁴

90 World Bank

91 Etude enfants hors de l'école

92 IFHOSED, EGRA

93 Why do students learn so little: Seeking Answers Inside Haiti's Classrooms? (World Bank, 2015).

94 Why do students learn so little: Seeking Answers Inside Haiti's Classrooms? (World Bank, 2015).

La prépondérance d'une offre non-publique et insuffisamment contrôlée par l'Etat, contribue à la faible qualité de l'offre scolaire.

En effet, une caractéristique saillante du système de **l'éducation est la prévalence d'une** offre d'enseignement non publique, qui scolarise un total de 77% des élèves et représente 85% des écoles fondamentales⁹⁵. Ces établissements fonctionnent souvent dans des bâtiments inadaptés : **c'est le cas** pour 35% des écoles publiques et 43% des écoles non-publiques. Par ailleurs, l'accès aux services de base dans l'enceinte de ces établissements est limité : seules 50% des écoles seraient connectées à l'eau, seulement 53% d'entre elles auraient des latrines, et uniquement 25% auraient accès à une source d'énergie. Plus de la moitié des bâtiments seraient anciens, et 22% des structures seraient temporaires. En effet, le secteur a **été durement touché par les catastrophes naturelles**. Environ 7,000 écoles, soit 35% des **établissements**, auraient été endommagées ou détruites au cours des quinze dernières années par les multiples ouragans et tremblements de terre qu'a connu le pays. Environ 1,408 écoles fonctionnaient sous des tentes ou des tonnelles avant le tremblement de terre, et de nombreuses structures demeurent particulièrement vulnérables aux catastrophes naturelles. Les efforts de reconstruction entrepris pour répondre aux besoins du secteur n'ont pas permis de compenser le déficit en structures scolaires adéquates et aux normes. On estime que seules 420 écoles auraient été construites aux normes depuis 2010⁹⁶. Bien que le Ministère de l'Education et de la Formation Professionnelle ait développé des standards et outils de régulation du bâti scolaire, la construction d'écoles est encore très peu régulée.

Enfin, la disponibilité de matériels pédagogiques dans les écoles est limitée. Pour toutes les classes considérées, moins de 20% des écoles disposent de manuels dans les classes et moins de 10% ont des cahiers disponibles⁹⁷. Les observations ont aussi montré que dans plus de 85% des écoles les enfants suivent généralement les cours à **plusieurs** dans un même ouvrage.

Principales faiblesses et vulnérabilités du secteur avant le séisme.

La faiblesse de financement du secteur est un frein à l'amélioration de l'accès, la qualité et la résilience du secteur. En effet, le financement du système d'enseignement repose essentiellement sur les familles, qui payent les frais de scolarité dans les établissements non-publics et supportent les coûts liés à la fréquentation scolaire comme les fournitures scolaires ou les coûts de transport. L'État de son côté finance les dépenses institutionnelles et le pilotage du secteur. Les dépenses de l'éducation représentaient seulement 15.8% des dépenses de l'Etat en 2018-2019 et moins de 3% du PIB. Par ailleurs, le budget d'investissement de l'éducation n'est que très faiblement exécuté (moins de 20%)⁹⁸. Ces montants ne permettent pas de financer ni de maintenir des infrastructures scolaires de qualité et conformes aux normes en vigueur.

L'insuffisance de l'offre scolaire publique, qui ne représentent que 15% des établissements, engendre d'importantes inégalités dans l'accès à l'éducation. Il manquerait environ 10,000 salles de classe. Cette inadéquation entre l'offre et la demande scolaire s'inscrit dans un contexte où le niveau de planification de l'offre scolaire par le MENFP est limité et l'implantation de nouvelles structures ne correspond pas toujours à des besoins réels.

95 Analyse Sectorielle, PDEF, 2019

96 World Bank, Rapid Diagnostic of School Infrastructure, 2020

97 Analyse Sectorielle MENFP, 2019

98 Analyse sectorielle, PDEF, 2019

Le secteur souffre en effet de défis importants de gouvernance, en termes de capacité à réguler et à planifier le secteur. Bien que le MENFP soit actuellement en train de développer des outils et documents cadres d'une politique nationale d'accréditation, les standards de qualité du MENFP ne sont pas appliqués par une grande majorité d'établissements. Les entités déconcentrées du MENFP ne sont pas non plus dotées des moyens nécessaires pour assurer une supervision correcte des écoles. Ainsi, un inspecteur de l'éducation dans les écoles publiques ne passe en moyenne que 50 à 70 jours par an à inspecter.⁹⁹

La grande précarité des écoles, dont une proportion importante n'est pas conçue pour accueillir des activités éducatives, a des effets négatifs sur la qualité des environnements scolaires et par extension sur les processus d'apprentissage.

Politique sectorielle existante et projets/programmes majeurs en cours dans le secteur de l'éducation

La principale réforme récente du système, la réforme Bernard de 1982, visait à réorganiser la structuration de l'école mais elle demeure inachevée à ce jour dans sa mise en œuvre. En effet, certains programmes restent à développer et deux systèmes d'enseignement secondaire cohabitent (secondaire traditionnel et rénové). Les 12 mesures prises en 2014 par le MENFP constituent une autre politique importante pour le secteur, notamment en termes de régulation. Cependant, sa mise en œuvre est également limitée. Plus récemment, le MENFP a achevé en décembre 2020 la rédaction d'un plan décennal pour l'éducation et la formation professionnelle (PDEF) couvrant la période 2020-2030. Ce plan cherche à renforcer l'offre scolaire publique pour augmenter l'accès à une éducation de qualité. Sa mise en œuvre est appuyée par la Banque mondiale, la BID, l'UNICEF et les principaux partenaires du secteur. Par ailleurs le secteur bénéficie de plusieurs projets, dont celui 'Pour Une Éducation de Qualité en Haïti' (PEQH), et des projets financés par l'UNICEF, l'AECID et de nombreuses ONG qui interviennent dans la Péninsule Sud.

D'autres politiques sectorielles ont été développées en parallèle comme notamment les Plans de résilience, Politique d'accréditation, et d'éducation non formelle.

Tableau 1 : Infrastructures et équipement des écoles fondamentales

		Ecoles publiques		Ecoles non publiques		Total	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Nombre total d'écoles		2,788	100%	15,756	100%	18,544	100%
Ecoles logées dans	des bâtiments construits à cet effet	1,810	65%	8,768	56%	10,578	57%
	des maisons d'habitation	168	6%	2,050	13%	2,218	12%
	des églises	171	6%	2,604	17%	2,775	15%
	des tentes / tonnelles	265	10%	878	6%	1,143	6%
	autres structures	374	13%	1,456	9%	1,830	10%
Institutions disposant de	Salle de direction	1,149	41%	6,937	44%	8,086	44%
	Laboratoire informatique	245	9%	2,370	15%	2,615	14%
	Bibliothèque	381	14%	3,545	22%	3,926	21%
	Auditorium	289	10%	2,463	16%	2,752	15%
	Cafétéria	290	10%	2,738	17%	3,028	16%
	Infirmierie /Trousse d'urgence	631	23%	6,706	43%	7,337	40%
	Cour de récréation	1,557	56%	7,724	49%	9,281	50%
	Source d'énergie	399	14%	4,223	27%	4,622	25%
	Eau potable	1,232	44%	7,118	45%	8,350	45%
	Salon de toilettes	596	21%	4,888	31%	5,484	30%
	Latrines	1,684	60%	8,106	51%	9,790	53%
Nombre d'écoles bénéficiant de Cantine scolaire		1,584	57%	5,002	32%	6,586	36%
Nombre d'écoles fonctionnant en double vacation		289	10%	6,453	41%	6,742	36%

Tableau 2: Superficie des salles de classe

Réseau	Commune de Cerca Carvajal		Commune de Fort-Liberté		Commune Limonade		Commune Ferrier		Commune Maïssade	
	m2 par salle	m2 par élève	m2 par salle	m2 par élève	m2 par salle	m2 par élève	m2 par salle	m2 par élève	m2 par salle	m2 par élève
Autre					56.9	3.8	21.3	3.5	13.1	0.5
Autre					56.9	3.8	21.3	3.5	13.1	0.5
Catholique	56,5	0.8	42.3	1.3	62.5	2.5	36.3	2.4	31.0	0.7
Communautaire	6,5	0.3	19.8	0.9	20.8	1.0			25.1	0.9
Indépendant	15,5	0.4	23.9	1.0	29.2	1.0	48.2	5.7	36.5	1.7
Protestant	18,1	0.6	24.9	1.1	25.0	0.8	29.3	1.9	31.7	1.0
Public	24,2	0.5	38.5	1.2	42.7	1.5	40.1	1.7	44.1	0.8
Ensemble	22,4	0.5	30.4	1.2	32.8	1.2	34.6	2.3	33.0	1.0

2. Évaluation des effets du tremblement de terre

Le secteur de l'éducation a été particulièrement affecté par le tremblement de terre du 14 août. **Les effets du tremblement de terre s'élèvent à 31 710 983 866 HTG (soit 325,9 millions de USD) dont plus de 66% concernent le secteur privé. Ils sont répartis en 25 039 053 631 HTG (257,37 millions de USD) de dommages et 6 671 930 243 HTG (68,57 millions de USD) de pertes.** Ce coût représente un peu plus de 20% du montant total des effets du séisme sur les trois départements sinistrés. Le département du Sud a été le plus affecté subissant près de 45% des dommages et pertes estimées, suivi par le département Grand'Anse avec plus de 30% (voir tableau 3).

Tableau 3 : Synthèse des dommages et des pertes estimées

Département	Dommages (HTG)			Pertes (HTG)			Total (HTG)	Total (USD)
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total		
Sud	3 717 483 663	7 447 903 078	11 165 386 741	1 163 884 334	1 881 631 654	3 045 515 988	14 210 902 729	146 070 608
Nippes	1 758 447 541	4 643 490 053	6 401 937 594	512 427 044	1 043 397 161	1 555 824 205	7 957 761 799	81 796 008
Grand' Anse	2 949 467 663	4 522 261 634	7 471 729 297	806 034 143	1 264 555 907	2 070 590 050	9 542 319 347	98 083 311
Total	8 425 398 867	16 613 654 765	25 039 053 631	2 482 345 521	4 189 584 722	6 671 930 243	31 710 983 875	325 949 927

Evaluation des dommages

Les dommages représentent près de 79% des coûts du secteur de l'éducation engendrés par le séisme avec 25 039 053 631 HTG, soit plus de 257 million de USD. Plus de 66% de ces coûts incombent au secteur privé.

Dans les trois départements un total de 1 250 établissements scolaires auraient été endommagés ou détruits, environ 530 dans le secteur public et 720 non publics. Tous les niveaux de structures scolaires ont été touchés, préscolaire, fondamental, secondaire, professionnel et technologique, supérieur). Certaines écoles ont été partiellement touchées avec l'effondrement de bâtiments administratifs annexes ou des latrines, et d'autres se sont complètement effondrées. Le Sud à lui seul totaliserait 540 de ces écoles endommagées ou détruites. Le coût de remplacement du bâti scolaire, calculé selon le niveau de dégât et par typologie d'école, est estimé à 255 millions de dollars, dont 76 millions en Grande-Anse, 65 millions dans les Nippes et 114 millions dans le Sud.



EFA DE MERSAN, Département Sud



Ecole chrétienne de Petite rivière, Département de Nippes

Dans les écoles endommagées, partiellement effondrées et effondrées, de nombreux matériels pédagogiques et meubles ont été endommagés et devront être remplacés. Ces matériels comprennent les bancs, bureaux, tableaux, chaises, buffets, matériels de direction et matériels informatiques rendus inutilisables. Ce coût de remplacement est estimé à 419 715 dollars pour la Grande-Anse, 441 185 dollars pour les Nippes et 996 499 dollars pour le Sud.



Ecoles nationale Saut Mathurine, Département Sud

Au-delà des structures du secteur formel, des centres de formation non-formels ont probablement été affectés. Ils ne font pas partie de la présente analyse qui pourrait donc sous-estimer les dommages de ces structures. De la même manière, certains rapports semblent indiquer que des bâtiments administratifs déconcentrés du MENFP auraient été endommagés. Le niveau d'information recueilli à ce jour ne permet pas de les inclure dans ce calcul. Les dommages répertoriés dans ce rapport pourraient donc s'avérer sous-estimés dans les prochaines semaines.

Evaluation des pertes

Les pertes engendrées par le séisme sont estimées s'élever à 6 671 930 243 HTG (près de 69 millions de dollars), dont 37% concernent le secteur public.

La plus grande partie de ces pertes est associée à la mise en place de structures temporaires ou semi-permanentes, la réinstallation de services d'eau, hygiène et assainissement et les coûts liés aux mesures permettant de contrebalancer les effets financiers de la catastrophe sur la scolarisation des élèves.

Par ailleurs, de nombreuses écoles servent aujourd'hui d'abris temporaires à des familles sinistrées qu'elles soient abris officiels de la DGPC ou non. La DGPC apporte un appui à ces communautés. Le plan de transition des populations hors des écoles-abris ne semble pas encore communiqué aux écoles.



ECOLE NATIONALE DE BANANIER - abri non officiel d'environ 40 personnes, Département Sud

Tableau 4 : Pertes estimées par secteur public et non public et par département (en USD)

Type de pertes	Department	Nombre		Cout unitaire	Cout		Total
		public	non-public		Public	Non-public	
Construction d'espaces semi-permanent	G-A	167	234	15,000	2,505,000	3,510,000	6,015,000
	Nippes	101	207	15,000	1,515,000	3,105,000	4,620,000
	Sud	265	278	15,000	3,975,000	4,170,000	8,145,000
					7,995,000	10,785,000	18,780,000
Nettoyage/Préparation des écoles	G-A	525	545	500	262,500	272,500	535,000
	Nippes	445	485	500	222,500	242,500	465,000
	Sud	288	220	500	144,000	110,000	254,000
					629,000	625,000	1,254,000
Subventions scolaires (\$150/40 élèves + 1 enseignant)	G-A		167	12,500		2,087,500	2,087,500
	Nippes		100	12,500		1,250,000	1,250,000
	Sud		543	12,500		6,787,500	6,787,500
						10,125,000	10,125,000
Kit scolaire	G-A	167	234	900	150,300	210,600	360,900
	Nippes	101	207	900	90,900	186,300	277,200
	Sud	265	278	900	238,500	250,200	488,700
					479,700	647,100	1,126,800
Appui psychosocial dans les écoles	G-A	181	133	5,000	905,000	665,000	1,570,000
	Nippes	148	82	5,000	740,000	410,000	1,150,000
	Sud	105	119	5,000	525,000	595,000	1,120,000
					2,170,000	1,670,000	3,840,000
Assainissement dans les espaces semi-permanents	G-A	167	234	20,000	3,340,000	4,680,000	8,020,000
	Nippes	101	207	20,000	2,020,000	4,140,000	6,160,000
	Sud	265	278	20,000	5,300,000	5,560,000	10,860,000
					10,660,000	14,380,000	25,040,000
Cantines	G-A	167	234	6,720	1,122,240	1,572,480	2,694,720
	Nippes	101	207	6,720	678,720	1,391,040	2,069,760
	Sud	265	278	6,720	1,780,800	1,868,160	3,648,960
					3,581,760	4,831,680	8,413,440
GRAND TOTAL					25,515,460	43,063,780	68,579,240

3. Evaluation de L'impact

Impact socio-économique du séisme

Le tremblement de terre a des conséquences économiques importantes sur le secteur éducatif, avec des dommages et pertes estimés à 326 millions de dollars américains dans les trois départements. L'endommagement des bâtiments scolaires de tous niveaux (préscolaire, fondamental, secondaire et supérieur) engendre des besoins de reconstruction et de réparation importants.

Par ailleurs, l'indisponibilité pour plusieurs mois de plus de 300 écoles détruites, et potentiellement 950 écoles endommagées engendre une perte directe de revenus pour les écoles non-publiques qui, faute de pouvoir ouvrir leurs locaux, ne recevront pas de paiement des familles. Or, le financement du système repose essentiellement sur les familles, qui payent les frais de scolarité dans les établissements privés et supportent les coûts liés à la fréquentation scolaire comme les fournitures scolaires ou les coûts de transport. La rentrée scolaire a par ailleurs été décalée au 4 octobre pour les départements affectés, ainsi même dans le cas où les écoles pourraient ouvrir sous les structures temporaires, elles percevraient un mois de revenus en moins. Cette situation intervient dans le contexte où suite à la crise sanitaire et socio-politique, un certain nombre d'écoles se trouvent déjà dans une situation de déficit financier, ayant moins de moins en moins d'effectifs et donc de revenus. Certaines institutions pourraient donc être contraintes à la fermeture.

En ce qui concerne la demande d'éducation, les contraintes financières s'exerçant sur les familles, dont une grande partie du budget est dédiée à l'éducation en l'absence de soutien à la scolarisation de l'Etat, pourraient être une barrière à la scolarisation des élèves.

Impact humain

Environ 1 250 écoles auraient été endommagées ou se seraient effondrées, ce qui se traduirait par 307 359 élèves affectés directement ou indirectement par la discontinuité des services scolaires dans les trois départements du Sud. 7 512 enseignants et plus de 1 000 directeurs d'écoles seraient également touchés par les effets du tremblement de terre.

A côté des écoles détruites ou endommagées, plusieurs des établissements apparemment intacts sont utilisés comme sites d'hébergement pour les personnes déplacées. Cela fait suite à des mois de fermeture d'écoles au cours des deux dernières années, qui ont empêché plus de 3 millions d'enfants d'aller à l'école dans tout le pays en raison de problèmes politiques et de sécurité, puis sanitaires avec la crise liée au COVID-19.

En plus du défi de la rentrée scolaire qui a eu lieu le 4 octobre (avec deux semaines de décalage) dans les départements affectés, dans des structures fragiles et encore non réhabilitées pour la plupart, les impacts du séisme vont très certainement exacerber les tendances négatives auxquelles le système éducatif haïtien est confronté tant du côté de l'offre que de la demande aggravant ainsi la situation préexistante de l'exclusion scolaire en Haïti. Ces facteurs peuvent avoir un impact sur la scolarisation et le

taux de fréquentation scolaire et contribuer à l'augmentation du nombre d'enfants non scolarisés. Avec une augmentation des contraintes financières sur les ménages, un plus grand nombre des enfants, en particulier dans les classes supérieures, pourrait être en risque d'abandonner leurs études. L'impact du séisme peut aussi provoquer une diminution de leur motivation à apprendre. Il est donc probable que les enfants dans les zones affectées subissent un effet négatif et une baisse des résultats d'apprentissage à court et moyen terme.

Par ailleurs, l'école est une plateforme qui permet de cibler les enfants en âge scolaire pour les interventions en matière de santé et nutrition pour les enfants. Ils y reçoivent des interventions sanitaires comme par exemple des vaccinations ou des déparasitages ainsi que des interventions nutritionnelles comme la distribution de repas nutritifs dans le cadre des cantines scolaires. Le séisme pourrait aussi avoir des conséquences sur le statut sanitaire et nutritionnel des enfants dans les zones impactées qui connaissaient déjà avant le séisme des hauts niveaux d'insécurité alimentaire et de malnutrition.

4. Besoins de Relevement

Les besoins de réparation et de reconstruction pour le secteur éducation sont estimés à un total de 39 040 032 095 HTG (401,28 millions de USD), dont 64% incombent au secteur privé. La définition des besoins de relèvement du secteur s'articule autour de la reconstruction, réhabilitation et/ou remise en état des infrastructures scolaires, ainsi que la fourniture de matériels et services permettant d'assurer la continuité du service éducatif public et non public.

Les besoins d'infrastructures identifiés comprennent la reconstruction d'école, la mise en place de structures temporaires. A noter que les coûts de réparation et de reconstruction incluent un montant additionnel de 25% pour assurer une reconstruction en mieux et donc plus résiliente. Les matériels nécessaires incluent du mobilier scolaire et des matériels pédagogiques et administratifs.

Les services requis pour la reprise des activités scolaires incluent des frais de scolarité aux écoles non publiques et/ou aux familles, la fourniture de kits scolaires, de l'appui psychosocial aux enseignants et élèves, des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène dans les abris temporaires et de la cantine d'urgence pour trois mois. Des activités de renforcement de la gouvernance du secteur sont également comprises dans les besoins du secteur de l'éducation.

Tableau 5 : Besoins estimés pour le relèvement du secteur éducation (en USD)

Besoins par type	Activités	Secteur Total (en USD)		
		Public	Privé	
Infrastructures	Reconstruction batiments	116 754 305	212 051 238	328 805 543
	Espaces semi-permanent	7 995 000	10 785 000	18 780 000
	Nettoyage/préparation des ecoles	629 000	625 000	1 254 000
	Démolition et balayage des gravats	533 000	719 000	1 252 000
Sous-Total		125 911 305	224 180 238	350 091 543
Matériel	Bureaux, chaises, matériels pédagogiques et administratifs	913 055	1 408 694	2 321 749
Sous-Total		913 055	1 408 694	2 321 749
Services	Subventions scolaires	0	10 125 000	10 125 000
	Kit scolaire (\$150/40 élèves + 1 enseignant)	479 700	647 100	1 126 800
	Appui psychosocial dans les écoles	2 170 000	1 670 000	3 840 000
	Assainissement dans les écoles	10 660 000	14 380 000	25 040 000
	Cantines	3 581 760	4 831 680	8 413 440
Sous-Total		16 891 460	31 653 780	48 545 240
Governance	Ateliers, formations, missions	325 000		325 000
Sous-Total		325 000	0	325 000
TOTAL USD		144 040 820	257 242 711	401 283 532
<i>TOTAL HTG</i>		<i>14 013 428 917</i>	<i>25 026 603 178</i>	<i>39 040 032 095</i>

5. Stratégie de relèvement

Pour répondre aux conséquences de l'impact du séisme, le Gouvernement s'est fixé comme objectif principal, dans sa note d'orientation pour les partenaires, d'assurer le plus vite possible un retour progressif des élèves dans les salles de classe garantissant des conditions de sécurité minimales.

A cet effet, la stratégie de relèvement se concentrera sur les objectifs suivants :

(i) A court terme

✓ Pour les bâtiments

- Permettre la reprise des activités scolaires dans des structures adaptées et sûres (temporaires ou remises en état) dans les 1 250 écoles fondamentales endommagées ou détruites. Ceci passera par la mise en place de structures temporaires dans la plupart de ces écoles, selon des modalités de ciblage et de mise en œuvre qui seront définies par le MENFP au travers de la cellule d'urgence ;
- En parallèle, condamner les structures dangereuses et après, consultation avec le MTPTC, les démolir afin de minimiser le risque d'effondrement sur des élèves et des enseignants ;
- Procéder au nettoyage et à la préparation des structures jugées non dangereuses pour accueillir du public, afin que les espaces soient sûrs pour la rentrée scolaire ;
- Harmoniser les activités de construction de structures temporaires menées par les partenaires techniques et financiers et les ONG en passant par les structures de coordination existantes, notamment le groupe technique Reconstruction, qui sera mené par la cellule d'urgence du MENFP.

✓ Pour les services

- Financer une subvention aux écoles et aux parents permettant de contrebalancer les effets financiers de la catastrophe sur la scolarisation des élèves, ainsi que des subventions scolaires pour les enseignants
- Fournir une cantine scolaire d'urgence aux élèves affectés pour minimiser l'impact humanitaire de la catastrophe sur le développement des enfants ;
- Fournir des kits et matériels y compris les mobiliers scolaires permettant la reprise des activités scolaires dans des structures temporaires ;
- Fournir des services WASH permettant de garantir l'accès à l'eau, l'assainissement et des services d'hygiène de base, y compris dans les structures temporaires.

(ii) A court et moyen terme

- Fournir un appui psychosocial aux élèves et personnels enseignants affectés pour leur permettre de reprendre l'école dans des conditions mentales adéquates ;
- Prévoir un appui spécifique pour les jeunes déscolarisés en offrant des services d'éducation de base non formel associé à une formation technique.

(iii) A court, moyen et long terme

- Développer un plan d'investissement pour l'amélioration des infrastructures et de la résilience du secteur, incluant le renforcement des capacités de planification et priorisation des sites à reconstruire, le renforcement des capacités de régulation du bâti scolaire des établissements publics et non-publics et le système d'information du MENFP ;
- Développer une stratégie de maintenance de ces sites au niveau local ;
- Prioriser les sites à reconstruire et à déplacer en fonction de critères définis par le MENFP ;
- Procéder à la reconstruction selon les critères définis par le MENFP et les logiques de priorisation définies ;
- Doter les nouveaux établissements de matériels pédagogiques et administratifs adéquats et aborder les questions pédagogiques pour rattraper le temps d'apprentissage perdu ;
- Assurer la coordination sectorielle et intersectorielle au niveau central, départemental et local sous le leadership du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) et de ses structures déconcentrées comme les Directions Départementales d'Éducation et les Bureaux des Districts Scolaires (BDS).

Annexe :

Source et collecte des données

Le MENFP a rapidement déployé des équipes sur le terrain pour démarrer un diagnostic rapide des infrastructures scolaires. Ce diagnostic rapide a été coordonné par les directions départementales de l'éducation du Sud, de la Grande-Anse et des Nippes, avec un appui logistique de partenaires du développement sur place. Le formulaire de collecte des données avait été élaboré au niveau central par l'équipe technique du système d'information du SIGE (CETN-MENFP) puis déployé sur tablettes. Pour ce présent diagnostic, les données de plus de 1 300 écoles publiques et non publiques étaient disponibles, soit 40% des écoles du Grand Sud. Le diagnostic rapide des infrastructures publiques s'est opéré en taguant les écoles selon trois niveaux de danger (vert, jaune, rouge). Un diagnostic plus poussé est prévu dans un second temps.

Les sources de données utilisées dans l'analyse sont les suivantes :

- a. Le diagnostic rapide du MENFP mené dans les trois départements avec le soutien de l'UNICEF et du Projet PEQH-MENFP pour les écoles fondamentales ;
- b. Des collectes de données complémentaires menées par les directions départementales de l'éducation notamment en ce qui concerne les établissements professionnels et technologiques et l'enseignement supérieur ;
- c. Les coûts de remplacement unitaire fournis par la Direction du Génie Scolaire du MENFP ;
- d. Les coûts unitaires de remplacement des matériels pédagogiques et administratifs fournis par le PEQH-MENFP.



SECTEURS INFRASTRUCTURES

SECTEUR TRANSPORT

1. Contexte du Secteur Transport

Sous-secteur réseau routier

En Haïti le transport routier constitue le principal mode de transport terrestre et enregistre environ 80 % des déplacements des biens et des personnes. Ce réseau estimé à un total de 3 400 km est dégradé et a perdu 30 % de son étendue durant les 15 dernières années. Il est constitué d'environ 1200 km de routes asphaltées et comprend les catégories de routes suivantes : le réseau primaire avec 978 Km de routes nationales dont seulement 20% sont goudronnées, le réseau secondaire d'une longueur de 1 615 km, soit environ 50% de routes départementales et le réseau tertiaire de routes communales qui représente 873 km de routes. A ces réseaux s'ajoutent plus de 10 500 km de routes agricoles, principalement des routes en terre ou non pavées, qui relient les collectivités rurales et les terres agricoles au reste du réseau routier.

Les 3 départements de la péninsule sud : la Grand'Anse, les Nippes et le Sud totalisent 2 696 km de routes, comprenant 175 km de réseau primaire (soit 6 % des routes des 3 départements), 360 km de réseau secondaire et 2 161 km de réseau tertiaire et routes agricoles qui représentent 80% des routes de la péninsule sud (voir tableau 1).

Tableau 1 : Répartition du réseau routier dans le Grand Sud

Type de réseau	Nippes	Sud	Grande Anse	Total Grand Sud (Km)
Réseau primaire (RN)	28	85	63	176
Secondaire (RD)	58	167	134	359
Tertiaire (RC)+Agricole (RA)	476	1303	382	2161
Total	562	1555	579	2696

Le réseau routier d'Haïti est organisé principalement autour de Port-au-Prince et se caractérise par de faibles performances et une grande vulnérabilité. Ces faibles performances sont notamment dues à :

- **l'insuffisance du drainage, la dégradation de l'état des routes secondaires et tertiaires, d'ouvrages hydrauliques et de franchissement des rivières et ravines avec des points critiques infranchissables une partie de l'année** comme pendant la saison des pluies ou lors d'inondations). Cela constitue l'une des principales causes d'un Indice d'accessibilité relativement faible en milieu rural (39% en moyenne à l'échelle du pays) et d'un déséquilibre avec 50% du territoire mal connecté. En milieu rural on dénombre 3.2 millions de personnes ayant un accès limité ou inexistant à moins de deux kilomètres d'une route carrossable en tout temps, soit 30 minutes de marche.
- **un mauvais état général du réseau aggravé par l'insuffisance de l'entretien** : moins de 20% des besoins de financement en entretien sont couverts par le Fonds d'entretien routier pour un entretien périodique ou régulier. La faible proportion de routes revêtues (20%) est essentiellement concentrée sur le réseau primaire et de nombreuses parties du territoire sont mal desservies : 60 % des habitants des zones rurales n'ont pas accès à des routes praticables par tout type de temps.

La vulnérabilité des infrastructures de transport d'Haïti aux catastrophes et aux événements climatiques est extrêmement élevée. Les fréquents aléas climatiques et autres risques naturels (tels que les tremblements de terre, les ouragans, les glissements de terrain) continuent de défier et de perturber la mobilité dans les principales zones urbaines. Les projections climatiques prévoient une augmentation constante des événements météorologiques extrêmes, et le gouvernement d'Haïti reconnaît l'importance cruciale de développer un réseau de transport résistant aux catastrophes et au climat.

Le Grand Sud est particulièrement vulnérable aux catastrophes naturelles et aux autres risques climatiques. L'accès limité aux services de base (santé, éducation, centres administratifs) et aux opportunités économiques constitue un obstacle majeur au développement des zones rurales et accentue les vulnérabilités liées aux catastrophes. Dans un tel contexte il faut souligner que les enfants et les femmes sont encore plus vulnérables à ces aléas climatiques. Alors que les populations locales disent pouvoir accéder sans problème à l'école ou à l'hôpital en temps normal, près de 80% des personnes déclarent ne pas pouvoir s'y rendre par temps de pluie. Ainsi, les difficultés, en termes de déplacement, auxquelles les habitants de la zone sont confrontés, sont liées à l'état des routes, la disponibilité insuffisante de moyens de transport, le coût élevé du transport et l'insécurité.

En cas de cyclone par exemple, de nombreuses sections se retrouvent enclavées suite à l'affaissement d'arbres sur les routes, à des éboulements ou à des glissements de terrain. Cette vulnérabilité est exacerbée par un indice d'accessibilité rurale faible voire très faible dans certaines zones rurales, pouvant descendre jusqu'à 0%.

Tableau 2: Caractéristiques des aéroports des Cayes et de Jérémie

Situation à Les Cayes (Antoine Simon, CYA) avant le séisme
4ème aéroport le plus fréquenté d’Haïti en termes de trafic passagers
Piste -- 1 350 m x 25 m revêtue, non éclairée (travaux d’extension de la piste en cours)
Aides à la navigation -- aucune aide à la navigation fonctionnelle
Avion critique -- Dash 7 (54 sièges, rayon d’action de 1 300 km) ou similaire
En cas d’urgence, des avions un peu plus grands pourraient être utilisés, avec une masse maximale au décollage (<i>maximum takeoff weight</i> , MTOW) allant jusqu’à 25 000 kg.
Petit terminal passagers
Vols réguliers -- 30 minutes de vol vers PAP (Sunrise propose plusieurs vols hebdomadaires).
En cas d’urgence, des avions un peu plus grands pourraient être utilisés, avec une masse maximale au décollage (MTOW) allant jusqu’à 25 000 kg.
Situation à Jérémie avant le séisme
5ème aéroport le plus fréquenté d’Haïti en termes de trafic passagers
Piste -- 1 200 m x 25 m, pavée, non éclairée (nouvellement pavée et rouverte en juillet 2020)
Aides à la navigation -- aucune aide à la navigation fonctionnelle
Avion critique -- Dash 7 (54 sièges, rayon d’action de 1 300 km) ou similaire
Petit terminal passagers
Vols réguliers -- 35 minutes de vol vers PAP (Sunrise propose plusieurs vols hebdomadaires).
En cas d’urgence, des avions un peu plus grands pourraient être utilisés, avec une masse maximale au décollage (MTOW) allant jusqu’à 25 000 kg.

2. Evaluation des effets Sur le Secteur Transport

Les effets du tremblement de terre sur le secteur des transports s’élèvent à 14,8 milliards HTG (152,37 millions de USD), soit 9% du total des effets engendrés par le séisme dans le pays. Ils se répartissent en 11,5 milliards HTG de dommages (118,64 millions de USD) et 3,28 milliards HTG de pertes (33,72 millions de USD) . Les conditions d’accès difficiles sur le terrain ont cependant limité l’évaluation de l’ensemble des dégâts qui se sont produits dans le Grand Sud (voir tableau 3).

L’évaluation des dommages et des pertes sur le réseau routier des trois départements Sud, Nippes, et Grand-Anse a été rapide, ayant pour objectif de donner un ordre de grandeur des dégâts et d’identifier les axes routiers les plus affectés. Elle a été réalisée par les ingénieurs des Directions Départementales et des équipes du MTPTC et de l’Unité Centrale d’Exécution (UCE) accompagnés d’un expert en ouvrage d’art sous la coordination du responsable de l’UCE, point focal du ministère pour l’évaluation.

Tableau 3: Synthèse des dommages et des pertes estimées

Secteurs	Dommages [MHTG]			Pertes [MHTG]			Total Dommages et Pertes [MHTG]			Total (MUSD)
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	
Réseau Routier	11.353		11.353	1.722	1.559	3.281	13.075	1.559	14.634	150
Infrastructures Portuaires et ESM	190		190				190		190	1,95
TOTAL	11.543		11.543	1.722	1.559	3.281	13.265	1.559	14.824	152,4

Estimation des dommages

Une première estimation des dommages évalue le coût de remplacement des **infrastructures routières et portuaires endommagées à 11 543 millions HTG (118,64 millions USD)**. L'ensemble de ces dommages relève du secteur public. Les plus importants ont été subis sur le réseau routier et les ouvrages d'art pour un coût estimé à 11 353 millions HTG (116,7 millions USD). Le sous-secteur portuaire, incluant les Etablissements de Signalisation Maritime (ESM) a quant à lui subi des dommages estimés à 190 millions HTG (1,95 millions USD).

Les dommages ont été évalués sur la base des coûts de remplacement aux conditions pré-séisme puis d'une estimation préliminaire de besoins financiers de reconstruction utilisant des coûts de remise en état ou de reconstruction avec des standards techniques résilients pour les routes détruites ou fortement endommagées ainsi que pour les ouvrages d'art.

Pour les routes non revêtues dégradées par les glissements de terrain, l'évaluation a considéré le coût de remise en état avec reprofilage et pour les routes légèrement endommagées une opération de maintenance/nettoyage des abords et ouvrages de drainage ont été pris en compte.

Sous-secteur routier

Les premières estimations font état de **860 kms de routes endommagées** soit 32% du réseau routier du Grand Sud. Alors que les données montrent que le département Sud est le plus impacté avec 530 km de routes endommagées, il apparaît que le département de Nippes est encore davantage impacté en proportion avec 35.4% du réseau routier impraticable. Il est encore difficile d'établir le montant précis des dommages mais le montant se chiffrerait aux alentours de 116.4 millions USD (dont 106.8 millions USD pour les routes et 9.8 millions USD pour les ouvrages d'art) en se basant sur l'hypothèse de dégâts sérieux et modérés sur les routes recensées.

Tableau 4: Estimation des dommages¹⁰¹ à l'infrastructure routière¹⁰²

Dommages par Composantes	km	Routes de montagne (%)	Prix/km (réhabilitation/reconstruction)	Prix unitaire en tenant compte des routes montagneuses (réhabilitation/reconstruction)[1]	Public	Privé	Total (en USD)
Km de routes revêtues détruites ou fortement endommagées	9,4		1.500.000	2.490.000	23.406.000		23.406.000
Km de routes non revêtues détruites ou fortement endommagées	21,5		500.000	830	17.845.000		17.845
Km de routes tertiaires détruites ou fortement endommagées	151,2	66%	150.000	249	37.648.800		37.649
Km de routes revêtues endommagées	13,7		150.000	210	2.877.000		2.877
Km de routes non revêtues endommagées	73,2		80.000	112	8.198.400		8.198
Km de routes tertiaires endommagées	346,8	40%	30.000	42	14.565.600		14.566
Remise en état léger de routes revêtues	16,8		15.000	21	352.800		353
Remise en état léger de routes non revêtues	12,6		15.000	21	264.600		265
Remise en état léger des routes tertiaires	164,3	40%	5.000	7	1.150.100		1.150
Route urbaines	51		10.000	10	510.000		510
Sous total routes[2]	860,5						106.818.300

Tableau 5: Kilomètres de routes endommagées par départements

	Total réseau (en Km)	Réseau Impacté en (km)	% du réseau endommagé
Grand'Anse	579	124	21.4
Sud	1 556	537	34.5
Nippes	561	199	35.4
Total Péninsule Sud	2 696	860	31.9

Sur les grandes routes du Sud on observe la destruction et l'obstruction de certains ouvrages paralysant le trafic comme : la route principale à l'entrée de Gelée, les batteries de buses en béton armé de Coquette, de Lacroix, de Lagaudray et de Boury, le renversement des berges en gabions sur la rive gauche de la ravine du Sud dans deux endroits à Brefets (démolition de la route sur 50 mètres) et à Demapoux, la destruction

¹⁰¹ Estimation pour une reconstruction/réhabilitation à l'identique

¹⁰² D'autres modèles évaluent le montant total des dommages à plus de 200 millions de USD en incluant les réseaux tertiaires et ruraux : Mostafavi, A. and Farahmand, H.. "Preliminary Road Damage Estimation in Haiti Earthquake 2021" Urban Resilience Lab, Zachry Department of Civil and Environmental Engineering, Texas A&M University, Colleges Station, TX)"

de berges au niveau de Solon, le sectionnement de certains ouvrages sur l'axe Les Anglais-Tiburon, les problèmes au niveau du pont de Port-à-piment, de Saint Louis du Sud, de Maniche, de Camp-Perrin. Des glissements de terrain importants ont aussi été notés sur plusieurs tronçons dont la RN7.

Le passage de la dépression tropicale Grace entre le 16 et 17 août 2021 a, par ailleurs, engendré des dommages additionnels et compliqué le travail des équipes de réponse et l'arrivée des secours, rendant plus difficile l'accès aux localités et zones impactées et les conditions de travail des équipes de secours.

Figure 2: Photos de dommages sur la RN7



Les importants dommages subis par le pont Estimé Dumarsais, situé à l'entrée de Jérémie et fortement endommagé par le séisme du 14 août, a considérablement contraint la connectivité de la Grand'Anse et isolé ainsi l'ensemble du département du reste du pays. L'indice d'accessibilité rurale pour la Grand'Anse tombe à 0% (contre 60% avant le séisme) et 39% pour le Sud (contre 58% avec le séisme).

Tableau 6 : Estimation des dommages aux ouvrages d'art

Ouvrages d'art endommagés	Secteur Public (HTG)	Secteur Public (USD)
Pont Port-à-Piment	36 969 402	380 000
Pont Carpentier (Roche-à-Bateaux)	38 915 160	400 000
Pont Boileau	24 321 975	250 000
Pont Damassin	29 186 370	300 000
Pont St Jean du Sud	29 186 370	300 000
Pont Les Coteaux	24 321 975	250 000
Pont Dumarsais Estimé	778 303 200	8 000 000
Total	961 204 452	9 880 000

Tableau 7: Estimation des dommages du Pont Dumarsais Estimé

Situation du pont avant le séisme	Situation du pont après le séisme
Poutre constituant la structure en partie supérieure et aux liaisons basses fortement corrodées	Rupture et « décrochage » des suspentes Ruptures des éléments de poutre constituant la structure en partie supérieure et aux liaisons basses
Caractéristiques techniques : - Localisation : RN 7 (100+200) - Obstacle franchi : Rivière - Ouverture : 114 m - Largeur totale : 7,61m - Longueur : 118m	Incertitudes sur la résistance des câbles Réparation du pont permettrait de sauver la structure pour le passage des piétons, cycles et véhicules légers Nécessité de construire un nouveau pont pour le passage des véhicules lourds



Sous-secteur portuaire

Le tremblement de terre a occasionné des dégâts majeurs à cinq ports importants du pays: Corail, Jérémie, Anse-d-Hainaut, Pestel et Les Cayes. Le montant des dommages aux infrastructures portuaires s'élève à 189 523 444 HTG et concerne exclusivement le secteur public. Les établissements de signalisation maritime, selon la SEMANAH, ont fait état de dégâts sur leurs équipements avec des conséquences significatives pour la sécurité de la navigation. De plus, dans les trois départements, cinq phares ont été sévèrement endommagés ou détruits, entraînant un risque supplémentaire pour le transport maritime. Si les trois départements ont subi des dommages, la plupart se concentrent dans la Grand'Anse où tant les infrastructures que les équipements ont été affectés.

Tableau 8: Estimation des dommages des infrastructures portuaires

Type d'infrastructure	Secteur Public (HTG)	Secteur Public (USD)
Installations portuaires	55 436 202	569 816
Phares	108 634 490	1 116 629
Établissements de Signalisation Maritime	25 452 752	261 623
Total	189 523 445	1 948 068

Tableau 9: Dommages estimés dans le sous-secteur portuaire par département

No.	Description	Dégâts	Qté	Coût de remplacement	Total dommages secteur public
				(USD)	(USD)
1	Département du Sud				
	Phare (Ile-à-Vache)	Détruit	1	386 484,69	386 484,69
	Phare pointe à Gravois	Endommagé	1	100 765,31	100 765,31
	Bouées /balise (Port des Cayes)	U	3	15 041,33	45 123,98
	Corps mort (Port des Cayes)	U	3	350,96	1 052,89
	Feu portuaire Madame Bernard /Ile a vache	U	1	15 041,33	15 041,33
	Feu portuaire (Port des Cayes)	U	1	15 041,33	15 041,33
	Logement de Gardien de phare Ile a vache et Port-Salut	U	2	20 055,10	40 110,20
	SOUS-TOTAL SUD				603 619,72
2	Département de la Gand-Anse				
	Phare de Dame Marie	Endommagé	1	120 330,61	120 330,61
	Phare des Cayemites	Détruit	1	398 744,90	398 744,90
	Bouée (Port de Jérémie) /Balisage	Détruit	5	20 556,48	102 782,40
	Corps morts	Detruit	5	300,83	1 504,13
	Feu d'alignement Port de Corail	Détruit	1	25 510,20	25 510,20
	Feu d'alignement Port d'anse-d'Hainaut/ balisage	Détruit	1	25 510,20	25 510,20
	Bouées Anse-d'Hainaut	Détruit	4	20 556,48	82 225,92
	Bouées Port de Corail	Détruit	4	20 556,48	82 225,92
	Feu Portuaire Pestel	Detruit	1	25 510,20	25 510,20
	Feu d'alignement/Balisage Jérémie	Détruit	2	26 823,69	53 647,40
	SOUS-TOTAL GRAND-ANSE				917 991,89
3	Département Nippes				
	Phare des Rochelois (Petite Rivière de Nippes)	Endommagé	1	110 303,06	110 303,06
	Bouée (Pointe Bec /Baradères)	Détruit	4	15 041,33	60 165,31
	Corps mort /Baradères	Détruit	4	300,83	1 203,31
	Bouée (Miragoâne)	Détruit	10	15 041,33	150 413,27
	Corps mort (Miragoâne)	Détruit	10	290,62	3 008,27
	Feu d'alignement (Miragoâne) -1 triplet	Détruit	1	75 206,63	75 206,63
	Feu d'atterrissage (Petit Trou de Nippes)	Détruit	1	12 033,06	12 033,06
	Feu portuaire (Baradères)	Détruit	1	14 122,96	14 122,96
	SOUS-TOTAL NIPPES				426 455,86
	GRAND TOTAL				1 948 067,47

Source : APN, SEMANAH

Sous-secteur aérien

Les premières estimations ne montrent pas de dommages significatifs aux aéroports des Cayes (Antoine Simon, CYA) et de Jérémie (JEE), les deux aéroports les plus performants situés à proximité de l'épicentre du séisme. Aucun dommage apparent aux installations de l'aérodrome n'a été observé dans la soirée du 15 août 2021.

2.2 Estimation des pertes

Le total des pertes estimé dans le secteur transport s'élève à environ **3 281 millions HTG (33,72 millions de USD)**. Elles concernent uniquement le réseau routier et correspondent principalement à l'augmentation des coûts d'exploitation des véhicules et au temps perdu pour les usagers du fait des perturbations sur le réseau routier.

Sous-secteur réseau routier

Les pertes estimées dans le secteur public comprennent le coût estimé des activités pour répondre aux besoins immédiats de restauration de l'accessibilité et de la connectivité, tels que l'enlèvement des débris ou le déblaiement des routes. En raison du grand nombre de glissements de terrain et de ruptures de pente sur les routes montagneuses centrales, ces pertes sont estimées à 1 722 millions HTG (17.70 millions de USD), soit 52% du total des pertes du secteur.

Tableau 10: Tableau détaillé des pertes dans le secteur public du sous-secteur routier

No.	Description		Unité / Quantité	Prix unitaire (en USD)	Coût Total (en USD)		
1	RN 7		Enlèvement d'éboulis	m³	200.000	50	10.000.000
2	RN 2		Enlèvement d'éboulis	m³	140.000	50	7.000.000
3	Route Jérémie / Aviation	Ville de Jérémie	Curage Dalots et enlèvement	m³	1.200	12	14.400
4	Carrefour Bac	Ville de Jérémie	Curage Dalots et enlèvement	m³	2.550	12	30.600
5	Marfranc/Desormeaux/ Anse d'Ainault	Route de Jérémie / Les Irois	Enlèvement d'éboulis	m³	5.800	15	87.000
6	Route Aviation/ Abricot	Anse du Clerc / Robin/ Rentrée de la ville d'Abricot	Enlèvement d'éboulis	m³	2.830	15	42.450
7	Carrefour Zaboka/Pestel	Ville de Pestel et de Corail	Enlèvement d'éboulis	m³	1.800	15	27.000

No.	Description			Unité / Quantité		Prix unitaire (en USD)	Coût Total (en USD)
8	Pk 18+150 - Pk 18+190 (Morne CNE)	Département Sud	Enlèvement d'éboulis	m³	280	18	5.040
9	Morne CNE Pk 18 + 500 - Pk 18 + 530		Enlèvement d'éboulis	m3	210	18	3.780
10	Pk 23+100 - Pk 23+300	Département Sud	Enlèvement d'éboulis	m³	1.400	18	25.200
11	Marceline (Pk 24+900 à Pk 25+150)		Enlèvement d'éboulis	m³	2.100	18	37.800
12	Poste avancée (Pk 27+000 à Pk 27+0.06)	Département Sud	Enlèvement d'éboulis	m³	840	18	15.120
13	Camp-Perrin, - Trou Levy sur 200m		Enlèvement d'éboulis	m³	1.680	18	30.240
14	Port-à Piment / Les Anglais sur 10.5 km / (Morne Rouge)	Département Sud	Enlèvement d'éboulis et aménage- ment de talus	m3	15.000	18	270.000
15	Ville des Cayes, Rivière Madan Samedi, Général Marion, Boulevard 4 chemins		Curage et enlèvement mécanique	m³	2.500	6,5	16.250
16	Bonne Fin / Camac	Département Sud	Enlèvement éboulis sur 6 km	m³	3.200	18	57.600
TOTAL							17.662.480

Pour le secteur privé, les pertes économiques des usagers de la route ont été estimées à 1 558 millions HTG (16,02 millions de USD) sur la base d'une modélisation simplifiée dans le modèle RED intégrant les paramètres HDM4 sur une période de 9 mois (la période supposée finaliser toutes les activités de récupération et les travaux de génie civil dans le secteur routier). En raison de l'indisponibilité des données, ces estimations n'incluent pas le coût d'utilisation d'autres modes de transport, tels que l'hélicoptère ou les bateaux, qui ont été utilisés comme mode alternatif dans des situations où les routes étaient impraticables.

Tableau 11: Pertes estimées pour le sous-secteur routier

Sous Secteur	Total des Pertes [M USD]		
	Public	Privé	Total
Routier	17,70	16,02	33,72

Source: RED HDM4 MTPTC Calculation, WB September 2021

Sous-secteurs portuaire et aérien

L'équipe ne dispose pas de données pour calculer les pertes du sous-secteur portuaire. Cependant, une précédente estimation, basée sur les dommages post-ouragan Mathew de 2016, laisse supposer que les pertes économiques de ce sous-secteur sont minimales par rapport aux pertes du sous-secteur routier.

3. Impact du séisme

Le gouvernement a estimé qu'environ 407 081 personnes se sont trouvées totalement isolées du fait du réseau routier dégradé, avec un accès restreint ou impossible aux services de base tels que l'éducation et la santé. La dégradation du réseau routier a également eu pour conséquence de restreindre l'accès des secours et des organisations d'aide locales et internationales ainsi que d'augmenter les coûts de transports des personnes et des biens. On recense près de 1 069 000 personnes dont l'accès et la connectivité à un réseau carrossable a été entravé dans les départements de Grande Anse, du Sud et des Nippes sur une population totale de 1.5 million.

A noter que plus d'un mois après le séisme, l'absence d'accès routiers à certaines zones empêchait toujours les équipes de secours de fournir l'aide humanitaire et d'évaluer l'ensemble des dégâts.

De nombreuses zones se sont retrouvées isolées, sans possibilité d'accès des secours et des premières équipes de la réponse à l'urgence. La route nationale 7 (RN7) reliant les villes de Jérémie à la ville des Cayes ainsi que la nationale 2 (RN2) reliant les Cayes et de nombreuses routes départementales ont été endommagées mettant en difficulté toute la région. Les glissements de terrain ont endommagé, voire sectionné les infrastructures critiques. En plus des dommages occasionnés sur le réseau primaire, les

réseaux secondaires et tertiaires ont également été endommagés rendant encore plus difficile l'accès aux zones les plus reculées qui faisaient déjà face à de nombreux défis en matière de connectivité et d'accès aux services de base.

Les estimations font état de 53 communautés en situation d'isolement. Les endroits les plus affectés sont Cavaillon pour le Sud et L'Azile, Petit Trou de Nippes et Plaisance du Sud pour le département des Nippes.

Ces ruptures de connectivité sur l'ensemble du réseau de la péninsule Sud ont entraîné mécaniquement une dégradation de l'indice d'accessibilité rurale dans les départements de Grand-Anse, du Sud et de Nippes avec pour effet un isolement complet d'une grande partie de la population. Par exemple, l'indice d'accessibilité Rural, le RAI, est passé de 59% à 24% dans la péninsule Sud.

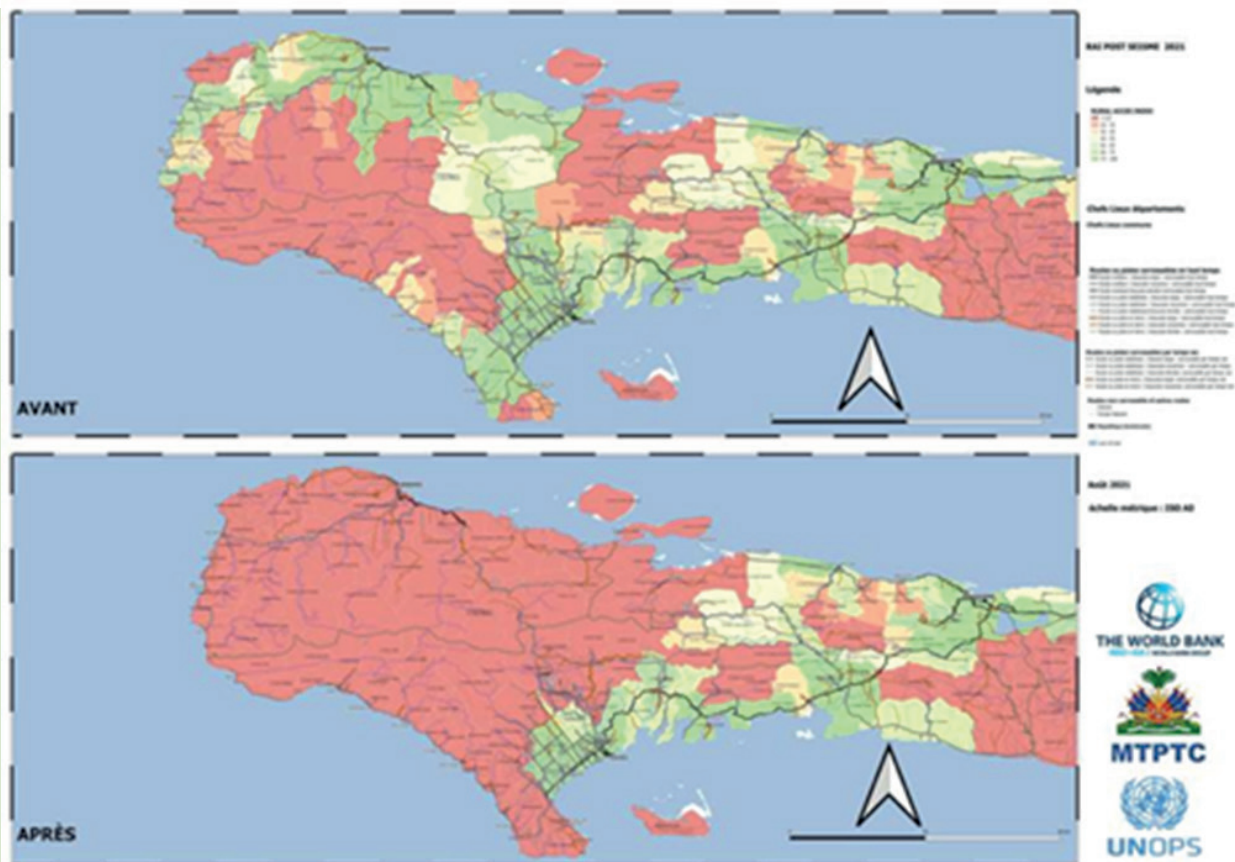
A noter que les estimations portant sur l'indice d'accessibilité en milieu rural ne sont que partiellement représentatives de la situation dans la région. Ces données ne tiennent pas compte du réseau secondaire et tertiaire qui demeurent hors de fonctionnement et empêche les populations locales de se déplacer. Ces routes sont également vitales pour les populations rurales dans leur accès aux besoins élémentaires et dans le cadre du déploiement de l'aide d'urgence.

Tableau 12: Impact du séisme sur l'accessibilité

RÉSULTATS PAR DÉPARTEMENT	Avant le séisme				Après le séisme				Perte d'accès (nbre de personnes)
	Pop accessible	Pop totale	Sans accès	Indice d'accès	Pop accessible	Pop totale	Sans accès	Indice d'accès	
GRAND ANSE	268,889	446,901	178,012	60%	0	446,901	446,901	0% ¹⁰²	268,889
SUD	428,538	739,566	311,028	58%	290,346	739,566	449,220	39%	138,192
NIPPES	152,641	326,874	173,243	47%	152,641	326,874	173,243	47%	0
GRAND SUD	850068	1,513,341	662,283	56%	442 987	1,513,341	1,069,364	29%	407 081

¹⁰³ Les communes et sections communales les plus affectées de la Grande-Anse avaient déjà avant le séisme un niveau d'accessibilité quasi-nul. Le séisme a aggravé l'accès à ces endroits.

Figure 2: Carte d'accessibilité rurale avant/après séisme



4. BESOINS DE RELEVEMENT DANS LE SECTEUR TRANSPORT

Les besoins de réparation et de reconstruction pour le secteur transport sont estimés à un total de **13 816,8 millions HTG (142 millions USD)**, soit **7,2% du total des besoins de relèvement post séisme identifiés et concernent exclusivement le secteur public**. Ce montant comprend les coûts de réparation incluant les mesures de l'approche « Build Back Better » (reconstruction en mieux), dans laquelle sont pris en compte des standards de construction et des critères de résilience plus élevés.

Cette évaluation des besoins est cependant très préliminaire, les résultats de l'enquête présentant certaines limites liées d'une part au temps et aux moyens limités et d'autre part aux difficultés d'accès à certaines zones. La marge d'erreur sur les données quantitatives reste par conséquent significative notamment pour ce qui a trait aux besoins.

Les besoins identifiés correspondent (i) aux plans d'investissement pour l'amélioration de la connectivité et (ii) au programme de construction des ouvrages d'art manquants dans le grand Sud.

Tableau 13: Synthèse des besoins dans le secteur Transport¹⁰⁴

Sous-Secteur	Total (MHTG)	Total (MUSD)
Réseau Routier	13 589,17	139,68
Infrastructures Portuaires et ESM	227,65	2,34
TOTAL	13 816,83	142,02

5. Stratégie de relèvement

Le Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications et le Ministère de l'Économie et des Finances estiment qu'il s'agit d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention de l'ensemble des acteurs pour apporter une réponse appropriée dans les principales zones affectées.

La stratégie se décline en trois phases pour répondre aux différents besoins de court, moyen et long terme.

Une réponse rapide à hauteur de 42 millions de USD devra permettre, à court terme de

- (i) restaurer les accès routiers principaux vers les zones affectées et
- (ii) procéder aux réparations et à la stabilisation d'urgence sur les Voiries Réseaux Divers (VRD) priorités,
- (iii) appuyer le mandat du MTPTC en matière d'évaluation structurelle du bâti et
- (iv) contribuer aux premiers efforts de relèvements à travers la mobilisation de la main d'œuvre des communautés pour les travaux de renforcement de l'accessibilité et la protection des infrastructures routières et connexes.

Tableau 14: Stratégie d'intervention et de relèvement

Besoins	A court terme (en MUSD)	A moyen terme (en MUSD)	A long terme (en MUSD)	Total (en MUSD)
Restauration urgente connectivité (déblaiement, pont d'urgence)	28	10		38
Réparation critiques (ouvrages d'art et points critiques)	3	10	8	21
Réparation, stabilisation et consolidation des itinéraires	10	25	20	55
Réparation des infrastructures clés (ports et stabilisation des bassins talus)	1	3	24	28
Total	42	48	52	142

¹⁰⁴ Des études récentes (<https://www.nature.com/articles/s41467-019-10442-3.pdf?proof=t>) suggèrent qu'une approche de type "Build Back Better" pourrait entraîner un coût supérieur de 20 % au coût de construction traditionnel. L'équipe a utilisé ce facteur pour estimer les besoins de reconstruction.

En réponse au besoin urgent de rétablir le réseau routier primaire, le MTPTC a identifié des tronçons routiers critiques. Il propose de rétablir et d'améliorer la connectivité des zones rurales via la réhabilitation du réseau routier secondaire et tertiaire local, en relançant l'économie locale grâce à l'approche à Haute-Intensité de Main d'Œuvre (HIMO) visant à recapitaliser les populations vulnérables affectées par le séisme. Une partie de ces travaux seront exécutés par l'UNOPS en collaboration avec le MTPTC. Le recours aux petites et moyennes entreprises (PME) locales dans les travaux ainsi qu'à la main-d'œuvre locale sera privilégiée autant que possible, en s'appuyant sur les expériences réussies dans les opérations de transport récentes. Le projet portera une attention particulière aux priorités, à la sécurité et aux besoins des femmes et des filles dans l'identification et le financement d'investissements complémentaires à petite échelle, et encouragera le recrutement de personnel féminin dans la réalisation des travaux. Pour les travaux de réparation et de solution d'ouvrage de traversée, le MTPTC fera appel à des entreprises spécialisées.

Similairement à la réponse du gouvernement d'Haïti aux tremblements de terre de 2010 et 2018, le Bureau Technique du Bâtiment (BTB) du MTPTC établira une base de données et une interface d'infrastructure nationale qui sauront les informations géoréférencées collectées lors des évaluations structurelles des bâtiments. Les informations contenues dans cette base de données serviront à la préparation des opérations de relèvement et de reconstruction. Sur la base de l'expérience réalisée en 2010 le MTPTC mobilisera l'UNOPS en appui au BTB ce qui permettra de déployer les équipes d'évaluateurs du bâti dans les trois départements.

Les recommandations clés pour le relèvement et la reconstruction durable et résiliente aux catastrophes naturelles sont les suivantes :

- L'estimation préliminaire des besoins financiers du relèvement et reconstruction est basée sur l'analyse du MTPTC vise à augmenter la connectivité dans les quatre départements du Sud.
- L'estimation préliminaire des besoins financiers de reconstruction inclut :
 - Le renforcement des réseaux existants dans les 3 départements touchés par le séisme compte tenu des besoins importants relatifs à la vulnérabilité et à l'isolement des populations de la zone rurale ;
 - Le renforcement de la résilience du réseau et en particulier des ouvrages d'art avec en prime une maintenance accrue des systèmes de drainage
 - Le raccordement systématique des zones rurales à un réseau carrossable par tout temps, aux centres de santé et aux réseaux d'eau potable.;

ANNEXE

Annexe - Source et collecte des données et contraintes majeures rencontrées dans l'évaluation et l'interprétation des résultats

Les informations ont été recueillies auprès du MTPTC, de l'APN, de la SEMANAH, des opérateurs télécoms sur la base des premières visites d'évaluation des dégâts envoyée sur le terrain dès le lendemain du séisme.

Les autres informations ont été recueillies auprès du MTPTC, de l'Autorité Portuaire Nationale (APN), l'Autorité Aéroportuaire Nationale (AAN), du Service Maritime et de Navigation d'Haïti (SEMANAH), du Conseil National des Télécommunications (CONATEL) et des opérateurs télécoms sur la base des premières missions d'évaluation des dégâts envoyées sur le terrain dès le lendemain du passage de l'ouragan.

A noter que les conditions d'accès difficiles limitent toujours l'évaluation de l'ensemble des dégâts.

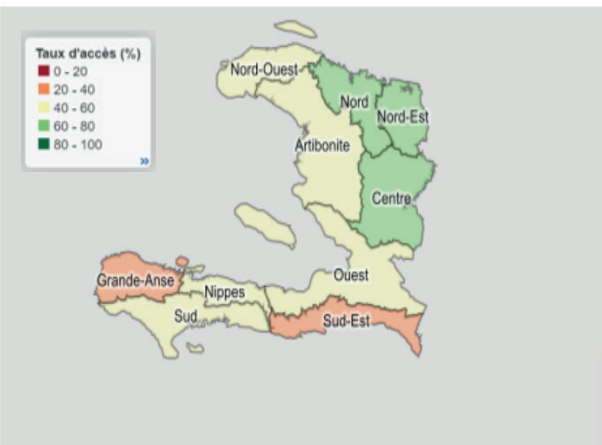
SECTEUR EAU ET ASSAINISSEMENT

1. Contexte du secteur

En 2009, l'État haïtien a mis en œuvre une réforme du secteur de l'eau potable et de l'assainissement et créé la Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA) sous la tutelle du Ministère des Travaux Publics, des Transports et de la Communication (MTPTC). La DINEPA exécute la politique de l'État dans le secteur de l'eau potable et de l'assainissement autour de 3 grands axes : le développement du secteur, sa régulation et le contrôle des acteurs. Avec l'appui des partenaires techniques et financiers d'importants investissements ont permis de sensibles améliorations et retombées positives pour le secteur.

Malgré des efforts considérables de coordination des acteurs et de mise en œuvre des enveloppes d'investissements mises à la disposition par les partenaires techniques et financiers, les taux de couverture progressent lentement, la gestion, l'exploitation et la protection de la ressource demeurent problématiques et le contrôle de la qualité de l'eau distribuée n'est pas systématique. A noter que le secteur est financé dans sa quasi-totalité par des bailleurs de fonds internationaux ce qui fragilise la durabilité des services.

Figure 1 Couverture en eau potable par Département, (SIEPA 2021)



Avant le séisme du 14 août 2021, le pays affichait de légères progressions en termes de couverture et d'accès à l'eau et à l'assainissement : d'une part, 68% de la population urbaine a désormais accès à une eau potable contre 48 % en milieu rural (SIEPA, 2021).

Les 3 départements impactés totalisent une population estimée à 1 585 802 (IHSI, 2015) personnes. Près de 48% de cette population était desservie en eau potable au moyen de 5 707 points d'eau et 166 systèmes d'adduction en eau potable (SAEP) (SIEPA, 2021).

Le réseau d'alimentation en eau potable de la ville de Jérémie couvrait 9,6 % de la population urbaine et celui de la ville des Cayes 38 % de sa population urbaine avec 3.435 clients actifs. Des études sont en cours de réalisation afin de prévoir des extensions de réseau des Cayes pour toucher une plus grande partie de la population urbaine à savoir près de 94 % de la population d'ici à 2030 sachant que le réseau actuel sans extension pourrait couvrir près de 62 % de la ville d'ici à 2030.

Pour ce qui concerne l'assainissement, 43% des ménages disposent d'installations sanitaires améliorées en milieu urbain contre 23 % en milieu rural (Emmus VI, 2017). L'accès à l'assainissement se fait à travers des solutions individuelles ou partagées (latrines). La station de dépotage, située dans le Sud (Les Cayes) est en phase opérationnelle. Il est à noter que 9,8 % de la population urbaine et 35,8 % de la population rurale pratiquent toujours la défécation à l'air libre (WHO/UNICEF/JMP).

Projets et programmes en cours dans le secteur Eau et Assainissement

La Banque mondiale, à travers un don de 70 millions de dollars pour le projet Eau Potable et Assainissement en milieu Rural Durable (EPARD) a déjà touché plus de 456 000 bénéficiaires sur un objectif global de 618 000, dont plus de 425 000 personnes ayant accès à des sources d'eau améliorées et plus de 31 000 ayant bénéficié d'installations sanitaires améliorées dans les espaces publics.

La Banque Interaméricaine de Développement poursuit actuellement deux programmes pour un montant total de 225 millions de dollars. Le programme Eau et Assainissement de Port-au-Prince III ayant débuté en 2018 a pour objectif principal l'amélioration de la distribution de l'eau disponible ainsi que la pérennité de l'opérateur sur Port au Prince et son aire métropolitaine. Le programme Eau Potable, Assainissement et Hygiène dans le Grand Nord d'Haïti couvre les deuxième et troisième plus grandes villes du pays. L'objectif est d'améliorer la couverture en eau potable des ménages. Des activités de soutien et des travaux à impact rapide sont également prévus dans d'autres villes intermédiaires afin de soutenir la durabilité des opérateurs de l'eau pour un montant de 9 millions de dollars. Ces deux programmes comportent une importante composante rurale qui vise à réduire le taux de défécation à l'air libre et à améliorer la couverture des services d'eau potable de base.

L'AECID actuellement intervient sur la réhabilitation et l'extension des systèmes d'approvisionnement en eau des villes de Jérémie, Aquin et Miragoane pour un montant de plus de 10 millions de dollars américains. L'USAID vient en appui au renforcement des capacités des centres techniques d'exploitation (CTE) et l'UNICEF met en œuvre un programme d'assainissement communautaire dans plusieurs municipalités du pays ainsi qu'un appui au renforcement de la gouvernance de la DINEPA et ses structures déconcentrées.

2. Effets du séisme Sur le Secteur Eau Et Assainissement

Le montant total des coûts estimés sur le secteur s'élève à plus de 658 millions HTG (6,8 MUSD) dont plus de 42%, soit 279 millions HTG incombent au secteur public et près de 58% au secteur privé avec un coût de 379 millions HTG. Les dommages représentent à eux seuls plus de 98% de ces montants.

Une première estimation des dégâts a été établie par la DINEPA/OREPA (Office Régional de l'Eau Potable et de l'Assainissement) sur la base des informations fournies par les Techniciens en Eau Potable et Assainissement (TEPAC) appuyés par les Unités Rurales Départementales (URD) de la DINEPA. Le Département de Réponse à l'Urgence (DRU) de la DINEPA appui le recensement des dégâts mais se concentre aussi, en coordination avec l'OREPA Sud, sur les actions humanitaires (distribution d'eau avec des camions, distribution de produits de traitement d'eau, etc). Ces premières estimations pourront être complétées suite à la finalisation des diagnostics ou encore à la remise en service des forages et la remise en eau des réseaux qui révélera l'ensemble des fuites et dégâts non visibles actuellement.

Tableau 1 : Synthèse des dommages et pertes dans le secteur eau et assainissement

Sous Secteur	Dommages [M HTG]			Pertes [M HTG]			Total Dommages et Pertes [M HTG]			Total (MUSD)
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	
Eau potable	266,57		266,57	7,88	2,92	10,80	274,45	2,92	277,37	2,85
Assainissement	4,38	376,50	380,88				4,38	376,50	380,88	
TOTAL	270,95	376,50	647,45	7,88	2,92	10,80	278,83	379,42	658,25	6,77

Des équipes sont mobilisées pour renforcer l'OREPA Sud pour les évaluations détaillées sur le terrain dans les trois départements (Nippes, Sud et Grand'Anse). Ce personnel provient des autres OREPA, de la Direction Centrale et des bureaux responsables de la supervision des travaux en cours. Leur travail vise à établir un diagnostic plus exhaustif des dégâts qui devrait être disponible après la mission d'évaluation prévue pour une quinzaine de jours.

Selon les premières estimations, à la suite du tremblement de terre, plus de 379.000 personnes sont affectées par un déficit d'accès à l'eau et à l'assainissement dans les départements du Sud, des Nippes et de la Grand'Anse.

Un diagnostic sommaire a été réalisé sur 57 systèmes ruraux et 2 systèmes urbains d'approvisionnement en eau potable endommagés. Les dommages concernent surtout des stations de pompes détruites, des éboulements sur les résurgences des sources, des fissures dans les réservoirs et les kiosques de vente d'eau et des lignes d'adduction et de distribution endommagées. De même certains bureaux en charge

du service d'approvisionnement en eau potable (commercial, technique et collecte des recettes) ont été endommagés. Avec le ralentissement et l'arrêt de nombreuses activités économiques, une diminution des recettes pour la prochaine année fiscale est à prévoir.

Estimation des dommages

Le total des dommages identifiés à la rédaction de ce rapport est évalué à environ 647,45 millions HTG (6,655 MUSD), dont plus de 266 millions HTG (41%) concernent le secteur de l'eau potable et près de 381 millions HTG (soit 59%) celui de l'assainissement.

Dans le secteur de l'eau potable, les dommages ont été estimés sur les systèmes d'alimentation en eau potable en zones rurales et urbaines comme suit :

Evaluation des dommages sur les SAEP ruraux.

Les dommages pour le milieu rural ont été évalués pour 57 systèmes d'approvisionnement en eau potable et ont été estimés pour près de 233,49 millions de HTG (2,4 millions de dollars américains). Les dommages concernent surtout des stations de pompage détruites, des éboulements sur les résurgences des sources, des fissures dans les réservoirs et les kiosques de vente d'eau et des lignes d'adduction et de distribution endommagées.

Évaluation des dommages des SAEP Urbains

Une première estimation des dommages sur les systèmes urbains évalue le coût de remplacement des infrastructures publiques d'eau potable à 33,07 millions HTG (340 000 USD) afin de remettre les installations dans le même état pré-tremblement de terre. Il est aussi proposé d'améliorer ces infrastructures afin d'en garantir une résistance accrue aux catastrophes naturelles. Le coût de ces améliorations est estimé à 220 000 USD. Ainsi le budget global incluant la réparation des dommages et les améliorations s'élèverait à 560 000 USD.

- SAEP de Jérémie

Parmi les données disponibles actuellement, le système d'alimentation en eau potable de la ville de Jérémie a subi peu de dommages. Les dommages rencontrés par le centre technique d'exploitation (CTE) de Jérémie sont principalement au niveau des locaux du bureau, ils ont été estimés à près de 7,8 millions HTG (80 000 USD). Toutefois, ces dégâts ont été jugés à l'heure actuelle comme mineurs.

L'évaluation du SAEP de Jérémie, a également révélé que les réservoirs et les sources n'ont pas été impactés par le tremblement de terre. Le réseau a été évalué à 90 % et ne présente pas non plus de dommages jusqu'à présent. La ligne d'adduction de Mahotièrè reste à évaluer.

Tableau 2 : Évaluation des dommages- Eau potable sur le SAEP de Jérémie

Type d'infrastructure	Type de dommage	Valeur unitaire (Coût de remplacement en USD)	Total (USD)	Total (HTG)
Bureau du CTE	Fissures au niveau du bâtiment administratif.	80 000	80 000	7 783 032
TOTAL			80 000	7 783 032

- SAEP des Cayes

Les dégâts sont plus importants sur le réseau d'alimentation en eau potable de la ville des Cayes qui a été touchée plus durement par le tremblement de terre, ils s'élèvent à près de 25,3 millions HTG (260 000 USD). Parmi les dégâts dénombrés à l'heure actuelle, **le bureau du CTE a été touché comme à Jérémie. Les forages** sont en cours de remise en service, toutefois il semble que les forages F1, F2 et F5 sont intacts. Il n'est pas possible de définir les dommages sur le forage F3, celui-ci n'étant plus équipé de pompe avant le tremblement de terre, mais l'état des forages F1, F2 et F5 laisse à penser que ce forage n'aura pas non plus subi de dégâts. L'équipement du forage F4 a subi des dommages au niveau de la colonne de la pompe. Cette pompe est en cours de réparation, il sera donc possible d'analyser l'intégrité du forage suite à la remise en service de la pompe. Les abris des forages F2 et F4 devront être réhabilités ainsi que la clôture au niveau du site de forage de Charpentier. **Les lignes de refoulement** semblent intactes bien que les supports en béton des canalisations doivent être renforcés permettant de bien protéger les conduites. **Le réservoir** de Charpentier a connu des dégâts bien qu'il soit toujours utilisable celui-ci devra être réhabilité. Il est actuellement difficile de se prononcer sur l'intégrité du **réseau de distribution** étant donné que ce dernier ne peut être remis en eau tant que les forages ne sont pas remis en service. Toutefois, de nombreuses fuites sont à prévoir suivant les premières estimations.

Face à ces dommages et aux ruptures de service, et compte tenu de l'importance de l'accès à l'eau pour l'hygiène en cette période particulièrement critique dû à la pandémie du COVID-19, le CTE RMPP¹⁰⁵ est venu prêter main forte au CTE des Cayes pour la remise en service des forages. L'évaluation des systèmes est aussi réalisée conjointement avec des consultants d'USAID.

105 Région Métropolitaine de Port-au-Prince

Tableau 3: Évaluation des dommages- Eau potable sur le système SAEP des Cayes

Type d'infrastructure	Type de dommage	(Coût de remplacement en USD)	Total (USD)
Bureau du CTE	Fissures au niveau du bâtiment administratif.	80 000	80 000
Ressource	Abris des forages de F4 et F2 (margelle des forages)	5 000	10 000
	<i>Forage F4</i>	<i>Les problèmes au niveau de la colonne de la pompe sont réparés grâce à l'appui du technicien du CTE RMPP</i>	-
	Clôture du site de Charpentier endommagée	10 000	10 000
Ligne de refoulement	Supports en béton y compris la fouille	10 000	10 000
Réservoir de Charpentier	Structure endommagée	50 000*	50 000
Réseau de distribution	Conduites endommagées	100 000 **	100 000
TOTAL (USD)			260 000
TOTAL (HTG)			25 294 854

* d'après évaluation d'un consultant de USAID

** valeur à confirmer suite à la remise en eau du réseau, estimation basée sur un devis visant la réparation des fuites sur le réseau de distribution avant le séisme

Evaluation des dommages en assainissement

En ce qui concerne le sous-secteur de l'assainissement, les dommages du secteur privé se chiffrent à 376,5 millions HTG (3,87 millions de dollars américains) si on considère que 30% des foyers touchés disposaient de latrines, lesquelles ont été endommagées lors du tremblement de terre.

Concernant le secteur public, des évaluations ont également été menées sur plus d'une vingtaine de blocs sanitaires aménagés dans des écoles et marchés publics. Les dommages relevés concernent essentiellement des fissures dans les bâtiments et des clôtures affaissées. Ces dommages ont été évalués à plus de 4,3 millions HTG (45 000 dollars américains) pour 7 blocs sanitaires du Sud.

Tableau 4 : Évaluation des dommages- Eau potable et Assainissement

Type d'infrastructure	Quantité	Valeur unitaire (Coût de remplacement[1])	Secteur Public		Secteur Privé		Total	
			(MUSD)	(MHTG)	(MUSD)	(MHTG)	(MHTG)	(MUSD)
Systèmes AEP urbains	2	Système des Cayes (260 000 USD) système de Jérémie (80 000 USD)	0,34	33,078			33,078	0,34
Systèmes AEP ruraux	57	Coût unitaire variant de 2 500 à 450 000 USD	2,4	233,491			233,491	2,4
Sous total Eau potable			2,74	266,569			266,569	2,74
Installations sanitaires individuelles	38.700	100			3,87	376,504	376,504	3,87
Installations sanitaires publiques (écoles, marchés)	7	Coût unitaire variant de 1000 à 8000 USD	0,045	4,378			4,378	0,045
Sous total Assainissement			0,045	4,378	3,870	376,504	380,882	3,915
TOTAL			2,785	270,947	7,74	753,008	647,451	6,655

[1] Coût de remplacement de l'infrastructure dans la même condition pré-désastre

Estimation des pertes

Le total des pertes identifiées est évalué à environ 10,80 millions HTG (111 000 USD), dont 7,88 millions HTG (73%) concernent le secteur public.

Les pertes du secteur public et communautaire consistent essentiellement en des pertes de revenus pour les opérateurs d'eau, une augmentation des coûts de distribution, des coûts additionnels induits par la nécessité de chlorer systématiquement l'eau distribuée et des coûts liés à la démolition et au nettoyage de débris. Une évaluation plus approfondie permettra d'estimer ultérieurement les coûts engendrés par la distribution temporaire de l'eau par camion.

Bien que les SAEP (Systèmes d'Alimentation en Eau Potable) de Jérémie, d'Aquin et de Miragoane n'aient pas été fortement impactés par le tremblement de terre, il est à prévoir des pertes de revenus pour les CTE. Les recettes enregistrées au cours du mois d'août font déjà état de plus de 50% de pertes sur les montants mensuels habituellement collectés au niveau des 4 CTE du Sud. Ces pertes de revenus sont à prévoir également pour les CAEPA en fonction sur les 57 SAEP du milieu rural. En effet, la population rencontrera probablement des difficultés pour le paiement de ses factures d'eau. Ainsi, un complément de revenus pour ces 4 CTE sera certainement nécessaire sur une période de 3 mois.

Tableau 5 : Évaluation des pertes- Eau potable et Assainissement

Description	Secteur Public	Secteur Privé	Total (USD)	Total (HTG)
Chiffre d'affaires des opérateurs, Bureau 4 CTE pour 3 mois	66 000		66 000	6 421 001
Pertes de revenus des CAEPA		30 000	30 000	2 918 637
Mobilisation d'équipes d'évaluation des dommages et pertes	15 000		15 000	1 459 319
Total	81 000	30 000	111 000	10 798 957
Total HTG	7 880 320	2 918 637		

3. Impact Sur le Secteur

Beaucoup de personnes sinistrées se regroupent dans des abris provisoires dépourvus d'installations sanitaires. La menace du choléra et du COVID-19 reste encore très importante. La formation de ces nouveaux abris va engendrer des concentrations de personnes dépourvues d'infrastructures sanitaires pouvant influencer leur comportement par rapport à la défécation à l'air libre. Dans le contexte COVID-19 actuel et avec les récentes épidémies de choléra, les impacts sanitaires sur la santé et l'économie de la population sinistrée peuvent prendre rapidement des proportions inquiétantes.

4. Besoins de relèvement

L'estimation des besoins de relèvement et de reconstruction **s'élève à 1 062,5 millions HTG (près de 11 millions USD) dont 65% concerne les besoins du secteur public**. Les besoins de ce secteur représentent 0,6% du total des besoins de relèvement post-séisme identifiés.

Les activités nécessaires au relèvement sont les suivantes :

- Le renforcement des réseaux existants dans deux centres urbains (Les Cayes et Jérémie), incluant le coût des améliorations sur le SAEP des Cayes (reconstruction et renforcement du château d'eau du SAEP des Cayes) à 0,22 MUSD.
- Le renforcement de 57 systèmes d'AEP ruraux et une prise de rivière ;
- La mise à disposition de citernes de collecte de boues de vidanges provenant des abris provisoires logeant les sinistrés.
- Le coût pour l'accompagnement de la DINEPA (0,3 MUSD) en termes de campagne sanitaire pour la construction et reconstruction des latrines des écoles et des marchés publics.

- Un complément de revenus pour les 4 CTE sur une période de 3 mois pour pallier au manque de rentrées financières
- Un appui au CPE pour la réhabilitation des points d'eau touchés par le tremblement de terre

Tableau 6: Estimation des besoins pour le relèvement et la reconstruction

Description	Relèvement		Reconstruction		Total (MUSD)	Total (MHTG)
	Public	Privé	Public	Privé		
Eau potable						
Réhabilitation/ reconstruction					2,96	287,97
Réhabilitation/reconstruction Système AEP urbains (Jérémie et Cayes)			0,34		0,34	33,08
Coûts d'amélioration BBB du SAEP des Cayes			0,22		0,22	21,40
Systèmes AEP ruraux - Réhabilitation des 57 SAEP			2,40		2,40	233,49
Appui aux populations					1,39	135,33
Distribution par camion (3 mois)	0,330				0,330	32,11
Installations de 21 purificateurs d'eau	0,495				0,495	48,16
40 Réservoirs d'eau potable et produits pour traitement de l'eau	0,500				0,500	48,64
Financement des revenus de 4 CTE pendant 3 mois	0,066				0,066	6,42
Sous-total Eau potable	1,391		2,960		4,351	423,300
Assainissement						
Kits hygiène	1,80				1,80	175,12
Vidange mécanique des abris provisoires	0,30				0,30	29,19
Sensibilisation à l'hygiène pour la reconstruction des toilettes familiales	0,60				0,60	58,37
Reconstruction des toilettes familiales				3,87	3,87	376,50
Sous-total Assainissement	2,70	0,00	0,00	3,87	6,57	639,18
TOTAL	4,091	0,00	2,96	3,87	10,92	1,062,48

5. Stratégie de relèvement

L'expérience du tremblement de terre de 2010 oblige à des actions promptes et coordonnées de façon à faciliter la reprise économique et le fonctionnement du service eau potable et assainissement. Il est important de promouvoir une rapide prise en charge près du lieu de résidence des populations pour restreindre le séjour des sinistrés dans ces abris.

On estime que la mise en place d'une distribution par camion d'eau est nécessaire pendant ces trois mois pour couvrir ces besoins. La DINEPA dispose d'un savoir-faire en la matière : elle l'avait organisé après le tremblement de terre de 2010 au bénéfice des populations résidant dans les camps de déplacés à Port au Prince. Le défi sera d'organiser cette distribution au niveau des centres urbains et surtout en milieu rural fortement impacté. Selon une première estimation, le transport d'eau et la chloration de l'eau représenterait un coût avoisinant 1,3 million de dollars américains.

Pour le relèvement il s'agira donc de privilégier l'urgence à pourvoir aux besoins en eau et en assainissement des sinistrés demeurant dans les abris à la suite du tremblement de terre. L'accent devra ensuite être porté à l'évaluation détaillée des SAEP ayant subi des dommages et élaborer les documents techniques relatifs à leur réhabilitation et à l'appui financier aux CTE et CAEPA qui auront à subir des baisses de revenus.

Pour la reconstruction il s'agira de privilégier les réhabilitations des SAEP à impact majeur (i.e., les systèmes nécessitant des interventions mineures mais touchant un maximum de bénéficiaires.

Tableau 7: Etalement des activités dans le temps

Intervention/Activités	Court terme (année 1)	Moyen terme (année 2)	Long terme (année 3 & 4)
1.Preserver la sante et le bien-être de toute la population, et particulièrement les plus vulnérables, en satisfaisants leurs besoins élémentaires en eau, assainissement et hygiène			
0.1. Disposition des services de distribution d'eau potable dans les abris des sinistrés du tremblement de terre.	X		
0.2. Assurer et/ou augmenter la capacite du service de collecte des boues de vidange pour les abris	X		
0.3. Assurer la disponibilité de produits et consommables élémentaires pour l'hygiène familiale et le traitement de l'eau à domicile via les kits d'hygiène	X		
0.4. Mettre en œuvre des stratégies de promotion des bonnes pratiques EPAH et de reconstruction de toilettes familiales	X	X	X

Intervention/Activités	Court terme (année 1)	Moyen terme (année 2)	Long terme (année 3 & 4)
2. Garantir la continuité et la sécurité des services et produits d'eau, d'assainissement et d'hygiène			
2.1. Prioriser les évaluations des SAEP et le montage des dossiers techniques	X		
2.2. Prioriser les interventions de réponse d'urgence sur les systèmes et points d'approvisionnement en eau avec des dommages mineurs	X		
2.3. Reconstruction et réhabilitation des SAEP	X	X	
2.3. Renforcer la chaîne d'approvisionnement d'urgence pour tous les produits et consommables nécessaires à opérer les services d'eau, d'assainissement et d'hygiène	X	X	X
2.4. Renforcement de la sensibilisation et des actions de communication autour du paiement du service	X	X	X
2. Fournir une assistance technique et financière aux fournisseurs de services EPAH			
2.1. Assurer que les fournisseurs de service urbains ont l'appui nécessaire pour garantir la continuité des opérations et la fourniture des services.	X		
2.2. Assurer que les fournisseurs de service urbains ont l'appui nécessaire pour garantir la continuité des opérations et la fourniture des services.	X		
2.3. Renforcer la coordination sectorielle EPAH en urgences en Assurant qu'elle soit inclusive de tous les groupes d'intérêt du secteur (secteur académique, secteur privé, représentation des usagers, etc.)	X		
2.4. Appuyer les opérateurs privés dans la gestion des SAEP	X	X	X
2.5. Renforcer la coordination avec les PTF autour d'un plan commun de financement et d'objectifs pour le développement du secteur EPA	X	X	X

Compte tenu des menaces naturelles récurrentes et de la situation socio-économique et politique du pays le secteur EPAH doit avoir un agenda basé sur la construction de la résilience du secteur. Avoir une vision plus exhaustive et globale des besoins et pouvoir répondre par ordre chronologique aux priorités identifiés.

SECTEUR ENERGIE

1. Contexte du secteur

L'Autorité Nationale de Régulation du Secteur de l'Energie (ANARSE) a été créée par le décret du 3 février 2016 et placée sous la tutelle du Ministère des Travaux Publics, Transport et Communications (MTPTC). Organisme autonome à caractère administratif, elle assure la promotion et le développement du secteur énergétique par la régulation des activités de production, d'exploitation, de transport, de distribution et de commercialisation de l'électricité sur toute l'étendue du territoire national.

Electricité d'Haïti, Ed'H est un organisme d'Etat autonome à caractère industriel et commercial, créé par la loi du 9 Août 1971, et régit par le décret du 20 Août 1989. Il a pour mission de produire, transporter, distribuer et commercialiser l'énergie électrique sur tout le territoire national.

Dans les départements des Nippes, du Sud et de la Grand' Anse affectés par le tremblement de terre, l'offre des réseaux électriques d'Ed'H et des micro-réseaux et centrales assistées se répartissaient comme suit :

Département des Nippes

• Réseaux électriques de l'Ed' H

Production : La commune de Miragoâne est alimentée par la centrale de Petit-Goâve (Ouest) qui elle, dessert Petit-Goâve, Miragoâne, Paillant, Grand-Goâve, avec une puissance de 4.735 MW installée. Une nouvelle centrale de 5.40 MW est en construction à Miragoâne et desservira les communes de Miragoâne, de Petite Rivière de Nippes, de Paillant et les sections communales avoisinantes.

Distribution : Le réseau électrique partant de la centrale de Petit-Goâve jusqu'à Miragoâne est composé d'environ 48 km de lignes MT-3Ø¹⁰⁶, de 3 km MT-1Ø¹⁰⁷.

Clientèle et facturation : A Miragoâne les clients bénéficient d'un tarif fixé par l'EDH de l'ordre de 15 gourdes en moyenne par kWh. Il est important de noter que les réseaux opérés par l'EDH ont un manque criant de compteurs.

¹⁰⁶ MT-3Ø : Moyenne tension triphasée

¹⁰⁷ MT-1Ø : Moyenne tension monophasée

- **Micro-réseaux et centrales assistées**

Production : La région des Nippes, à l'exception de la commune de Miragoâne comprend plusieurs micro-réseaux alimentés par des groupes électrogènes totalisant une capacité installée de 1.7 MW. Ces communes sont alimentées entre 2 à 4h par jour. Certaines centrales ne fonctionnent pas, à cause des problèmes dus à la maintenance, des entretiens majeurs et aux problèmes d'approvisionnement en carburant.

Distribution :

Communes	Puissance installée
Anse à veau	0.132 MW
Petit trou de nippes	0.75 MW
Petite rivière de nippes	0.30 MW
Asile	0.23 MW
Baradères	0.125 MW
Arnaud	0.185 MW
Miragoâne	5.40 MW

L'ensemble des réseaux isolés des Nippes couvre environ une longueur totale de 41.5 km de lignes MT-3Ø et de 26.6 km MT-1Ø. Avant le séisme, ces réseaux nécessitaient déjà des travaux de réhabilitation majeurs.

Clientèle et facturation : Dans les différentes communes du département des Nippes, les clients bénéficient d'un tarif forfaitaire fixé par la mairie de la commune. Les centrales assistées par l'EDH sont administrées par un comité de gestion sous la direction des mairies. Le tarif est fixé en fonction de la charge des clients (maisons résidentielles, commerces et autres) et le montant forfaitaire à payer mensuellement par ces derniers varie entre 250 gourdes à 1000 gourdes par mois.

Département du Sud

- **Réseaux électriques de l'EDH**

Operateur	Communes	Puissance installée MW
EDH	Saut Mathurine (Hydro)	1.6
	Boudet des Cayes (Thermique)	5.335
	Vieux bourg d'Aquin (Thermique)	2.0

Production : Le Sud ne possède que trois (3) centrales opérés par l'EDH totalisant une capacité installée de 9.0 MW. Elles desservent le réseau couvrant les régions suivantes : Le réseau du Sud et le mini réseau d'Aquin. En raison de contraintes incluant la nécessité de réhabiliter certaines sections du réseau, des problèmes de maintenance, d'entretiens majeurs et des problèmes d'approvisionnement en carburant, certaines villes sont déconnectées du réseau ou ne reçoivent que 6 heures d'électricité par jour.

Distribution : Le réseau électrique du Sud totalise environ 133.1 km de lignes MT-3Ø et de 54.5 km MT-1Ø.

Clientèle et facturation : Dans les différentes régions sus mentionnées, les clients bénéficient d'un tarif fixé par l'EDH. Le tarif est fixé en fonction de la consommation du client avec un (1) kWh valant en moyenne 15 gourdes.

- **Micro-réseaux et centrales assistées**

Production : Les micro-réseaux du Sud sont gérés par des opérateurs privés : CEAC et Earthspark. Ils desservent leurs clients respectifs entre 15 à 24 heures par jour, fonctionnant pour la plupart avec un mixte des centrales solaires PV, génératrice diesel (groupes électrogènes) et un système de stockage par batterie.

Distribution :

Opérateur	Communes	Puissance installée MW	
		Solaire PV	Génératrice diesel
CÉAC	Coteaux (PV - Diesel)	0.142	0.450
Earthspark	Tiburon (PV)	0.1	0.046
Earthspark	Les Anglais (PV)	0.1	0.025

Les réseaux de distribution de la CÉAC et de Tiburon sont à 23/13.2 kV et ceux des Anglais sont à 12.47/7.2 kV. Le réseau de CÉAC a environ 20 km de lignes triphasé et 16 km monophasé ; celui de Tiburon a environ 2.3 km de lignes triphasé et 3.7 km lignes de monophasé et les Anglais a 1.3 km de lignes triphasé et 4.5 km de lignes monophasé.

Clientèle et facturation : Les opérateurs privés appliquent un tarif moyen qui varie entre 25 à 60 gourdes par kWh.

Département de la Grand'Anse

- **Réseaux électriques de l'EDH**

Production : Dans le département de la Grand'Anse, l'EDH dessert la ville de Jérémie avec une seule centrale thermique de capacité 6.69 MW. Une ligne est en construction pour desservir la commune des Roseaux à partir de la centrale de Jérémie.

Transport et distribution :

Opérateur	Commune desservie	Capacité installée (MW)
EDH	Jérémie	6.69 MW

La longueur des lignes à Jérémie est de 19.9 km (moyenne tension-triphasé), 6 km de lignes bi-ternes et 24 km de lignes monophasées.

Clientèle et facturation : A Jérémie, le tarif est fixé par l'EDH à 15 gourdes en moyenne par kWh.

- **Micro-réseaux et centrales assistées**

Production : Les micro-réseaux d'Anse d'Hainault et de Chambellan sont opérés par les mairies assistées par l'EDH et fonctionnent avec des centrales thermiques et celui des Irois est opéré par Enerdis et fonctionne avec un mix solaire-éolien totalisant une puissance installée de 0.785 MW.

Opérateur	Communes desservies	Capacité installée (MW)
Mairie	Anse d'Hainault	0.395
	Dame-Marie	0.345
	Chambellan	0.135
	Moron	0.135
Enerdis	Les Irois	0.16

Transport et distribution : La longueur des lignes pour les micros-réseaux totalise environ 10 km MT-3Ø et 7 km MT-1Ø. D'autres réseaux sont en chantier (réseaux de distribution) tel que Corail, Bonbon, Roseaux.

Clientèle et facturation : Dans le cas de ces centrales assistées par l'EDH, les tarifs sont fixés par la mairie en fonction de la clientèle et le montant à payer peut varier de 250 à 1000 gourdes par mois.

2. Effets du séisme Sur le Secteur Energie

Les effets du tremblement de terre sur le secteur de l'énergie s'élèvent à 1 732,98 millions de HTG incombant à 98% au secteur public et représentant 1,1% du total des effets du séisme.

Une mission conjointe d'une équipe composée des membres de l'ANARSE, de la Cellule Energie du MTPTC et d'un Consultant externe en Energie a été rapidement mise sur pied pour réaliser une investigation des dommages causés par le tremblement de terre sur les installations des réseaux de distribution et des centrales dans les départements du Sud, des Nippes et de Grand' Anse, du 19 au 22 août 2021.

Cette évaluation est préliminaire et certaines observations devront être analysées plus en détails par des spécialistes en structure de bâtiments et à partir d'informations additionnelles sur les pertes de clients versus le rebranchement de plusieurs clients affectés par ce tremblement de terre.

Tableau 1: Synthèse des dommages et pertes dans le secteur énergie

COMPOSANTS	Nombre d'unités	Dommage (USD)	Pertes (USD)	SECTEUR (USD)	
				Publique	Privé
Génération					
1. Dommages					
Centrales thermiques	19	2,576,909.00		2,576,500.00	409.0
Mini-réseau solaire	4				
Hydro-électrique	1	871,000.00		871,000.00	
Transmission					
1. Dommages					
Tours de transmission					
Lignes de transmission					
Sous-stations					
Distribution					
1. Dommages					
Pôles					
Transformateurs					
Centres de transformation		294,000.00		294,000.00	
Lignes Triphasées		708,400.00		708,400.00	
Lignes monophasées		158,800.00		158,800.00	
lampadaires					
Les baisses de service					
Commerciales					
Production électrique avant le desastre/ Kwh; <i>Moy. Mensuel - 3 dept</i>	2,728,966				
Production électrique apres le desastre / KWh					
Production réduite d'électricité / KWh	2,728,966				
Réduction de revenus ; <i>Moy. Mensuel - 3 dept</i>			682,241.5	681,953.5	287.9
Maisons endommagées	76,916				

COMPOSANTS	Nombre d'unités	Dommage (USD)	Pertes (USD)	SECTEUR (USD)	
				Publique	Privé
Maisons endommagées à rebrancher	29,228		4,384,284.7	4,384,212.0	72.7
Maisons détruites	52,853				
Maisons détruites à rebrancher	42,282		6,342,360.0	6,342,360.0	-
Autres pertes					
Acquisition Matériel roulant, outillage et instrument de mesure	25		1,795,000.0	1,436,000.0	359,000.0
TOTAL		4,609,109.0	13,203,886.1	17,453,225.5	359,769.6

Dommmages subis par le secteur

Les dommages s'élèvent à 448,41 millions de HTG (4,6 millions USD), soit près de 26% du total des effets subis par le secteur, concernent les infrastructures: fissures dans la structure des bâtiments et centrales, poteaux et transformateurs endommagés et tronçons de lignes coupés.

Ils se répartissent comme suit dans les trois départements touchés par le séisme :

Département des Nippes

Production : Les dommages causés aux installations de production de la région des Nippes se situent principalement à la centrale de Baradères qui est à l'arrêt par mesure de sécurité et problème de maintenance. Plusieurs fissures apparaissent dans la structure des bâtiments logeant la centrale thermique de l'Anse-à-Veau et des Baradères. La centrale de l'Anse-à-Veau et de Petite-rivière ont été soumis aux vérifications d'usage.

Transport et distribution : Sur le réseau MT on décompte présentement quelques poteaux endommagés (plus d'une dizaine) à la suite du séisme. Une deuxième intervention sera requise à court-terme pour compléter la sécurisation et la fiabilisation du réseau.

Tableau 2 : Exemples de dommages subis dans le département des Nippes

Infrastructure	Commune	Etat de la situation	Recommandation / Urgence	Photos
Centrale thermique des Barradères	Barradères	Le bâtiment est sévèrement endommagé par le séisme. Il y'a eu un éboulement de grosses pierres à l'arrière du bâtiment.	Reconstruire la centrale des Barradères. Probablement relocaliser la centrale	
Groupe électrogène	Barradères	Groupe électrogène dysfonctionnel, pas d'alternateur	Acquisition et installation d'un nouveau groupe électrogène ayant la capacité nécessaire pour desservir la population	
Centrale thermique de l'Anse à Veau	Anse à Veau	Bâtiment complètement fissuré	Ce bâtiment doit faire l'objet d'une évaluation technique en profondeur pour savoir s'il pourrait être réhabilité. Dans le cas contraire, on doit penser à la construction d'un nouveau bâtiment pour la centrale	
Moteur du groupe électrogène	Asile	Moteur troué	Acquisition et installation d'un nouveau groupe électrogène ayant la capacité nécessaire pour répondre à la demande en électricité de la population	

Département du Sud

Production : Les dégâts observés sont des fissures dans les murs des centrales, précisément la centrale d'Arquin, complètement détruite. A la centrale de Vieux Bourg d'Arquin, un mur qui supporte les chaînes d'isolateurs du départ moyenne tension de la centrale est fissuré. Les murs du bâtiment de la sous station de Boudet sont démolis et les disjoncteurs sont dysfonctionnels.

Transport et distribution : Sur les trois départs du réseau du sud et la ligne de Saut Mathurine à Boudet, on a enregistré les dommages suivants : 24 poteaux bétons, 13 poteaux de bois et 17 transformateurs endommagés et des tronçons de lignes coupés.

Bâtiment administratif : le bâtiment de l'EDH des Cayes est enfoncé et celui de Cavillon et la guérite de marotière sont complètement détruits.

Tableau 3: Exemples de dommages subis dans le département du Sud

Infrastructure	Commune	État de la situation	Recommandation/ Urgence	Photos
Centrale thermique d'Arquin	Arquin	<p>La centrale a été ravagée par l'ouragan Mathiew aucune réparation n'a pas été fait depuis lors et sa situation est aggravé avec le passage du séisme.</p> <p>Mais ce bâtiment complètement délabré a un groupe neuf de marque Caterpillar qui n'est pas encore en service.</p>	<p>Reconstruire la centrale et le bâtiment de la centrale, les matériels de commande, les matériels de protection, etc. Réparer la clôture, la barrière et le bâtiment administratif.</p> <p>Transférer ou sécuriser le groupe neuf qui est dans la centrale.</p>	 

Infrastructure	Commune	État de la situation	Recommandation/ Urgence	Photos
Sous-Station Des Cayes	Boudet/ Cayes	<p>Le bâtiment du garage des transformateurs et la clôture sont complètement fissurés. Les matériels de commande sont complètement dysfonctionnels. Beaucoup d'isolateurs qui étaient entreposé dans le magasin ont été cassés. Il faut inspecter le bâtiment du magasin.</p>	<p>Démolir le bâtiment de réparation des transformateurs et le reconstruire. Réparer ou reconstruire les parties fissurées de la clôture. Remplacer les matériels de commande de la sous-station.</p>	
Bâtiment administratif de l'EDH (25* 6m environ)	Rue Nicolas Geffrard/ Cayes	<p>Le bâtiment administratif de l'EDH s'est enfoncé de quelques cm.</p>	<p>Faire une étude génie civil du bâtiment avant de le mettre en fonction.</p>	

Infrastructure	Commune	État de la situation	Recommandation/ Urgence	Photos
Bâtiment	Cavaillon	Le bâtiment administratif de l'EDH est complètement démoli. C'est un bâtiment de 18*16m.	Reconstruire le bâtiment administratif de cavaillon.	

Département de la Grand'Anse


Production : Les dommages causés aux installations de production à Grand'Anse sont les suivantes :

- Fissures dans les bâtiments de Jérémie.
- Dommages à évaluer dans les nouveaux transformateurs élévateurs de la centrale de Jérémie.

Transport et distribution : Plusieurs tronçons de ligne sont coupés dont certains peuvent être raccordés, d'autres sont déplacés, laissant les isolateurs. Sur le réseau MT on compte présentement quelques poteaux (au moins 44) et 3 transformateurs de distribution endommagés par le séisme.

Tableau 4: Exemples de dommages subis dans le département de Grand'Anse

Infrastructure	Zone	Etat de la situation	Recommandation / Urgence	Photos
Centrale thermique de Jérémie	Jérémie	Les nouveaux transformateurs ont été endommagés par un mur de la centrale.	Faire des tests sur le fonctionnement des transformateurs après les avoir redressés.	
Réseau électrique	Pestel	Le réseau électrique a été ravagée par l'ouragan Mathiez aucune réparation n'a pas été fait depuis lors et il ne reste plus rien avec le passage du séisme.	Reconstruction totale du réseau.	
Réseau électrique	Beaumont	Des bouts de lignes sont coupés, et d'autres déplacés de leurs isolateurs. Et il n'y a pas de centrale pour alimenter le réseau	Construire une centrale pour alimenter la ville et rehabiler le reseau	

Infrastructure	Zone	Etat de la situation	Recommandation / Urgence	Photos
Poteau PIC0607	Cam-Perrin (fin)	Un poteau 40' classe 5 qui porte un transformateur de 15kVA est penché et le transformateur est tombé.	Ramener le transformateur au centre de réparation de l'EDH et faire des tests pour pouvoir le remettre en fonctionnement si c'est possible.	

Pertes subies par le secteur énergie

Les pertes qui ont été estimées à 1 284,57 millions de HTG correspondent aux coûts liés à la réduction des revenus et aux pertes commerciales subies par EDH et les Mairies. Elles constituent 74% du total des effets subis par le secteur.

Les tableaux ci-dessous présentent les pertes commerciales subies par ces différents opérateurs et le coût de rebranchement des maisons endommagées/détruites. Les potentiels clients de l'EDH représentent une fraction des maisons endommagées soit 38%, le taux d'électrification moyen à l'échelle nationale et une fraction des maisons détruites soit 80%. Le coût du kWh considéré est de 25 cents pour le secteur public et environ 41 cents pour le secteur privé.

Tableau 5 : Réduction production d'électricité et Pertes de revenus causée par le tremblement de terre 14 août 2021

COMPOSANTS	Nombre d'unités		Pertes (USD)	SECTEUR (USD)	
	Publique	Privé		Publique	Privé
Production électrique avant le désastre/ Kwh; Moy. Mensuel - 3 dept	2,728,966	6,287			
Production électrique après le désastre / KWh	0	5,583			
Production réduite d'électricité / KWh	2,728,966	704			
Réduction de revenus ; Moy. Mensuel - 3 dept			682,241.5	681,953.5	288

Tableau 6 :

Tableau Synthèse des pertes commerciales causées par le tremblement de terre sur le raccordement des clients en date du 14 août 2021							
Département	Nombre de Maisons détruites	% Branché au réseau	Total Client à rebrancher au réseau	Nombre de Maisons endommagés	% Branché au réseau	Total Client à rebrancher au réseau	Coût Moyen par client incluant Duplex ou Triplex, Compteur Radio Fréquence ou PréPayé, Poteaux de Service & Frais d'Installation
							\$150.00
Sud	30122	80.0%	24,097.60	42737	38.0%	16,240.06	6,050,649.00 \$
Grand Anse	14248	80.0%	11,398.40	14808	38.0%	5,627.04	2,553,816.00 \$
Nippes	8483	80.0%	6,786.40	19371	38.0%	7,360.98	2,122,107.00 \$
						Total	10,726,572.00 \$

Source: Haitilibre.com le 19 août 2021:
 52,953 maisons détruites (30,122 dans le Sud, 14,248 dans les Nippes et 8,483 dans la Grand'Anse);
 77,006 maisons endommagées (42,737 dans le Sud, 14,808 dans les Nippes et 19,371 dans la Grand'Anse).

3. Impact Sur les Services Aux Populations

Hormis l'impact sur les activités économiques en général, les ruptures de lignes et la baisse de l'offre de fourniture d'électricité a un impact direct et très préjudiciable en premier lieu sur les hôpitaux et centres de santé. Le défaut d'éclairage public est par ailleurs un facteur d'insécurité supplémentaire pour les personnes vulnérables déjà exposées dans un contexte post-catastrophe.

4. Besoins de relèvement

L'évaluation préliminaire estime des besoins à hauteur de **1 866,398 millions HTG (soit 19.2 MUSD) pour le relèvement du secteur, soit 1% du total des besoins identifiés**. Ils concernent à près de 100% le secteur public. Plus de 715 millions de HTG devront être mis en œuvre dans l'urgence pour rétablir au plus vite l'offre d'énergie de base aux communes et populations, soit 38% du budget total, les 62% restants faisant l'objet d'activités à mettre en place dans le court terme.

Il s'agira de (i) réparer les infrastructures des réseaux de distribution et réhabiliter les infrastructures de production, (ii) acquérir le matériel roulant et outillage (iii) réaliser le rebranchement (commercial) des clients, (iv) former les personnels et (v) financer les activités de planification et de gestion de projet ainsi que des frais de contingences dus principalement à l'explosion des coûts sur le marché international à la suite de la pandémie Covid-19.

Les besoins de reconstruction prennent en compte les éléments suivants :

1. Les coûts des travaux en urgence et court terme pour la remise en service des installations de production, et de distribution d'électricité. La réhabilitation et la reconstruction des bâtiments devront être réalisées conformément aux normes parasismiques et cycloniques.
2. Les besoins en trésorerie pour assurer le fonctionnement d'EdH pendant la période de reconstruction.
3. Les besoins en trésorerie pour assurer le fonctionnement des mini-réseaux et des réseaux isolés
4. La stratégie de reconstruction incluant l'acquisition d'engins lourds, le recrutement de personnel compétent etc.

Les besoins en terme de formation du personnel oeuvrant avec les réseaux électriques se répartissent comme suit :

Tableau 7

Formation du personnel oeuvrant avec les réseaux électriques						
Département	Cours sur l'aspect sécurité (rappel annuel à tous les employés)	Cours sur l'aspect de la maintenance des équipements (rappel annuel)	Cours sur l'utilisation des instruments de mesure (rappel annuel)	Cours sur l'équilibrage des phases sur un réseau (rappel annuel)	Cours sur l'aspect émondage des réseaux (rappel annuel)	Coût Annuel formation
Sud	1	1	1	1	1	\$10 000,00 10 000,00 \$
Grand Anse	1	1	1	1	1	10 000,00 \$
Nippes	1	1	1	1	1	10 000,00 \$
CÉAC & Earth Spark	1	1	1	1	1	10 000,00 \$
Total						40 000,00 \$

Les besoins pour la planification des travaux à exécuter pour les réparations et la reconstruction sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau 8 :

A noter qu'il y a encore beaucoup d'investigations à réaliser sur le terrain, notamment: (i) un expert qui devra évaluer les bâtiments endommagés et la façon de reconstruire les bâtiments démolis par le tremblement de terre, et (ii) un autre expert qui devra faire une expertise du bassin de la Centrale de Sault Mathurine afin d'évaluer si la structure sous-marine du barrage a été affectée et déterminer la nécessité de nettoyer le bassin à la suite des éboulements. Il est par ailleurs recommandé de profiter de cette dure épreuve qu'aura été ce tremblement de terre pour évaluer les compétences du personnel de l'EDH et des gestionnaires/opérateurs des centrales assistées, des moyens mis à leur disposition (véhicules, outillage, instruments de mesure) pour réaliser adéquatement l'entretien des réseaux de distribution et des centrales appartenant autant à EDH qu'à des communes.

Tableau 9 : Synthèse des Besoins de relèvement

Besoins	Besoins (USD)			Type et montant de l'assistance nécessaires (USD)				Besoins Totaux (USD)
	Urgence	A court terme	A moyen terme	Assistance technique		Crédit		
				Publique	Privé	Publique	Privé	
1. Planification								
Planification des travaux	269,500.00							269,500.00
2. Infrastructures et actifs								
Centrales ; réparation, aménagement ou reconstruction	871,000.00	2,576,500.00			409.00			3,447,909.00
Lignes de distribution	1,161,200.00			1,436,000.00	359,000.00			2,956,200.00
3. Fourniture d'accès et demande de services								
Rebranchement	4,384,284.65	6,342,360.00						10,726,644.65
4. Gouvernance dans la prestation de service								
Ressources humaines								0.00
Formation du personnel oeuvrant avec les réseaux électriques				30,000.00	10,000.00			40,000.00
5. Reduction de risque								
								0.00
Sous-total								17,440,253.65
Frais de contingence (30%)								1,744,025.37
TOTAL avec frais de contingence								19,184,279.02

5. La stratégie de relèvement et de reconstruction

La stratégie de reconstruction doit s'intégrer dans le plan de développement du secteur et sera axé sur les actions suivantes :

1. Remise en service par EDH de tous les circuits électriques qu'il est possible de réhabiliter avec le matériel disponible à EDH en priorisant les circuits alimentant les hôpitaux ou les centres de santé et l'éclairage public
2. Mise en place d'une équipe de projet pour gérer la reconstruction des infrastructures
3. Elaboration et exécution d'un master plan de moyen et long terme pour la reconstruction des infrastructures avec les améliorations techniques et associées à la gestion des réseaux
 - (i) Support financier et technique à apporter en EDH pour la remise en service de l'ensemble des réseaux gérés par EDH
 - (ii) Support financier et technique à apporter aux opérateurs de mini-réseaux
 - (iii) Mesures pour une exploitation et une maintenance plus efficace des équipements de production, transport et distribution d'électricité
 - (iv) Mesures pour une gestion plus efficace de l'activité commerciale (de la conformité des postes de comptage, de la facturation et du recouvrement de même qu'une lutte intense contre la fraude et les impayés).
 - (v) Création d'unités opérationnelles décentralisées dotés des moyens requis pour accomplir leur mission et d'unités fonctionnelles efficaces dans leur rôle de contrôle et de support.
 - (vi) Reconstitution progressive d'une main d'œuvre compétente et motivée, ainsi que mieux dimensionnée (l'adéquation personne-poste et la formation est primordiale dans ce contexte de migration des populations et de décentralisation.
4. Superviser la planification à court et moyen terme et la mise en œuvre par le régulateur.

Mise en oeuvre du relèvement

Les acteurs prenant part à la réalisation du projet sont les suivantes:

- Le Ministère (MTPTC) qui est responsable de constituer l'équipe du projet, d'approuver le budget d'exécution, la planification du projet, et de faire la coordination générale avec les autres secteurs.
- L'ANARSE qui est responsable de faire la supervision, de voir la conformité des acquisitions des opérateurs (inclus EDH) et de superviser la qualité du service électrique.
- Les opérateurs qui sont responsables de faire les acquisitions par les fournisseurs des services et équipements sous les contrats de reconstruction, superviser que les nouvelles installations sont en

parfaites fonctionnement, faire l'opération et la maintenance, fournir un service électrique sous la supervision de l'ANARSE.

En fonction des différentes missions des institutions, l'équipe formée par le Ministère aura pour principales tâches et responsabilités de :

1. Définir les priorités de réparation des dommages à court terme avec les achats de matériel
2. Poursuivre les évaluations sur la reconstruction de bâtiments démolis ainsi que la possible réparation de bâtiments fissurés;
3. Obtenir le matériel requis pour réparer tous les dommages sur les réseaux de distribution et les centrales en envisageant toutes les possibilités pour obtenir ce matériel rapidement;
4. Déterminer un calendrier de réalisation des travaux en fonction des spécialités;
5. Évaluer les besoins en compétences des ressources humaines, et matérielles et financières pour réaliser adéquatement l'entretien des réseaux de distribution et des centrales dans les 3 départements affectés par le tremblement de terre.

Annexe 1

Équipe de la mission

Équipe 1 : Département de la Grand' Anse

- Wilguens Charles, Chauffeur de la CE-MTPTC
- Nicolas D. Allien de la CE-MTPTC
- Mc Cleve Joseph de la CE-MTPTC
- Louis Frantzso de l'ANARSE
- # Marvens Jean Pierre de l'ANARSE

Équipe 2 : Département du Sud

- Maxene Casseus, Chauffeur de l'ANARSE
- André Ricard, consultant de l'ANARSE
- Stéphano Gauthier de l'UTE
- Tarte Paul Huguens de l'ANARSE
- Jude Appolon de la CE-MTPTC

Équipe 3 : Département des Nippes

- Ricardo Honoré, Chauffeur de la Cellule Energie
- Jean Mackson Béralus de la CE-MTPTC
- Alexandra Dalgé de l'ANARSE
- Winnie Charles de la CE-MTPTC
- Waldeme Joseph de l'ANARSE

Note : Les équipes ont été accompagnées de représentants des communes en vue de trouver les endroits ciblés (touchés par le tremblement de terre) notamment les aspects techniques, les longueurs de lignes, les poteaux endommagés, les centrales en difficulté, ainsi que les premières évaluations de réponse pour les réseaux, les infrastructures de santé touchés par le séisme ainsi que les sites d'hébergement.

Annexe 2

Tableau des travaux à entreprendre dans les centrales et ouvrages connexes

No	Centrale/Centre	Description des travaux à réaliser	zone/Départ	Coût approximatif en (USD)
1	Centrale hydroélectrique de Saut Mathurine	Réhabilitation du bâtiment de la centrale (renforcement des colonnes, démolition et reconstruction des murs de cloison brisés puis les claustras endommagés)	Camp Perrin/ Sud	2 60,000.00
		Reconstruction des murs de clôture et le portail 400 m	Camp Perrin/ Sud	140,000.00
		Construction murs de soutènement sur la rive droite barrage 80 mètres	Camp Perrin/ Sud	160,000.00
		Construction murs de soutènement protégeant les conduites forcées à trou Mahaut (25 mètres)	Camp Perrin/ Sud	50,000.00
		Nettoyage ou curage du bassin captage (200,000 mètres cubes de boues à évacuer) et protection de la rive gauche du bassin	Camp Perrin/ Sud	250,000.00
		Construction de la guérite de sécurité de la cheminée d'équilibre	Camp Perrin/ Sud	11,000.00
Sous-total 1				871,000.00

No	Centrale/Centre	Description des travaux à réaliser	zone/Départ	Coût approximatif en (USD)
2	Centrale Thermique de Bourdet	Démolition et Reconstruction de deux socles II et III (manutention des groupes)	Cayes /Sud	105,000.00
		Démolition et reconstruction de 500 mètres de clôture en dur (en blocs)	Cayes /sud	175,000.00
		Construction de chemins de câble 50 ml	Cayes/Sud	25,000.00
		Construction d'un bâtiment pour l'administration de la nouvelle Centrale	Cayes / Sud	215,000.00
Sous-total 2				520,000.00

No	Centrale/Centre	Description des travaux à réaliser	zone/Départ	Coût approximatif en (USD)
3	Centre commercial de la ville des Cayes	Démolition et reconstruction de 65 ml de clôture	Cayes/ Sud	28,000.00
Sous-total 3				548,000.00
TOTAL — département du Sud				1,419,000.00

No	Centrale/Centre	Description des travaux à réaliser	zone/Départ	Coût approximatif en (USD)
4	Centrale Thermique de Jérémie	Démolition et Reconstruction de 110 mètres de clôture de la façade sud de la Centrale.	Jérémie/ Grand Anse	38,500.00
		Construction d'un nouveau bâtiment de logeant le centre commercial	Jérémie/ Grand Anse	400,000.00
TOTAL — département de la Grand'Anse				438,500.00

No	Centrale/Centre	Description des travaux à réaliser	zone/Départ	Coût approximatif en (USD)
5	Centrale Thermique de Miragoane	Construction de 400 mètres de clôture en dure (murs de blocs 15)	Miragoâne / Nippes	140,000.00
		Construction de bureau administratif de la centrale et un bloque sanitaire 120 mètres carres	Miragoâne / Nippes	240,000.00
		Construction d'un bâtiment centre commercial (250 mètres carrés)	Miragoâne / Nippes	450,000.00
	Petites Rivière de Nippes	Réhabilitation du bâtiment de la Centrale fissuré	Petite rivière de Nippes/Nippes	150,000.00
	Anse à Veau	Réhabilitation du bâtiment de la Centrale fissuré	Anse à Veau/ Nippes	150,000.00
	Baradere	Réhabilitation du bâtiment de la Centrale fissuré	Baradère/Nippes	130,000.00
	Petit Trou de Nippes	Réhabilitation du bâtiment de la Centrale fissuré	Petit Trou de Nippes	180,000.00
	L'Azile		L'Azile/Nippes	150,000.00
Total — département des Nippes				1,590,000.00

Annexe 3

Synthèse Réseaux Tremblement de Terre

Tableau Synthèse des dommages causés par le tremblement de terre sur le réseau MT & BT en Provinces en date du 14 août 2021									
Département	Circuit	Total km Triphasé	% Affecté	Total km 3 ph à réparer estimé	Coût Estimé pour réparer 3 phases par Km	Total km Monophasé	% Affecté	Total km 1ph à réparer estimé	Coût Estimé pour réparer 1 phase par Km
					70 000,00 \$				40 000,00 \$
Sud	Cayes, départ 1	37	5,0%	1,85	129 500,00 \$	7	5%	0,35	14 000,00 \$
	Cayes, départ 2	5,3	5,0%	0,27	18 550,00 \$	0,5	5%	0,03	1 000,00 \$
	Cayes, départ 3	40,8	5,0%	2,04	142 800,00 \$	27	5%	1,35	54 000,00 \$
	Saut Mathurine	50	5,0%	2,50	175 000,00 \$	20	5%	1,00	40 000,00 \$
Grand Anse	Jérémie, Bordes	5,9	-	-	-	0	0%	-	0,00 \$
	Jérémie, Bas ville	14	30,0%	4,20	294 000,00 \$	0	0%	-	0,00 \$
	Pestel	2	30,0%	0,60	42 000,00 \$	1	30%	0,30	12 000,00 \$
	Beaumont	2,5	5,0%	0,13	8 750,00 \$	1	0%	-	0,00 \$
Nippes	Anse à Veau	3	0,0%	-	0,00 \$	2	0%	-	0,00 \$
	Arnaud	1	0,0%	-	0,00 \$	1,5	0%	-	0,00 \$
	Asile	3	0,0%	-	0,00 \$	3,5	0%	-	0,00 \$
	Barradères	1,5	5,0%	0,08	5 250,00 \$	2,6	5%	0,13	5 200,00 \$
	Fond Des Nègres	3	5,0%	0,15	10 500,00 \$	4	5%	0,20	8 000,00 \$
	Miragoâne	48	0,0%	-	0,00 \$	3	0%	-	0,00 \$
	Paillant	10	15,0%	1,50	105 000,00 \$	6	5%	0,30	12 000,00 \$
	Petit Trou de Nippes	14	5,0%	0,70	49 000,00 \$	3,5	5%	0,18	7 000,00 \$
	Petite rivière de Nippes	3	10,0%	0,30	21 000,00 \$	2,5	5%	0,13	5 000,00 \$
	Plaisance du Sud	2,8	0,0%	-	0,00 \$	1,8	0%	-	0,00 \$
Total					1 001 350,00 \$				158 200,00 \$
					Coût estimé total pour 1 et 3 phases		1 159 550,00 \$		

Annexe 4

Liste des abréviations

ANARSE	Autorité Nationale de Régulation du Secteur de l’Energie
BT	Basse Tension
CEAC	Coopérative Electrique de l’Arrondissement de Coteaux
EDH	Electricité d’Haïti
MTPTC	Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications
km	kilomètre
kV	kilovolt
kVA	kilovolt-Ampère
kW	kilowatt
kWh	kilowatt-heure
MT	Moyenne Tension



SECTEURS TRANSVERSAUX

SECTEUR GESTION DES RISQUES DE DESASTRE

1. Contexte Organisationnel de la Gestion des Risques de Desastre en Haïti

Au regard de l'exposition d'Haïti à de multiples risques de désastres et à la haute vulnérabilité de la population, les autorités haïtiennes ont travaillé depuis les années 1980 pour établir des institutions consacrées à la gestion du risque. De multiples efforts ont été déployés durant les 20 dernières années et récemment en juin 2020, avec (i) l'approbation de la Loi portant création, organisation et fonctionnement du Système National de Gestion des Risques de Désastre (SNGRD), (ii) l'officialisation du Plan National de Gestion des Risques de Désastre (PNGRD) 2019-2030 et (iii) la Protection Civile qui est élevée au rang de Direction Générale de la Protection Civile (DGPC), devenant un organisme autonome chargé de la coordination technique, de la gestion des connaissances, de l'appui technique, du renforcement des capacités et de la mobilisation du SNGRD¹⁰⁸.

Le SNGRD est présidé par le Premier Ministre en sa qualité de Président du Comité National de Gestion des Risques de Désastre, qui en cas de crise mobilise le Secrétariat Permanent de Gestion des Risques de Désastre (SPGRD). Ce dernier est présidé et coordonné par le Directeur Général de la DGPC, qui en situation d'urgence est chargé de la coordination effective des actions et d'interventions des pouvoirs publics en synergie avec les acteurs non-étatiques par délégation de pouvoir du Premier Ministre.

En complémentarité avec ses structures centrales, le SNGRD est déconcentré à travers des comités territoriaux (départementaux, communaux, et locaux), qui en cas de crise sont activés en Centres d'Opérations d'Urgence. Le SNGRD est aussi constitué par les entités et institutions étatiques et non étatiques suivantes : les Comités Institutionnels ; les Comités Thématiques et Sectoriels ; le Groupe d'Appui de la Coopération Internationale (GACI) et le Groupe d'Appui de la Société Civile (GASC).

¹⁰⁸ Organigramme du Système national de gestion de risque et de désastres en Annexe.

1.1. Gestion de l'urgence en cas de désastre

En situation d'urgence, le SNGRD est activé par le Premier Ministre et s'organise en Centre d'Opérations d'Urgence Nationale (COUN), dirigé par le Directeur Général de la DGPC. Les Centres d'Opérations d'Urgence Départementaux (COUD) sont par ailleurs activés par les Coordonnateurs Techniques Départementaux (CTD) en cas de crises affectant plusieurs communes et/ou dépassant les capacités de gestion au niveau communal. Les Centres d'Opérations d'Urgence Communales (COUC) quant à eux sont activés pour répondre au niveau local. Ce sont le COUN et les COUDs qui assurent la coordination de la réponse opérationnelle, l'évaluation des besoins et la gestion de l'information. Pour sa part, la communauté internationale appuie la DGPC à travers l'Équipe Humanitaire Pays (EHP) sous le leadership des Nations Unies.

La DGPC est constituée de 140 membres, dont 50 sont des cadres. Le COUN et les COUDs sont composés par le personnel technique de la DGPC et sont organisés en 4 aires fonctionnelles : (i) Assistance humanitaire, (ii) Information et Analyse, (iii) Opérations et (iv) Évaluation des besoins, avec une personne responsable pour chaque aire. Aux niveaux national, départemental et communal le nombre des acteurs activés dans le COUN, COUDs et COUCs dépend de la magnitude du désastre et il comprend les représentants des ministères sectoriels, de la Croix Rouge Haïtienne (CRH), de la société civile et des partenaires techniques.

De façon générale, le système de la DGPC fonctionne sur la base du volontariat, avec l'appui des 50 cadres salariés. Néanmoins, quand les ressources humaines ne sont pas suffisantes au niveau des COUDs, les partenaires nationaux et internationaux assument le leadership de certaines aires.

1.2. Les abris provisoires d'évacuation

Dans les trois départements affectés par le séisme¹⁰⁹, 823 bâtiments servant d'abris temporaires d'évacuation sont identifiés : 72 pour cent sont des écoles, 18 pour cent des églises et 10 pour cent d'autres bâtiments¹¹⁰. À noter que l'utilisation d'écoles comme abris temporaires peut entraîner des conflits lorsque la population affectée ne peut pas retourner à la vie normale après 72 heures, entraînant le retard du retour des enfants à l'école. Les répercussions sur le secteur de l'éducation sont plus précisément abordées dans le chapitre sur ce secteur.

La durée d'utilisation des abris d'évacuation est prévue pour 72 heures. C'est le Comité Thématique Évacuation et Gestion des Abris Provisoires (CTEGAP) qui planifie et coordonne le processus d'évacuation et de mise en abri provisoire, de l'alerte à la fermeture des abris d'évacuation. Il est coordonné par le Ministère des Affaires Sociales et du Travail (MAST), et en situation d'urgence, par des représentants du CTEGAP siégeant au COUN.

Du point de vue opérationnel, au niveau départemental, le MAST planifie la préparation et la supervision, et assure la coordination et la mobilisation des ressources dans le cadre de l'activation des abris d'évacuation. Aux niveaux communal et local, la gestion directe des abris est garantie par un comité de gestion d'abri sous la coordination générale du Comité Communal de la Protection Civile (CCPC) ou du Comité Local de

¹⁰⁹ DGPC 2019/20

¹¹⁰ Haitidata.org

Protection civile (CLPC). Les niveaux communaux et locaux ont la responsabilité partagée de préparer les abris, de planifier, de faire la gestion et de conduire les opérations d'évacuation des zones menacées.

Selon l'Organisation Internationale pour la Migration (OIM), au 21 septembre 2021, 68 abris provisoires et lieux de rassemblement, répartis dans les trois départements, ont abrité 7 900 familles sinistrées. Parmi ces abris, 18 sont des écoles, 15 des églises, 4 des places publiques, 17 des espaces privés, 7 TBC et 7 autres lieux (centres de santé, terrains de football). Le tableau ci-dessous montre les détails par département.

Tableau 1. Abris provisoires utilisés par département et type d'établissement

No.	Département	Commune	Points de rassemblement	Familles	École	Eglise	Place publique	Espaces privés	Autres
1	Grand'Anse	Jérémie	10	400	0	2	1	0	7
2	Sud	Les Cayes, Camp Perrin	43	6 000	12	10	1	14	6
3	Nippes	Anse-à-Veau, Baradères, Haut Trou, L'Asile, Petit-Trou-de-Nippes, Plaisance du Sud	15	1 500	6	3	2	3	1
	Total		68	7 900	18	15	4	17	14

1.3. Le Système National d'Alerte Précoce Multirisque

Le Système National d'Alerte Précoce Multirisque d'Haïti concerne les aléas hydrométéorologiques et géodynamiques. Le Manuel National du Système d'Alerte Précoce (2019) recueille l'ensemble des normes, procédures et protocoles améliorés en matière de Systèmes d'Alerte Précoce (SAP) applicables aux phénomènes hydrométéorologiques et géodynamiques et aux différents échelons institutionnels et territoriaux. Cependant le SAP national multirisque n'est pas totalement opérationnel, ni applicable et soutenable en l'état. Les principaux défis pour un bon fonctionnement et sa durabilité sont : le besoin d'investissements dans l'identification des zones les plus à risque, le renforcement des capacités techniques et humaines des prévisions, le renforcement de systèmes de production et dissémination des alertes, et le développement au niveau national et territorial de plans et procédures pour l'opérabilité du SAP pour l'ensemble des risques identifiés.

1.4 Plan national de gestion des risques de désastre (PNGRD) 2019-2030

Le gouvernement a fait du PNGRD 2019-2030 un document de référence en matière de gestion des risques au niveau national. Le plan met l'accent sur la prévention et la préparation, et c'est en ce sens que plusieurs initiatives de renforcement des capacités de réponse, de connaissance des risques et de plans de contingence ont été mises en œuvre sous le leadership de la Protection Civile durant ces 6 dernières années.

Les actions menées à travers ces initiatives ont pu dans une certaine mesure doter le SNGRD de groupes de volontaires formés en sauvetage et déblaiement, de plans de contingence multirisque et de plans de communication et sensibilisation de la population en cas de désastre. Toutefois, des faiblesses au niveau de la transversalité et de l'engagement des ministères sectoriels dans la gestion des risques de désastre sont encore à souligner. En effet, en dépit d'une vision de responsabilités partagées, l'intégration de la réduction des risques de désastre dans les politiques, les programmes de développement et la prise en charge des facteurs des risques sous-jacents ne sont pas encore consolidés. Les institutions et les secteurs n'arrivent pas à matérialiser cette démarche de manière holistique¹¹¹.

1.5 Risques multiples et réponse aux urgences complexes

Le séisme du 14 août 2021 s'est produit dans un contexte assez particulier de risques multiples et réponse à des urgences complexes.

Quelques jours après le séisme, la tempête tropicale Grace a frappé la même région du Grand Sud. La population déjà affectée par le séisme, avec les maisons détruites ou endommagées, a dû affronter des fortes pluies qui ont occasionné des inondations et ont accentué des glissements de terrain déjà déclenchés par le séisme. L'occurrence de ces deux phénomènes simultanément a surpris la DGPC et mis plus de pression sur le personnel déjà mobilisé dans le Grand Sud en réponse au séisme.

L'insécurité a constitué des complications additionnelles dans les opérations de réponse : l'accès à la région du Grand Sud représente toujours un défi par la présence de gangs au niveau de Martissant. La violence et l'insécurité avaient déjà augmenté ces derniers mois, entravant la capacité des acteurs humanitaires à opérer normalement et à atteindre les populations affectées. Alors qu'un passage humanitaire a été ouvert par les gangs quelques jours après le tremblement de terre pour permettre aux convois humanitaires d'atteindre les zones affectées, les gangs ont repris progressivement leurs activités dans la zone depuis début septembre.

2. Réponse du SNGRD suite au tremblement de terre du 14/08

2.1. Coordination et réponse aux niveaux national et départemental

Le Premier Ministre a déclaré l'état d'urgence national d'un mois le 14 août et l'activation du COUN et des COUDs pour les trois départements touchés par le séisme a été effective le même jour.

En appui aux COUDs, le Premier Ministre a confié la mission de superviser le déroulement des opérations de secours dans les zones affectées à trois Ministres : le Ministre de la Condition Féminine et Droits de Femmes au Sud, le Ministre du Tourisme aux Nippes et le Ministre de l'Environnement à la Grand'Anse.

Bien que les faiblesses et les dysfonctionnements inhérents au pays soient toujours présents, l'action de

¹¹¹ PNGRD 2019-2030

la DGPC, qui représente le fer de lance de la coordination de la réponse, a été particulièrement efficace.

Des équipements lourds du ministère des Travaux Publics, Transports et Communications (MTPTC) ont été déployés pour rétablir l'accès routier à différents points. Les opérations de recherche et sauvetage ont commencé le jour même du séisme, soit le samedi 14 août 2021 et ont officiellement pris fin le vendredi 3 septembre 2021 dans les trois départements affectés. Durant cette période, plusieurs équipes de brigadiers volontaires de la Protection Civile formés en sauvetage et déblaiement à travers des projets antérieurs¹¹² ont travaillé pour sortir des décombres des bâtiments des survivants dans les zones urbaines, ainsi qu'en zones rurales où des glissements de terrain du massif de la Hotte et du Pic Macaya avaient aussi ensevelis plusieurs personnes.

Au niveau national, 154 sauveteurs dont 27 femmes – provenant des pompiers du département du Nord, de la Police Nationale d'Haïti, du département du Sud-Est (Jacmel), du département de l'Ouest (pompiers volontaires de Carrefour et de Gressier) et des brigadiers de la Protection Civile du Sud et des Nippes – ont été mobilisés durant ces 21 jours. Ces brigadiers avaient reçu des formations en sauvetage, déblaiement et premiers soins dans le cadre de programme antérieurs de renforcement du volontariat en GRD.

Cette coordination de la réponse a été menée par la DGPC sur le terrain et dans les salles de crise du COUN en collaboration avec les organisations non gouvernementales, les agences des Nations Unies, les donateurs, les organisations de la société civile et le secteur privé. Ce dernier, représenté au sein de l'Alliance pour la Gestion des Risques et la Continuité des Activités (AGERCA), a su mobiliser de l'aide au niveau des institutions privées et a coordonné avec la DGPC pour la distribution ordonnée de cette aide.

Il est important de souligner que la population civile n'a pas hésité à prêter main forte quant à l'assistance humanitaire. La solidarité entre haïtiens s'est manifestée également au niveau des citoyens dans le pays et de la diaspora.

2.2. Appui de la communauté internationale

Le Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA), déjà présent aux côtés des structures nationales, a établi dans les locaux de la DGPC un centre de coordination des opérations sur le terrain (OSOCC) grâce au déploiement d'une équipe des Nations Unies pour l'Évaluation et la Coordination en cas de Catastrophe (UNDAC). De plus, l'Agence Caribéenne de Gestion des Catastrophes et des Réponses aux Urgences (CDEMA) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ont appuyé techniquement le COUN et les COUDs dans la gestion et traitement des informations et la coordination de la réponse.

Ils ont été rejoints sur place par des groupes de sauveteurs internationaux, provenant notamment du comté de Fairfax (Virginie, États-Unis), du Brésil, du Chili, de la Colombie, de la France, du Mexique, de la République Dominicaine et du Royaume-Uni. Leur appui ainsi que l'aide de la population, ont permis de sauver des décombres des dizaines de personnes, dont 16 dans un même bâtiment aux Cayes, et d'évacuer des personnes bloquées dans les montagnes, dont 24 personnes coincées au Pic Macaya.

¹¹² Projet Volontariat GRD financé par l'UE et exécuté par le PNUD.

Avec l'appui de la communauté internationale, la DGPC a pu transporter de l'aide à plus de 70 000 familles, par le biais de 17 convois comptant 190 véhicules dont 131 camions et une citerne à fuel. Les distributions de produits alimentaires et non-alimentaires se sont déroulées avec le support de la Police Nationale d'Haïti (PNH) qui a déployé des équipes d'agents pour accompagner les acteurs nationaux et internationaux pour assurer la sécurisation de ces opérations considérant les aspects sécuritaires cités plus haut. À noter que la PNH a de même porté assistance aux personnes sinistrées.

2.3. Financement de la réponse humanitaire

Les données ci-dessous ont été publiées par le Service de Suivi Financier d'OCHA sur le financement de la réponse humanitaire suite au tremblement de terre survenu dans le Grand Sud d'Haïti.

US\$ 86.9 millions ont été collectés, dont US\$ 40 millions du CCRIF-SPC¹¹³, US\$ 32 millions des Etats-Unis, US\$ 8 millions du Fond Central d'Intervention d'Urgence (CERF), US\$ 3.5 millions de l'Union Européenne. D'autres financements ont été fournis par le Royaume-Uni, la République de Corée et des fonds privés.

Les bénéficiaires des fonds du CERF ont été des organisations onusiennes telles que : le Programme Alimentaire Mondial (PAM), l'Organisation Internationale de la Migration (OIM), l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) afin d'apporter une réponse dans les secteurs de la sécurité alimentaire, de l'eau et assainissement, de la santé, de la protection, et de la logistique et des abris.

3. Effets du Séisme Sur le Systeme et les Structures de GRD

3.1. Bilan des dommages et pertes pour le secteur GRD

Les pertes et dommages causés par le séisme dans le secteur de la GRD sont estimés à 41 332 600 HTG (424 848 USD), répartis en 20 041 000 HTG (USD 205 997) pour les dommages soit 48% du total des coûts estimés et 21 291 600 HTG (218 851 USD) pour les pertes. Ils concernent exclusivement le secteur public.

Les dommages qui s'élèvent à plus de 20 millions HTG concernent essentiellement les COUDs et COUCs des zones affectées. Dans les trois départements touchés, au total 7 bâtiments de la DGPC ont souffert des dommages, dont le COUD du département du Sud et celui du département des Nippes et les COUCs de différentes communes dans les départements du Sud et des Nippes, comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Aucun dommage sur les équipements du réseau d'alerte précoce hydrométéorologique et sismologique n'a été rapporté.

113 Caribbean Catastrophe Risk Insurance Facility (CCRIF) - segregated portfolio company SPC

Tableau 2. Estimation des dommages subis dans le domaine de la GRD

No.	Communes/ Départements	Structure	Description du dommage	Typologie du bâtiment	Surface du bâtiment (m ²)	Valeur de remplacement par m ² (HTG)	Coût total de remplacement (HTG)*
1	Miragoâne (Nippes)	COUD	Bâtiment légèrement endommagé au niveau de la clôture, vitres des fenêtres brisées et château d'eau affecté	Containers		Forfaitaire	1,960,000
2	Fonds-des-Nègres (Nippes)	COUC	Bâtiment modérément endommagé, fissures dans les murs, toiture déconsolidée, vitres des fenêtres cassées	Construction en blocs et toiture en tôle	120	34,300	2,058,000
3	Les Cayes (Sud)	COUD alternatif	Dommage léger au niveau des structures, fissure dans l'espace et au niveau du plafond	Container		Forfaitaire	1,960,000
4	Camp Perrin (Sud)	COUC	Bâtiment modérément endommagé, toiture endommagée et fissures au niveau des murs	Construction en blocs et toiture en tôle	120	34,300	2,058,000
5	Aquin (Sud)	COUC	Structure sévèrement endommagée et dysfonctionnelle	Construction en blocs et toiture en tôle	120	34,300	4,116,000
6	Coteaux (Sud)	COUC	Bâtiment modérément endommagé, fissures dans les murs et vitres des fenêtres cassées	Construction en blocs et toiture en tôle	220	34,300	3,773,000
7	Chardonnières (Sud)	COUC	Structure sévèrement endommagée, fissures des murs, destruction de portes	Construction en blocs et toiture en tôle	120	34,300	4,116,000
	Total						20,041,000

*Le cout total de remplacement est calculé ainsi : surface du bâtiment x valeur de remplacement par m² x % des dommages selon le niveau de dégâts (20% pour léger, 50% pour modéré et 100% sévèrement ou détruit).

L'estimation **des pertes** du secteur de la GRD atteint un montant de plus de 21 millions HTG et considère essentiellement les dépenses encourues par la DGPC et ses structures décentralisées dans la gestion de la crise. Il s'agit principalement de : (i) l'organisation des réunions des COUN, COUDs et COUCs ; (ii) la mobilisation de son personnel et de ses volontaires dans les zones affectées ; et (iii) la mobilisation du personnel additionnel. À ces dépenses doivent être ajoutés les coûts de la démolition et du déblayage des gravats des bâtiments sévèrement endommagés ou détruits.

Tableau 3. Estimation des pertes subies dans le domaine de la GRD

Département	Coût de gestion de crise (en HTG)	Coût de la démolition et du déblayage des gravats (en HTG)*	Total (en HTG)	Total (en USD)
Sud	10 440 000	411 600	10 851 600	111 541
Nippes	5 220 000	0	5 220 000	53 655
Grand Anse	5 220 000	0	5 220 000	53 655
Total	20 880 000	411 600	21 291 600	218 851

* Coût estimé au 5% du coût de remplacement des deux bâtiments sévèrement endommagés

A noter que les pertes associées au réseau d'abris d'évacuation de la DGPC sont détaillées au chapitre sur le secteur logement.

Des 823 écoles faisant partie du réseau d'abris d'évacuation de la DGPC dans le Grand Sud, 229 ont été évalué par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle. Les résultats de l'évaluation montrent que 148 abris-écoles sont partiellement endommagées et 32 détruits.

3.2. Problèmes et obstacles dans la réponse et principales lacunes identifiées par rapport au séisme du 14 août

Chaque année la planification en termes de GRD se focalise sur la saison cyclonique de juin à novembre. Ce séisme a mis en évidence le manque de préparation au risque sismique au niveau national, malgré l'expérience de 2010. Beaucoup d'attention avait été portée sur ce risque dans le Nord, avec la planification d'exercices de simulation (SIMEX) pour le mois de mai 2021, qui ont dû être reportées en raison de la recrudescence des cas de Covid-19 et du décès de plusieurs cadres de la DGPC.

Par ailleurs, le Plan de Contingence Sismique de 2013 n'a jamais été révisé, et il n'y avait pas de pré-positionnement dans le Sud, ce qui a entraîné une absence de stock, de matériels lourds et de sauvetage.

A ce manque de préparation s'ajoutent des lacunes en matière de capacités. Le système de stations sismiques dans le Grand Nord et dans le Sud-Est du pays est très faible, et de plus l'Unité Technique de Sismologie (UTS) manque de capacités. On note aussi une faible implication de l'université et des chercheurs en Haïti dans les espaces de réflexion au sein du SNGRD et un défaut de vulgarisation des cartes d'aléas multirisques au sein des différents secteurs.

Au début de la réponse il y a eu un manque d'organisation claire pour articuler la coordination entre les différents acteurs. La coordination entre les agences internationales et la DGPC devrait tourner autour de la DGPC, avec un flux d'information vers la DGPC et toutes les réunions organisées aux COUDs. Le manque d'une plateforme online de la DGPC pour la concentration et distribution de l'information de la situation post-séisme a fait défaut, ce qui a amené à avoir l'information dispersée dans les pages web des différents partenaires. Sur plan des ressources humaines, la capacité des cadres de la DGPC dans la gestion et coordination des urgences peut être encore améliorée.

Le manque d'application des codes de construction antisismique et l'utilisation de matériel de qualité pour la construction des bâtiments publics et privés tels que les écoles et les logements ont provoqué des dommages importants pour le secteur public et la population haïtienne avec les pertes en vie humaines.

Face au nombre important de logements détruits et endommagés et du fait que les abris d'évacuations sont en grande majorité des bâtiments scolaires, des conflits s'installent avec l'occupation des personnes déplacées dans les salles de classes. Ceci peut perturber l'éducation des enfants si l'espace et la gestion des abris d'évacuation n'est pas approprié.

4. Besoins de relèvement

Les besoins pour le secteur transversal de la Gestion des risques de désastre et le renforcement du SNGRD sont estimés à HTG 1 147 574 090 (USD 11 710 672) et détaillés dans le tableau ci-dessous. Ils représentent 0.6% du total des besoins identifiés pour le relèvement post-séisme.

Ces besoins, qui concernent exclusivement le secteur public, sont à plus de 38% dédiés au renforcement des capacités de préparation, de réponse et de relèvement rapide post-désastre. Les seconds postes les plus importants (21% chacun) concernent d'une part les besoins en matière d'amélioration de la gouvernance des risques de désastre et ceux identifiés pour le développement et l'utilisation de mécanismes financiers durables et innovants. Enfin les opérations de réhabilitation/reconstruction constituent 2% du budget des besoins de la GRD.

Trois phases ont été définies pour la mise en œuvre du relèvement. La période du court terme requiert 23% du montant total des besoins, soit plus de 260 millions HTG, le moyen terme 46% (plus de 530 millions HTG) et le long terme 31% (355 millions HTG).

Besoins	Activités	Coût à court terme [HTG]	Coût à moyen terme [HTG]	Coût à long terme [HTG]	Total [HTG]
<i>Réhabilitation/Reconstruction</i>					
Renforcer la résilience des bâtiments endommagés abritant le COUD et COUC dans le Grand Sud en suivant une densification stratégique à définir	Réhabilitation/reconstruction résiliente des bâtiments abritant le COUD et COUC dans le Grand Sud	23 487 245			23 487 245
	Démolition/enlèvement des gravats	411 600			411 600
<i>Amélioration de la connaissance des risques de catastrophe</i>					

Besoins	Activités	Coût à court terme [HTG]	Coût à moyen terme [HTG]	Coût à long terme [HTG]	Total [HTG]
Améliorer la connaissance du risque sismique dans tout le pays.	Renforcement de la recherche sismique dans les universités	9 728 790	9 728 790	9 728 790	29 186 370
	Renforcement du réseau de surveillance sismique du pays		48 643 950		48 643 950
	Vulgarisation et diffusion des connaissances auprès des populations (y inclut dans les écoles)	4 864 395	9 728 790	9 728 790	24 321 975
Préparer la population au risque sismique	Campagne de communication pour la préparation de la population au risque sismique et SIMEX (y inclut les écoles)	9 728 790	19 457 580	19 457 580	48 643 950
Augmenter les connaissances en construction antisismique et anticyclonique	Campagne de communication sur les meilleures pratiques de construction antisismique et anticyclonique	19 457 580	19 457 580	19 457 580	58 372 740
<i>Amélioration de la gouvernance des risques de désastre</i>					
Renforcer la structure, les capacités et les instruments de la DGPC et du SPGRD	Évaluation de la structure de la DGPC du niveau national au niveau local y inclut son rôle par rapport à d'autres institutions et budget de fonctionnement	14 593 185			14 593 185
	Au besoin restructuration de la DGPC selon les recommandations de l'évaluation		29 186 370		29 186 370
	Financement de formations au personnel de la DGPC du niveau national et départemental	19 457 580	19 457 580	19 457 580	58 372 740

Besoins	Activités	Coût à court terme [HTG]	Coût à moyen terme [HTG]	Coût à long terme [HTG]	Total [HTG]
	Formation en collecte des données et en gestion de l'information et la communication	14 593 185	14 593 185		29 186 370
	Achat d'équipement de communication (téléphone satellite, tablette, etc.) et formation à leur utilisation	4 864 395			4 864 395
Améliorer les cadres légaux et institutionnels pour un aménagement du territoire tenant compte des risques	Révision des cadres légaux et recommandations		14 593 185		14 593 185
Vulgariser les rôles et responsabilités de la DGPC et des ministères sectoriels au sein du SNGRD dans la stratégie de relèvement afin d'assurer une coordination et cohérence dans la collecte des données ainsi qu'une continuité dans les flux d'information de concert avec l'Unité Hydrométéorologique d'Haïti (UHM), l'Observatoire National de la Qualité de l'Environnement et de la Vulnérabilité (ONQEV) et le MTPTC. Gestion intégrée et multisectorielle du risque en tenant compte des mesures d'adaptation au changement climatique	Campagne de communication intersectoriel de vulgarisation des rôles et responsabilités au sein du SNGRD		19 457 580	9 728 790	29 186 370
Promotion d'une approche « reconstruction en mieux » et articulations avec les secteurs de développement pour les rendre plus résilients	Développement d'outils sectoriels pour guider et faciliter l'intégration de la GRD dans la planification		29 186 370	29 186 370	58 372 740

Besoins	Activités	Coût à court terme [HTG]	Coût à moyen terme [HTG]	Coût à long terme [HTG]	Total [HTG]
<i>Développement et utilisation de mécanismes financiers durables et innovants</i>					
Finaliser et mise en œuvre de la Stratégie de Financement des Risques de Désastre	Finalisation et validation de la Stratégie de Financement des Risques de Désastre.	0			
	Mise en œuvre des actions prévues dans la Stratégie de Financement des Risques de Désastre		97 287 900	97 287 900	194 575 800
Plaidoyer au niveau du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) et du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE) pour l'augmentation de fonds dédiés au financement des activités de prévention/atténuation des risques	Promotion auprès les secteurs de l'intégration d'un budget pour les actions de prévention	4 864 395	4 864 395	4 864 395	14 593 185
Renforcer les capacités de gestion fiduciaire de la DGPC	Formation des responsables de la DGPC à la gestion fiduciaire	9 728 790	9 728 790	9 728 790	29 186 370
<i>Renforcement des capacités de préparation de réponse et de relèvement rapide post-désastre</i>					
Rétablir et renforcer au plus vite les capacités de réponse aux désastres	Préparation pour la réponse aux prochaines urgences (communication et sensibilisation)	19 457 580			19 457 580
	Assurance de la continuité de la coordination des opérations de réponses	4 864 395			4 864 395
	Renforcement de la logistique de la DGPC entre le niveau national et local	9 728 790			9 728 790

Besoins	Activités	Coût à court terme [HTG]	Coût à moyen terme [HTG]	Coût à long terme [HTG]	Total [HTG]
	Actualisation des plans de contingence y inclut des plans pour des scénarios de risque composé	14 593 185			14 593 185
Renforcer les systèmes national et locaux d'alerte précoce dotés de services d'intervention	Révision des protocoles d'alerte précoce	29 186 370			29 186 370
	Formation et SIMEX pour les protocoles SAP		14 593 185	14 593 185	29 186 370
Renforcer le réseau d'abris d'évacuation de la DGPC : (i) augmenter le nombre d'abris qui ne perturbe pas le système éducatif, par exemple en construisant des abris multiusages dans les enceintes des écoles pour assurer la maintenance des bâtiments ; (ii) améliorer la gestion des abris de la préparation, ouverture et fermeture de l'abris	Evaluation structurelle et fonctionnelle des abris d'évacuation ainsi que recommandations pour le développement d'une stratégie nationale pour la densification des abris dans le territoire et leur maintenance		58 372 740	58 372 740	116 745 480
	Renforcement des capacités de gestion des abris au niveau local	48 643 950	48 643 950	48 643 950	145 931 850
Renforcer le volontariat au sein du système	Bilan des volontaires de la DGPC aux niveaux national, départemental et local et réalisation d'une campagne de communication pour sensibiliser la population sur le rôle des bénévoles et leur profil dans la société		4 864 395	4 864 395	9 728 790

Besoins	Activités	Coût à court terme [HTG]	Coût à moyen terme [HTG]	Coût à long terme [HTG]	Total [HTG]
Pré-positionner la DGPC dans l'ensemble du territoire	Mise en place et maintenance de hubs de pré-positionnement pour la DGPC dans le Grand Sud et le Grand Nord et renforcer les Dispositifs d'Intervention et de Premier Secours		48 643 950		48 643 950
Renforcer le système web pour la compilation et distribution des données d'évaluation post-désastre	Développement d'un système web pour la compilation et distribution des données d'évaluation post-désastre		9 728 790		9 728 790
Total		262 254 200	530 219 055	355 100 835	1 147 574 090

5. Stratégie de relèvement

La stratégie de relèvement s'alignera sur les 4 axes stratégiques du PNGRD, qui sont :

- (i) Améliorer la connaissance des risques de désastres dans toutes leurs dimensions aux niveaux central, départemental, communal et local ;
- (ii) Améliorer la gouvernance des risques de désastres à travers un dispositif politique, institutionnel et légal ;
- (iii) Développer et utiliser des mécanismes financiers durables et innovants afin d'accroître la résilience des communautés et des institutions et réduire les facteurs de risques de désastre ; et
- (iv) Assurer efficacement la préparation, la réponse et le relèvement rapide post-désastre à travers le renforcement des capacités techniques, matérielles et financières des institutions nationales, départementales, communales et locales en charge de la gestion des désastres.

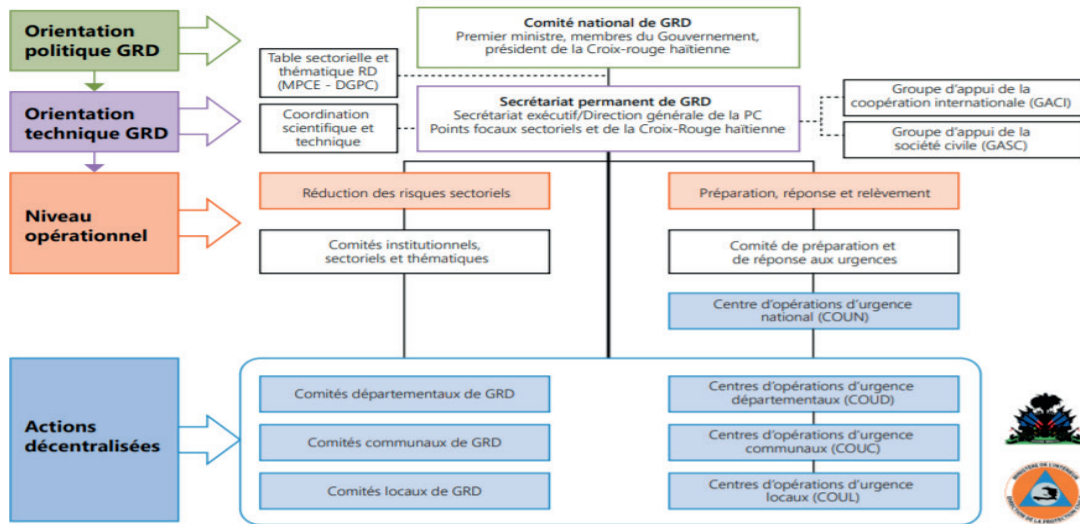
Pour assurer un développement résilient en Haïti, la stratégie de relèvement devra en particulier mettre en œuvre les points suivants :

Adopter une approche multirisque et assurer l'intégration de la gestion des risques de désastre dans chaque secteur affecté, en prenant des mesures de prévention propre à chaque secteur et assurant une « reconstruction en mieux ». Le relèvement doit donc prendre en compte non seulement les risques sismiques mais aussi les risques hydrométéorologiques et notamment ceux liés aux changements climatiques. Il s'agit en effet de ne pas déplacer ni reconstruire le risque.

- ✓ Poursuivre le renforcement de la DPGC aux niveaux central, départemental, communal et local dans son rôle en tant que Direction Générale pour continuer à améliorer la préparation et la réponse ainsi que les actions de prévention. Il est important de noter qu'en comparaison au séisme de 2010, la DGPC a fourni une réponse plus rapide, avec une meilleure coordination entre les niveaux national et local ainsi qu'avec les organisations internationales et les autres partenaires. Cela montre que le renforcement soutenu des capacités de la DGPC a porté ses fruits.
- ✓ Renforcer et densifier le réseau d'abris d'évacuation en prenant une approche multi-usage qui ne perturbe pas, ou peu, d'autres activités publiques ou privées lors de leur utilisation en tant qu'abris. D'après les résultats d'évaluation non exhaustif utilisés dans ce rapport, le séisme a provoqué la destruction de 32 abris d'évacuation et endommagé 148. Ceci dénote une forte réduction du nombre d'abris d'évacuation dans le Grand Sud, surtout pour la saison cyclonique. Une construction progressive d'abris d'évacuation résilients et efficacement gérés est nécessaire pour protéger et sauver des vies. Renforcer les capacités de la DGPC pour les gérer est aussi nécessaire. Selon le type de bâtiment et la taille, la construction de 32 abris peut coûter entre 778 303 200 et 1 867 927 680 HTG (8 000 000 et 19 200 000 USD).
- ✓ Assurer une bonne transition entre la phase humanitaire et le relèvement afin d'éviter que les équipements et les ressources fournies durant la phase humanitaire soient perdues et non utilisées dans la phase de relèvement, notamment pour les équipements médicaux. De même il faudrait établir une approche pour assurer une meilleure préparation dans la collecte des données post-désastre et assurer une transition efficace entre les phases d'urgence et de relèvement.
- ✓ Favoriser la cohésion entre la gestion environnementale, l'adaptation aux changements climatiques et la réduction des risques de catastrophes pour renforcer la résilience des communautés et travailler sur le nexus humanitaire-développement-paix. Les travaux sur la prévention des risques et le renforcement des capacités est un travail structurel de longue haleine et nécessite la collaboration des bailleurs de fonds pour investir dans les capacités nationales et locales de prévention et réduction des risques naturels.

ANNEXES :

Organigramme du Système national de gestion des risques de désastre





SECTEUR ENVIRONNEMENT

Sommaire

Le séisme du 14 août dernier a causé des dommages extrêmement graves à l'environnement, notamment dans l'aire protégée du Parc Macaya, dont certaines zones sont affectées jusqu'à 90%. À plusieurs endroits dans les trois départements, d'énormes glissements de terrain, des éboulements et des affaissements ont été observés. Ces mouvements de terrain entraînent aussi des pertes au niveau du couvert forestier, particulièrement dans l'enceinte du Parc Macaya. On recense également de nombreuses rivières obstruées ou impactées par les affaissements ou les glissements de terrain dans les trois départements. De ces rivières dépendent les systèmes d'irrigation et d'eau potable pour près d'un million de personnes. Par ailleurs, l'érosion provoquée par la destruction du couvert forestier ou le déboisement accroît la sédimentation dans les sources et leur tarissement progressif. Les éboulements de terre vont exacerber cette situation de blocage des écoulements d'eau et mettre en danger les populations vulnérables. La dégradation des bassins versants a des incidences énormes sur les infrastructures anthropiques, et spécifiquement les services d'eau potable, en affectant négativement la disponibilité et la qualité de la ressource en eau et entraînera des dommages jusque dans les aires marines protégées en aval.

La construction des abris d'urgence et les travaux de reconstruction des infrastructures détruites, créent déjà une rareté de bois de construction sur le marché, ce qui accentue la pression sur les ressources forestières. Cette situation est particulièrement préoccupante aux abords de l'Aire nationale protégée du Parc Macaya, car cette demande en bois d'œuvre intensifiera les défrichements illégaux et infligera une pression supplémentaire sur la biodiversité dans cette aire protégée, aggravant la surexploitation de la forêt notamment. Il existe donc un impact réel d'aggravation de la dégradation des terres, ainsi qu'une diminution quantitative et qualitative des services écosystémiques, particulièrement pour les petites communautés rurales.

L'impact des effets environnementaux du tremblement de terre est également transversal et donc multisectoriel. Les pertes environnementales, en termes de services écosystémiques, contribuent largement aux dégâts enregistrés par les différents autres secteurs. Cela entraîne notamment une baisse de production et de rendements agricoles, une insécurité alimentaire, un risque accru de destruction des infrastructures en aval, une pression sur les ressources halieutiques et des conséquences sur la santé de la population dues à la contamination des ressources hydriques et à la prolifération des déchets. Tout ceci affecte le niveau et la qualité de vie des communautés affectées.

Le tremblement de terre du 14 août dernier est venu exacerber une situation déjà critique alors que le bien-être des populations sinistrées est intimement lié aux services rendus par les écosystèmes ainsi qu'à leur capacité de résilience face aux changements climatiques. La stratégie de reconstruction est donc articulée autour de 3 axes complémentaires qui sont : la restauration des écosystèmes, l'intégration multisectorielle des enjeux environnementaux transversaux ainsi que la gouvernance environnementale.

1. Contexte du secteur

Le tremblement de terre du 14 août 2021 a touché, dans la péninsule Sud d'Haïti, les départements du Sud, des Nippes et de la Grande Anse. Cette région d'une biodiversité exceptionnelle comprend la réserve de biosphère du massif de La Hotte qui s'étend sur 30 des communes de ces 3 départements, et inclut 8 aires protégées terrestres et marines. Il s'agit de : (1) Barradère Cayamites ((85,622 ha), (2) Port-Salut-Aquin (87,485 ha), (3) Parc Macaya (13,436 ha), (4) Jérémie-Abricot (7,575 ha), (5) La Cahouane (5,917 ha), (6) Deux Marmelles (2,265 ha), (7) Grotte Marie-Jeanne (31 ha) et, (8) Trois-Étangs (2,255 ha). Toutes ces aires abritent des espèces végétales et animales, pour la plupart endémiques à Haïti. De plus, le Parc National Macaya qui est à cheval entre les départements du Sud et de la Grande Anse et au sein duquel se trouve l'une des dernières forêts vierges d'Haïti, représente la première zone de haute importance pour la biodiversité dans la Caraïbe.

La région Sud a également été plus particulièrement identifiée comme une zone de connectivité des écosystèmes marins en contribuant à la reproduction des coraux durs dans la mer des Caraïbes. De nombreuses zones humides (estuaires, plaines et lagunes côtières) se trouvent le long du littoral et de la côte sud-ouest. Les prairies, les forêts de mangroves, les herbiers marins et les récifs coralliens sont les habitats de nombreuses espèces. Ils procurent une protection contre les risques climatiques et fournissent des ressources naturelles diverses et renouvelables qui soutiennent les économies traditionnelles mixtes basées sur la pêche, l'utilisation des produits forestiers et la cueillette. Les écosystèmes et ressources naturelles sont donc le socle de l'économie locale basée notamment sur l'agriculture, la pêche, l'énergie et le tourisme.

La région est constituée de zones côtières de faible altitude, de terrains accidentés et de pentes rocheuses abruptes. Les communes du Sud et de la Grande Anse s'étirent souvent du littoral à la crête, avec ainsi une multiplicité de situations géophysiques et une fragmentation des populations en territoires enclavés. L'environnement y est dégradé du fait de la perte du couvert boisé, de l'érosion des sols, de glissements de terrain etc. et fragilise ainsi les infrastructures routières et tous les autres réseaux construits et aggrave aussi l'état de ceux qui devaient être aménagés et qui sont déjà en mauvais état. De plus, la dégradation des micro-bassins versants provoque des inondations en contre-bas, dans les zones côtières, puisque les rivières et les nombreuses ravines ensablées, sont en crue à la moindre averse. Cette situation rend difficile le l'approvisionnement et les secours, l'accès aux systèmes sanitaires qui sont peu développés et contribue à majorer l'isolement et le dénuement de ces communes.

Toutes les communes de ces trois Départements, ont un niveau élevé d'exposition aux aléas sismiques et climatiques. Les catastrophes qui se suivent, confirment sur le plan environnemental, qu'on est en présence d'un ensemble territorial devant faire face à des crises majeures à répétition avec des dégâts et des conséquences d'une ampleur et d'une gravité inouïes. Toutes les zones de cette région, qu'elles soient urbaines ou rurales de montagne ou côtière, figurent parmi les zones les plus vulnérables aux catastrophes naturelles d'Haïti.

A l'instar du reste du pays, la zone affectée par le tremblement de terre est donc sujette à une forte érosion de ses terres. Son relief accidenté de la montagne à la mer et l'abondante pluviométrie rendent les sols très vulnérables à l'érosion, notamment hydrique. Les habitats essentiels tels que les mangroves et les zones côtières souffrent également du ruissellement des pentes dénudées et des ravines qui entraîne l'emportement des sols et de leurs dépôts dans les vallées, les rivières et la mer. L'érosion des sols causée par l'eau, soit sous forme de précipitations directes à la surface du sol, soit indirectement par des ravines et des canaux, entraîne une perte annuelle de terres considérable. Les études indiquent, par exemple, une perte annuelle de 12 à 100 tonnes de terre/ha/an au niveau des bassins versants du département du Sud¹¹⁴.

La tendance érosive naturelle des terrains haïtiens est exacerbée par des pratiques agricoles non durables, la mauvaise gestion des sols et la déforestation. Les activités économiques locales et les pratiques actuelles ont concouru à aggraver la pression sur l'environnement, la biodiversité et les écosystèmes locaux. Les communautés locales dépendent en effet de l'exploitation non durable des ressources naturelles pour assurer leur survie, contribuant ainsi in fine à la dégradation de leur environnement et de leurs moyens de subsistance à terme. 78% de l'espace est utilisé de manière inappropriée par rapport à sa vocation d'origine entraînant la dégradation des écosystèmes terrestres, côtiers et marins. 75% de la population vit ainsi en situation d'insécurité alimentaire et plus de 80% de la région est considérée comme vulnérable aux risques d'érosion et de glissements de terrain.

Les catastrophes naturelles sont amenées à s'intensifier du fait des effets des changements climatiques. Les scénarios climatiques annoncent une augmentation de la température en Haïti de 0,8 à 1°C d'ici 2030. Les précipitations annuelles moyennes devraient baisser avec une distribution plus aléatoire, les périodes de sécheresse devraient augmenter en intensité et en fréquence, si bien que 50% des terres pourraient devenir arides. L'augmentation moyenne des températures et les épisodes de sécheresse aggraveront le stress hydrique et l'insécurité alimentaire. Elles seront d'autant plus dommageables que les communautés dépendent des revenus et produits de base provenant de l'agriculture. En parallèle, les événements climatiques extrêmes, comme les ouragans, les tempêtes tropicales et les inondations, deviendront plus intenses et plus fréquents. Là encore, les villes côtières du sud-ouest seront plus particulièrement touchées par les évolutions climatiques.

Cette région est donc dotée d'une biodiversité et d'écosystèmes riches qui sont en capacité, si protégés et valorisés, de fournir des services écosystémiques essentiels à la résilience et au développement local (moyens de subsistance, sécurité alimentaire, régulation de l'eau, protection contre les risques naturels, santé et bien-être). Cependant, à l'heure actuelle, les écosystèmes sont fragilisés par les activités humaines et de fréquents événements climatiques extrêmes. Les principaux facteurs causant la dégradation de l'environnement et exacerbant l'érosion des sols sont les suivants : la fragilité des sols et du milieu

¹¹⁴ PNUE, Étude sur les filières agricoles et le verdissement de l'économie dans le Département du Sud, 2016

physique; des événements climatiques extrêmes fréquents; une forte pression démographique, en plus de la pauvreté et de la demande en produits vivriers; un cadre réglementaire largement insuffisant et faiblement mis en œuvre; une insécurité foncière réduisant l'investissement productif et la capitalisation; la pratique de cultures sur des pentes sans techniques de conservation des sols ou antiérosives; la surexploitation des terres ou l'absence de techniques de conservation comme le système de jachère ou le faible recours à l'agroforesterie et la pratique de l'élevage libre

2. Évaluation des effets du tremblement de terre

La méthodologie utilisée pour évaluer les effets du séisme a consisté à recueillir les informations et les données lors de visites terrain dans les trois départements affectés ainsi que de conduire des entretiens individuels et des focus groups avec les acteurs clés (élus locaux, représentants des institutions décentralisées, organisations citoyennes etc.). Des matériels et instruments de mesures ont été utilisés comme : GPS, drones, etc. et des documents de rapport et plans d'actions nationaux. Les rapports narratifs de ces visites de terrain sont annexés au présent rapport. Ces informations ont été validées et complétées par les données recueillies par les autres institutions sectorielles affectées : agriculture, infrastructures, social, touriste, culture, etc. (Voir Tableau 1: Présentation des effets environnementaux: Dommages et Pertes Estimés, p.9)

Les effets environnementaux du tremblement de terre du 14 août dernier sont de trois types. On constate des effets immédiats entraînant des dommages mesurables et quantifiables, comme la perte de couvert forestier ou de parcelles agricoles. On constate également des effets immédiats mais dont les dommages seront évolutifs et cumulatifs, donc difficilement mesurables à courte échéance. Ce sont la déviation des cours d'eau, l'accélération de l'érosion et la prolifération des déchets. Enfin on observe également des effets indirects, qui sont la conséquence logique des effets immédiats, telle la déforestation accrue suite à la construction d'abris temporaires, la recherche de revenus alternatifs par la production de charbon de bois, ou à l'impact environnemental et climatique lié à la reconstruction des infrastructures endommagées. Ces effets indirects sont évolutifs, cumulatifs et multisectoriels et leurs impacts se matérialiseront graduellement sur une durée de plusieurs mois et années. Ces pertes résultant des effets évolutifs, cumulatifs et indirects du séisme sur l'environnement et les secteurs connexes ont dû être analysées de manière qualitative car elles ne sont pas quantifiables à si brève échéance.

Les effets du séisme ont été recensés en fonction des trois grandes catégories environnementales : écosystèmes/nature, climat (adaptation/atténuation) et pollution/déchets.

Écosystèmes-nature

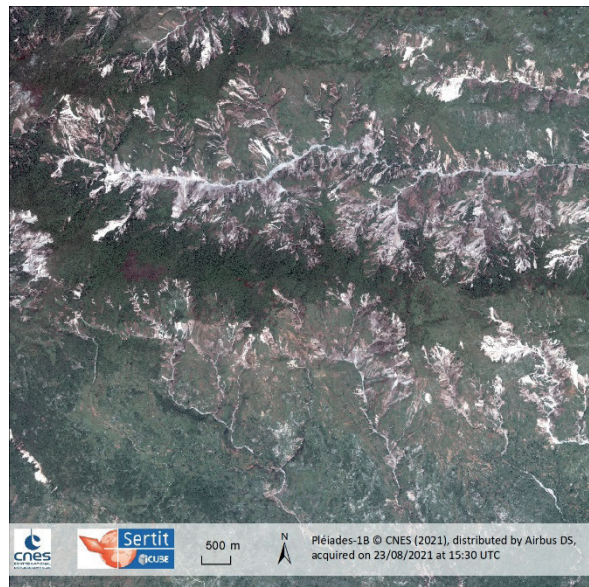
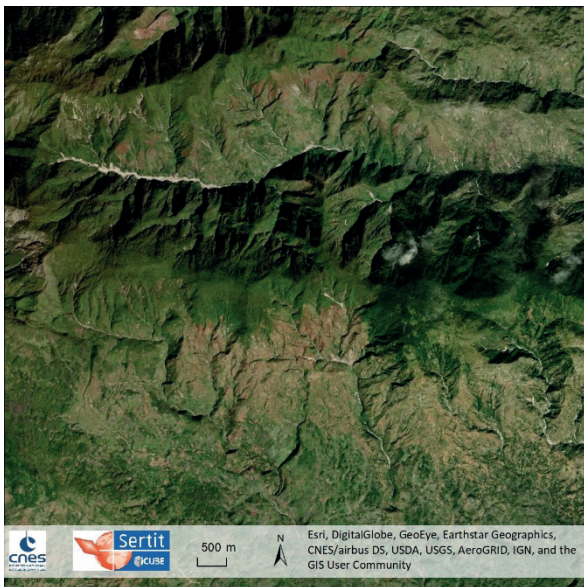
L'environnement naturel est très sévèrement touché par le séisme. À plusieurs endroits dans les trois départements, des glissements de terrain, éboulements et affaissements ont été observés. On recense également de nombreuses rivières affectées par les affaissements ou les glissements de terrain dans les trois départements. De ces rivières dépendent les systèmes d'irrigation et d'eau potable pour près d'un million de personnes. Les sources et les rivières sont également des habitats pour la biodiversité aquatique.

Éboulements, glissements de terrain

La situation est particulièrement critique dans le Département du Sud, aux abords du Parc Macaya. Le Parc Macaya se trouve en haute altitude et on y retrouve certains points les plus élevés de la République (Pic Formont 2219m, Pic le Ciel 2179 m et Pic Macaya 2347m) sur fortes pentes, un sol nu et dégradé. La faille traverse le parc. Tout cela explique la fragilité de l'environnement du Parc Macaya et l'ampleur des dégâts du séisme du 14 août. Les relevés terrains ont démontré d'énormes dégâts sur les versants, notamment des glissements de terrain à la quatrième section de Torbeck (La Hatte, Goron, Kadiale ou 21 personnes ont trouvé la mort). En face de la résidence du Parc Macaya on a pu observer d'énormes glissements de terrain sur les flancs du Pic le ciel, Pic Formon et d'autres versants avoisinants. Des glissements de terrain gigantesques et effrayants sont également observés sur le transec Fond-bleu, Dupouills, Mare-Rouge, Pèdinet, Malfini, Nan ti chen, Kay meri, Kay Lauremise et la Hotte. Une dégradation sévère est également observée à Deux Glacis et au Pic Macaya qui devient inaccessible à cause des glissements de terrain obstruant les sentiers. Les relevés terrain ont pu démontrer que certaines zones du Parc Macaya sont affectées presque 90%. Dans toutes les espaces où il y a des cultures sur forte pente et en haute altitude, il y a des pertes au niveau des cultures et d'élevage allant de 20 à 100 %. Des couverts forestiers et des parcelles agricoles ont également été partiellement ou totalement endommagés. Dans la zone de Torbeck, en haute altitude, on recense des dégâts impressionnants dus aux glissements de terrain (Deronsray, Terre rouge, Vivien, Toro entre autres). Ces dégâts ont détruit des parcelles entières et causé des pertes importantes au niveau des cultures. Des structures antiérosives ainsi que structures de protection de sol et de bonnes pratiques agroécologiques ont été détruites ou affectées.

Les images satellites que nous avons pu recueillir auprès du CEOS¹¹⁵, font état d'un total de 6, 949,02 ha de glissements de terrain dans l'ensemble des trois départements. Ces informations, croisées avec des données antérieures d'occupation des sols, ont permis de constater une perte de 4,114 ha de végétation arborée : Grand'Anse/ 1,687 ha, Nippes/ 297 ha et Sud : 2,130 ha.

Ci-après des images satellite prises avant et après le séisme sur une portion réduite du Parc Macaya.



115 Committee on Earth Observation Satellites, CNES- Sertit: Image Pléiades du 23/08/2021

Bassins versants et ressources hydriques

Au moins huit des principales rivières des départements du Sud et de Grand'Anse prennent naissance au cœur du Parc Macaya, traversé par la faille Enriquillo. Les relevés terrain ont démontré une diminution considérable du débit des rivières de la Grande Ravine du Sud, de la rivière de l'Acul, la rivière de Port-à-Piment. On remarque des eaux boueuses et des tonnes de matières ligneuses. On dénote également une forte dégradation des berges à plusieurs endroits. Sur plus de 3,5 kilomètres le long de la Ravine du Sud, sur le flanc des morne des deux côtés des berges de la rivière dans les localités de Poste Avancé et de Marceline, il y a des glissements de terrain spectaculaires qui créent un barrage naturel piégeant la rivière de la Ravine du Sud. Les pertes de cultures d'ignames, d'haricots, de bananes et de pois congo sont énormes. La berge droite de la Rivière Acul subit également une forte dégradation sur 150 mètres linéaires. À Barradères, on a pu constater une diminution du débit et un élargissement du lit majeur de la rivière Barradères.

Dans les trois départements, on a pu constater une diminution du débit et le tarissement de certaines sources, de même que de la turbidité. Au Parc Macaya, on a pu constater l'obstruction de quatre sources d'eau, soit : Source Kay Tilus, Source Fond Bleu, Source Nan ti chen et source Formont, soit 75% des sources d'eau du Parc. Ces sources sont complètement ensablées ou enterrées et les voies d'accès sont impraticables. Dans la troisième section de Barradères (Département des Nippes), on a pu constater une diminution du débit de certaines sources de plus de 70%.

À Camp Perrin, l'Étang Lachaux, (lac naturel d'une superficie de 0.54 km² ou 54 ha et a une profondeur moyenne de 3,5 mètres), est affecté par un glissement de terrain provenant le long de la route de Camp Perrin, pouvant provoquer à terme l'ensablement et l'acidification de l'étang. On s'attend à un risque d'aggravation du phénomène d'eutrophisation de l'étang dans le future. Il s'agira d'un apport en excès de sédiments qui entraînent la prolifération des végétaux aquatiques (parfois toxiques).

Saut-Mathurine, qui est une des plus grandes chutes d'eau en Haïti est également très affectée. En plus d'être une attraction touristique pour la région, les eaux de la chute sont utilisées dans la production d'électricité grâce à un captage au bassin de Mahot qui alimente les 3 turbines hydroélectriques de 800 kilowatts chacune permettant d'alimenter la ville de Camp-Perrin et de Maniche avec une puissance maximale de 2.4 mégawatts en saisons pluvieuses et de 1.2 mégawatt en saisons sèches. Or on a constaté des chutes de blocs, des troncs d'arbre et un remblaiement au niveau du bassin principal. Les infrastructures sont détruites et le réseau électrique endommagé.

On a observé le tarissement de beaucoup des sources dans tous les Départements des Nippes et aussi de la turbidité de ces sources. On a aussi constaté l'apparition d'une source après le séisme dans la commune de L'Asile. On a constaté aussi l'abaissement du niveau d'eau des rivières : Maro, Serpent, Despins ; Doze, Mulèt, kolè Negès ; Charriers, dupuits, Tinturye.

Des bassins se sont également formés suite à l'obstruction de certains cours d'eau, notamment dans le département de Grand'Anse. Après le pont traversant la Rivière Glace, ladite rivière est obstruée par les éboulements de terrain dans ses berges, occasionnant le dépôt de plusieurs centaines de tonnes de matériaux et de débris de végétaux. L'eau s'est accumulée sur environ 100 m et crée ainsi un bassin. Il est évident que ce problème se répète le long de la Rivière Glace. De même, un éboulement énorme s'est

produit, obstruant le lit d'écoulement de la rivière de Guinaudée. L'accumulation de l'eau de la rivière entraîne la création d'un lac. On constate également l'ensablement de nombreux canaux de drainage, notamment à Corail.

Couvert forestier et mangroves

Dans les trois départements, les équipes ont pu constater une perte de couvert forestier par suite du séisme. On remarque ainsi dans les eaux boueuses et des tonnes de bois de *Pinus Occidentalis*, une espèce protégée du Parc Macaya, le long des rivières affectées. Ces bois proviennent des glissements de terrain des versants du Parc Macaya, ce qui traduit l'ampleur des dégâts dans les hauteurs du Parc, difficilement accessibles suite aux éboulements et aux glissements de terrain. On note également une augmentation claire de la pression sur les ressources forestières. Dans la vicinity du Parc Macaya, on a pu remarquer une multiplication des défrichements illégaux. Or les agents de surveillance, bénévoles, ne sont pas suffisamment nombreux ni outillés pour intervenir afin de stopper ce désastre naturel. Il en est de même pour les plantations de mangroves dans les aires marines protégées des trois départements.

Dans le département de Grand'Anse, on a rapporté que les mangroves ainsi que le littoral de Pestel et de Corail ont été directement frappées par le séisme. Les problèmes d'éboulement et de glissement de terrain ont occasionné le remodelage des écosystèmes marins par le dépôt de tonnes de matériaux et de sédiments. On constate également une augmentation des pressions anthropiques sur les ressources ligneuses de la mangrove, par l'entreposage anarchique des matériaux des bâtiments détruits, avec un risque de réduction de la surface de la mangrove et une affectation de la qualité des eaux. Dans les trois départements, on a rapporté une intensification nette de la coupe des mangroves pour la reconstruction des maisonnettes ou pour la production de charbon de bois. La population aux abois cherche des sources de revenus rapides et la coupe des mangroves apparaît comme une solution immédiate.

Pollution-déchets

Les problèmes importants de gestion des déchets dans les trois départements se sont intensifiés par suite du tremblement de terre. D'abord, les débris des matériaux de construction des infrastructures détruites, estimés à 20 000 000 de m³, dont 70% sont entreposés de manière aléatoire. Cette gestion anarchique aggrave les pratiques de décharge des déchets domestiques et inertes, qui ne sont ni correctement implantés, ni aménagés.

Dans le Département du Sud, le site du Marché Jeudi à la Ville des Cayes a été utilisé comme zone de décharge sauvage, surtout pour les déblais chargés de fer et de béton. La rivière de la Ravine du Sud et celle de Torbeck sont aussi utilisées comme site de décharge par les mairies des communes concernées et l'Armée d'Haïti. Le marché de Jeudi a été fortement affecté en termes de capacité d'accueil des marchandises car l'espace est occupé par des déchets et des abris provisoires. Les plages sont dégradées avec la présence des déchets des Cayes et de Torbeck déversés par les torrents et les rivières dans la mer.

Changements climatiques/adaptation/atténuation

Le réseau électrique est endommagé à plusieurs endroits. À Sault Mathurine notamment, le réservoir de la centrale hydroélectrique a été envahi par des éboulis et une étude plus poussée doit déterminer l'impact sur la production d'énergie. Si la capacité de production de la centrale est affectée, l'utilisation

alternative d'énergie de source thermique générera une augmentation des gaz à effet de serre (GES). De même, on a constaté une augmentation de l'utilisation du charbon pour la cuisson, ce qui peut avoir un impact sur les émissions de GES, selon les sources de carburant utilisées.

De plus, les différents effets environnementaux évoqués plus haut ont aussi une incidence en termes d'émissions des GES. La destruction des écosystèmes produit des émissions de CO₂ et d'autre gaz à forçage radiatif élevés dans certaines conditions, et réduisent simultanément les capacités d'absorptions de CO₂. L'augmentation et l'accumulation de déchets non traités de manière adéquate est aussi une source significative de GES. Enfin, l'ampleur des efforts de reconstruction de maisons, de bâtiments et d'infrastructures diverses va naturellement générer une empreinte carbone significative, en plus des risques environnementaux locaux notamment liés à la pollution des eaux, à la surexploitation du sable et la destruction des habitats naturels associés à cette ressource.

Gouvernance environnementale

La faiblesse institutionnelle a empêché une couverture sur l'ensemble du territoire par le Ministère de l'Environnement, ajoutée à une carence en ressources matériels et équipements qui ont empêché aux structures déconcentrées de réaliser des évaluations sur la qualité de l'environnement. Cette carence et l'inapplication des lois pour la plupart obsolètes, ont aggravé les pertes et réduisent les capacités de réponse.

Bâtiments administratifs : De nombreux bâtiments publics liés aux différentes dimensions de l'environnement ont été endommagés ou détruits. Cette situation affecte la capacité du Ministère de l'Environnement à faire son travail et à intervenir pour assurer la surveillance et la protection des écosystèmes fragilisés. Ainsi, la cabane de surveillance de le Prêtre et la Citerne, au Parc Macaya, ont été endommagées. La cabane de Grand Plaine est également détruite.

Sites historiques ou touristiques : À Saut-Mathurine, les infrastructures touristiques ont été détruites. Au niveau des aires marines protégées d'Aquin-St-Louis du Sud, on a pu constater que deux objets de conservation, soit le Fort des Oliviers et le Fort des Anglais, vestiges du 18^{ème} siècle sont endommagés. À Barradères, on note une destruction du bâtiment abritant le bureau de l'ANAP.

Tableau 1: Présentation des effets environnementaux: Dommages Estimés

Items	Présentation des effets	Unité de Mesure	Sud	Nippes	Grand'Anse	Totaux Aires	Cout à l'unité de mesure	Dommages estimés en \$USD	
1	Forêts	Hectares	975,81	71,97	435,06	1.483	\$5.000,00	\$7.414.200,00	
2	Surfaces d'agroforesterie	Hectares	Ces pertes sont comptabilisées par le secteur agricole						\$0,00
3	Mangroves détruites	Hectares	556	57,48	89,81	703,04	\$20.000,00	\$14.060.800,00	
4	Perturbation du réseau hydrique- rivières enclavées ou détournées	Kilomètres				80	Variable	\$6.200.000,00	
5	Infrastructures et équipements environnementaux	Quantité en mètres carrés	2.000	1.000	1500	4.500	\$1.250,00	\$5.625.000,00	
6	Infrastructures écotouristique (1)	Quantité en kilometres	3	0,5	1,5	5	\$1.000.000,00	\$5.000.000,00	
7	Périmètre critique des points affectés (considération pour 100)	Hectares	500	35	200	735	\$5.000,00	\$3.675.000,00	
8	Effets sur les aires côtières et marines (sédimentation et pollution)	Kilomètres	50	0	30	80	\$10.000,00	\$800.000,00	
							TOTAUX	\$42.775.000,00	

(1) Cela concerne les dommages aux plages, dont les coûts de relèvement sont pris en compte par le secteur touristique.

3. Évaluation de L'impact en fonction des indicateurs identifiés par le MDE

L'impact des effets environnementaux du tremblement de terre est transversal et donc multisectoriel. Les pertes environnementales, en termes de services écosystémiques, contribuent largement aux pertes enregistrées par les différents autres secteurs entraînant notamment une baisse de la production et des rendements agricoles, une insécurité alimentaire, un risque accru de destruction des infrastructures en aval des glissements de terrain provoqués par l'érosion, une pression sur les ressources halieutiques dus à l'augmentation de la sédimentation et à la pollution, et des conséquences sur la santé de la population dues à la contamination des ressources hydriques et à la prolifération des déchets.

L'impact peut être direct, lorsque le lien de cause à effet le relie directement à la catastrophe, comme la baisse de productivité résultant de la perte de surfaces en agroforesterie. Il peut également être indirect lorsqu'il découle d'un autre impact, telle la perte de couvert forestier consécutive à la demande accrue de bois d'œuvre pour la reconstruction des infrastructures, ou le volume accru des déchets solides à traiter découlant de l'entreposage des débris ou de l'aide d'urgence. Un même effet peut donc entraîner plusieurs impacts directs ou indirects.

La perte des infrastructures et des parcelles agricoles suite aux éboulements et aux glissements de terrain aura ainsi un impact sur les ressources forestières et les mangroves en aval. À ce titre, les données indiquent que, depuis 20 ans, chaque catastrophe significative à l'échelle du pays ou de la zone visée s'est traduite par une accélération significative du rythme de déforestation, qui ensuite se stabilise pendant quelque temps jusqu'à la prochaine catastrophe. Cette courbe alarmante nous permet d'inférer que chaque catastrophe génère des impacts à la fois directs et indirects sur les écosystèmes forestiers et la biodiversité. Les glissements de terrain, la perte de couvert forestier et la dégradation des berges auront également comme impact un risque accru d'affaissements supplémentaires et d'inondations, particulièrement pendant la période cyclonique. Les investigations sur le terrain ont permis de constater que les mouvements de terrain créent une peur chez les acteurs des communautés avoisinantes du Parc Macaya, dont des agriculteurs. Cela tend à changer la perception de sécurité du milieu chez ces acteurs, qui chercheront à déplacer les activités agricoles vers des lieux plus sûrs dans le parc et vers les zones tampon, ce qui créera une pression accrue sur les écosystèmes.

De même, la sédimentation des cours d'eau aura un impact sur les ressources halieutiques dans les aires marines protégées. Déjà, à Barradères, les pêcheurs notent une diminution des stocks d'anguilles et de poissons en aval des rivières affectées par le séisme.

La mauvaise gestion des déchets qui s'accumulent dans les rues, les canaux de drainage, les rivières et le littoral augmente la vulnérabilité des populations locales aux risques d'inondation et les maladies liées à la pollution des eaux, de l'air et des sols. Durant la saison cyclonique, les déchets seront régulièrement emportés par les crues et donc rejetés en aval, à proximité de la ville et dispersés par le vent et les animaux. Il en résulte un impact réel sur la santé des populations et des écosystèmes en aval.

L'installation des campements et l'aide d'urgence accroît cette problématique des déchets au niveau des trois départements. On y constate une augmentation des déchets plastiques résultants notamment de la fourniture d'eau potable aux sinistrés ainsi que les contenants de nourriture. L'augmentation des soins de santé a également entraîné une prolifération de déchets biomédicaux. (bandages souillés, seringues etc.) Le manque de facilités pour incinérer ces déchets, tant au niveau des cliniques mobiles, des cliniques régionales qu'au niveau des hôpitaux des Cayes crée un risque de prolifération des déchets infectieux dans toute la zone. Dans plusieurs endroits, on a également constaté une augmentation de défécation à l'air libre¹¹⁶. Cette situation entrainera inévitablement une augmentation de la contamination fécale au niveau de l'environnement, qui sera aggravée par les pluies torrentielles et inondations prévisibles lors de la saison cyclonique.

¹¹⁶ Information de la DINEPA, validée par les visites sur le terrain.

4. Évaluation des Besoins de Relèvement

Toute action entreprise en relèvement devra impérativement produire des gains nets de biodiversité pour ces habitats critiques et améliorer la résilience des écosystèmes et des populations, avec une attention particulière pour les groupes les plus vulnérables et les plus touchés.

La reforestation, la restauration de la biodiversité et la protection écologique des sols, sont des solutions privilégiées pour la consolidation des berges et des bassins versants, la lutte contre l'érosion et la préservation de la ressource en eau. Le reboisement à partir d'essences forestières résilientes aux changements climatiques, en rotation courte et rotation longue, permet de produire du bois de chauffage et du bois d'œuvre tout en diminuant la pression sur les espèces protégées. L'agroécologie, qui mise sur la diversité dans les systèmes de production agricole en combinant notamment les cultures maraichères, et fruitières, et en misant sur la diversité et les fonctionnalités offertes par les écosystèmes, permet de préserver et restaurer les ressources naturelles tout en améliorant la résilience. La restauration des mangroves et des récifs coralliens en aval est également une solution pour contrer les effets de la sédimentation, protéger les communautés et l'érosion des côtes, tout en préservant les moyens de subsistance dont dépendent les populations côtières et la diminution des ressources halieutiques qui dépendent des écosystèmes côtiers et marins.

Les besoins sont identifiés dans le Tableau no. 2 qui suit. Il est suggéré que les fonds d'urgence de type « cash for work » ou « food for work » soient utilisés pour la restauration des écosystèmes et la gestion des déchets afin de préserver la dégradation des écosystèmes dont l'état se trouve aggravé par le séisme.

À noter que certains des coûts pour l'enlèvement et la gestion des gravats et des débris dans l'urgence ont été pris en compte par les autres secteurs (logement, santé, éducation). Toutefois, ces activités sont sous l'autorité du Ministère de l'Environnement (« MDE »), en collaboration avec les mairies. Ces activités devront donc être récupérées, en tout ou en partie, par le MDE. Les coûts évalués par le secteur « logement » ont donc été intégrés dans le tableau des activités de relèvement.

Tableau 2 : Besoins de relèvement environnementaux estimés et coûts associés

Présentation des besoins	Justification. Besoins se référants à l'analyse des effets.	Court, Moyen ou Long Terme	Besoins financiers en USD
Restauration des écosystèmes forestiers – Reboisement (1)	Protection des ressources forestières et de la biodiversité : Gain net de biodiversité Protection contre l'érosion Plantation de lots boisés à cycle court et à cycle long pour la cuisson et le bois d'œuvre Captation des GES	Court et moyen terme	\$ 9,638,460.00
Reconstitution de parcelles d'agroforesterie, notamment dans l'aire protégée du Parc Macaya	Diminution de l'érosion Augmentation de la qualité du sol, de productivité / sécurité alimentaire Augmentation de la résilience aux catastrophes	Court et moyen terme	
Stabilisation des berges et Curage des rivières	Diminution de l'érosion et des inondations Qualité de l'eau pour la consommation et l'irrigation	Court et moyen terme	\$ 6,200,000.00
Infrastructures et équipements environnementaux	Grottes, bâtiments administratifs, etc	Court et moyen terme	\$ 5,625,000.00
Restauration et protection périmètres critiques des points d'eau	Accès à l'eau potable, qualité de l'eau, arrosage de jardins	Court et moyen terme	\$ 3,675,000.00
Gestion de l'excédent des déchets des matériaux de construction.	Assainissement. Santé des populations. Protection des écosystèmes terrestres, côtiers et marins.	Court terme	\$ 30,000,000.00
Gestion intégrée des déchets dans les 3 départements (2)	Assainissement. Protection des écosystèmes terrestres et côtiers et marins et des ressources halieutiques en aval. Protection de la santé des populations .	Court et moyen terme	\$ 5, 000, 000.00
Réhabilitation des zones côtières et marines en aval	Restaurations des écosystèmes Plantation de mangroves / protection contre les dommages cycloniques Restauration des habitats des poissons et crustacés pour le tourisme et la pêche	Court terme	\$ 14, 060, 800.00 (mangroves) 80 Km de côte à réhabiliter x 1,000 USD/km = \$ 800,000.00 \$ 14,860,800.00
Gouvernance environnementale (incluant suivi et évaluation)	Détermination des sauvegardes environnementales préalables aux interventions des autres secteurs. Appropriation des actions environnementales et de relèvement par les communautés locales.	Court terme	\$ 7, 000, 000.00
Total			\$ 81,999,260.00

- (1) L'évaluation du coût d'installation d'un hectare en espèces forestières est basée sur l'expérience du PNUE dans la zone affectée par le séisme.
- (2) Basé sur la Phase I du Plan de gestion des déchets de la Ville des Cayes, extrapolé aux 2 autres départements.
- (3) L'évaluation du cout d'installation d'un hectare en mangroves est basée sur l'expérience du PNUE dans la zone visée par le séisme.

5. Stratégie du relèvement

En fonction de l'analyse qui précède, force est de constater que la région du Sud-Ouest d'Haiti, fait actuellement face à une triple crise que représente la dégradation des écosystèmes, la perte de biodiversité et l'aggravation des événements météorologiques extrêmes liés aux changements climatiques. Le tremblement de terre du 14 août dernier est venu exacerber une situation déjà critique alors que le bien-être des populations sinistrées est intimement lié aux services rendus par les écosystèmes ainsi qu'à leur capacité de résilience face aux changements climatiques. La stratégie de reconstruction est donc articulée autour de 3 axes complémentaires qui sont la restauration des écosystèmes, l'intégration multisectorielle des enjeux environnementaux transversaux ainsi que la gouvernance environnementale.

Restauration des écosystèmes : Il est important de reconnaître le rôle central de l'environnement et des solutions fondées sur la nature pour assurer la restauration des écosystèmes détruits ou endommagés et améliorer la résilience et la capacité de la région de s'adapter aux changements climatiques. Il est recommandé de focaliser les investissements environnementaux directs dans deux directions : Une vaste campagne de reboisement et de restauration des écosystèmes côtiers et marins et la mise en place d'un système intégré de gestion des déchets.

Intégration multisectorielle : Le recours à des solutions fondées sur la nature dans le cadre d'une gestion intégrée du paysage contribue de manière significative et mesurable au développement durable, à la résilience et à l'adaptation aux changements climatiques. La région du Sud doit également revoir sa relation économique, sociale et politique à l'environnement. Il est recommandé d'intégrer systématiquement les risques, impacts et opportunités environnementaux et climatiques dans toutes les stratégies, politiques et décisions liées au relèvement et d'établir des modèles opérationnels de co-investissement des ressources des autres dimensions du secteur en appui aux priorités environnementales

Gouvernance environnementale : La reconstruction repose également sur la gouvernance locale, orientée sur la durabilité, la résilience et l'inclusion. Il est impératif de consulter les parties prenantes et mettre en place les outils techniques et financiers pour une appropriation effective des actions environnementales de relèvement par les communautés locales. Il est également requis de mettre en place un système effectif de suivi et d'évaluation environnementale systématique et multidimensionnel pour assurer le succès et la durabilité des interventions. Enfin, il est recommandé de promouvoir ces approches intégrées de relèvement avec une approche géographique localisée pour tester les modèles et mettre l'accent sur la coopération opérationnelle à échelle locale.

SECTEUR EMPLOI

Resume

Le séisme et la dépression tropicale Grace a touché 1.6 millions de personnes (52% d'entre elles ont moins de 25 ans)¹¹⁷ ou 363,000 de ménages répartis dans trois départements (Grande Anse, Nippes, et Sud) dans la péninsule Tiburon.

On estime qu'un total de **10.8 millions journées de travail (ou l'équivalent de 91,681 emplois à temps plein) et environ de HTG 110 millions de revenu personnel ont été perdus** par les pertes de productions dans les secteurs agricole et non agricole à la suite de catastrophes induites par le séisme et la dépression tropicale. En termes relatifs, on s'attend à ce que les travailleurs peu rémunérés et les travailleurs agricoles vivant dans les zones rurales subissent des conséquences beaucoup plus importantes sur leurs moyens de subsistance. Les travailleurs familiaux non rémunérés sont largement représentés dans l'agriculture (45,7%) et le secteur informel non agricole (16,2%).

Il faut souligner que le séisme et la dépression tropicale de 2021 ont touché les mêmes départements que l'ouragan Matthew en 2016 et ont mis un terme brutal au processus de relèvement hésitant. Par conséquence, la formation du capital humain et social dans la Grand'Anse, les Nippes et le Sud sera encore plus érodée à long terme et poussera encore plus de ménages dans la destitution. La pauvreté et les difficultés sont particulièrement susceptibles d'augmenter chez les jeunes et les femmes ayant un faible niveau de scolarité et / ou un emploi irrégulier dans les centres urbains et les ménages à faible revenu dans les zones rurales.

Permettre aux ménages et aux travailleurs de récupérer leurs actifs productifs et leurs revenus tout en augmentant la capacité de résistance de leurs moyens de subsistance face aux chocs futurs doit être un élément clé du processus de reconstruction et de relèvement après le séisme et la dépression tropicale.

ANALYSE DU CONTEXTE

Note au lecteur : Toute analyse du marché du travail haïtien est limitée par le manque de données actualisées sur le marché du travail. Au cours des 20 dernières années, seules trois enquêtes sur les ménages comprenant un module sur le marché du travail ont été réalisées. L'enquête la plus récente est l'Enquête sur les conditions de vie des ménages après le séisme (ECVMA) de 2012, qui a été réalisée

117 CIA (2021) Le livre des faits mondiaux – Haïti.

avant l'ouragan Matthew et dont le contenu est probablement dépassé. En raison de cette extrême rareté des données, toute information sur le marché du travail figurant dans ce rapport doit être interprétée avec une extrême prudence. Sauf indication contraire, toutes les données de ce rapport sont extraites de l'ECVMA 2012.

Un marché du travail fragile, perturbé par les risques naturels et socio-politique. Étant le seul pays encore moins développé des Amériques, Haïti n'a pas réussi à converger vers des niveaux de revenu par habitant comparables à ceux de ses voisins.¹¹⁸ Des niveaux stupéfiants d'activité économique informelle, des inégalités croissantes et une extrême vulnérabilité aux risques naturels et socio-politique (notamment les tremblements de terre, les cyclones, la sécheresse, les épidémies, la criminalité et les troubles sociopolitiques)¹¹⁹ créent un environnement de marché du travail que l'on peut qualifier au mieux de difficile. Au niveau macro, cela se traduit par des niveaux stagnants de revenu par habitant - depuis 2017, le revenu réel par habitant a chuté de 7 % et est maintenant aussi bas qu'en 2011 - et une création d'emplois insuffisante.¹²⁰ Des aperçus similaires sont obtenus au niveau microéconomique où, lors de l'ECVMAS 2012, 30,5 % de tous les répondants ont déclaré ne pas être «du tout heureux de leur situation de vie générale.» Avec plus de 59% d'Haïtiens vivant dans la pauvreté et plus de 24% dans l'extrême pauvreté, les décideurs politiques en Haïti sont confrontés à de sérieux défis administratifs, économiques et sociaux.

L'informalité et l'inégalité largement répandues caractérisent le marché du travail en Haïti. En 2020, la population haïtienne en âge de travailler (15 ans et plus¹²¹) est estimée à 7 699 680, ce qui équivaudrait à 67% de la population haïtienne totale.¹²² La grande majorité des emplois en Haïti sont créés dans l'agriculture (47,0%) ou dans les secteurs informels non agricoles (45,1%). Les emplois dans les secteurs privé et public formels sont rares et ne représentent respectivement que 4,5% et 3,4%. L'inégalité des revenus est très répandue entre les secteurs d'activité économique : les secteurs agricole et informel non agricole fournissent les revenus les plus bas avec un revenu mensuel moyen de 350 HTG et 2 500 HTG respectivement. Les secteurs public et privé formels offrent les meilleures opportunités de revenus à une minorité de travailleurs haïtiens avec un salaire mensuel moyen de 9 400 HTG et 10 000 HTG respectivement. L'incapacité du marché du travail haïtien à générer suffisamment d'opportunités d'emploi formel pour sa population active en fait l'un des pays les plus inégalitaires avec un coefficient de Gini de 0,76 en 2012 (soit une augmentation de 15,0% par rapport à 0,61 en 2007). À la lumière de ces chiffres, il n'est pas surprenant que 59,2% des travailleurs déclarent avoir des revenus très instables et que 32,2% des ménages déclarent s'endetter pour joindre les deux bouts.

Moins d'opportunités économiques pour les femmes. Les femmes sont moins susceptibles de faire partie de la population active - seulement 48,4% de toutes les femmes sont économiquement actives, contre 66,0% de tous les hommes. La position désavantageuse des femmes sur le marché du travail peut s'expliquer en partie par la répartition inégale des tâches domestiques : les femmes déclarent consacrer deux fois plus de temps aux tâches ménagères (15,4 heures par semaine) que leurs homologues masculins

¹¹⁸ UNDESA (2021). Least Developed Countries – Haïti.

¹¹⁹ PAM (2018). Programmation Saisonnière basée sur les Moyens d'Existence. Département du Sud – Haïti.

¹²⁰ World Bank (2021). GDP per capita (constant LCU) – Haïti.

¹²¹ Selon la loi du 21 septembre 2017, jugée non conforme aux normes internationales du travail (relatives notamment à la durée du travail), l'âge minimum à l'emploi en Haïti est de 16 ans.

¹²² Estimation OIT 2021

(7 heures par semaine) et sont donc susceptibles de souffrir de pauvreté de temps¹²³. Selon un rapport de Care et ONU Femmes, les responsabilités liées à la prise en charge des soins et les autres travaux non chiffrés ont encore augmenté chez les femmes au cours de la pandémie de COVID-19.¹²⁴

Le travail des enfants, y compris les pires formes de travail des enfants, reste un problème omniprésent en Haïti. Les taux d'activité économique des enfants sont comparativement plus élevés dans les zones rurales que dans les zones urbaines et ont augmenté de manière significative depuis le séisme de 2010, ce qui indique que les ménages ont augmenté leur offre de travail comme stratégie d'adaptation (effet de travailleur ajouté). En 2012, 39,2 % des enfants membres des ménages étaient déclarés actifs, contre « seulement » 23,7 % en 2007 (soit une augmentation de 15,5 %). Étant donné que le travail des enfants est l'une des stratégies d'adaptation les plus fréquemment utilisées par les familles appauvries en Haïti, on peut supposer que le taux d'incidence du travail des enfants a encore augmenté à la suite de l'ouragan Matthew et pendant la pandémie de COVID-19.

Dans la péninsule de Tiburon, la propriété des terres détermine les stratégies de subsistance. Selon une étude du PAM, la propriété des terres est un facteur déterminant de la qualité et du type d'activités de subsistance des ménages dans la péninsule de Tiburon.¹²⁵ Trois principaux groupes de moyens de subsistance ont été identifiés :

- Groupe 1 - Agriculteurs-éleveurs, ce groupe comprend les ménages disposant d'une certaine quantité de terre, évaluée en moyenne entre 13 et 52 hectares de terre, ce qui, au cours d'une année typique, peut satisfaire la plupart de leurs besoins alimentaires.
- Groupe 2 - Ménages disposant en moyenne de 6,5 à 13 hectares de terres agricoles. Ces ménages satisfont généralement la plupart de leurs besoins alimentaires au cours des années normales. Les années de crise, ils se tournent vers d'autres types d'activité tout au long de l'année, comme la commercialisation des produits de la pêche, la production et la vente de charbon de bois, et la vente de bois dur.
- Groupe 3 - Ménages disposant de peu ou pas de terres agricoles. Ces familles sont principalement impliquées dans la vente de leur travail, de services et d'autres activités telles que le petit commerce, l'achat et la vente de produits agricoles, la transformation de produits agricoles et le transport (moto-taxi).

Effet de la catastrophe

Le séisme et la dépression tropicale Grace a touché 1.6 millions de personnes (52% d'entre elles ont moins de 25 ans) ou 363,000 de ménages répartis dans trois départements (Grande Anse, Nippes, et Sud) dans la péninsule Tiburon.

¹²³ IHSI (2012). L'Enquête sur les conditions de vie des ménages après le séisme

¹²⁴ Care et ONU femmes (2020). Analyse Rapide Genre – COVID-19.

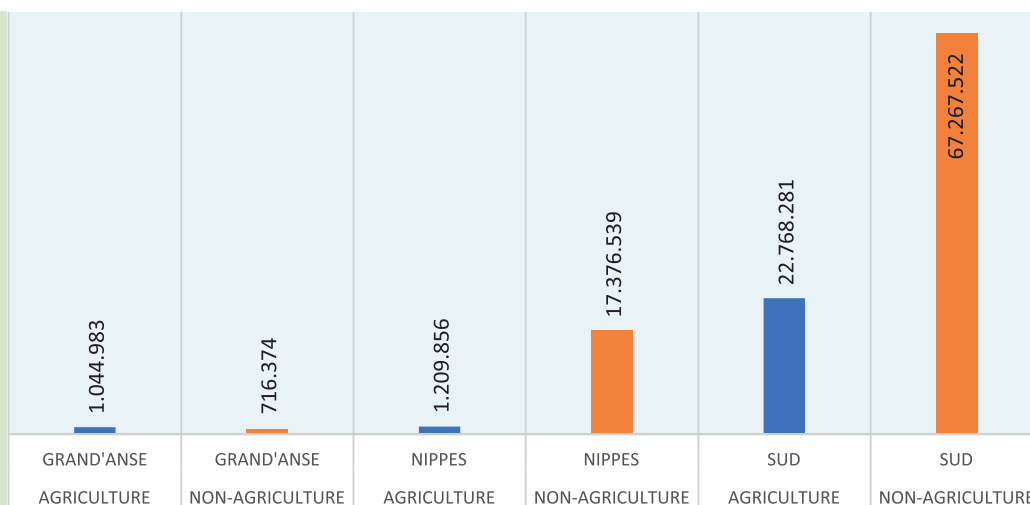
¹²⁵ PAM (2020). Rapport de l'atelier sur la « Programmation Saisonnière basée sur les Moyens d'Existence »

On estime qu'un total de **10.8 millions journées de travail (ou l'équivalent de 91,681 emplois à temps plein) et environ de HTG 110 millions** de revenu personnel ont été perdus par les pertes de productions dans les secteurs agricole et non agricole à la suite de catastrophes induites par le séisme et la dépression tropicale.

Activité économique	Département	Jours de travail perdus	Revenus perdu (US\$)	Equivalence en emplois à temps plein
Agriculture	Grand'Anse	257,066	1,044,983	2,090
Non-agricole	Grand'Anse	62,939	716,374	512
Agriculture	Nippes	173,614	1,209,856	1,210
Non-agricole	Nippes	1,644,088	17,376,539	13,367
Agriculture	Sud	2,333,749	22,768,281	22,768
Non-agricole	Sud	6,364,543	67,267,522	51,744
Total		10,835,998	110,383,555	91,691

En chiffres absolus, la perte de revenu personnel la plus importante a été subie par les travailleurs du Sud (82%), suivis des travailleurs de Nippes (14%) et de la Grand'Anse (3%)

Revenu perdu par département et secteur



Les travailleurs du secteur non agricole ont subi une perte de revenu plus de deux fois supérieure à celle des travailleurs agricoles (72% contre 28%). Cette répartition sectorielle de la perte de revenus est cependant, dans une large mesure, une réflexion sur les inégalités de revenus préexistantes entre les travailleurs du secteur non agricole et ceux du secteur agricole : Les travailleurs des secteurs non agricoles ont généralement des niveaux de revenus plus élevés, et perdent donc également plus de revenus.

En termes relatifs, on s'attend à ce que les travailleurs peu rémunérés et les travailleurs agricoles vivant dans les zones rurales subissent des conséquences beaucoup plus importantes sur leurs moyens de subsistance, en particulier les travailleurs dans les zones qui ont été précédemment classées avec un niveau IPC de 3 à 4, telles que Corail, Jérémie, Anse d'Hainault, Chardonnières, Côteaux. Port-Salut et les Cayes.¹²⁶

Impact de la catastrophe

Afin de compléter l'analyse quantitative décrite ci-dessus et de recueillir des informations supplémentaires sur l'impact sur les moyens de subsistance et les stratégies d'adaptation des communautés touchées, une série d'entretiens avec des informateurs clés ont été menées par l'OIT en partenariat avec les confédérations de travailleurs et l'Alliance pour la Gestion des Risques et la Continuité des Activités (AGERCA), dans la ville des Cayes (Département du Sud) entre le 20 et le 30 septembre 2021.

Les entretiens ont confirmé que les ménages touchés ont perdu la plupart ou la totalité de leurs actifs productifs, et s'endettent pour survivre. Étant donné l'ampleur de l'économie informelle en Haïti, la perte de la maison entraîne généralement la perte du lieu de travail (ou de l'entreprise familiale). 54% des entreprises interrogées ont subi des pertes d'actifs et d'installations productives, 63% ont subi une perturbation de leur chaîne d'approvisionnement et 61% ont connu des pertes de revenus. Parmi les entreprises touchées, 71% ont réduit leurs heures de travail du personnel ou ont tout simplement procédé à un licenciement. Une évaluation rapide du marché menée par REACH (Rajouter en bas de page la référence exacte de l'évaluation REACH SVP, Merci !) a confirmé que plus de 50 % des microentreprises dans les zones touchées ont dû fermer temporairement leurs portes pendant deux semaines. Seuls 17 % de ces microentreprises ont pu rouvrir, tandis que 33 % ont subi des dommages trop importants pour pouvoir rouvrir.

Les travailleurs du secteur de la pêche déclarent avoir perdu leurs bateaux et leurs filets et sont donc dans l'incapacité de pêcher. Cette situation a entraîné une interruption de la chaîne d'approvisionnement en poisson et a affecté les revenus des opérateurs de micro-transport et des vendeurs sur les marchés. Les agriculteurs déclarent avoir perdu des semences, des outils et des cultures sur pied en raison des vents violents et des glissements de terrain. En outre, le tremblement de terre et la dépression tropicale ont infligé de lourds dommages aux infrastructures agricoles productives telles que les installations de stockage de l'eau et les canaux d'irrigation, ce qui compromettra sérieusement les capacités de production à l'avenir si elles ne sont pas réhabilitées.

¹²⁶ FEWS (2021) Haiti Food Security Outlook – February to September 2021.

Les routes endommagées perturbent davantage l'accès aux marchés et les ménages déclarent ne pas pouvoir acheter et vendre leurs produits. Ceci a entraîné une flambée des prix du marché pour les produits alimentaires et non alimentaires essentiels. Associés à une baisse des revenus, les ménages ne parviennent pas à lisser leurs habitudes de consommation. L'épargne (si elle existait) a été largement utilisée et les ménages comptent de plus en plus sur la solidarité de la famille et des amis pour répondre à leurs besoins essentiels. Il en résulte une diminution de la prise de repas et la consommation d'aliments de moindre qualité. Les ménages dont les habitations ont été endommagées pendant le séisme déclarent qu'ils dorment actuellement dehors ou chez des amis ou de la famille. À court terme, le manque de logements adéquats amplifiera l'insécurité, en particulier pour les femmes et les filles, et à long terme, il risque d'exacerber la crise du logement public en Haïti.

Pour la plupart des ménages, il est clair qu'ils ne seront pas en mesure de retrouver leurs moyens de subsistance sans aide extérieure. En raison de l'informalité largement répandue, de nombreux ménages ne peuvent accéder au crédit et manquent donc du capital de départ nécessaire pour relancer leurs activités génératrices de revenus. Certains ménages déplorent une distribution inéquitable de l'aide d'urgence ce qui a provoqué des tensions et des conflits au niveau communautaire. Les personnes âgées, en particulier, ne semblent pas être en mesure d'obtenir les produits distribués. Lors de catastrophes précédentes, de nombreux ménages touchés ont migré des zones rurales vers les zones urbaines à la recherche d'une vie meilleure. Si la migration rurale-urbaine se produit à grande échelle, il faut s'attendre à un «effet de main-d'œuvre supplémentaire» dans un avenir proche. Il est probable que les zones urbaines seront encore plus envahies par une main-d'œuvre peu qualifiée, ce qui entraînera une baisse des salaires et du chômage, même dans les zones qui n'ont pas été directement touchées par le tremblement de terre et la dépression tropicale. Dans l'ensemble, les ménages touchés ne s'attendent pas à se rétablir dans un avenir prévisible et se préparent à une détérioration des conditions de vie, déjà très précaires.

BESOINS ET STRATEGIE DE RELEVEMENT

Une stratégie de relèvement est proposée pour permettre aux ménages :

1. de récupérer leurs actifs productifs et leurs revenus ;
2. d'augmenter la résilience de leurs moyens d'existence face à des chocs futurs ;
3. de poser les fondations du développement économique et de l'emploi décent, avec une approche sensible aux conflits existants et potentiels des zones affectées par le tremblement de terre ;
4. de palier aux pertes en termes d'emploi productifs et de moyens de subsistance chez les jeunes, afin d'éviter chez ces derniers-ères la formation de mécanismes d'adaptations négatifs (tels que la prostitution, la dépendance et la criminalité, etc.) ;
5. de faciliter l'accès des femmes aux opportunités d'emplois productifs créés par les interventions de relèvement ;

6. de protéger les enfants contre toutes formes de travail, trafic et violences, et notamment contre le phénomène des enfants travailleurs domestiques, qui risque de prendre de l'ampleur suite aux conséquences du tremblement de terre sur les conditions des ménages.

Les interventions sur les moyens de subsistance dans les zones touchées doivent générer des emplois décents immédiats et identifier d'autres options de subsistance pour les ménages touchés. Elles doivent être mise en œuvre sur une approche basée sur les ressources locales dans laquelle les communautés touchées seront impliquées. Elles devront être alignées sur les principes du travail décent et se concentrer sur des activités communautaires qui ne se limitent pas à la réparation et à la restauration des infrastructures, et qui permettront de créer des emplois productifs à plus long terme et d'améliorer l'accès à d'autres moyens de subsistance d'une manière sensible aux conflits, afin de travailler le long du nexus humanitaire, le développement et la paix.

Il est démontré que recours à des solutions fondées sur la nature, telles l'agroforesterie/agroécologie, contribuent de manière significative et mesurable à la création d'emplois durables, au renforcement et à la résilience. La reforestation (plantation d'espèces forestières et fruitières pour les lots d'agroforesterie/agroécologie pourra être effectuée à partir de stratégies à haute intensité de main d'œuvre (pépinières, mise en sachet des plantules, plantation).

A partir d'une étude rapide menée par l'OIT en partenariat avec les organisations syndicales dans les zones affectées, il a été noté que la totalité des travailleurs-euses interrogé-es ont un emploi précaire et la majorité d'entre eux se trouvent dans l'économie informelle. Tous ceux qui sont interrogés déclarent n'avoir pas perdu leur emploi. Cependant, ils rapportent tous une diminution de leurs revenus et dépensé toutes leurs économies pour faire face aux catastrophes. Ils recommandent tous la création d'emplois *décents* car la majorité des travailleurs n'est pas couvert par la sécurité sociale ou ne bénéficie pas des services de sécurité sociale, et le système de protection sociale est très faible.

Enfin, il est essentiel de veiller à ce que les initiatives en matière d'emploi, de travail décent et de moyens de subsistance soient conçues et mises en œuvre en tenant compte des conflits, afin de s'assurer qu'elles ne causent aucun dommage dans des environnements déjà instables et confrontés à des crises et des défis multiples. Les stratégie de relèvement doivent éviter de créer ou d'aggraver les griefs liés à l'inégalité d'accès aux services, aux moyens de subsistance et aux ressources, ou de violer les principes et droits fondamentaux au travail et autres normes internationales du travail (NIT).

Stratégie de Relèvement			
Axes Principaux		Interventions Préconisées	Ventilation des Interventions dans le Temps
1.	Coordination des actions des différents acteurs et secteurs en matière d'emplois immédiats et moyens de subsistance	Définir une liste des principes communs pour l'emploi productif et décent	De 0 à 6 Mois
		Établir une grille de salaire commune pour les travaux de <i>cash for work</i> , en fonction de l'égalité de genre, l'intégration des personnes vivant avec une déficience physique, sensorielle ou mentale, les normes de santé et celle de la sécurité au travail, etc...	De 0 à 6 Mois
		Mettre en place un système d'information intégré des programmes existants	De 0 à 6 mois
2.	Réhabilitation des infrastructures publiques et productives en particulier dans les secteurs agricole et du logement directement endommagés par le sinistre permettant l'accès à des moyens de subsistance résilients pour les femmes et les jeunes	Gestion des déchets à haute intensité de main d'œuvre	De 0 à 12 mois
		Cash for training lié à la construction	De 0 à 12 Mois
		Programme pilote pour la réhabilitation écologique et à forte intensité de main-d'œuvre de l'environnement et des infrastructures à potentiel productif ;	De 0 à 12 Mois
		Débroussaillage et amélioration des canaux d'irrigation et gestion antiérosive des bassins versants avec des programmes de formation professionnelle spécifiques pour la réhabilitation environnementale	De 0 à 12 mois
		Réhabilitation des infrastructures productives agricoles dans des chaînes de valeur prioritaire (ex : cacao), dans une perspective genre	De 1 an à 2 ans
		Organisation de chantiers-écoles de formation professionnelle dans les secteurs porteurs (chaîne de valeurs, construction, etc)	De 1 an à 2 ans
		Réactivation de la production et des microentreprises dans des chaînes de valeurs agricoles clés, et dans le secteur de la construction	De 2 ans à 4 ans
3.	Lutte contre le travail des enfants , notamment contre le phénomène des enfants travailleurs domestiques, et promotion des normes internationales du travail, en lien avec les secteurs inclusion sociale et conditions de vie (dont la ratification des Conventions Internationales ».		De 0 à 4 ans
4.	Promotion de la participation des partenaires sociaux (organisations de travailleurs et d'employeurs) dans les programmes de relèvement, et renforcer les mécanismes de dialogue social.		De 0 à 4 ans

Stratégie de Relèvement			
Axes Principaux	Interventions Préconisées	Ventilation des Interventions dans le Temps	
5.	Soutien à l'IHSI/MPCE/MAST et aux organisations syndicales pour entreprendre une nouvelle enquête sur les conditions de vie et le marché du travail afin de fournir une base factuelle pour un relèvement inclusif et riche en emplois et pour disposer de meilleures données de base lors des évaluations futures.	De 1 an à 2 ans	
6.	Développement et mise en place d'une politique régionale pour l'emploi décent et d'un programme d'entrepreneuriat juvénile , portant l'emphase sur l'égalité des sexes des jeunes, renforcé par des programmes de formation professionnelle et d'apprentissages, de facilitation de l'accès au crédit pour les plus jeunes, et d'accompagnement d'activités génératrices de revenus résilientes.	De 2 ans à 4 ans	
7.	Promotion d'un programme de formation professionnelle pour les secteurs économiques porteurs (construction, agriculture, pêche) des départements touchés en lien entre l'offre et la demande, en partenariat avec l'INFP et les partenaires sociaux	Organisation de chantiers-écoles dans les secteurs porteurs (chaîne de valeurs, construction, etc)	De 2 ans à 4 ans
		Développement des capacités des représentants des gouvernements locaux, partenaires sociaux, et MAST ;	De 2 ans à 4 ans
		Intégration dans les cursus de formation professionnelle un module sur la gestion des conflits et la cohésion sociale ;	De 2 ans à 4 ans
		Développement de curricula de formation dans les chaînes de valeur porteuses intégrant la résilience.	De 2 ans à 4 ans

Secteurs	Court-terme (0-12 mois)	Moyen terme (12-24 mois)	Long terme (24-48 mois)	BUDGET NECESSAIRE	Source financement disponible	Partenaire potentiel
Réhabilitation des infrastructures publiques et productives et des logements directement endommagés par le sinistre pour promouvoir l'emploi et les moyens de subsistances ;						
Infrastructure Agriculture Environnement Logement	<p>Coordination et mise en place de programme d'emplois immédiats décents (incluant les activités HIMO) facilitant l'enlèvement des débris et la recapitalisation de la population</p> <p>Des stratégies de gestion des déchets à haute intensité de main d'œuvre</p>	<p>Coordination et mise en place de programmes d'emplois HIMO verts contribuant à la protection des bassins versants et à l'amélioration de la production agricole et de la pêche</p>			200.000	OIT
			Processus de reconstruction d'infrastructure à grande échelle - besoin de larges investissements dans travaux publics			OIT
	<p>Débroussaillage et amélioration des canaux d'irrigation et gestion anti-érosive des bassins versants. Des programmes de formation professionnelle spécifiques seront élaborés sur la réhabilitation environnementale ;</p>				200.000	OIT UNEP
			Programme pilote pour la réhabilitation écologique et à forte intensité de main-d'œuvre de l'environnement et des infrastructures à potentiel productif ; Réhabilitation des infrastructures productives agricoles dans des chaînes de valeur prioritaire (ex : cacao), avec un perspective genre ;		200.000	OIT UNEP
Education Infrastructure			Cash for training lié à la construction			

Secteurs	Court-terme (0-12 mois)	Moyen terme (12-24 mois)	Long terme (24-48 mois)	BUDGET NECESSAIRE	Source financement disponible	Partenaire potentiel
Agriculture/ environnement		La reforestation (plantation d'espèces forestières et fruitières pour les lots d'agroforesterie/agroécologie pourra être effectuée à partir de stratégies à haute intensité de main d'oeuvre (pépinières, mise en sachet des plantules, plantation).				OIT UNEP
Renforcement du système de la formation professionnelle pour les secteurs productifs						
Infrastructure logement Education Agriculture Environnement MAST	Mise en place de programme de formation professionnelle de court terme pour le secteur de la construction (infrastructure et logements)	Mise en place de programme de formation professionnelle pour les secteurs économiques porteurs des départements touchés - particulièrement pour les femmes – Chantier école	Renforcement du système de la formation professionnelle incluant gouvernance tripartite et apprentissage pour les secteurs productifs		100.000	OIT
	Coordination des activités de FP pour s'assurer de la qualité et en rapport avec les besoins du marché du travail – partage d'expérience et « peer Review » entre acteurs de la FP				100.000	OIT
		Développement et intégration systématique de modules de gestion des conflits, sensibilisation sur les risques et désastre dans les curricula de FP			100.000	OIT INFP Partenaires sociaux
Education		Promotion de formations professionnelles pour adolescents et adolescentes adaptées aux opportunités et aux spécificités des adolescents en échec scolaire				

Secteurs	Court-terme (0-12 mois)	Moyen terme (12-24 mois)	Long terme (24-48 mois)	BUDGET NECESSAIRE	Source financement disponible	Partenaire potentiel
Réactivation de la production et des microentreprises dans les secteurs/chaines de valeur porteur						
Commerce Infrastructure Logement Agriculture Environnement Tourisme	Recapitalisation immédiate des micro, petites et moyennes entreprises (SECTEUR COMMERCE)	Renforcement des institutions de microfinance en appui au financement de la micro, petite et moyenne entreprises - promouvoir des programmes de crédit adaptés aux besoins des femmes et des services financiers pour recommencer les activités de subsistance	Promotion des chaînes de valeurs régionales et mise en place d'un service multi-service intégré favorisant la promotion et le développement des petites et microentreprises		200.000	OIT
	Crédit agricole aux travailleurs et travailleuses agricoles et Crédit financier et allègement des mécanismes d'approvisionnement en produits aux travailleurs et travailleuses de l'économie informelle					
Commerce Infrastructure Logement Agriculture Environnement Tourisme		Renforcement des micro, petites et moyennes entreprises ainsi que des groupements d'agriculteurs et de pêcheurs en terme de gestion et d'accès au marché	Renforcement des PME dans la production d'énergie renouvelable		200.000	OIT
Promouvoir l'inclusion économique des femmes						
	Appuyer des activités économiques pour les femmes et le développement des opportunités, en travaillant pour réduire la violence basée sur le genre ;	Appuyer des activités économiques pour les femmes et le développement des opportunités, en travaillant pour réduire la violence basée sur le genre	Appuyer des activités économiques pour les femmes et le développement des opportunités, en travaillant pour réduire la violence basée sur le genre			PNUD

Secteurs	Court-terme (0-12 mois)	Moyen terme (12-24 mois)	Long terme (24-48 mois)	BUDGET NECESSAIRE	Source financement disponible	Partenaire potentiel
Développement d'une politique régionale pour l'emploi décent						
Agriculture Commerce Infrastructure Logement Agriculture Environnement tourisme		Développement des données statistiques sur le marché de l'emploi	Mise en place d'une politique régionale d'emplois décents, durables et inclusifs			
			Mise en place d'un programme entrepreneurial juvénile			OIT
	Mise en place d'un Centre de services à l'emploi d'urgence facilitant le lien entre la demande et l'offre d'emploi et l'offre d'emploi lie aux efforts de reconstruction	Mise en place d'un Centre de services à l'emploi facilitant le lien entre la demande et l'offre d'emploi lie aux efforts de développement économique	Remaniement et adoption des dispositifs juridiques encourageant l'insertion sociale et l'employabilité des jeunes et des femmes			OIT
Lutte contre le travail des enfants et promotion des normes internationales du travail						
Education	Mise en place d'un système de surveillance pour éviter le travail des enfants et le trafic d'être humain		Suivi avec les autorités locales pour sortir les enfants du travail et intégrer les adolescents dans le système de formation professionnelle			
Appui au développement d'une stratégie de protection sociale pour tous (socle de protection sociale) en lien avec le secteur inclusion sociale						
Santé Education	Assistance financière aux ménages sinistrés pour la scolarisation de leurs enfants		Mise en place d'un socle de protection sociale (pont avec secteurs sociaux) pour promotion des emplois décents et réduction des inégalités			
Santé commerce	Assistance financière et alimentaire aux personnes Handicapées et les personnes de troisième âge		Elaboration et adoption des mesures législatives créant un système de crédit social équitable			

Secteurs	Court-terme (0-12 mois)	Moyen terme (12-24 mois)	Long terme (24-48 mois)	BUDGET NECESSAIRE	Source financement disponible	Partenaire potentiel
MAST	Appui alimentaire, transfert monétaire aux ménages vulnérables ;	Mise en place de filets de sécurité sociale (y compris les transferts monétaires) gérés de manière tripartite	Renforcement (long-terme) des institutions nationales de protection sociale (ONA, OFATMA, EPPLS, FAES...)		100.000	OIT
Appui à la gouvernance du MAST						
	Renforcement des capacités des Bureaux du département des Affaires sociales dans les zones affectées	Renforcement des capacités de gouvernance pour soutenir la planification, mise en œuvre, Suivi et Evaluation de la réhabilitation des moyens de subsistance			50.000	OIT
	Réalisation d'une enquête socio-économique sur les ménages sinistrés	Enquête nationale sur les salaires, l'emploi et les moyens de subsistance				
Appui au dialogue social						
		Appui au dialogue social tripartite, renforcement des organisations de travailleurs en employeurs, ratification de Conventions internationale (144, 135, 102)	Réforme du Code du travail à travers des mécanismes de dialogue social Tripartite		100.000	OIT Confédération Syndicales Organisations d'employeurs et MAST
Thématique transversale						
	Coordonner les actions des différents acteurs et secteurs en matière d'emplois immédiats et moyens de subsistance, et définir une liste de principes communs pour l'emploi productif et le travail décent , incluant une grille de salaire commune pour les travaux de <i>cash for work</i> , égalité hommes/femmes, intégration des personnes vivant avec un handicap, normes de santé et sécurité au travail, etc...				50.000	OIT
	Mener systématiquement des analyses de conflit et de cohésion sociale avant Les initiatives doivent être sensibles au conflit et prendre en compte les besoins spécifiques des femmes, des personnes vivant avec un handicap et des minorités					OIT
	Soutien à l'IHSI et au MAST pour entreprendre une nouvelle enquête sur le marché du travail afin de fournir une base factuelle pour un relèvement inclusif et riche en emplois et pour disposer de meilleures données de base lors des évaluations futures (et désagréger par sexe).					
TOTAL						

An aerial photograph of a coastal town, showing a winding road and numerous buildings. The image is overlaid with a semi-transparent teal filter. The text 'IMPACT DE LA CATASTROPHE' is centered in white, bold, uppercase letters.

IMPACT DE LA CATASTROPHE





L'IMPACT HUMAIN DU SÉISME DU 14 AOÛT 2021

PRÉSENTATION

Selon les directives du PDNA, cinq indicateurs mesurent l'impact humain d'un désastre naturel :

1. Les conditions de vie : mesurées par l'accès de la population aux services sociaux de base tels que l'eau et l'assainissement, la santé, l'éducation, le logement, l'énergie y compris aux combustibles pour la cuisson ;
2. Les moyens de subsistance et l'emploi : mesurés en termes d'accès de la population aux moyens de subsistance, aux revenus et aux ressources y compris celles produites par l'environnement naturel ;
3. La sécurité alimentaire et la nutrition : mesurées en termes de score alimentaire, diversité de la nourriture, échelle de la faim, et stratégies de survie et d'adaptation ;
4. L'égalité des sexes : mesurée en termes de différences d'accès aux ressources et à la prise de décision ;
5. L'inclusion sociale : mesurée en termes d'inégalité d'accès, de participation, de refus d'opportunités, d'identification et de protection sociale pour les populations les plus vulnérables (enfants, femmes, personnes vivant avec une déficience physique, sensorielle ou mentale, et personnes âgées).

Après avoir résumé le contexte humain avant le séisme et dressé le bilan humain du séisme, cette section du PDNA développe chacun des cinq indicateurs d'après les données disponibles ou collectées du 1er au 22 septembre 2021. Le document comprend donc les sections suivantes :

1. Contexte Humain Avant le Séisme
2. Bilan Humain du Séisme
3. Impact Humain du Séisme sur les Conditions de Vie
4. Impact Humain du Séisme sur les Moyens de Subsistance et l'Emploi
5. Impact Humain du Séisme sur la Sécurité Alimentaire et la Nutrition
6. Impact Humain du Séisme sur l'Égalité des Sexes
7. Impact Humain du Séisme sur l'Inclusion Sociale et la Protection Sociale

8. Recommandations clés par indicateur de l'impact humain du séisme
9. Annexe 1 : Stratégie de relèvement des moyens de subsistance et de l'emploi
10. Annexe 2 : Stratégie de relèvement pour la sécurité alimentaire et la nutrition

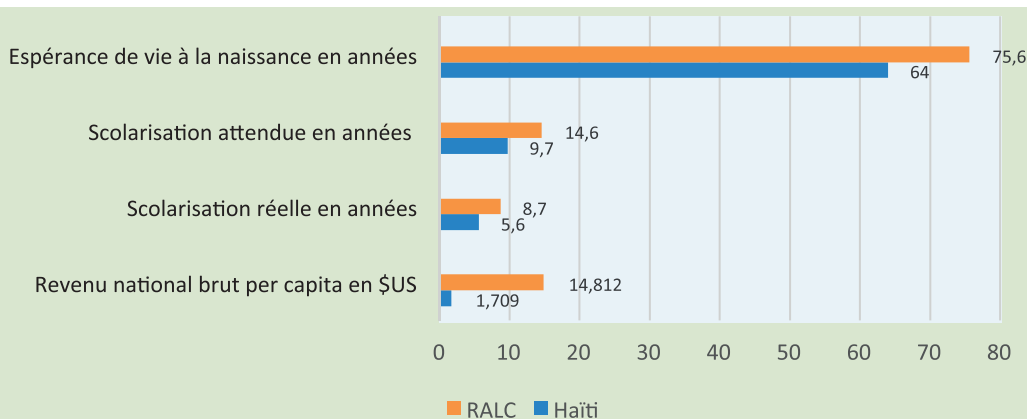
L'impact humain du séisme a été préparé sous la coordination du Ministère de la Planification et de la coopération externe, avec l'appui multisectoriel de quelques 15 techniciens nationaux et internationaux.

1. Contexte Humain avant le séisme

1.1. Introduction

L'Indice de Développement Humain (IDH) d'Haïti était 0,356 en 1990 et est passé à 0,510 en 2020 soit une progression de 0,154 points en près de 30 ans. Le pays recule régulièrement dans le classement mondial de développement humain: Haïti est classé 168^{ème} en 2018, 169^{ème} en 2019, et 170^{ème} en 2020 sur 189 pays et territoires¹²⁷. À titre comparatif, la moyenne de l'IDH des pays de la Région Amérique Latine et les Caraïbes (RALC) était de 0,766 et les principales composantes de l'IDH d'Haïti se situent sensiblement en deçà de la moyenne régionale, tel qu'illustré dans le graphique suivant :

IDH d'Haïti et de la RALC en 2019



Source : www.undp.org

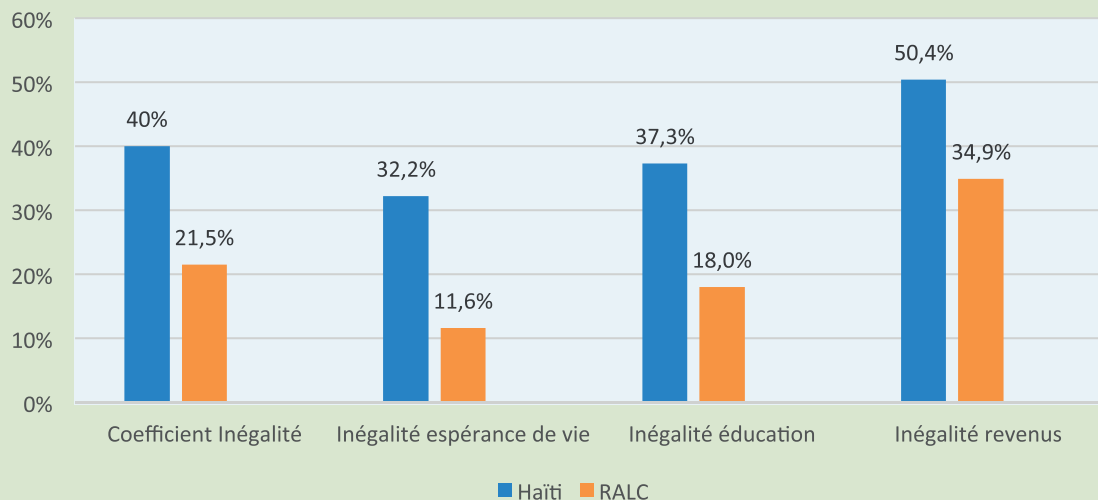
Les inégalités des revenus restent très élevées et se sont creusées en milieu rural. Si le taux d'inégalité (coefficient de Gini) stagne au niveau national à 0.61 depuis plus de 10 ans, il s'est détérioré en milieu rural en passant de 0.49 à 0.56. Les 20% les plus riches de la population détiennent plus de 64% du revenu total du pays, alors que 20% des plus pauvres en détiennent à peine 1%. Ces niveaux d'inégalité se sont creusés au fil du temps, et classent Haïti parmi les pays les plus inégalitaires de la Région Amérique Latine et des Caraïbes (RLAC)¹²⁸. Les composantes de l'index d'inégalité en Haïti est présenté dans le graphique suivant¹²⁹ :

¹²⁷ PNUD, Rapport de Développement Humain, 2020

¹²⁸ MPCE/ONPES/BM, 2014

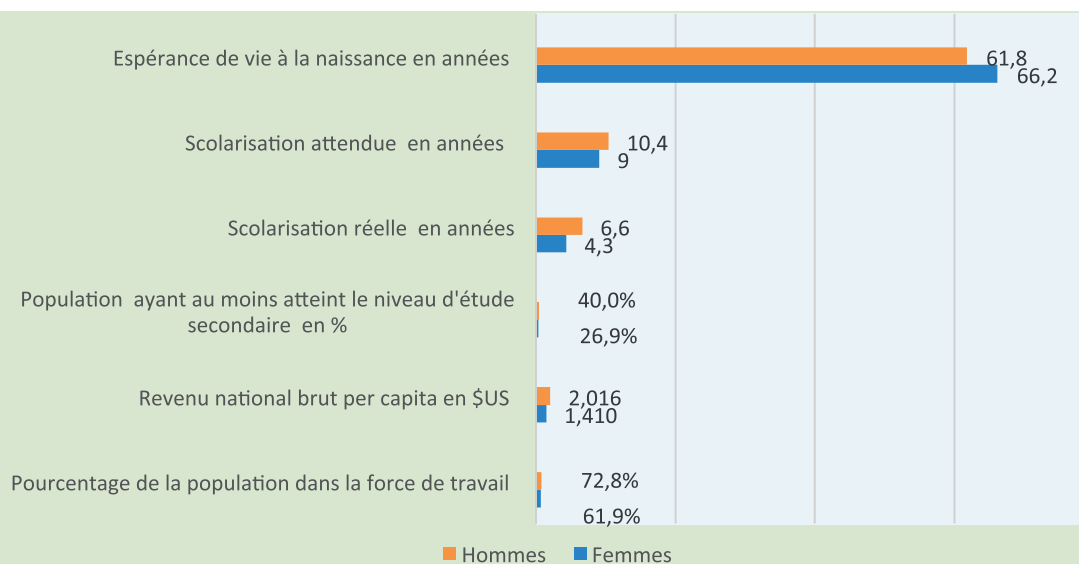
¹²⁹ www.undp.org

Coefficient d'inégalité, et ses composantes, au sein de la population, Haïti - 2019



L'indice de développement genre classe Haïti au 152^{ème} rang sur 162 pays analysés. La situation des femmes en Haïti reste donc très fragile : 26,9% des femmes adultes ont terminé leurs études secondaires, contre 40% des hommes ; pour 100 000 naissances vivantes, 480 femmes meurent de causes liées à la grossesse, et le taux de fécondité des adolescentes est de 51,7 naissances pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans. D'autre part, le taux d'activité économique des femmes est de 61,9 %, contre 72,8 % pour les hommes¹³⁰.

Principales composantes de l'index genre en Haïti



130 http://hdr.undp.org/sites/all/themes/hdr_theme/country-notes/fr/HTI.pdf

1.2. Profil Environnemental et Socioéconomique de la Péninsule Sud

Avant même le séisme du 14 août 2021, les trois départements de la Péninsule Sud du pays considérés comme étant particulièrement vulnérables aux désastres naturels, présentaient des indices de vulnérabilités environnementale et socioéconomique préoccupants, qui ont favorisé l'ampleur des dégâts.

Du point de vue environnemental¹³¹: cinq ans après le cyclone Matthew de catégorie 4 , le séisme et la dépression tropicale Grace confirment que la Péninsule Sud représente un ensemble territorial devant faire face à des crises majeures à répétition avec des dégâts et des conséquences d'une ampleur de très grande gravité. La Péninsule Sud -très riche en biodiversité- comprend huit aires protégées de 196,257 ha- et constitue un réserve de biosphère ; le Parc national de Macaya revêt une importance significative ayant été classée comme « Key Biodiversity Area » dans la région des Caraïbes, en raison de son caractère irremplaçable. Toutefois, la Péninsule Sud subit de nombreuses contraintes telles que : la fragilisation des écosystèmes en raison de la déforestation et de l'érosion ; une dégradation des bassins-versants généralisée avec l'intensification des phénomènes d'érosion diffuse, linéaire et de masse ; la sédimentation des zones côtières ; une extrême vulnérabilité aux changements climatiques ; des pratiques agricoles et une gestion des sols éphémères ; une gestion des déchets qui n'est pas maîtrisée ; et un grande faiblesse de la gouvernance environnementale, notamment par une faible mise en œuvre des réglementations.

La situation socioéconomique de ces trois départements était également très préoccupante avant le séisme¹³² : pour une population totale de 1,585,802 personnes, les principaux indicateurs socioéconomiques publiés en 2018 désagrégés par département se présentaient comme suit:

¹³¹ MDE, Présentation lors de l'atelier technique du PDNA, 15 septembre 2021

¹³² MSPP/IHE - EMMUS VI (2016-2017)

Principaux indicateurs socioéconomiques	Département du Sud	Département de la Grand' Anse	Département des Nippes
Population	774,976	468,301	342,525
Pourcentage de la population se situant dans le quintile le plus bas du bien-être économique	25.8%	42.6%	22.4%
Pourcentage de la population ayant un point de lavage des mains à proximité	11.1%	7.6%	12.2%
Taux de fréquentation scolaire dans le primaire	79.9%	83.8%	81.4%
Pourcentage des femmes n'ayant aucun niveau d'instruction	12.3%	13.6%	11.8%
Pourcentage des hommes n'ayant aucun niveau d'instruction	8.2%	11.2%	7.8%
Indice synthétique de fécondité	3,1	4	2,7
Pourcentage des femmes qui accouchent dans un établissement de santé	36%	27%	43%
Pourcentage des enfants de moins de 5 ans qui présentent un retard de croissance	22%	22%	17%
Pourcentage des enfants de 6 à 59 mois atteint d'anémie	70%	68%	67%
Indice d'inégalité	0.40	0.47	0.38

L'offre des services de santé avant le séisme¹³³ : elle totalisait pour une population de 1,525,802 personnes, 155 centres de santé et centres de santé communautaire , 11 hôpitaux et 1,049 prestataires de services répartis par département comme suit :

Départements de la Péninsule Sud	Population totale	Nombre de Centres de Santé et de Centres Communautaires	Nombre d'Hôpitaux	Nombre de Prestataires de Services
Département du Sud	774,976 Personnes	76 centres, soit 1 centre pour 10,192 personnes	4 hôpitaux, soit 1 hôpital pour 193,744 personnes	469 prestataires, soit 1 prestataire pour 1,652 personnes
Département de la Grand' Anse	468,301 Personnes	49 centres, soit 1 centre pour 9,557 personnes	4 hôpitaux pour 117,075 personnes	404 prestataires, soit 1 prestataire pour 1,159 personnes
Département des Nippes	342,525 personnes	29 centres, soit 1 centre pour 11,811 personnes	3 hôpitaux, soit 1 hôpital pour 114,175 personnes	176 prestataires, soit 1 prestataire pour 1,946 personnes
Total	1,585,802 personnes	155 centres de santé et centres communautaires	11 hôpitaux	1,049 prestataires de service

133 EMMUS VI (2016-2017)

L'offre de l'eau et des services d'assainissement avant le séisme¹³⁴ : près de 48% de la population estimée à 1,585,802 personnes dans les trois départements de la Péninsule Sud étaient desservis en eau potable au moyen de 5,707 points d'eau, et de 166 Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable (SAEP)¹³⁵. Seulement 36% de la population de la Grand' Anse avaient un accès amélioré à l'eau, grâce à un système de robinets publics. Alors que 65% de la population dans les Nippes ont accès à l'eau, 26% de l'ensemble des ménages s'approvisionnent à partir d'une source d'eau non améliorée. Ce pourcentage est beaucoup plus élevé en milieu rural (40% contre 5% en milieu urbain). En termes d'assainissement, la situation est encore plus chaotique. Environ 31,1% des ménages disposent de toilettes améliorées, dont 43.0% en milieu urbain contre 23.1% en milieu rural ; 40% des ménages les plus pauvres des trois départements n'y ont aucun accès¹³⁶.

L'offre de l'éducation fondamentale et secondaire avant le séisme¹³⁷: sur un total de 19,500 établissements de l'enseignement fondamental et secondaire dénombrés au niveau national avant le séisme -dont 85% étaient non-publics accueillant 77% des élèves-, un total de 3,487 se trouvaient dans les trois départements de la Péninsule Sud, soit 17%. La répartition de ces établissements par département était la suivante : 1,620 dans le département du Sud ; 823 dans le département de la Grand' Anse, et 844 dans le département des Nippes.

1.3. L'Emploi

Toute analyse du marché du travail haïtien est limitée par le manque de données actualisées. Au cours des 20 dernières années, seules trois enquêtes sur les ménages comprenant un module sur le marché du travail ont été réalisées. L'enquête la plus récente est l'Enquête sur les conditions de vie des ménages après le séisme (ECVMA) de 2012, qui a été réalisée avant l'ouragan Matthew et dont le contenu est probablement dépassé. En raison de cette extrême rareté des données, toute information sur le marché du travail figurant dans le rapport doit être interprétée avec une extrême prudence ; sauf indication contraire, toutes les données sont extraites de l'ECVMA 2012.

Un marché du travail fragile, perturbé par les risques naturels et socio-politique : Avec plus de 59% d'Haïtiens vivant dans la pauvreté et plus de 24% dans l'extrême pauvreté, Haïti n'a pas réussi à converger vers des niveaux de revenu par habitant comparables à ceux de ses voisins. Des niveaux stupéfiants d'activité économique informelle, des inégalités croissantes et une extrême vulnérabilité aux risques naturels et socio-politique (notamment les tremblements de terre, les cyclones, la sécheresse, les épidémies, la criminalité et les troubles sociopolitiques) créent un environnement de marché du travail que l'on peut qualifier au mieux de difficile. Au niveau macro, cela se traduit par des niveaux stagnants de revenu par habitant - depuis 2017, le revenu réel par habitant a chuté de 7 % et est à présent aussi bas qu'en 2011 - et une création d'emplois insuffisante. Des aperçus similaires sont obtenus au niveau microéconomique où, lors de l'ECVMAS 2012, 30,5 % de tous les répondants ont déclaré ne pas être «du tout heureux de leur situation de vie générale.»

¹³⁴ EMMUS VI (2016-2017)

¹³⁵ Système d'Information de l'Eau Potable (SIEPA)

¹³⁶ EMMUS VI (2016-2017)

¹³⁷ MENFP, Système d'information de Gestion de l'Éducation

L’informalité et l’inégalité largement répandues caractérisent le marché du travail en Haïti : en 2020, la population haïtienne en âge de travailler (15 ans et plus)¹³⁸ est estimée à 7,699,680 personnes, ce qui équivaldrait à 67% de la population haïtienne totale. La grande majorité des emplois en Haïti sont créés dans l’agriculture (47,0%) ou dans les secteurs informels non agricoles (45,1%). Les emplois dans les secteurs privé et public formels sont rares et ne représentent respectivement que 4,5% et 3,4%. L’inégalité des revenus est très répandue entre les secteurs d’activité économique : les secteurs agricole et informel non agricole fournissent les revenus les plus bas avec un revenu mensuel moyen de 350 HTG et 2,500 HTG respectivement. Les secteurs public et privé formels offrent les meilleures opportunités de revenus à une minorité de travailleurs haïtiens avec un salaire mensuel moyen de 9, 400 HTG et 10,000 HTG respectivement. L’incapacité du marché du travail haïtien à générer suffisamment d’opportunités d’emploi formel pour sa population active en fait l’un des pays les plus inégalitaires avec un coefficient de Gini de 0,76 en 2012 (soit une augmentation de 15,0% par rapport à 0,61 en 2007). À la lumière de ces chiffres, il n’est pas surprenant que 59,2% des travailleurs déclarent avoir des revenus très instables et que 32,2% des ménages déclarent s’endetter pour joindre les deux bouts.

Moins d’opportunités économiques pour les femmes : les femmes sont moins susceptibles de faire partie de la population active - seulement 48,4% de toutes les femmes sont économiquement actives, contre 66,0% de tous les hommes. La position désavantageuse des femmes sur le marché du travail peut s’expliquer en partie par la répartition inégale des tâches domestiques : les femmes déclarent consacrer deux fois plus de temps aux tâches ménagères (15,4 heures par semaine) que leurs homologues masculins (7 heures par semaine) et sont donc susceptibles de souffrir de pauvreté de temps.

Le travail des enfants, y compris les pires formes de travail des enfants, reste un problème omniprésent en Haïti : les taux d’activité économique des enfants sont comparativement plus élevés dans les zones rurales que dans les zones urbaines et ont augmenté de manière significative depuis le séisme de 2010, ce qui indique que les ménages ont augmenté leur offre de travail comme stratégie d’adaptation (effet de travailleur ajouté). En 2012, 39,2 % des enfants membres des ménages étaient déclarés actifs, contre « seulement » 23,7 % en 2007 (soit une augmentation de 15,5 %). Étant donné que le travail des enfants est l’une des stratégies d’adaptation les plus fréquemment utilisées par les familles appauvries en Haïti, le taux d’incidence du travail des enfants a probablement encore augmenté à la suite de l’ouragan Matthew et pendant la pandémie de COVID-19.

La propriété des terres détermine largement les stratégies de subsistance des ménages : dans le département du Sud par exemple, la propriété des terres est un facteur déterminant de la qualité et du type d’activités de subsistance des ménages dans la péninsule de Tiburon. Trois principaux groupes de moyens de subsistance ont été identifiés à savoir¹³⁹ :

- Groupe 1 : Agriculteurs/ éleveurs ; ce groupe comprend les ménages disposant d’une certaine quantité de terre, évaluée en moyenne entre 13 et 52 hectares, ce qui, au cours d’une année typique, peut satisfaire la plupart de leurs besoins alimentaires ;
- Groupe 2 : Ménages disposant en moyenne de 6,5 à 13 hectares de terres agricoles. Ces ménages satisfont généralement la plupart de leurs besoins alimentaires au cours des années normales. Les

¹³⁸ La loi haïtienne du 21 septembre 2017 fixe l’âge légal du travail à 15 ans. Selon les normes internationales du travail cet âge minimum est de 16 ans.

¹³⁹ PAM, « Programmation saisonnière basée sur les moyens d’existence dans le département du Sud », Mars 2018

années de crise, ils se tournent vers d'autres types d'activité tout au long de l'année, comme la commercialisation des produits de la pêche, la production et la vente de charbon de bois, et la vente de bois dur ;

- Groupe 3 : Ménages disposant de peu ou pas de terres agricoles. Ces familles sont principalement impliquées dans la vente de leur travail, de services et d'autres activités telles que le petit commerce, l'achat et la vente de produits agricoles, la transformation de produits agricoles et le transport (mototaxi par exemple).

1.4. Sécurité Alimentaire

Les résultats de l'enquête SAMEPA 2020¹⁴⁰ ont démontré qu'au niveau national, 46% de la population se trouvaient en situation d'insécurité alimentaire (3,198,820 personnes étaient concernées pour l'IPC 3 et pire ; pour l'IPC 4 les personnes concernées étaient estimées à 1,156,914). D'autre part, 39 % des ménages avaient une consommation alimentaire inadéquate (11% pauvre, et 28% limite) ne leur permettant pas de mener une vie active et saine. Il était estimé que **217,000 enfants souffrent de malnutrition aiguë modérée à sévère**.

L'analyse des données par département avait également démontré que dans le département de la Grand' Anse au moins 20% des ménages avaient une faible consommation alimentaire, alors que dans les départements du Sud et des Nippes, entre 5 et 10% des ménages connaissaient la même situation¹⁴¹.

1.5. La Pandémie COVID-19

Le pays fait face également à la pandémie Covid-19 depuis mars 2020, et les départements du Sud, de la Grand' Anse et des Nippes enregistrent 1, 515 cas confirmés et 73 décès avec un taux de létalité largement supérieur à celui de la moyenne nationale comme illustré dans le tableau suivant¹⁴²:

	Cas confirmés cumulés	Nombre de décès cumulés	Taux de létalité
Niveau national	20,307	560	2.76%
Département du Sud	717	36	5.02%
Département de la Grand' Anse	530	18	3.40%
Département des Nippes	268	19	7.09%

¹⁴⁰ CNSA, « Évaluation Rapide de l'Impact COVID-19 sur la Sécurité Alimentaire, Moyens d'Existence et Production Agricole, SAMEPA, Octobre 2020

¹⁴¹ UNOCHA Haïti, « Flash Appeal Haïti Août 2021 »

¹⁴² MSPP, « Cas confirmés COVID-19 par département du 19 mars 2020 au 29 juillet 2021 »

1.6. Le VIH

L'épidémie du VIH est généralisée avec un taux de prévalence de 1.9% (adultes, âges 15-49) en population générale et est également concentrée au niveau de certaines populations clés¹⁴³. En 2020, l'incidence du VIH pour 1,000 habitants (tous âges) était de 0.45; 2,200 personnes sont décédées au cours de la même année du SIDA¹⁴⁴. La tuberculose est la première infection opportuniste responsable du décès des PVVIH¹⁴⁵. Dans les trois départements de la Péninsule Sud quelques 23,005 personnes -dont 56% de femmes- vivent avec le VIH (PVVIH) ; on estime à 14,041 PVVIH sous antirétroviraux (ARV)¹⁴⁶. La répartition départementale des PVVIH avant le séisme était la suivante¹⁴⁷ :

	Nombre de personnes vivant avec le VIH	Nombre de Femmes	Pourcentage de Femmes
Niveau national	150,000	86,000	57%
Département du Sud	11,341	6,311	56%
Département de la Grand' Anse	4,969	2,758	56%
Département des Nippes	4,695	2,683	57%

2. BILAN HUMAIN DU SÉISME DU 14 AOÛT 2021

2.1. Profil Démographique de la Péninsule Sud

La population totale des départements du Sud, de la Grand' Anse et des Nippes affectés par le séisme représente environ 14.5% de la population totale du pays ; en 2021, elle est estimée à 1, 657,115 personnes, dont 49% de femmes. Le département du Sud est le plus peuplé avec 809,826 personnes dont 48% de femmes, suivi par la Grand' Anse avec 489,359 personnes dont 50% de femmes, et par les Nippes avec 357,930 personnes dont 47% de femmes¹⁴⁸. Dans les trois départements, 77% de la population totale vivent en milieu rural, dont 52.6% d'hommes et 47.4% de femmes¹⁴⁹.

2.2. Bilan des Personnes Exposées à l'Intensité des Secousses

La population exposée à l'intensité des secousses est estimée à 971,198 personnes soit 59% de la population totale de la Péninsule Sud, selon la répartition départementale suivante¹⁵⁰ :

¹⁴³ MSPP/PNLS, Draft 2021 HIV Estimates, May 2021.

¹⁴⁴ UNAIDS 2021 Estimates.

¹⁴⁵ Plan stratégique national multisectoriel de riposte au VIH/SIDA 2018-2023, PNLS, MSPP, 2019.

¹⁴⁶ Estimations VIH, PNLS/MSPP, mai 2021.

¹⁴⁷ MSPP, Programme de Lutte contre le Sida, 2021

¹⁴⁸ UNOCHA Haïti, « Flash Appeal Haïti Août 2021 »

¹⁴⁹ IHSI, Direction des Statistiques Démographiques et Sociales, « Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services, 2016-17 »

¹⁵⁰ UNOCHA Haïti, « Flash Appeal Haïti Août 2021 »

Départements de la Péninsule Sud	Nombre de personnes exposées à l'intensité la plus forte des secousses (MMI VII + MMI VIII)	Pourcentage de la population totale du Département
Département du Sud	463,384	57%
Département de la Grand' Anse	44,430	9%
Département des Nippes	463,384	90%
Total des personnes exposées à la plus forte intensité des secousses (MMI VII + MMI VIII)	971,198 personnes	

2.3. Bilan des Personnes Décédées, Blessées et Disparues

Le bilan humain du séisme s'élève pour les trois départements à 2,246 personnes décédées, 12,763 personnes blessées, et à 329 personnes disparues. Le bilan humain le plus lourd est enregistré dans le département du Sud avec un total de 11,310 personnes décédées ou blessées, suivi par la Grand' Anse avec 1,952 personnes décédées ou blessées, et par les Nippes avec 2,076 personnes décédées ou blessées comme illustré dans le tableau suivant¹⁵¹ :

Départements de la Péninsule Sud	Personnes Décédées	Personnes Blessées	Personnes Disparues	Total
Département du Sud	1,852	9,158	300	11,310
Département de la Grand' Anse	227	1,696	29	1,952
Département des Nippes	167	1,909	0	2,076
Total	2,246	12,763	329	15,338

2.4. Bilan des Personnes Ayant des Besoins Humanitaires

Le nombre de personnes ayant des besoins humanitaires par suite du séisme est estimé à 610,900 personnes soit 36.8 % de la population totale de la Péninsule Sud réparties par sévérité et département comme suit¹⁵² :

¹⁵¹ MICT/SNGRD/Centre des Opérations d'Urgence National, "Tremblement de Terre – Samedi 14 août 2021 - Péninsule Sud- Rapport d'étape, 4 septembre 2021"

¹⁵² UNOCHA Haïti, « Flash Appeal Haïti Août 2021 »

Départements de la Péninsule Sud	Population Totale	Population ayant des besoins humanitaires, et des besoins sévères, extrêmes et catastrophiques	Pourcentage de la population totale
Département du Sud	809,826	267,900	33.0%
Département de la Grand' Anse	489,359	200,100	40.8%
Département des Nippes	357,930	142,900	39.9%
Total	1,657,115	610,900	36.8%

3. Impact Humain du séisme sur les conditions de vie

L'impact humain sur les conditions de vie est mesuré en termes d'accès de la population affectée par le séisme à l'eau et l'assainissement, aux services de santé, à l'éducation, au logement .

L'accès à l'eau et à l'assainissement : à la suite du tremblement de terre, plus de 379,000 personnes sont affectées par un déficit d'accès à l'eau et à l'assainissement dans les départements du Sud, de la Grand' Anse et des Nippes. Également, les évaluations indiquent que plus d'une vingtaine de blocs sanitaires aménagés dans des écoles, centres de santé et marchés publics ont été affectés, et 30% des foyers qui disposaient de latrines, les ont trouvé endommagées par suite du séisme¹⁵³. Selon L'UNICEF, 31% des jeunes interrogés ont indiqué que l'eau et la nourriture étaient leur principale préoccupation, les filles étant plus concernées sur la base d'une différence de 32% par rapport aux garçons¹⁵⁴.

Les pertes publiques et communautaires consistent essentiellement en des pertes de revenus pour les opérateurs d'eau, une augmentation des coûts de distribution, des coûts additionnels induits par la nécessité de chlorer systématiquement l'eau distribuée et des coûts liés à la démolition et au nettoyage de débris. Ainsi, la population des trois départements impactés a besoin d'une intervention rapide pour éviter des maladies d'origine hydrique. A différence du contexte sanitaire post-Matthew, l'apparition de cas de choléra semble peu probable¹⁵⁵.

L'accès aux services de santé : avec environ 60 % des installations sanitaires affectées dans la péninsule Sud, le séisme a exacerbé les barrières d'accès géographique aux services en réduisant la disponibilité physique des institutions sur le territoire. En termes d'impact direct, le séisme a causé plus de 12,000 blessés, parmi lesquels des personnes vivant avec une déficience physique, mentale ou sensorielle qui verront leur fonctionnalité et capacités de travail futur encore plus limitées. La situation de la malnutrition chronique dans les trois départements reste très compliquée avec une prévalence 17.9% dans le Sud, 20.1 % dans la Grand Anse, et de 11.4% dans les Nippes. La réduction des services par suite de la destruction ou l'endommagement des bâtiments auront éventuellement un impact sur le taux d'accouchement

153 OMS/UNICEF/ Joint Monitoring Programme

154 [U-Report Haiti \(ureport.in\)](http://ureport.in)

155 OMS/UNICEF/Joint Monitoring Programme

institutionnel du fait de la réduction des salles d'accouchements et des consultations ambulatoires. A tout ceci s'ajoute l'impact psychologique de la catastrophe et des nouvelles conditions de vie difficiles exposant d'avantage les victimes de grossesses précoces, de violences basées sur le genre, de la pandémie la COVID-19, et des maladies féco-orales et dermatologiques.

En plus de son impact direct, le séisme a fragilisé le système de santé en réduisant la prestation des services de santé essentiels ou de routine qui était déjà fournie avec difficulté auparavant dans les institutions. A titre d'exemple, le pourcentage d'accouchements assistés par du personnel qualifié est très bas dans les trois départements touchés par le séisme avec 36.7 % dans le Sud, 28 % dans la Grand Anse et 45.1 % dans les Nippes. La situation de la malnutrition chronique dans les départements est également préoccupante avec une prévalence de 17.9% dans le Sud, de 20.1 % dans la Grand Anse, et de 11.4% dans les Nippes¹⁵⁶.

À la suite d'un désastre naturel, les PVVIH souvent souffrent de l'interruption du traitement antirétroviral (ARV), du traitement de la tuberculose et du traitement des infections opportunistes : une étude a révélé que 23% des PVVIH enquêtés ont interrompu leur traitement ARV, et 67% d'entre eux ont perdu leur ARV par suite du séisme¹⁵⁷. Face à cette situation, il est recommandé de garantir et d'intensifier (i) la continuité des soins et des services VIH (prévention, traitement, soins et soutien) aux personnes en ARV dans la Péninsule Sud (ii) la continuité des soins et des services de tuberculose au bénéfice des patients en traitement et des symptomatiques respiratoires (iii) la provision d'un appui psychosocial pour les PVVIH et les populations clés, ainsi que pour les prestataires de services VIH et de tuberculose (iv) la continuation de la prévention/détection des infections sexuellement transmissibles, et (v) la prévention de la transmission de la Sars-Cov-2 pour la population générale et pour les personnes plus vulnérables à la COVID-19, comme notamment les PVVIH.

L' accès à l'éducation : le bilan partiel de l'évaluation sectorielle conduite par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) révèle que plus de 300,000 élèves et enseignants ont vu leurs écoles endommagées ou détruites. De plus, plusieurs établissements scolaires resté *apparemment* intacts, sont utilisés comme sites d'hébergement pour les personnes déplacées. Les impacts du séisme sont susceptibles d'exacerber les tendances négatives auxquelles le système éducatif haïtien est confronté tant du côté de l'offre que de la demande aggravant ainsi la situation préexistante de l'exclusion scolaire en Haïti en contribuant à l'augmentation du nombre d'enfants non scolarisés. Avec une augmentation des contraintes financières sur les ménages, un plus grand nombre des enfants, en particulier dans les classes supérieures, pourrait être en risque d'abandonner leurs études. Il est donc envisageable que les enfants dans les zones affectées pourraient connaître un effet négatif et une baisse des résultats d'apprentissage à court et moyen terme, avec un impact disproportionné sur les pauvres et les marginalisés, contribuant à une plus grande inégalité.

Par ailleurs, l'école est une plateforme qui permet de cibler les enfants en âge scolaire pour les interventions en matière de santé et de nutrition comme par exemple les vaccinations, le déparasitage ou la distribution de repas nutritifs dans le cadre des cantines scolaires. Le séisme pourrait donc avoir des conséquences sur le statut sanitaire et nutritionnel des enfants dans les zones impactées qui connaissaient déjà avant le

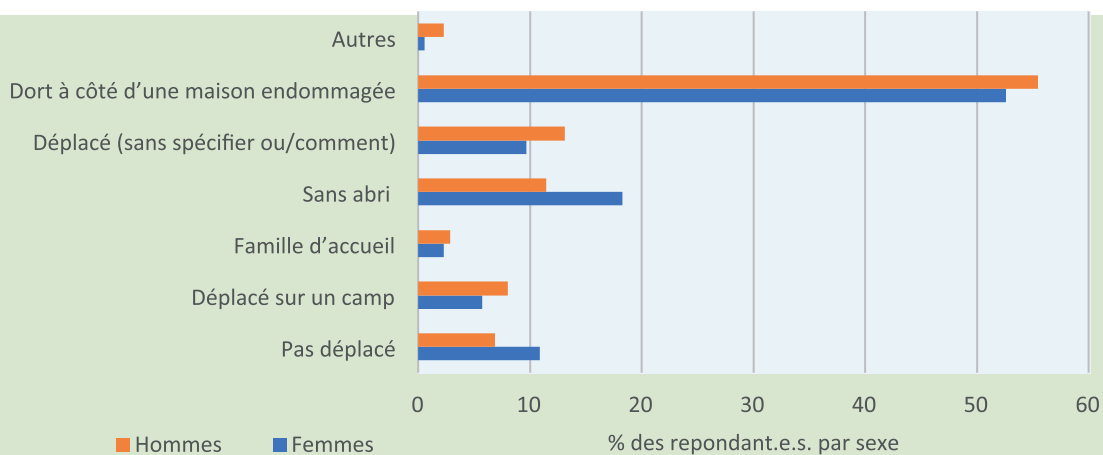
¹⁵⁶ EMMUS VI (2016-2017)

¹⁵⁷ Rapports de visite d'évaluation des cliniques VIH dans les Départements de la Grand' Anse, de Nippes et du Sud, PNLS, août 2021.

séisme des niveaux élevés d'insécurité alimentaires et de malnutrition. L'école est également une plateforme pour acquérir les compétences et les connaissances de protection face aux risques des futures catastrophes. Ceci est particulièrement urgent alors que la saison cyclonique se poursuit et avec un impact accru dû aux changements climatiques.

Le MENPF mène, avec ses partenaires, une course contre la montre pour débiter la rentrée scolaire fixée au 4 octobre 2021 dans les départements de la Péninsule Sud ; celle-ci risque cependant d'être reportée en fonction des progrès accomplis par la mise en place de lieux éducatifs provisoires ou la remise en état des établissements scolaires qui peuvent l'être selon les normes parasismiques et anticycloniques.

L'accès au logement représente un défi majeur : selon l'Analyse Rapide Genre complétée en septembre 2021, plus de 63% des organisations interrogées et la plupart des jeunes enquêtés -tant les filles que les garçons- ont indiqué l'abri comme principale préoccupation (55% de garçons et 45% de filles) ; 18% de femmes et 12% des hommes interrogés se trouvent sans abri; 53% des femmes et 56% des hommes dorment à côté d'une maison endommagée. Les changements les plus significatifs depuis le séisme par rapport au déplacement sont présentés dans le graphique suivant :



Source : MFDF/ONU/FEMMES.CARE « AGR, Rapport final, 11 septembre 2021 », Entretien des individus dans les communautés (n=351)

4. Impact humain du séisme sur les moyens de subsistance et l'emploi

4.1. Effets de la Catastrophe

L'impact humain du séisme sur les moyens de subsistance et l'emploi est mesuré en termes d'accès de la population affectée aux revenus et aux ressources y compris celles produites par l'environnement naturel. Le séisme a touché directement ou indirectement près de 1,6 million de personnes (52% d'entre elles ont moins de 25 ans) ou 363,000 de ménages répartis dans trois départements (Sud, Grand' Anse et Nippes).

On estime qu'un total de **10,8 millions de journées de travail (ou l'équivalent de 91,681 emplois à temps plein) et environ 110 millions HTG** de revenu personnel ont été perdus par les pertes de productions dans les secteurs agricole et non agricole à la suite de catastrophes induites par le séisme et la dépression tropicale. Les travailleurs du secteur non agricole ont subi une perte de revenu plus de deux fois supérieure à celle des travailleurs agricoles (72% contre 28%). Cette répartition sectorielle de la perte de revenus est cependant, dans une large mesure, une réflexion sur les inégalités de revenus préexistantes entre les travailleurs du secteur non agricole et ceux du secteur agricole : les travailleurs des secteurs non agricoles ont généralement des niveaux de revenus plus élevés, et perdent donc également plus de revenus.

En chiffres absolus, la perte de revenu personnel la plus importante a été subie par les travailleurs du Sud (82%), suivis des travailleurs de Nippes (14%) et de la Grand' Anse (3%).

Pertes	Département du Sud		Département de la Grand' Anse		Département des Nippes	
	Activité Agricole	Autre Activité Productive	Activité Agricole	Autre Activité Productive	Activité Agricole	Autre Activité Productive
Nombre de Jours de Travail Perdus	2,333,749	6,364,543	257,066	62,939	173,614	1,644,088
Revenus en \$US Perdus	22,768,281	67,267,522	1,044,983	716,374	1,209,856	17,376,539
Équivalent des Emplois à Temps Plein	22,768	51,744	2,090	512	1,210	13,367

En termes relatifs, on s'attend à ce que les travailleurs peu rémunérés et les travailleurs agricoles vivant dans les zones rurales subissent des conséquences beaucoup plus importantes sur leurs moyens de subsistance, en particulier les travailleurs dans les zones qui ont été précédemment classées avec un niveau de sécurité alimentaire IPC de 3 à 4, telles que Corail, Jérémie, Anse d'Hainault, Chardonnières, Côteaux, Port-Salut, et les Cayes.

4.2. Impact de la Catastrophe

Afin de compléter l'analyse quantitative décrite ci-dessus et de recueillir des informations supplémentaires sur l'impact sur les moyens de subsistance et les stratégies d'adaptation des communautés touchées, une série d'entretiens avec des informateurs clés ont été menées par les organisations de travailleurs (Confédérations paysannes) et L'Alliance pour la Gestion des Risques et la Continuité des Activités (AGERCA)¹⁵⁸ dans la ville des Cayes entre le 20 et le 24 septembre 2021¹⁵⁹.

Les entretiens ont confirmé que les ménages touchés ont perdu la plupart ou la totalité de leurs actifs productifs, et s'endettent pour survivre. Étant donné l'ampleur de l'économie informelle en Haïti, la perte de la maison entraîne généralement la perte du lieu de travail (ou de l'entreprise familiale). 54% des entreprises interrogées ont subi des pertes d'actifs et d'installations productives, 63% ont subi une perturbation de leur chaîne d'approvisionnement et 61% ont connu des pertes de revenus. Parmi les entreprises touchées, 71% ont réduit leurs heures de travail du personnel ou ont tout simplement procédé à un licenciement. Une évaluation rapide du marché menée par REACH a confirmé que plus de 50 % des microentreprises dans les zones touchées ont dû fermer temporairement leurs portes pendant deux semaines. Seuls 17 % de ces microentreprises ont pu rouvrir, tandis que 33 % ont subi des dommages trop importants pour pouvoir rouvrir.¹⁶⁰

Les travailleurs du secteur de la pêche déclarent avoir perdu leurs bateaux et leurs filets et sont donc dans l'incapacité de pêcher. Cette situation a entraîné une interruption de la chaîne d'approvisionnement en poisson et a affecté les revenus des opérateurs de micro-transport et des vendeurs sur les marchés. Les agriculteurs déclarent avoir perdu des semences, des outils et des cultures sur pied en raison des vents violents et des glissements de terrain. En outre, le tremblement de terre et la dépression tropicale ont infligé de lourds dommages aux infrastructures agricoles productives telles que les installations de stockage de l'eau et les canaux d'irrigation, ce qui compromettra sérieusement les capacités de production à l'avenir si elles ne sont pas réhabilitées.

Les routes endommagées perturbent davantage l'accès aux marchés et les ménages déclarent ne pas pouvoir acheter et vendre leurs produits. Ceci a entraîné une flambée des prix du marché pour les produits alimentaires et non alimentaires essentiels. Associés à une baisse des revenus, les ménages ne parviennent pas à lisser leurs habitudes de consommation. L'épargne (si elle existait) a été largement utilisée et les ménages comptent de plus en plus sur la solidarité de la famille et des amis pour répondre à leurs besoins essentiels. Il en résulte une diminution de la prise de repas et la consommation d'aliments de moindre qualité. Les ménages dont les habitations ont été endommagées pendant le séisme déclarent qu'ils dorment actuellement dehors ou chez des amis ou de la famille. À court terme, le manque de logements adéquats amplifiera l'insécurité, en particulier pour les femmes et les filles, et à long terme, il risque d'exacerber la crise du logement public en Haïti.

¹⁵⁸ AGERCA est le point focal du secteur privé des affaires et de la société civile au sein du Système National de Gestion des Risques et des Désastres (SNGRD) coordonné par la Direction de la Protection Civile (DPC). Elle supporte le SNGRD en assurant la promotion du Partenariat Public Privé (PPP) afin de créer une grande synergie de partage d'expertise dans le domaine de la Gestion des Risques et des Désastres (GRD) au sein des entreprises.- <https://agerca.ht/>

¹⁵⁹ FEWS, « Haïti Food Security Outlook, February-September 2021 »

¹⁶⁰ REACH « Haïti : Evaluation Rapide Conjointe des Marchés », 2021

Pour la plupart des ménages, il est clair qu'ils ne seront pas en mesure de retrouver leurs moyens de subsistance sans aide extérieure. En raison de l'informalité largement répandue, de nombreux ménages ne peuvent accéder au crédit et manquent donc du capital de départ nécessaire pour relancer leurs activités génératrices de revenus. Certains ménages déplorent une distribution inéquitable de l'aide d'urgence ce qui a provoqué des tensions et des conflits au niveau communautaire. Les personnes âgées, en particulier, ne semblent pas être en mesure d'obtenir les produits distribués. Lors de catastrophes précédentes, de nombreux ménages touchés ont migré des zones rurales vers les zones urbaines à la recherche d'une vie meilleure. Si la migration rurale-urbaine se produit à grande échelle, il faut s'attendre à un « effet de main-d'œuvre supplémentaire » dans un avenir proche. Il est probable que les zones urbaines seront encore plus envahies par une main-d'œuvre peu qualifiée, ce qui entraînera une baisse des salaires et du chômage, même dans les zones qui n'ont pas été directement touchées par le tremblement de terre et la dépression tropicale. Dans l'ensemble, les ménages touchés ne s'attendent pas à se rétablir dans un avenir prévisible et se préparent à une détérioration des conditions de vie, déjà très précaires.

En plus du travail réalisé sur l'impact du séisme en matière de sécurité alimentaire (voir section 5), le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) a procédé par l'entremise de son Bureau de Crédit Agricole (BCA) dès la semaine qui a suivi le séisme à une enquête ciblée auprès de ses clients pour connaître l'impact du séisme tant sur les membres de familles que sur leurs conditions de vie. Pour les trois départements frappés par le séisme, le département du Sud est celui qui est le plus affecté : 59% de la clientèle a connu des pertes considérables avec une emphase beaucoup élevée dans les communes de Camp Perrin (21.6%), des Cayes (16.2) et des Anglais (13.5%). Dans le département de la Grand-Anse, les communes de Marfranc et de Beaumont sont celles où les clients sont les plus affectés. Dans le département des Nippes, 6% des clients en moyenne sont parmi les plus affectés avec des impacts beaucoup plus prononcés dans la commune d'Arnaud. Le MARNDR de concert avec le BCA compte très prochainement réaliser une évaluation beaucoup plus exhaustive et détaillée des pertes enregistrées et aussi des coûts nécessaires à la restauration de ces entreprises agro-industrielles.

4.3. Stratégie de Relèvement

Une stratégie de relèvement est proposée en annexe pour permettre aux ménages : (i) de récupérer leurs actifs productifs et leurs revenus (ii) d'augmenter la résilience de leurs moyens d'existence face à des chocs futurs (iii) de poser les fondations du développement économique et de l'emploi décent, avec une approche sensible aux conflits existants et potentiels des zones affectées par le tremblement de terre (iv) de palier aux pertes en termes d'emploi productifs et de moyens de subsistance chez les jeunes, afin d'éviter chez ces derniers-ères la formation de mécanismes d'adaptations négatifs (tels que la prostitution, la dépendance et la criminalité, etc.) (v) de faciliter l'accès des femmes aux opportunités d'emplois productifs créés par les interventions de relèvement, et (vi) de protéger les enfants contre toutes formes de travail, trafic et violences, et notamment contre le phénomène des enfants travailleurs domestiques, qui risque de prendre de l'ampleur suite aux conséquences du tremblement de terre sur les conditions des ménages.

Les interventions sur les moyens de subsistance dans les zones touchées doivent générer des emplois immédiats et identifier d'autres options de subsistance pour les ménages touchés. Elles doivent être mise en œuvre sur une approche basée sur les ressources locales dans laquelle les communautés touchées

seront impliquées. Elles devront être alignées sur les principes du travail décent et se concentrer sur des activités communautaires qui ne se limitent pas à la réparation et à la restauration des infrastructures, et qui permettront de créer des emplois productifs à plus long terme et d'améliorer l'accès à d'autres moyens de subsistance d'une manière sensible aux conflits, afin de travailler sur les interfaces entre l'aide humanitaire, le développement et la paix.

Il est démontré que le recours à des solutions fondées sur la nature, telles l'agroforesterie/agroécologie, contribuent de manière significative et mesurable à la création d'emplois productifs durables, et à la résilience. La reforestation (plantation d'espèces forestières et fruitières pour les lots d'agroforesterie/agroécologie pourra être effectuée à partir de stratégies à haute intensité de main d'œuvre (pépinières, mise en sachet des plantules, plantation).

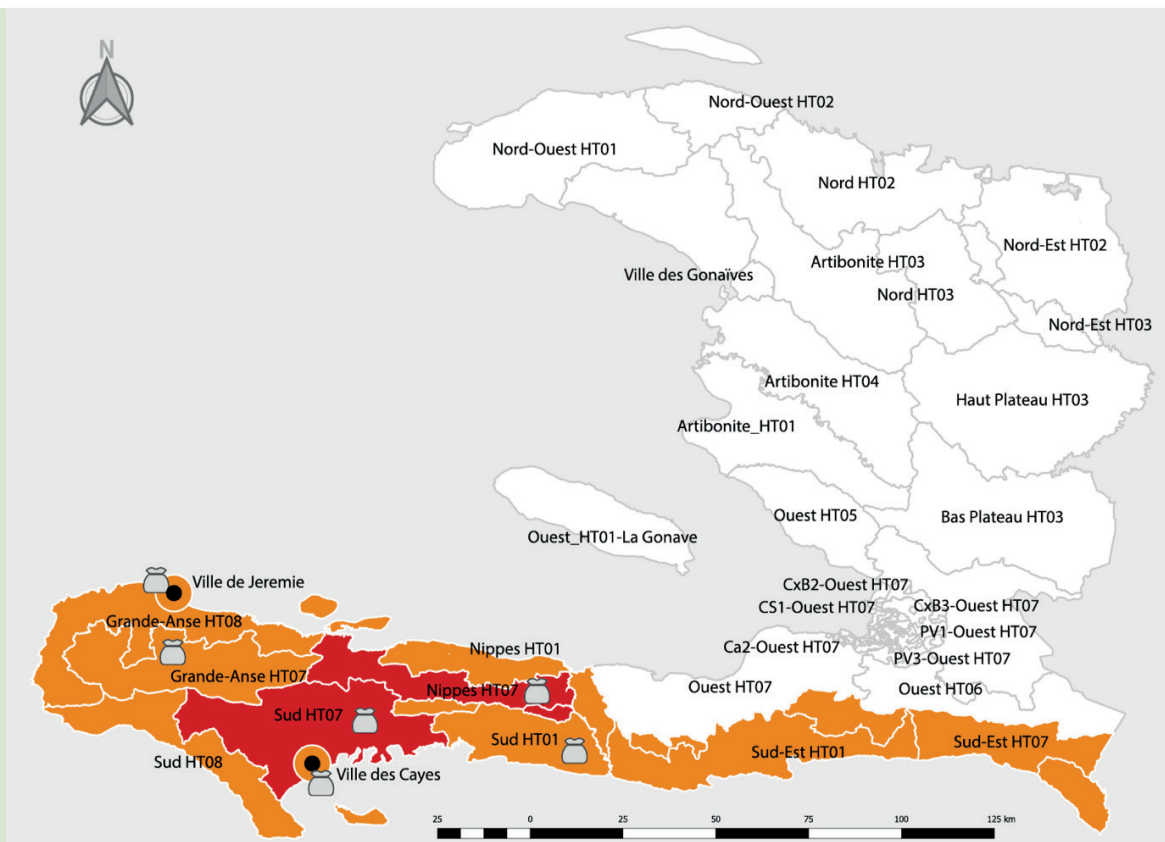
À partir d'une étude rapide menée par l'OIT en partenariat avec les organisations syndicales dans les zones affectées, il a été noté que la totalité des travailleurs-euses interrogé-es ont un emploi précaire et la majorité d'entre eux se trouvent dans l'économie informelle. Tous ceux qui sont interrogés déclarent n'avoir pas perdu leur emploi. Cependant, ils rapportent tous une diminution de leurs revenus et dépensé toutes leurs économies pour faire face aux catastrophes. Ils recommandent tous la création d'emplois *décents* car la majorité des travailleurs n'est pas couverte par la sécurité sociale ou ne bénéficie pas des services de sécurité sociale, et le système de protection sociale est très faible

Enfin, il est essentiel de veiller à ce que les initiatives en matière d'emploi, de travail décent et de moyens de subsistance soient conçues et mises en œuvre en tenant compte des conflits, afin de s'assurer qu'elles ne causent aucun dommage dans des environnements déjà instables et confrontés à des crises et des défis multiples. Les stratégies de relèvement doivent éviter de créer ou d'aggraver les griefs liés à l'inégalité d'accès aux services, aux moyens de subsistance et aux ressources, ou de violer les principes et droits fondamentaux au travail et autres normes internationales du travail (NIT).

5. IMPACT HUMAIN DU SÉISME SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION¹⁶¹

5.1. Introduction

Environ 980,000¹⁶² personnes connaîtront une situation d'insécurité alimentaire aiguë (Phase 3 de l'IPC) dont 320,000 en situation d'urgence (Phase 4 de l'IPC) entre septembre 2021 et février 2022, et dont 230,000 personnes affectées par la dépression tropicale Grace dans le département du Sud-Est.



Source : CNSA, Analyse IPC de la sécurité alimentaire aiguë septembre 2021-février 2022, 7 septembre 2021

Pour la période actuelle (septembre 2021-février 2022) : 320,000 personnes¹⁶³ connaissent des niveaux critiques d'insécurité alimentaire aiguë (Phase 4 de l'IPC) et 660,000¹⁶⁴ sont en situation de crise (Phase 3 de l'IPC) qui, en dépit de l'assistance alimentaire humanitaire (AAH) prévue et financée sur cette période,

¹⁶¹ L'impact humain du séisme sur la sécurité alimentaire et la nutrition est mesuré en termes de disponibilité, d'accès, d'utilisation et stabilité de la nourriture, et sur les stratégies d'adaptation des populations, Directives PDNA de l'Impact Humain

¹⁶² Soit 45% de la population analysée de 2,2 millions d'habitants

¹⁶³ Soit 15% de la population analysée

¹⁶⁴ Soit 30% de la population analysée

ont besoin d'une action urgente pour sauver des vies et protéger les moyens d'existence. Bien que des retards aient été enregistrés dans la fourniture de l'assistance humanitaire pour des raisons logistiques et sécuritaires, il est prévu que 25% des ménages recevront une assistance humanitaire couvrant au moins 25% de leurs besoins caloriques. La zone du Sud- HT07 et des Nippes HT07, les plus touchées par le séisme, se trouvent en insécurité alimentaire d'urgence (Phase 4 de l'IPC) avec près de la moitié de leur population en Phase 3 de l'IPC (Crise) et plus. Le reste des zones analysées, y compris les deux zones urbaines de la ville de Jérémie et des Cayes, sont classifiées en Crise (Phase 3 de l'IPC). Parmi les moins touchées, les zones de la Grand 'Anse HT07 et HT08 présentent les plus forts pourcentages de personnes en situation de Crise (Phase 3 de l'IPC) et d'Urgence (Phase 4 de l'IPC), avec des taux respectifs de 35% et 15%.

Pour la période projetée (mars-juin 2022) : environ 991,000 personnes (45% des 2,2 millions de personnes analysées) sont susceptibles d'être en insécurité alimentaire aiguë élevée (Phase 3 et 4 de l'IPC) entre mars et juin 2022, dont 291,000 personnes (13%) en situation d'urgence (Phase 4 de l'IPC). Sur cette période, l'insécurité persistante liée aux gangs et les possibles troubles sociaux et politiques pourraient rendre encore plus difficile l'acheminement des denrées dans les zones augmentant les coûts de transport qui pourraient se répercuter sur les prix à la consommation. Associés à la soudure, l'accès des ménages aux denrées alimentaires pourrait être plus difficile sur cette période. Les interventions humanitaires et de relèvement initiées pendant la période courante de l'analyse pourraient cependant atténuer la situation. Toutes les zones seraient en situation de Crise (Phase 3 de l'IPC).

5.2. Facteurs Déterminants de l'Insécurité Alimentaire

Outre l'impact direct du séisme, les facteurs déterminants de l'insécurité alimentaire sont :

L'Insécurité	L'Inflation	La Dépression Tropicale Grace	La Production agricole Faible
La recrudescence de la violence par les groupes armés à partir de septembre qui a déplacé des milliers de familles , complique l'accès aux communautés , et fait grimper les coûts de transport	L'inflation et la dépréciation de la gourde et du pouvoir d'achat, ainsi que la hausse des prix des denrées alimentaires limitent l'accès à la nourriture pour de nombreux ménages	Alors qu'Haïti subissait un tremblement de terre dévastateur le 14 août, elle a été frappée deux jours plus tard par la dépression tropicale Grace, causant des dommages additionnels considérables aux champs, aux maisons et aux infrastructures déjà fragilisées.	Des précipitations inférieures à la normale ont été enregistrées entre avril et mai 2021 dans la quasi-totalité d'Haïti, entraînant une nouvelle production agricole qui sera de faible niveau

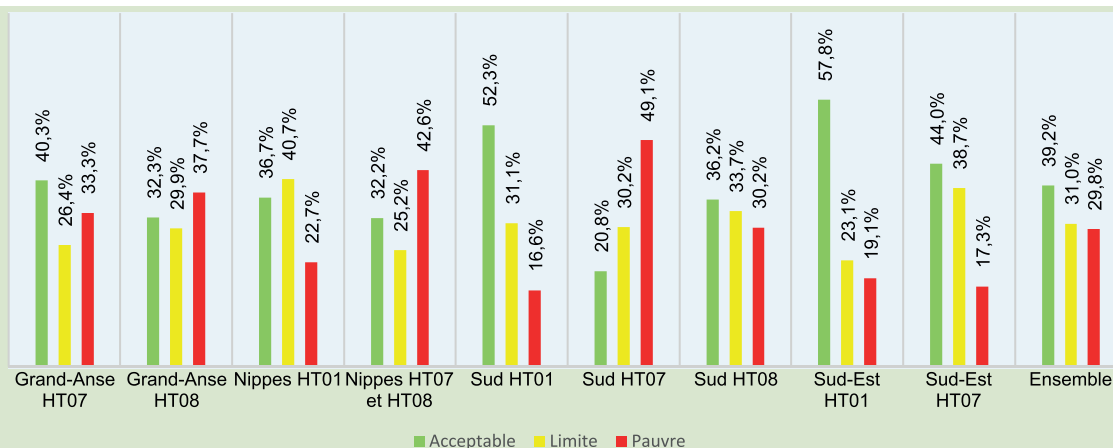
5.3. Score de Sécurité Alimentaire

La quantité (kcal) et la qualité (nutriments) de l'alimentation sont captées à travers l'indicateur proxy du score de consommation alimentaire. L'indicateur se base sur un rappel de 7 jours concernant le type d'aliments consommés et leur fréquence de consommation. Le score de consommation alimentaire pauvre renseigne une consommation en quantité et en qualité inadéquate, le score de consommation

limite indique une consommation alimentaire de qualité inadéquate et le score de consommation alimentaire acceptable signale une consommation alimentaire adéquate.

Dans l'ensemble des zones des moyens d'existence du grand Sud, 60.8% des ménages ont un score de consommation alimentaire inadéquate (31% ont une consommation alimentaire de qualité inadéquate, 29.8% ont une consommation des aliments inadéquate en quantité et en qualité). Les zones de moyens d'existence Sud HT07 (Aquin, Cavaillon, St-Louis du Sud, Chardonnières, Port-à-Piment, Camperin, Chantal, Maniche Cayes et Torbeck), Nippes HT07 (Petit-Trou de Nippes, Plaisance du Sud, Baradères, Fonds des Nègres, Miragoane et Paillant) enregistrent les plus forts pourcentages de ménages ayant une consommation alimentaire pauvre, respectivement 49.1% et 42.6%.

Score de consommation alimentaire par zone de moyen d'existence dans la Peninsule Sud



Source : EFSA/ENSSAN, CNSA 2021

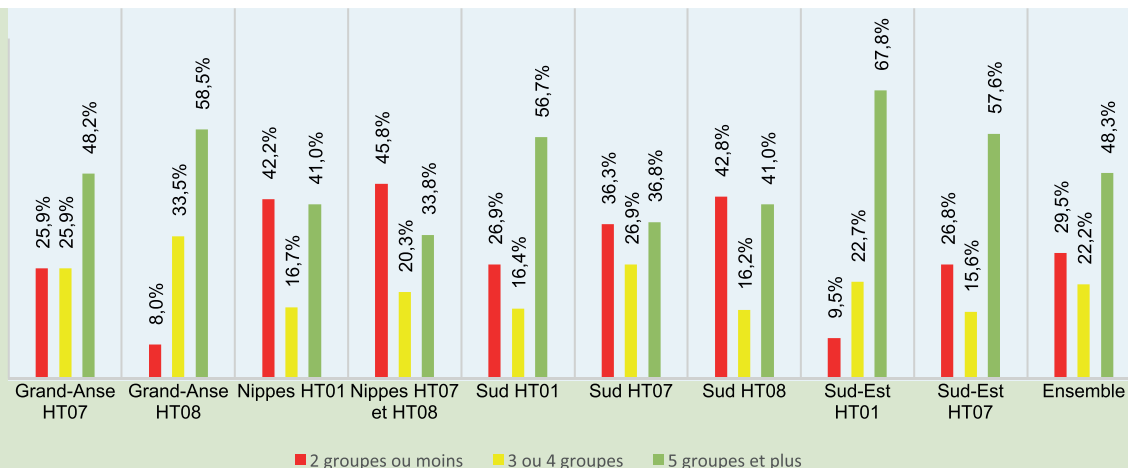
5.4. Diversité Alimentaire

La diversité alimentaire est une mesure qualitative de la consommation alimentaire qui est un proxy pour l'adéquation de l'apport en nutriments du régime alimentaire pour les individus. Il est basé sur le nombre de groupes d'aliments consommés par les ménages sur une période de 24h et utilisé comme une mesure supplétive du niveau socio-économique du ménage. Une consommation de deux groupes d'aliments ou moins révèle une diversité alimentaire faible (faible accès), une consommation de 3 à 4 groupes d'aliments indique une diversité alimentaire moyenne alors qu'une consommation de 5 groupes d'aliments ou plus renvoi à une bonne diversité alimentaire.

L'analyse des données de l'enquête EFSA/ENSSAN révèle que, dans l'ensemble du grand Sud, près de 30% des ménages ont une consommation alimentaire faiblement diversifiée et 22,2% ont une consommation alimentaire moyennement diversifiée.

L'analyse du graphique ci-dessous, montre que ce sont toutes les zones de moyen d'existence des Nippes et la zone Sud HT08 (42.8%) qui enregistrent la plus forte proportion des ménages ayant une faible diversité alimentaire (45.8% Nippes HT07 et HT08, 42.2% Nippes HT01).

Score de diversité alimentaire par zone de moyen d'existence dans la Péninsule Sud

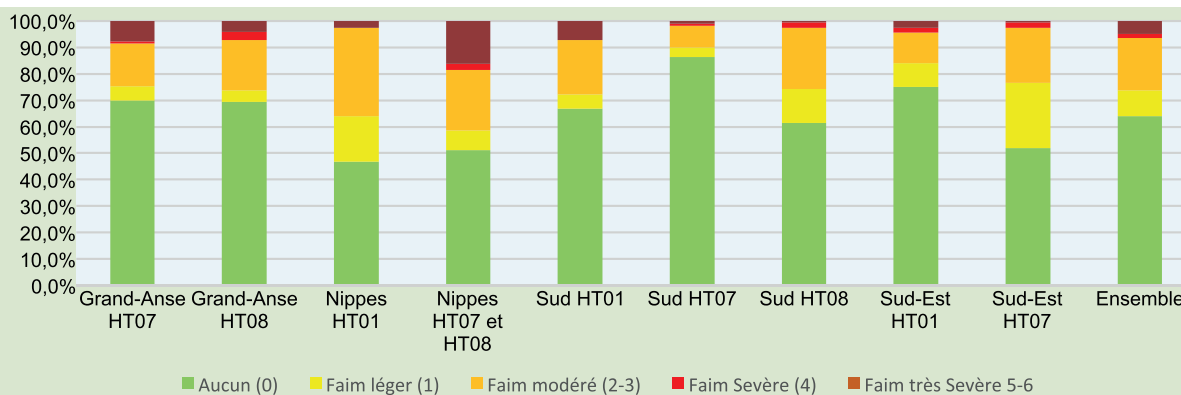


Source : EFSA/ENSSAN, CNSA 2021

5.5. Échelle de la Faim

L'échelle de la faim des ménages (EFM) est un indicateur basé sur des questions liées à la privation de nourriture ou la faim au niveau des ménages. Cet indicateur évalue si le ménage a rencontré des problèmes d'accès à la nourriture dans les 30 jours précédant l'enquête afin de classer la sévérité de l'insécurité alimentaire pendant ladite période. La sévérité est classée en 5 phases : Pas de faim, peu de faim, faim modérée, faim sévère et faim très sévère.

Echelle de la faim dans les zones de moyen d'existence de la Péninsule Sud



Source : EFSA/ENSSAN, CNSA 2021

Dans l'ensemble des zones de moyens d'existence du grand Sud, 35,8% des ménages ont expérimenté la faim durant les 30 jours précédant l'enquête (23 août 2021) alors qu'avant le choc, le pourcentage était de seulement 17,2%. Parmi les ménages ayant expérimenté la faim, 9,7% de ménages témoignent d'une sensation de faim légère, 19,8 % affirment avoir expérimenté une faim modérée et 6,3% de ménages ont fait l'expérience d'une faim sévère et très sévère. L'analyse du graphique ci-dessus révèle que les zones de

moyens d'existences Nippes HT07 et HT08 enregistrent le plus fort pourcentage de ménages ayant expérimenté une faim sévère et très sévère (18.6%); elles sont suivies par la zone de moyen d'existence Grand Anse HT07 avec 8.5 % de ménages affirmant avoir expérimenté de faim sévère et très sévère.

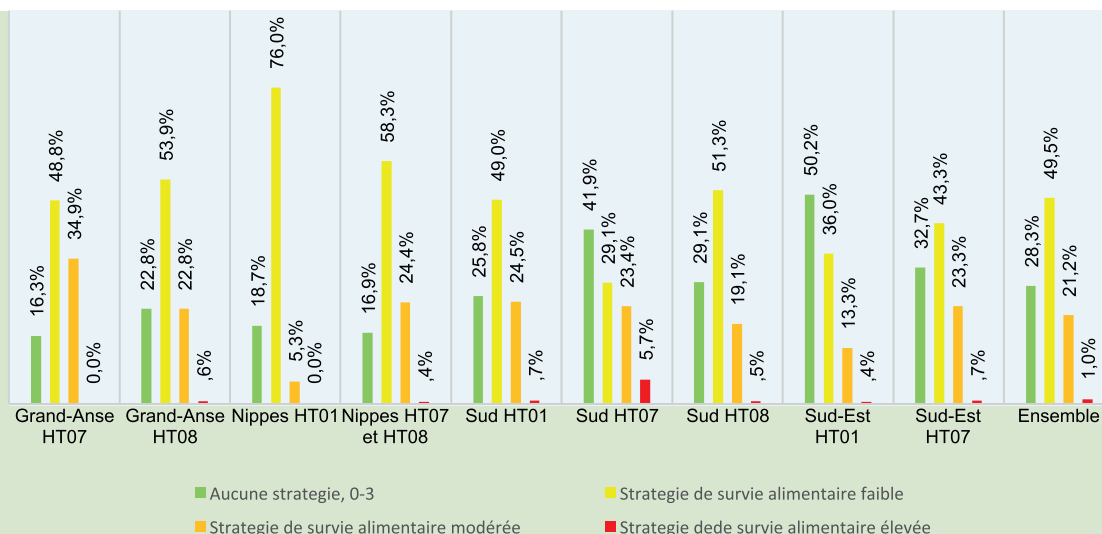
5.6. Stratégies de Survie et d'Adaptation

On définit la stratégie alimentaire comme l'ensemble des stratégies mise en œuvre par les ménages quand ils rencontrent des difficultés pour subvenir à leurs besoins alimentaires. Les stratégies communément adoptées sont les suivantes par ordre croissant de sévérité et de fréquence de l'utilisation des stratégies :

- Manger des aliments moins chers et moins appréciés;
- Emprunter de la nourriture ou dépendre de l'aide d'amis ou de parents ;
- Limiter la taille des portions des repas ;
- Réduire la consommation des adultes en faveur des enfants ;
- Réduire le nombre de repas pris par jour .

Selon l'intervalle de score, un score de 0 à 3 indique que le ménages ne recourent à aucune stratégie de survie alimentaire, un score dans l'intervalle 4 à 18 implique des faibles stratégies de survie alimentaires, un score compris entre 19 et 42 renseigne des stratégies de survie alimentaire modérées et l'intervalle compris entre 43 et plus se réfère à l'utilisation élevée des stratégies de survie.

Indice de strategie de survie alimentaire par zone de moyen d'existence dans la Peninsule Sud



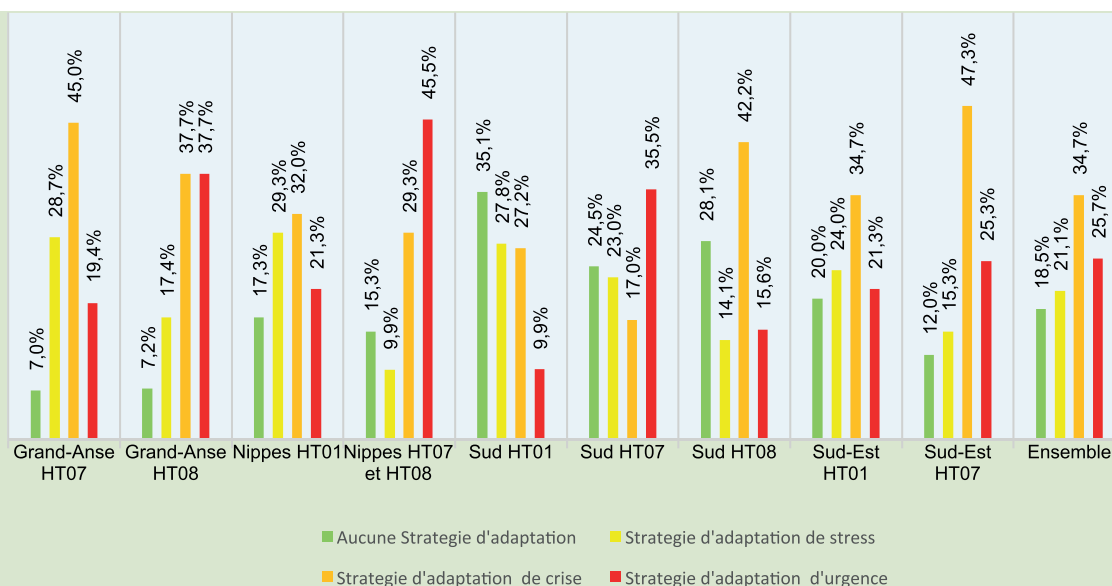
Source : EFSA/ENSSAN, CNSA 2021

L'analyse du graphique ci-dessus, révèle que dans l'ensemble des zones de moyens d'existence du grand Sud, plus de 70% des ménages ayant recouru à l'utilisation des stratégies de survie alimentaire lors de 7 derniers jours précédant l'enquête à la suite du séisme destructeur du 14 Aout 2021. Parmi ceux qui ont recours aux stratégies de survie alimentaire, près de 50% ont utilisés des stratégies de survie alimentaires faible et 21.2% ont mis en œuvre des stratégies de survie alimentaire modérée. Seulement 1% des

ménages ont recouru à des stratégies de survie alimentaire élevées. Les zones de moyens d'existence des Nippes (76% Nippes HT01, 58.3% Nippes HT07 et HT08) et du Sud HT08 (51.3%) enregistrent la plus forte proportion des ménages ayant mis en œuvre des stratégies de survie alimentaire faibles alors que la zone de la Grand' Anse HT07 (34.9%) enregistre le plus fort pourcentage des ménages ayant recouru à des stratégies de survie alimentaire modérée et élevée. Plus de 5% des ménages utilisant des stratégies de survie alimentaire élevée (1% pour toute la zone) se trouve dans la zone Sud-HT07.

Outre les stratégies d'adaptation à court terme fondées sur les modifications des modes de consommation adoptés par les ménages pour faire face au manque de nourriture, l'utilisation de stratégies à plus long terme pour répondre aux besoins alimentaires a également été explorée dans le cadre de l'enquête EFSA/ENSSAN 2021. Les stratégies d'adaptation basées sur les moyens d'existence sont classées par niveau de gravité, stress, crise ou urgence.

Stratégies d'adaptation par zone de moyen d'existence dans la Peninsule Sud



Source : EFSA/ENSSAN, CNSA 2021

L'analyse des données présentées sur le graphique ci-dessus, montre que plus de 80% des ménages du grand Sud ont adopté des stratégies d'adaptation fondée sur les moyens de subsistance afin de mieux répondre à leurs besoins alimentaires. Les stratégies d'adaptation de stress sont adoptées par 21.1% des ménages. 34.7% des ménages ont adopté des stratégies d'adaptation de crise alors que plus de 25% des ménages ont eu recours aux stratégies d'adaptation d'urgence. C'est donc plus de 60% des ménages du grand Sud qui ont mis en œuvre des stratégies qui menacent les moyens de subsistance de la population et leur vie ; 25% déjà utilisent des stratégies irréversibles. Les zones de moyens d'existences dans les Nippes HT07 et HT08 (45.5%), de la Grand' Anse HT08 (37.7%) et du Sud HT07 (35.5%) présentent les plus forts pourcentages de ménages adoptant des stratégies d'urgences.

5.7. Recommandations

Une stratégie de relèvement pour la sécurité alimentaire et la nutrition est présentée en annexe. Une action humanitaire immédiate et urgente est nécessaire pour les populations qui connaissent des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë (phase 3 de l'IPC ou plus) afin de sauver des vies, de réduire les déficits alimentaires et d'empêcher un effondrement total des moyens de subsistance.

Dans le même temps, il est également recommandé de fournir une aide aux moyens de subsistance pour soutenir la reprise de la prochaine saison culturale d'hiver tout en facilitant l'accès (physique et financier) aux intrants (semences, matériel végétal, accès au crédit etc.) et aux intrants agro-pastoraux (lutte contre les parasites, vaccination de masse du bétail).

Les actions spécifiques de prise en charge et de prévention de la malnutrition aiguë globale doivent être renforcées et étendues pour toutes les zones présentant un nombre important de population en phase d'urgence 4. Il est de surcroît impératif de permettre la circulation libre et sans entrave des personnes, des marchandises, et des fournitures.

6. Impact humain du séisme sur l'égalité des sexes

6.1. Introduction

L'impact humain du séisme sur l'égalité des sexes est mesuré en termes de différences d'accès aux ressources et à la prise de décision. En termes de vulnérabilité générale des sexes suite au séisme, l'évaluation des pertes et des dommages causés aux infrastructures et aux services sociaux de base, et par suite des déplacements de population à la suite du séisme, il est estimé que dans le département du Sud 59% des femmes et 41% des hommes sont plus exposés à la vulnérabilité; dans le département de la Grand' Anse ce ratio serait de 59% de femmes et 41% d'hommes, alors que dans le département des Nippes, il serait de 60% de femmes contre 40% des hommes¹⁶⁵.

6.2. Impact du Séisme sur les Différences d'Accès aux Ressources par Genre

Au lendemain du séisme, les organisations de femmes ont montré que le tremblement de terre a eu un impact économique important également pour les femmes¹⁶⁶ qui travaillent, le plus souvent de manière informelle dans l'agriculture ou le commerce, ou qui ont perdu leur fonds de roulement. Ces informations sont également corroborées par les consultations menées auprès des femmes dans les trois départements dans le cadre de l'analyse rapide du genre effectuée par suite du séisme¹⁶⁷: 30 % des femmes et 34 % des hommes ont signalé une perte de capital productif et une diminution des activités non rémunérées de 26 % pour les femmes et de 27 % pour les hommes.

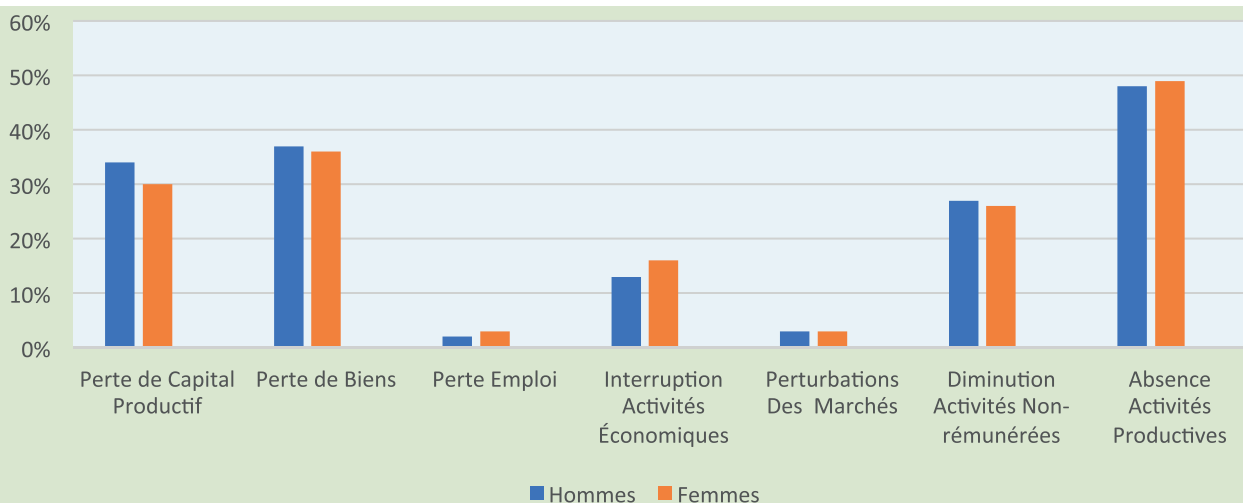
165 <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Haiti%20-%20Flash%20Appeal%20-%20Earthquake%20%28August%202021%29.pdf>

166 Red MOFEDGA – Mouvement des Femmes pour le développement de la Grand' Anse

167 [ARG-Rapport-Final-11-09-2021 v3.pdf](#)

L'absence d'activité productive par suite du séisme constitue le changement le plus important dans la vie quotidienne de 48% des membres de la communauté. Les hommes et femmes petits propriétaires déçus des commerces et entreprises économiques se retrouvent endettés sans savoir comment honorer les dettes contractées auprès des banques et des institutions de microcrédit. Les changements les plus significatifs vécus depuis le séisme par rapport aux moyens de subsistance sont présentés dans la graphique suivant¹⁶⁸ :

Changements vécus les plus significatifs par rapport aux moyens de subsistance suite au séisme



Source : MFDF/ONU Femmes/CARE, « Analyse Rapide Genre (AGR) Haïti Tremblement de Terre du 14 août 2021 », Rapport final du 11 septembre 2021 169

6.3. Impact du Séisme sur les Différences en Matière de Prise de Décision par Genre

Les crises et les catastrophes ne changent pas significativement les relations de pouvoir par genre : les femmes prennent les décisions sur les actifs non-productifs, alors que les hommes prennent les décisions sur les actifs productifs. Par suite du séisme, la prise de décision au sein des ménages reste collégiale entre l'homme et la femme pour 48% des ménages, alors que 36% affirment que c'est l'homme qui décide seul, et que 12,5% affirment que c'est la femme qui décide seule. La prise de décision relative à l'utilisation de l'argent n'a pas fondamentalement changé : 52% des femmes et 50% des hommes n'ont constaté aucun changement dans les rôles au sein du foyer ; 15% des femmes et 11% de hommes ont vu ce rôle évoluer en faveur des femmes, dans la mesure où la capacité des hommes à répondre aux besoins de leurs familles est entravée par leur propre perte de revenus, de biens ou d'emplois¹⁷⁰.

¹⁶⁸ MFDF/ONU Femmes/CARE, AGR Rapport Final, 11 septembre 2021

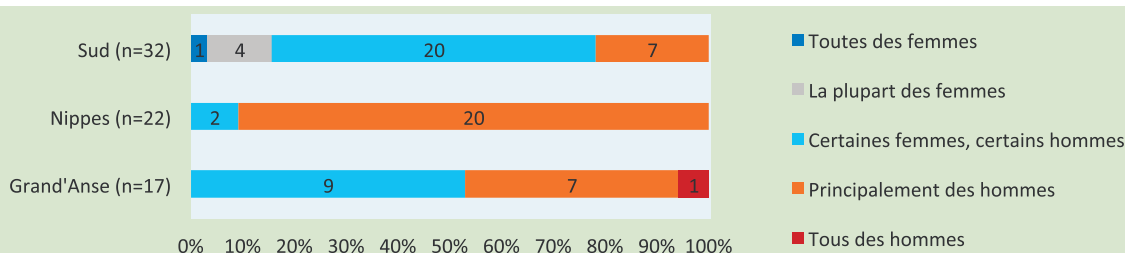
¹⁶⁹ L'AGR a été conduite entre le 25 août et le 10 septembre 2021 dans le département du Sud (communes de Camp Perrin, Cavaillon, et les Cayes), dans le département de la Grand'Anse (communes de Beaumont, Corail, Jérémie, Pestel et Roseaux) et dans le département des Nippes (communes d'Asile, Baradères, Miragoane, Petit-Trou de Nippes et Petite-Rivière des Nippes) auprès d'un échantillonnage de 385 personnes, 30 organisations de femmes et 60 groupes de discussion.

¹⁷⁰ MFDF/ONU Femmes/CARE, AGR, 11 septembre 2021

En ce qui concerne la prise de décision au niveau communautaire, les principales décisions restent l’apanage privilégié des autorités locales, des chefs religieux et des notables ; celles-ci sont prises parfois en consultation avec les organisations de base, mais les décisions qui concernent surtout les activités de l’État sont prises par les dirigeants des sections communales qui sont majoritairement des hommes, ce qui de facto limite la participation des femmes dans la prise de décision¹⁷¹.

Par ailleurs, 79% des jeunes dans les trois départements estiment que les femmes participent aux prises de décisions à toutes les étapes de la réponse immédiate suite au séisme (évaluation, gestion et coordination) ; cependant l’influence des femmes sur les décisions reste faible (22%) par rapport aux hommes (52%). Dans le contexte actuel, la plupart des prestataires de services ont validé cette perception et ont constaté que si les femmes ont joué un rôle informel important dans la réponse immédiate au tremblement de terre (sensibilisation, réponse médicale, soutien à la distribution), elles n’ont joué qu’un rôle limité, voire inexistant, dans la gestion de la réponse, avec un manque général de représentation des femmes leaders dans les mécanismes formels de coordination de la réponse immédiate au séisme, comme illustré dans le graphique suivant¹⁷² :

Genre des dirigeants des actions des réponses



6.4. Recommandations

Il convient donc dans la réponse immédiate et dans la phase de relèvement :

1. D’assurer que les opérations sont planifiées et conduites de façon inclusive avec les hommes et femmes leaders communautaires ;
2. De favoriser les mécanismes de consultation et de participation avec la société civile, et des canaux d’engagements communautaires significatifs autour de la réponse d’urgence et de relèvement ;
3. De créer les conditions de sécurité permettant de prévenir les risques de violence et d’abus sexuels à l’encontre des femmes, des filles, des garçons et de la communauté LGTBIQ+ ;
4. De fournir des mécanismes de rétroaction et de responsabilisation de la communauté ;
5. De renforcer la capacité des femmes, et des organisations de femmes en matière de participation responsable et de leadership ;
6. De systématiser l’utilisation des données désagrégées par sexe et leur production pour une prise de décision égalitaire.

¹⁷¹ MFDF/ONU Femmes/CARE, idem

¹⁷² MFDF/ONU Femmes/CARE, idem

7. Impact humain du séisme sur l'inclusion et la protection sociale

7.1. Introduction

L'impact humain du séisme sur l'inclusion sociale est mesuré en termes d'inégalité d'accès, de manque de participation, de refus d'opportunités, et de protection sociale pour les populations les plus vulnérables à l'exclusion sociale. Lors d'une catastrophe, les catégories de la population présentant déjà des vulnérabilités peuvent être davantage affectées du fait de leur situation spécifique et être touchées de manière disproportionnée. Ces groupes de la population comprennent entre autres (i) les femmes et les filles (ii) les personnes vivant avec le VIH ou à haut risque d'exposition au VIH (iii) les personnes vivant avec un déficit physique, sensorielle ou mentale (iv) les migrants ou personnes déplacées internes (v) les personnes âgées (vi) les personnes vivant dans des zones enclavées, et (vii) les personnes incarcérées.

Toutes ces catégories de personnes, ont également une participation inégale à la vie politique et civique, un accès inégal à la prise de décision y compris dans la planification et la mise en œuvre du relèvement à cause de la discrimination dont ces populations font déjà l'objet et qui augmentent suite aux catastrophes¹⁷³.

7.2. Impact du Séisme sur les Groupes les plus Vulnérables de la Population

Les femmes et les filles : la crise provoquée par le tremblement de terre de 2021 a sans doute creusé les inégalités préexistantes dont souffrent les femmes et les filles dans les trois départements de la Péninsule Sud du pays. Sur la base de l'évaluation rapide genre¹⁷⁴, il est estimé que 60% des femmes dans les trois départements sont plus exposées que les hommes à la vulnérabilité à la suite du séisme. Dans les départements du Sud et de la Grand' Anse, le ratio de vulnérabilité est de 59% pour les femmes et de 41% pour les hommes, alors que dans le département des Nippes il est de 60% pour les femmes et de 40% pour les hommes. En outre, les schémas du travail du sexe peuvent changer après les désastres : par exemple, plus de femmes peuvent être poussées vers le travail du sexe en échange d'un abri, de protection et de nourriture ; elles peuvent être moins conscientes que les autres professionnel(le)s du sexe des risques des rapports sexuels non protégés¹⁷⁵. Une étude sur le séisme du 2010 a révélé que le séisme augmentait la probabilité de contracter le VIH pour l'ensemble de la population, cependant, les effets de la catastrophe n'étaient pas les mêmes quel que soit le sexe des personnes touchées : un différentiel de séropositivité de quatre points était observé entre des femmes et des hommes¹⁷⁶.

L'un des principaux risques qui génère une plus grande vulnérabilité pour les femmes et les filles est celui de subir des violences et des abus sexuels en raison de l'insécurité, des tensions et du manque d'accès aux services. Avant le séisme et au niveau national, vingt-neuf pour cent (29%) des femmes âgées de 15 à 49 ans ont subi des violences physiques depuis l'âge de 15 ans. Chez les femmes non célibataires, cette

173 Stratégie nationale multisectorielle de riposte au VIH/SIDA 2018-2013, PNLS/MSPP.

174 MFDF/ONUFEMMES/CARE, « AGR », 11 septembre 2021

175 Lignes directrices sur la lutte contre le VIH dans les situations humanitaires, IASC, 2010

176 Disasters, Gender, and HIV Infection: The Impact of the 2010 Haiti Earthquake, M. Llorente-Marrón et al. 2021

violence a été perpétrée, dans 45% des cas, par le mari/partenaire actuel. Une femme sur huit (12%) a déclaré avoir subi des violences sexuelles et 34% des violences conjugales. Seul un quart (24 %) des femmes ayant subi des violences physiques ou sexuelles a déclaré avoir recherché de l'aide et 76 % ont déclaré n'avoir jamais recherché de l'aide dont la majorité (54 %) n'en a jamais parlé à personne¹⁷⁷.

L'étude récente de l'UNICEF¹⁷⁸ révèle que 47 % des personnes interrogées déclarent que les femmes sont les plus touchées par le tremblement de terre, et indique que la violence sexiste et la violence sexuelle (à 25 % chacune) sont les principaux risques pour elles. Une autre étude¹⁷⁹ indique que la moitié des organisations consultées ont déclaré que les hommes et les femmes peuvent tous être victimes de la violence et de l'insécurité, mais que les femmes et les filles sont susceptibles d'en souffrir davantage en raison de la promiscuité dans les sites de rassemblement, l'absence de séparation des toilettes entre hommes et femmes, et l'absence d'installations sanitaires qui augmentent le risque de violence pour elles. Dans cette situation, 70% des femmes et des hommes interrogés ont déclaré que la peur de la violence sexuelle avait augmenté après le tremblement de terre¹⁸⁰.

En ce qui concerne, l'accès des femmes et des filles aux services sociaux de base, les organisations de femmes dans les zones touchées par le tremblement de terre ont souligné que parmi les personnes les plus touchées se trouvent les femmes enceintes et allaitantes, en raison du manque de nourriture et de la rareté des soins médicaux pour le contrôle de la grossesse et de l'accouchement, ce qui pourrait impliquer un risque de décès pour la femme et son nouveau-né. D'autre part, 68% des prestataires de services sociaux ont constaté que les femmes n'avaient qu'un accès limité ou nul aux services de santé ; 88% ont constaté que l'accès était encore plus limité pour les groupes vulnérables. En dépit de l'urgence humanitaire, les soins de santé primaires, y compris la santé reproductive, les besoins en matière de planification familiale et les soins postnataux sont également cruciaux¹⁸¹.

Les personnes vivant avec le VIH (PVVIH) et les populations clés à haut risque d'exposition au VIH, comme la communauté LGBTI, y compris les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes (HARSAH), les professionnelles du sexe (PS) sont particulièrement vulnérables à l'exclusion sociale dans la société en général ¹⁸². Avant le séisme du 14 août 2021, ces populations clés souffraient déjà de préjugés, de discriminations, de violences, et de violences basées sur le genre (VBG). Les comportements discriminatoires et stigmatisant à l'endroit des PVVIH et des populations clés modifiaient leur accès au travail, aux services de santé et à l'éducation. Une enquête récente ¹⁸³ a révélé qu'environ 11% de PVVIH qui ont subi une expérience de stigmatisation et de discrimination se sont retrouvées dans l'obligation de changer de lieu de résidence ou se sont trouvées dans l'incapacité de louer un logement au cours des 12 derniers mois; 17 % ont subi la perte d'un emploi ou d'une source de revenus.

À la suite du tremblement de terre de 2010, la communauté LGBTI a exprimé des récits personnels sur le refus d'accès au logement, aux soins de santé, à l'éducation ou l'emploi, ainsi que la violence fondée sur

¹⁷⁷ EMMUS-VI 2016-2017

¹⁷⁸ UNICEF, <https://www.dhsprogram.com>

¹⁷⁹ MFDF/ONU-FEMMES/CARE, « AGR Haïti Août 2021 », 11 septembre 2021

¹⁸⁰ MFDF/ONU-FEMMES/CARE, « AGR Haïti Août 2021 », 11 septembre 2021

¹⁸¹ MFDF/ONU-FEMMES/CARE, AGR Haïti Août 2021 », 11 septembre 2021

¹⁸² Plan Stratégique National Multisectoriel De riposte au VIH/SIDA, 2018-2023, (2019), MSPP.

¹⁸³ Post-Disaster Rapid Evaluation in the Southern part of Haiti, Fondation SEROvie, septembre 2021.

l'orientation sexuelle ou l'identité de genre. Le séisme avait également perturbé les modèles réguliers de mouvement, dispersé amis, familles et voisins, et endommagé ou détruit les portes, les fenêtres et les murs de leurs résidences qui avaient fourni une certaine sécurité à ces personnes¹⁸⁴. Les crises humanitaires, augmentent la vulnérabilité des populations clés au VIH et elles nécessitent des mesures spécifiques de protection contre la négligence, la discrimination et la violence. Une recrudescence de stigmatisation et de discrimination envers la population des LGBTI qui sont accusés par la population d'être les responsables du désastre à cause de la malédiction attirée par leur orientation sexuelle, a été rapportée à l'ONUSIDA par la société civile dans les jours qui ont suivi le séisme du 14 août 2021.

Les autorités haïtiennes estiment à un (1) million le nombre de personnes vivant avec une déficience physique, sensorielle ou mentale, dont au moins 200,000 enfants¹⁸⁵. Malheureusement ces données ne sont pas ventilées ce qui entraîne des difficultés pour identifier les personnes dans le besoin et entrave la mise en place d'une réponse institutionnelle et juridique cohérente. La situation socio-économique des personnes vivant avec une déficience est marquée par des inégalités criantes, qui se sont aggravées à la suite des chocs précédents tels que le 'Peyi Lok' (2018-2019) ou la pandémie Covid-19 en 2020. La Fédération Haïtienne des Associations et Institutions des Personnes Handicapées (FHAIPH) avec l'appui des organisations de personnes handicapées et d'OCHA, dresse pour le moment une cartographie des personnes handicapées affectées par communes, et estime à ce jour leur nombre à 5,294 personnes ; cette estimation sera complétée lorsque toutes les localités rurales reculées seront atteintes¹⁸⁶. Une analyse approfondie de la situation des personnes vivant avec une déficience physique, mentale ou sensorielle dans les trois départements de la Péninsule Sud est indispensable pour préciser les besoins, et proposer des réponses adéquates à ces personnes affectées par le séisme.

Les personnes âgées, qui constituent 7% de la population totale du pays, selon l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique, figurent également parmi les personnes les plus vulnérables à l'exclusion sociale, notamment en raison de la diminution de leurs capacités physiques et de leur vulnérabilité économique, qui augmentent leur dépendance pour couvrir leurs besoins vitaux tels que la santé et la nourriture. Une analyse approfondie de la situation des personnes âgées dans les trois départements est indispensable pour préciser les besoins, et proposer des réponses adéquates à ces personnes affectées par le séisme.

La population migrante ou déplacée à l'intérieur du pays : elle voit son accès restreint aux services essentiels ce qui entraîne des risques critiques pour sa survie. Aussi, les personnes migrantes et déplacées internes ont tendance à s'installer dans des endroits vulnérables, généralement dans les zones les moins accessibles et les moins bien desservies, où les loyers sont moins chers. Ce sont le plus souvent les zones les plus exposées aux risques de catastrophe, comme cela a été démontré à la suite de l'Ouragan Matthew en 2016¹⁸⁷. Les personnes en situation de déplacement (par suite des violences, de l'insécurité, des catastrophes naturelles) ont du mal à subvenir seules à leurs besoins vitaux. Leurs

184 Dans les semaines suivantes au tremblement de terre du 2010, beaucoup des HARSAN ont entendu des sermons à la radio et dans églises, ainsi que parler dans les rues que les blâmé pour le tremblement de terre (The Impact of the Earthquake, and Relief and Recovery Programs on Haitian LGBT People, SEROVie, 2010).

185 Leave No One Behind (LNOB), Haïti CCA 2021

186 OCHA, FHAIPH, nombre de personnes handicapées par commune : <https://www.humanitarianresponse.info/en/operations/haiti/infographic/haiti-2021-earthquake-number-persons-disabilities-commune>

187 Haiti Cyclone Matthew 2016: Post Disaster Needs Assessment, 2017 (p.18)

moyens de subsistance sont très limités, et leurs revenus ne leur permettent pas d'accorder la priorité aux dépenses essentielles de santé, d'éducation d'eau, d'hygiène et d'assainissement, ni d'habitat – quand ces services sont disponibles¹⁸⁸. En particulier, les migrants et personnes déplacées ne possédant pas de document personnel sont particulièrement vulnérables à l'exclusion sociale puisqu'étant exposés à de réels problèmes d'identification, leur accès aux services sociaux de base s'en trouve limité ou refusé.

Un total de 38,777 personnes ont été déplacées suite au séisme du 14 août 2021 dans 89 points de rassemblement, et dont 75 sites comprennent plus de 100 personnes. Les 89 points de rassemblement des personnes déplacées sont répartis dans les trois départements comme suit ¹⁸⁹ :

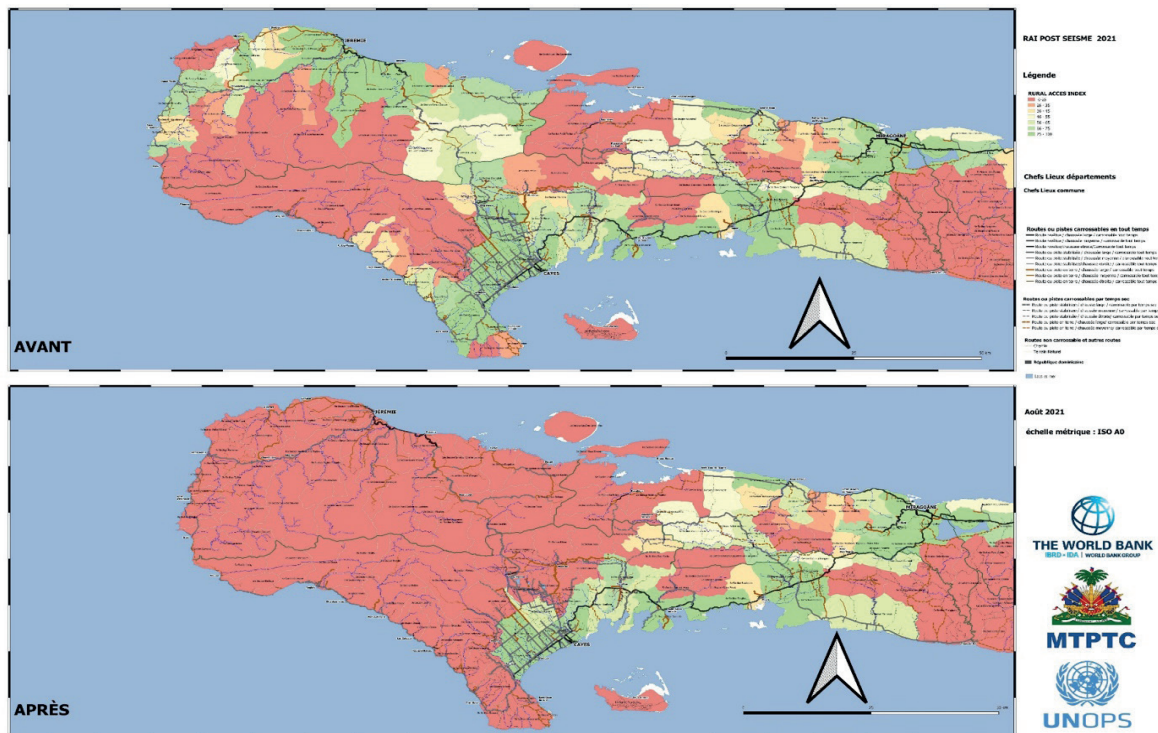
Départements de la Péninsule Sud	Nombre de sites de rassemblement	Nombre de personnes déplacées
Département du Sud	44	21,587
Département de la Grand' Anse	30	11,234
Département des Nippes	15	5,956
Total	89	38,777

Les personnes vivant dans des zones enclavées : ces personnes peinent à couvrir leurs besoins vitaux, en raison d'une accessibilité physique difficile qui les prive de services de base essentiels et d'opportunités économiques diversifiées. Selon les données du Ministère de l'action sociale et de l'emploi, la proportion des ménages très vulnérables est deux fois plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain (39% et 22% respectivement). Le Ministère des Travaux Publics, des Transports et de la Communication (MTPTC) a établi que le séisme a eu un effet considérable sur la mobilité des populations en raison des difficultés rencontrées sur les axes routiers primaires, secondaires et tertiaires dans les trois départements. En effet, la cartographie met en évidence qu'avant le séisme, la population vivant dans des zones difficiles d'accès dans les trois départements s'élevait à 280,000 personnes ; après le séisme, ce nombre serait passé à 980,000 personnes dans 111 sections communales dans les trois départements comme illustré dans les cartes suivantes illustrant la situation « avant » et « après » le séisme¹⁹⁰ :

¹⁸⁸ Haïti – Aperçu des besoins humanitaires / Humanitarian Needs Overview (HNO) 2021

¹⁸⁹ OIM Haïti, dtmhaiti@iom.int, 20 septembre 2021

¹⁹⁰ MTPTC/BM/UNOPS, « Présentation de l'impact du séisme sur le réseau routier », Atelier technique PDNA, 15 septembre 2021



De plus, le MTPTC estime que **407,081 personnes sont totalement isolées**¹⁹¹ principalement en raison des glissements de terrain. Une analyse approfondie de la situation des communautés dans les zones enclavées des trois départements est indispensable pour préciser les besoins, et proposer des réponses adéquates à ces personnes affectées par le séisme.

Les personnes détenues sont traditionnellement confrontées à des conditions inhumaines¹⁹². À la suite du séisme du 14 août 2021, un incendie et une évasion de la prison dans la ville des Cayes, ont détruit 7 des 18 cellules de l'établissement pénitentiaire ; ceci a entraîné une augmentation de la surpopulation carcérale, avec 763 personnes (dont initialement 16 enfants qui ont été placés dans un endroit provisoire) détenues dans 11 cellules d'environ 15 à 25 m² selon les cellules. Les visites familiales ont été interdites, ce qui affecte le droit à l'alimentation, car les prisonniers dépendent de leur famille pour la fourniture d'environ 30% de leur nourriture ainsi que pour les produits médicaux et hygiéniques¹⁹³. Une analyse approfondie de la situation dans les prisons des trois départements est nécessaire pour préciser ces besoins, et proposer des réponses adéquates.

Les recommandations prioritaires en matière d'inclusion sociale portent donc la nécessité :

1. D'organiser les interventions de relèvement qui garantissent la sécurité des PVVIH et des populations clés des attaques discriminatoire et homophobes, leur permettent d'avoir accès aux services vitaux, et de bénéficier de l'appui d'une façon équitable.

¹⁹¹ MTPTC/BM/UNOPS, « Présentation de l'impact du séisme sur le réseau routier », Atelier technique PDNA, 15 septembre 2021

¹⁹² OHCHR : « Nap Mouri » - Rapport sur les conditions de détention en Haïti, Genève, Juin 2021. <https://www.ohchr.org/Documents/Countries/HT/2021-06-26-rapport-detention-fr.pdf>

¹⁹³ Constatations faites lors d'une visite de monitoring du OHCHR/Service Droits de l'homme de la BINUH le 15 septembre 2021

2. D'identifier, mettre en place et renforcer des mécanismes de protection communautaire notamment pour identifier, prévenir, atténuer et répondre aux violations des droits de l'homme, en garantissant l'inclusion de tous les groupes vulnérables dans le relèvement des trois départements.
3. D'inclure les PVVIH et toutes les personnes vulnérables à l'exclusion sociale dans la prise de décisions autour des efforts de relèvement à travers les organisations de la société civile qui représentent ces populations.
4. De coordonner les informations et le soutien aux victimes d'abus sexuels et d'autres situations de vulnérabilité et de violence qu'elles pourraient avoir subies pendant l'urgence, et pourraient subir pendant le relèvement des trois départements.

7.3. La Protection Sociale

Avant le séisme, les trois départements touchés comptaient déjà une forte proportion d'habitants vivant dans des conditions de pauvreté et de vulnérabilité importantes. Selon les dernières informations disponibles, le pourcentage des ménages en état de pauvreté multidimensionnelle s'élevait à 46% dans le département du Sud, à 60.7% dans le département de la Grand' Anse et à 41.8% dans le département des Nippes. La pauvreté multidimensionnelle sévère, quant à elle, touchait 21.9% des ménages dans le département du Sud, 29.4% dans le département de la Grand' Anse, et 16.4% dans le Département des Nippes¹⁹⁴. Il est généralement reconnu que les mesures de protection sociale mises en place pour atténuer les effets de cette pauvreté sont trop limitées et très fragmentées.

Au vu de l'extrême vulnérabilité du pays aux chocs récurrents de nature humaine ou naturelle, les autorités ont approuvé le 5 juin 2020 la Politique Nationale de Protection et de Promotion Sociales (PNPPS). Cette nouvelle politique commande des mutations profondes de la gouvernance du système de protection sociale en Haïti. Cependant, la réussite de ce processus demandera la mise en place d'un ensemble de préalables et de mesures d'accompagnement dans le but d'améliorer progressivement l'impact sur les bénéficiaires, à travers notamment l'opérationnalisation du Registre social unifié. Néanmoins, la PNPPS tarde à être traduite dans un plan d'action annuel et budgétisé sur la base d'un large consensus et de l'inclusion de tous les acteurs et partenaires sociaux.

Le Système d'information du Ministère des Affaires Sociales et du Travail (SIMAST), qui collige des données sur la pauvreté et la vulnérabilité des ménages, possède des données sur 180,803 ménages dans les trois départements touchés par le séisme du 14 août 2021 ; le SIMAST couvre 9 communes dans le département

¹⁹⁴ EMMUS-VI, 2016-2017.

du Sud, 14 communes dans le département de la Grand' Anse, et 6 communes dans le Département des Nippes (soit 29% de la totalité des communes de la Péninsule Sud). En l'état actuel et grâce à ses fonctionnalités de cartographie, le SIMAST peut donc contribuer dans un certaine mesure au ciblage des bénéficiaires tant pour la réponse d'urgence que pour le relèvement.

Dans de département de la Grand' Anse, le programme "Protection sociale adaptative pour une résilience accrue" géré par le Ministère des Affaires Sociales et du Travail offrira d'ici la fin 2021 un transfert monétaire de 29 \$US/mois à 18,000 ménages vulnérables qui comptent au moins un enfant de moins de 5 ans et/ou une personne handicapée et/ou une femme enceinte. Près de 10,000 de ces ménages sont dans la zone affectée par le séisme. En cas de choc, une autre modalité de ce programme lui permet de déployer des transferts monétaires pour les ménages les plus touchés; on estime à environ 49,000 le nombre de ménages de la Grand' Anse qui pourrait bénéficier de ces prestations pendant trois mois. Une étude récente de l'OIT¹⁹⁵ a conclu notamment qu'il est important d'inscrire les réponses d'urgence telles que les transferts monétaires (ou les programmes à haute intensité de main d'œuvre) dans une perspective de moyen et long termes visant à développer une stratégie d'intervention le long du Nexus Humanitaire-Développement-Paix.

8. Recommandations clés

INDICATEUR 1 – LES CONDITIONS DE VIE

1. Concevoir une stratégie de relèvement socioéconomique et environnementale intégrée dans chacun des trois départements affectés par le séisme, sur la base des données mises à disposition par le PDNA dans les secteurs de la santé, de l'eau et l'assainissement, le logement, et l'environnement.
2. Intégrer dans chaque stratégie départementale intégrée de relèvement les besoins spécifiques liés à l'égalité de genre, et aux personnes les plus vulnérables (personnes âgées, personnes vivant avec une déficience physique, mentale ou sensorielle, PVVIH, personnes atteintes du COVID-19, et les communautés vivant dans des zones difficiles d'accès).
3. Assurer le leadership des autorités départementales et locales pour concevoir et mettre en œuvre cette stratégie de relèvement intégré départementale, en étroite coordination avec les associations de base, de la société civile et du secteur privé.
4. Ventiler les interventions de relèvement qui soient réalistes et dans le temps, sans créer des attentes qui ne pourront pas être honorées.
5. Mobiliser les ressources nationales et internationales pour la mise en œuvre des stratégies intégrées de relèvement départemental selon les principes de responsabilité, de transparence, et de redevabilité aux populations affectées.

¹⁹⁵ OIT, « Perspectives d'appui conjoint des Nations unies à la mise en œuvre et à l'institutionnalisation de la Politique nationale de protection et de promotion Sociales (PNPPS) », Juin 2021

INDICATEUR 2 - MOYENS DE SUBSISTANCE ET EMPLOI

1. Générer des emplois immédiats et identifier d'autres options de subsistance pour les ménages touchés. Les interventions doivent être mise en œuvre sur une approche basée sur les ressources locales dans laquelle les communautés touchées seront impliquées.
2. Aligner les interventions relatives aux moyens de subsistance et à l'emploi sur les principes du travail décent et se concentrer sur des activités communautaires qui ne se limitent pas à la réparation et à la restauration des infrastructures, mais qui permettront de créer des emplois productifs à plus long terme et d'améliorer l'accès à d'autres moyens de subsistance d'une manière sensible aux conflits, afin de travailler sur les interfaces entre l'aide humanitaire, le développement et la paix.
3. Concevoir et mettre en œuvre les initiatives en matière d'emploi, de travail décent et de moyens de subsistance en tenant compte des conflits, afin de s'assurer qu'elles ne causent aucun dommage dans des environnements déjà instables et confrontés à des crises et des défis multiples. Les interventions doivent éviter de créer ou d'aggraver les griefs liés à l'inégalité d'accès aux services, aux moyens de subsistance et aux ressources, ou de violer les principes et droits fondamentaux au travail et autres normes internationales du travail.
4. Recourir à des solutions fondées sur la nature, telles que l'agroforesterie/agroécologie qui contribuent de manière significative et mesurable à la création d'emplois productifs durables, et à la résilience. La reforestation (plantation d'espèces forestières et fruitières pour les lots d'agroforesterie/agroécologie pourra être effectuée à partir de stratégies à haute intensité de main d'œuvre (pépinières, mise en sachet des plantules, plantation).
5. La stratégie de relèvement devra permettre aux ménages de (i) de récupérer leurs actifs productifs et leurs revenus (ii) d'augmenter la résilience de leurs moyens d'existence face à des chocs futurs (iii) de poser les fondations du développement économique et de l'emploi décent, avec une approche sensible aux conflits existants et potentiels des zones affectées par le tremblement de terre (iv) de palier aux pertes en termes d'emploi productifs et de moyens de subsistance chez les jeunes, afin d'éviter chez ces derniers l'adoption de mécanismes d'adaptations négatifs (tels que la prostitution, la dépendance et la criminalité, etc.) (v) de faciliter l'accès des femmes aux opportunités d'emplois productifs créés par les interventions de relèvement, et (vi) de protéger les enfants contre toutes formes de travail, trafic et violences, et notamment contre le phénomène des enfants travailleurs domestiques, qui risque de prendre de l'ampleur suite aux conséquences du tremblement de terre sur les conditions des ménages.
6. Les principaux axes prioritaires de la stratégie de relèvement des moyens de subsistance et de l'emploi sont présentés en Annexe 1 et sont ventilés sur trois périodes : de 0 mois à 1 an, de 1 an à 2 ans, et de 2 ans à 4 ans.

INDICATEUR 3 - SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITION

1. Fournir une assistance humanitaire immédiate et urgente aux populations qui connaissent des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë (phase 3 de l'IPC ou plus) afin de sauver des vies, de réduire les déficits alimentaires et d'empêcher un effondrement total des moyens de subsistance.
2. Apporter dans le même temps une aide aux moyens de subsistance pour soutenir la reprise de la prochaine saison culturale d'hiver tout en facilitant l'accès (physique et financier) aux intrants (semences, matériel végétal, accès au crédit etc.) et aux intrants agro-pastoraux (lutte contre les parasites, vaccination de masse du bétail).
3. Intensifier et étendre les actions spécifiques de prise en charge et de prévention de la malnutrition aiguë globale dans toutes les zones présentant un nombre important de population en phase d'urgence 3 et 4.
4. Cibler les personnes et les ménages ayant le plus de difficultés à accéder à la nourriture et donner la priorité à l'aide directe aux femmes enceintes et allaitantes, aux personnes âgées, aux enfants uniques, aux femmes chefs de famille, aux personnes malades, aux PVVIH, et aux personnes vivant dans les zones rurales difficiles d'accès.
5. Permettre la circulation libre et sans entrave des personnes, des marchandises, et des fournitures.
6. Les axes prioritaires de la stratégie de relèvement pour la sécurité alimentaire et la nutrition sont présentés dans l'Annexe 2, et sont ventilés d'après les périodes suivantes : de 0 à 6 mois, de 6 mois à 1 an, de 1 an à 2 ans, et de 2 ans à 4 ans.

INDICATEUR 4 - ÉGALITÉ DES SEXES

1. Assurer que les opérations de relèvement sont planifiées et conduites de façon inclusive avec les hommes et femmes leaders communautaires.
2. Favoriser les mécanismes de consultation et de participation avec la société civile, et des canaux d'engagements communautaires significatifs autour de la réponse d'urgence et de relèvement.
3. Créer les conditions de sécurité permettant de prévenir les risques de violence et d'abus sexuels à l'encontre des femmes, des filles, des garçons et de la communauté LGTBQ+.
4. Mettre en place des mécanismes de rétroaction et de responsabilisation de la communauté.
5. Renforcer la capacité des femmes, et des organisations de femmes en matière de participation responsable et de leadership.
6. Systématiser l'utilisation des données désagrégées par sexe et leur production pour une prise de décision égalitaire.

INDICATEUR 5 - INCLUSION ET PROTECTION SOCIALE

1. Conduire d'urgence une enquête représentative dans les trois départements affectés afin de capturer la réalité des besoins spécifiques des personnes vivant avec une déficience physique, mentale ou sensorielle, des personnes âgées, des PVVIH, des personnes atteintes du COVID-19, et des communautés difficiles d'accès.
2. Concevoir une stratégie intégrée qui adresse les besoins spécifiques des ces populations les plus vulnérables.
3. Identifier, mettre en place et renforcer des mécanismes de protection communautaire notamment pour identifier, prévenir, atténuer et répondre aux violations des droits de l'homme, et garantir l'inclusion de tous les groupes vulnérables dans le relèvement des trois départements.
4. Offrir la protection et les opportunités économiques immédiates aux femmes touchées par le tremblement de terre, y compris celles vivant dans des sites de déplacement, des abris provisoires, et dans des communautés d'accueil.
5. Faciliter l'accès à l'emploi et les activités économiques pour les femmes et groupes en situations de vulnérabilité ; appuyer les micro-activités génératrices des revenus dans le secteur informel.
6. Considérer la mise en œuvre des programmes de « cash for work » avec une forte participation des femmes.
7. Promouvoir l'accès des réseaux de femmes aux initiatives financières liées à la durabilité des marchés locaux.
8. Organiser les interventions de relèvement qui garantissent la sécurité des PVVIH et des populations clés des attaques discriminatoire et homophobes, leur permettent d'avoir accès aux services vitaux, et de bénéficier de l'appui d'une façon équitable.
9. Coordonner les informations et le soutien aux victimes d'abus sexuels et d'autres situations de vulnérabilité et de violence qu'elles pourraient avoir subies pendant l'urgence, et pourraient subir pendant le relèvement.

Annexe 1

Stratégie de Relèvement des Moyens de Subsistance et l'Emploi

Axes Principaux		Interventions Préconisées	Ventilation des Interventions dans le Temps
1.	Coordination des actions des différents acteurs et secteurs en matière d'emplois immédiats et moyens de subsistance	Définir une liste des principes communs pour l'emploi productif et décent	De 0 à 6 Mois
		Établir une grille de salaire commune pour les travaux de cash for work, en fonction de l'égalité de genre, l'intégration des personnes vivant avec une déficience physique, sensorielle ou mentale, les normes de santé et celle de la sécurité au travail, etc...	De 0 à 6 Mois
		Mettre en place un système d'information intégré des programmes existants	De 0 à 6 mois
2.	Réhabilitation des infrastructures publiques et productives en particulier dans les secteurs agricole et du logement directement endommagés par le sinistre permettant l'accès à des moyens de subsistance résilients pour les femmes et les jeunes	Gestion des déchets à haute intensité de main d'œuvre	De 0 à 12 mois
		Cash for training lié à la construction	De 0 à 12 Mois
		Programme pilote pour la réhabilitation écologique et à forte intensité de main-d'œuvre de l'environnement et des infrastructures à potentiel productif ;	De 0 à 12 Mois
		Débroussaillage et amélioration des canaux d'irrigation et gestion antiérosive des bassins versants avec des programmes de formation professionnelle spécifiques pour la réhabilitation environnementale	De 0 à 12 mois
		Réhabilitation des infrastructures productives agricoles dans des chaînes de valeur prioritaire (ex : cacao), dans une perspective genre	De 1 an à 2 ans
		Organisation de chantiers-écoles de formation professionnelle dans les secteurs porteurs (chaîne de valeurs, construction, etc)	De 1 an à 2 ans
		Réactivation de la production et des microentreprises dans des chaînes de valeurs agricoles clés, et dans le secteur de la construction	De 2 ans à 4 ans

Axes Principaux	Interventions Préconisées	Ventilation des Interventions dans le Temps	
3.	Lutte contre le travail des enfants, notamment contre le phénomène des enfants travailleurs domestiques, et promotion des normes internationales du travail, en lien avec les secteurs inclusion sociale et conditions de vie (dont la ratification des Conventions Internationales ».	De 0 à 4 ans	
4.	Promotion de la participation des partenaires sociaux (organisations de travailleurs et d'employeurs) dans les programmes de relèvement, et renforcer les mécanismes de dialogue social.	De 0 à 4 ans	
5.	Soutien à l'IHSI/MPCE/MAST et aux organisations syndicales pour entreprendre une nouvelle enquête sur les conditions de vie et le marché du travail afin de fournir une base factuelle pour un relèvement inclusif et riche en emplois et pour disposer de meilleures données de base lors des évaluations futures.	De 1 an à 2 ans	
6.	Développement et mise en place d'une politique régionale pour l'emploi décent et d'un programme d'entrepreneuriat juvénile, portant l'emphase sur l'égalité des sexes des jeunes, renforcé par des programmes de formation professionnelle et d'apprentissages, de facilitation de l'accès au crédit pour les plus jeunes, et d'accompagnement d'activités génératrices résilientes de revenus.	De 2 ans à 4 ans	
7.	Promotion d'un programme de formation professionnelle pour les secteurs économiques porteurs (construction, agriculture, pêche) des départements touchés en lien entre l'offre et la demande, en partenariat avec l'INFP et les partenaires sociaux	Organisation de chantiers-écoles dans les secteurs porteurs (chaîne de valeurs, construction, etc)	De 2 ans à 4 ans
		Développement des capacités des représentants des gouvernements locaux, partenaires sociaux, et MAST ;	De 2 ans à 4 ans
		Intégration dans les cursus de formation professionnelle un module sur la gestion des conflits et la cohésion sociale ;	De 2 ans à 4 ans
		Développement de curricula de formation dans les chaînes de valeur porteuses intégrant la résilience.	De 2 ans à 4 ans

Annexe 2

Stratégie de Relèvement pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition

INTERVENTIONS PRIORITAIRES DE 0 MOIS À 1 AN	INTERVENTIONS PRIORITAIRES DE 1 AN À 2 ANS	INTERVENTIONS PRIORITAIRES DE 2 ANS À 4 ANS
Assistance alimentaire d'urgence pour les ménages les plus pauvres et les plus affectés (PH3+ PH 4) afin de leur permettre de mieux répondre à leurs besoins alimentaires immédiats	Articulation des interventions d'urgence et de relèvement pour la sécurité alimentaire, la production agricole et la nutrition	Articulation des interventions d'urgence et de relèvement pour la sécurité alimentaire, la production agricole et la nutrition
	Mise à disposition d'un « panier alimentaire familial » adapté aux besoins et aux conditions de vulnérabilité des personnes dans l'attente de la reprise de la production agricole	Mise à disposition d'un « panier alimentaire familial » adapté aux besoins et aux conditions de vulnérabilité des personnes dans l'attente de la reprise de la production agricole
Priorisation des zones agricoles les plus affectées par l'insécurité alimentaire en prévision de la campagne de printemps 2022	Atténuation de la vulnérabilité des ménages par l'accès aux ressources productives telles que les semences, les fertilisants, moyens d'irrigation et accès au crédit	Atténuation de la vulnérabilité des ménages par l'accès aux ressources productives telles que les semences, les fertilisants, moyens d'irrigation et accès au crédit
Extension des actions spécifiques de prise en charge et de prévention de la malnutrition aigüe globale surtout pour les zones présentant un nombre important de population en phase d'urgence (PH4)	Conservation, transformation et commercialisation des aliments nutritifs pour diversifier l'alimentation tout au long de l'année	Conservation, transformation et commercialisation des aliments nutritifs pour diversifier l'alimentation tout au long de l'année
Relance des moyens d'existence tels que l'élevage et la pêche, de même que le petit commerce qui est très affecté, car les ménages en situation de crise ne peuvent plus soutenir cette activité	Mise en place d'un programme national de Bons de produits alimentaires locaux aux ultras pauvres	Mise en place d'un programme de Bons de produits alimentaires locaux aux ultras pauvres

INTERVENTIONS PRIORITAIRES DE 0 MOIS À 1 AN	INTERVENTIONS PRIORITAIRES DE 1 AN À 2 ANS	INTERVENTIONS PRIORITAIRES DE 2 ANS À 4 ANS
Renforcement du système de surveillance et d’alerte précoce en matière de sécurité alimentaire, de productions agricole et de nutrition (Enquête ménage, communautaire, missions de suivi)	Renforcement du système de surveillance et d’alerte précoce en matière de sécurité alimentaire, de production agricole et de la nutrition (Enquête ménage, communautaire, mission de suivi)	Renforcement du système de surveillance et d’alerte précoce en matière de sécurité alimentaire, de production agricole et de la nutrition (Enquête ménage, communautaire, mission de suivi)
	Promotion d’ une nutrition préventive et adéquate pour les enfants de 6 à 23 mois et les femmes enceintes et allaitantes	Promotion d’une nutrition préventive et adéquate pour les enfants de 6 à 23 mois et les femmes enceintes et allaitantes
	Mise en place du contrôle-qualité et assurance-qualité des produits aliments	Mise en place du contrôle-qualité et de l’assurance-qualité des produits aliments
	Renforcement du système de surveillance et d’alerte précoce en matière de sécurité alimentaire, de production agricole et de la nutrition (Enquête ménage, communautaire, missions de suivi)	Renforcement du système de surveillance et d’alerte précoce en matière de sécurité alimentaire, de production agricole et de la nutrition (Enquête ménage, communautaire, missions de suivi)
	Reboisement et conservation des sols	Reboisement et conservation des sols

IMPACT MACROÉCONOMIQUE¹⁹⁶

L'analyse réalisée dans cette section du document vise à déterminer l'impact macroéconomique que les dommages et pertes causés par le séisme dans la péninsule sud du pays le 14 août 2021 auront sur l'économie d'Haïti sur les principales variables macroéconomiques, à savoir **le produit intérieur brut (PIB), les finances publiques, le secteur externe, l'inflation et l'emploi**, après la catastrophe. Afin de réaliser cet exercice il convient d'établir la situation de ces mêmes paramètres (indicateurs) et les scénarios plausibles **avant le séisme** (ligne de base) -c'est la partie 1 qui suit-, ainsi que les nouveaux scénarios surgis **après le séisme** -c'est la partie 2 qui suit-. Dans la mesure du possible, lorsque l'information était disponible, la situation d'avant le séisme couvre jusqu'au **31 juillet 2021**. Veuillez noter que dans le cas d'Haïti, les données macroéconomiques sont rapportées sur les années fiscales (allant du 1^{er} octobre au 30 septembre).

1. La situation économique d'Haïti en 2019-2020 et l'évolution attendue en 2020-2021 avant le tremblement de terre¹⁹⁷

a. Activité économique

Dans le contexte de la crise nationale et internationale causée par la pandémie du SARS-COV2 (COVID-19), durant l'année fiscale 2019-2020 l'économie haïtienne a subi une contraction de 3,3%. Cette deuxième baisse annuelle consécutive - en 2018-2019, le PIB avait chuté de 1,7% - était due non seulement aux effets de la crise sanitaire mondiale sur l'offre et la demande, mais aussi à l'expression de la détérioration des conditions macroéconomiques domestiques depuis 2018 en raison de la persistance d'un environnement socio-politique défavorable d'instabilité institutionnelle, d'insécurité croissante et de troubles sociaux.

¹⁹⁶ Équipe d'évaluation macroéconomique : MEF (M. Daniel Chagné), MPCE (Mme Léonne Prophète), BRH (M. Érol Saint Louis), IHSI (M. Meshak Lozier), BM (M. Evans Jadotte), BID (Mme Laura Giles Álvarez) et CEPALC (MM. Omar Bello, Juan Carlos Rivas Valdivia, Randolph Gilbert).

¹⁹⁷ Cette section reprend partiellement la section sur Haïti (https://repositorio.cepal.org/bitstream/handle/11362/47192/7/EE2021_Haiti_es.pdf) du rapport de la CEPALC Estudio Económico de las Economías de América Latina y el Caribe, août 2021 (<https://www.cepal.org/es/publicaciones/47192-estudio-economico-america-latina-caribe-2021-dinamica-laboral-politicas-empleo>), ainsi que les contributions et réflexions des membres de l'équipe en charge de l'évaluation macroéconomique (voir supra).

Du côté de l'offre, les estimations de l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) pour l'année fiscale 2019-2020 indiquent des baisses de 3,2% dans le secteur primaire, de 2,8% dans le secteur secondaire et de 4,2% dans le secteur tertiaire. La contraction du secteur agricole (-2,5%) est due à des facteurs climatiques (faible pluviométrie), des restrictions dans la chaîne d'approvisionnement et une réduction des investissements publics dans les travaux d'entretien et la fourniture d'intrants (engrais). La performance négative du secteur a eu de graves implications en termes d'insécurité alimentaire, puisqu'environ 46% de la population avant le séisme était déjà en situation d'urgence alimentaire, selon les données de la Coordination nationale de la sécurité alimentaire (CNSA).

Les chocs internes et externes ont également affecté d'autres secteurs productifs, les troubles sociopolitiques et l'insécurité étant une constante transversale. Dans le secteur manufacturier (-4,2%), les activités de la sous-traitance textile ont subi une baisse drastique de la demande extérieure, tandis que le secteur de la construction (-15%) a souffert du ralentissement ou de la suspension des travaux publics et privés. Dans le secteur tertiaire, la baisse des activités de commerce (-2,9%) et de transport et stockage (-24%) s'explique par la crise économique générale. La valeur ajoutée de l'administration publique, qui a enregistré une variation positive (6,1%), fut une exception.

Du côté de la demande, il faut noter que la demande interne (-5,2%) a enregistré une baisse de la consommation des ménages (-4,4%) et de l'investissement (-21%). Cependant, les composantes publiques (pondération minoritaire) de la consommation et de l'investissement ont connu des augmentations respectives de 11 % et 4 %. Ces augmentations sont attribuables, entre autres, aux actions de politique publique visant à faire face à la pandémie.

Durant l'année fiscale 2021 en cours, le PIB d'Haïti devrait se contracter de 0,6% -selon des prévisions de la DEEP/MEF- avant le tremblement de terre-. Entre avril et juillet 2021, un rebond des infections au COVID-19 avait été observé en Haïti, ce qui avait contraint au rétablissement de l'état d'urgence sanitaire¹⁹⁸. Ceci, ajouté à l'aggravation des conditions d'insécurité et aux conflits récurrents entre les autorités et de multiples secteurs d'opposition sur la faisabilité de la tenue d'élections générales, a affecté la gamme réduite d'options qui sous-tendaient des prévisions de reprise économique. Le récent assassinat du Président, en juillet 2021, a ajouté une nouvelle instabilité politique à un environnement économique déjà fragile.

b. Finances publiques

Au cours de l'exercice fiscal 2019-2020, les principales actions de politique économique ont visé à atténuer les effets de la pandémie sur les sphères monétaire, financière et fiscale et, dans une moindre mesure, sur les secteurs productifs. De même, à travers la mise en œuvre de programmes sociaux (transferts monétaires et paniers alimentaires), une tentative a été faite pour contenir les effets de la pandémie sur les ménages les plus défavorisés, bien que sous exécutés selon les informations disponibles. Les orientations pour l'exercice 2020-2021, reflétées dans le budget approuvé en octobre 2020, confirment ces orientations à court et moyen terme, en tenant compte des axes d'intervention indiqués dans le Plan de relance économique post-COVID (PREPOC) 2020-2023.

¹⁹⁸ Voir MSPP, et décret en date du 22 mai 2021 <https://www.mspp.gouv.ht/wp-content/uploads/Etat-durgence-Sanitaire.pdf>

...

L'exercice 2020-2021 semblait être plus propice à l'assainissement des finances publiques, et favorable à l'harmonisation des politiques budgétaires et monétaires, en dépit du climat d'insécurité un peu tendu. Au démarrage de l'exercice 2020-2021, des actions entreprises par le Gouvernement paraissaient porteuses d'amélioration pour l'environnement économique et financier, en dépit du climat socio-politique assez tendu conjuguée à la remontée de la Covid-19. On retient: i) la signature du Pacte de Gouvernance Economique et Financière conclu entre le MEF et la BRH ; ii) l'appropriation du Plan de Relance Economique Post-Covid (PREPOC) par l'Administration MOISE et JOUTHE ; iii) la poursuite des mesures conjointes entre la BRH et le MEF pour stabiliser le change ; iv) l'engagement ferme du MEF sur des chantiers de réforme notamment la Pluri-annualité du Budget (CBMT/CDMT) ; v) la Révision de la Nomenclature Budgétaire de l'Etat (NBE) ; vi) la conformité des statistiques de finances publiques par rapport au standard international ; et vii) l'opérationnalisation du Système Intégré de Gestion des Finances Publiques (SIGFIP).

Les négociations engagées début 2020 entre les autorités nationales et le Fonds monétaire international (FMI) pour la signature d'un Programme Financier (Staff Monitoring Program (SMP) / Programme de Référence) - une fois approuvé le décaissement d'urgence en avril 2020 pour faire face au COVID -19 dans le cadre du mécanisme de service de crédit rapide— ne sont toujours pas finalisés à date. Les performances macroéconomiques en 2019-2020, de l'exercice fiscal 2020-2021 -y compris la nouvelle conjoncture suite au séisme du 14 août- devraient probablement dicter pour la nouvelle année fiscale (2021-2022) la nécessité d'envisager d'autres modalités d'un nouveau protocole de transition.

En 2019-2020, la politique fiscale d'Haïti avait une orientation expansionniste. Les recettes totales de l'administration centrale représentaient 6,0% du PIB (le même coefficient qu'en 2019), tandis que les dépenses totales ont enregistré une expansion (8,5% du PIB, contre 6,1% en 2019) en raison des mesures adoptées pour contrecarrer la pandémie, dans un contexte où les dons de la communauté internationale avaient également chuté. Ceci a contribué à une augmentation du déficit public (-2,7% du PIB). Malgré la croissance nominale (14%) des recettes fiscales, celles-ci ont été inférieures de 3% aux prévisions et ont subi une baisse de 9% en termes réels. Parmi les autres facteurs qui ont contribué à ces résultats par rapport aux objectifs visés, il convient de mentionner la contreperformance des recettes directes, indirectes et douanières, qui ont subi des baisses en termes réels de 25%, 22% et 13%, respectivement, attribuables à la diminution de l'activité économique et du commerce extérieur sous l'effet conjugué du climat d'insécurité et la pandémie Covid-19.

L'augmentation des dépenses totales **budgétaires**¹⁹⁹ (61%) sur l'exercice 2019-2020 est attribuable en **grande partie à l'évolution des dépenses courantes**. Les dépenses budgétaires 2019-2020 accusent une hausse de 61%, imputable essentiellement aux lignes de dépenses encourues pour lutter contre la pandémie Covid-19, inscrites au budget dans la rubrique des Investissements Publics. Toutefois, les dépenses courantes occupent 88% des dépenses totales, et excèdent les recettes collectées de 25%. Conséquemment, l'Etat a dû recourir à d'autres sources de financement pour honorer ses dépenses incompressibles notamment les traitements additionnels pour les policiers et la régularisation d'environ dix mille (10,000) enseignants, et assurer le fonctionnement de l'Administration publique. Notons que les dépenses de subvention ont quadruplé sur la période, en raison de l'intégration des subventions à l'EDH dans le TOFE (MEF, 2020). De même, il convient de souligner l'incorporation dans les comptes publics, depuis 2020, des subventions énergétiques (1,9% du PIB) à la compagnie publique Électricité d'Haïti

¹⁹⁹ Voir MEF-TOFE 2019-2020.

(EDH). Cette diminution en 2020 est attribuable en grande partie à la baisse (%) des prix pétroliers sur le marché international.

Le déficit budgétaire a été couvert principalement par la banque centrale (Banque de la République d'Haïti (BRH)), avec un financement monétaire de **42 894 millions de gourdes (3% du PIB) et des émissions nettes de bons du Trésor (0,9% du PIB), en raison des contraintes de mobilisation de ressources publiques pour faire face aux besoins urgents de l'exercice.** La dette interne a presque doublé son niveau de 2019 et les services (amortissements et paiements d'intérêts) ont représenté des dépenses nettes de l'ordre de 3,4 % du PIB. La dette publique externe (2 196 millions de dollars, équivalent à 17% du PIB), dont le principal créancier est la République bolivarienne du Venezuela -dans le cadre du programme *Petrocaribe*, suspendu depuis 2018-, a enregistré une augmentation modérée de 4,5% par rapport à 2019 et son service s'élevait à 16 millions de dollars.

Au mois de juillet (chiffres cumulés octobre-juillet) de l'exercice 2020-2021, les finances publiques ont connu une évolution de certains indicateurs contraire à ce qui avait été observé en 2020. Bien qu'il y ait eu une progression en termes réels des recettes totales (32,1% de glissement annuel), celles-ci sont encore 30% inférieures à ce qui était programmé pour le troisième trimestre (juin)²⁰⁰. En termes réels (déflatés), il existe encore des baisses considérables de la fiscalité directe (-13,5%) et indirecte (-4,3%), compensées par une augmentation de 17% des recettes douanières grâce à une certaine reprise des importations, alors que dans les autres postes une réduction des activités économiques ainsi que des contraintes opérationnelles (insécurité) ont joué en sens inverse.

Les dépenses totales ont augmenté de 19 % en termes réels, ce qui s'explique à la fois par la hausse (en mai et juin) des investissements publics (38,4%), et des dépenses courantes (17,2 %) ; dans ces dernières, en particulier, les traitements et salaires dont la variation était de 37%. Contrairement à 2020, le poste subventions a enregistré une baisse de 44%.

Le financement monétaire de la BRH (42,1 milliards de gourdes à fin juillet) a dépassé le plafond fixé (39,5 milliards de gourdes) dans le programme de novembre 2020 convenu entre le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) et la BRH pour l'exercice budgétaire dans son ensemble (Budget Initial non pas le Budget rectificatif). Par ailleurs, notons que le taux d'exécution des crédits budgétaires adoptés pour 2020-2021 est de 60.4% au 31 juillet 2021, une situation qui montre que les opérations de trésorerie (extrabudgétaire) ont fortement impacté le déficit public. L'augmentation accélérée de la dette interne du secteur public s'est poursuivie, y compris les bons du Trésor dont le service et l'amortissement représentent des dépenses considérables du compte public, équivalent à 57 % des recettes et 40% des dépenses.

c. Secteur externe

Dans le contexte de la crise nationale et mondiale, le secteur externe de l'économie haïtienne a subi

²⁰⁰ Selon le budget 2020-2021, l'objectif de collecte mensuelle est de 10,6 milliards de gourdes, contre une moyenne observée de 7,4 milliards de gourdes.

des effets mitigés de l'offre et de la demande au cours de l'exercice 2020. Les données préliminaires de la BRH et des estimations propres indiquent une diminution significative du déficit commercial des biens et services (-18%), causée par une baisse des importations de biens (-17%). La baisse des importations s'explique par la réduction de la demande et l'effondrement de certains cours internationaux (-25% dans le cas des hydrocarbures, qui représentent un quart des importations totales).

Les exportations de vêtements et d'autres produits de l'industrie de sous-traitance, qui représentent environ 80% des exportations totales, ont subi une contraction de 25% malgré une réorientation partielle des activités durant la pandémie vers des produits de forte demande comme les équipements de protection individuelle (PPE). D'autres produits d'exportation locaux, tels que les mangues, les boissons alcoolisées et le cacao, ont enregistré une expansion.

L'amélioration observée des termes de l'échange (4,7%) est attribuable à une baisse plus prononcée du prix des importations (-5,9%) par rapport à celui des exportations (-1,5%).

L'excédent du compte courant (625 millions de dollars) était en grande partie dû aux transferts privés d'une valeur de 2,7 milliards de dollars, dont la hausse de 22% contredisait les prévisions initiales, qui anticipaient leur contraction en raison de la pandémie et de la crise aux États-Unis, leur principale origine.

Contrairement à l'année fiscale 2019-2020, les données accumulées au troisième trimestre de l'exercice 2020-2021 (octobre-juin) montrent une augmentation en glissement annuel tant de la valeur des importations (34%) que celles des exportations (25%) -suite aux fortes contractions observées l'année antérieure- et un probable retour aux conditions structurelles de déficit chronique du compte courant qui caractérisent l'économie haïtienne.

La performance à la hausse des transferts s'est maintenue, avec des flux mensuels moyens de 278 millions de dollars et une variation en glissement annuel (octobre à juillet) de 27%. Outre la reprise de l'économie des États-Unis, un facteur qui pourrait expliquer cette performance sont les programmes publics de transferts extraordinaires aux ménages américains, qui profitent sans aucun doute à un nombre considérable de migrants haïtiens.

Si les tendances observées à la fin du troisième trimestre persistent pendant le reste de l'année 2021, le cycle de déficit du compte courant de la balance des paiements reprendrait. Ceci répondrait à l'augmentation de la facture des importations et à la résurgence des tensions sur le marché des changes.

d. Politique monétaire et change

Depuis la déclaration de l'état d'urgence sanitaire (en mars 2020) provoquée par la pandémie, la BRH a adopté une politique monétaire expansionniste. Sont à signaler, parmi les principales mesures, la réduction de la réserve légale, l'augmentation des limites des transactions effectuées via les services de paiement mobile, l'exonération des commissions sur les virements interbancaires, ainsi que d'autres mesures de soutien au crédit au secteur privé, comme un moratoire temporaire de 90 jours sur les paiements d'intérêts sans aucune pénalité.

La base monétaire a augmenté de 9 % en termes nominaux sur un an (-11% en termes réels), tandis que le crédit au secteur public a augmenté de 56 % en termes réels (placement de bons du Trésor), contre une

réduction de 25% du crédit au secteur privé, qui s'explique par un contexte d'incertitudes et de volatilité du taux de change. En pourcentage du PIB, le crédit privé est passé de 12 % en 2019 à 9 % en 2020. Les prêts en dollars à fin septembre 2020 (675 millions de dollars) avaient diminué de 10 % par rapport à leur niveau de 2019, tandis que la dollarisation de l'économie (ratio des dépôts en dollars à M3) a baissé de 13 points de pourcentage (de 57% à 44%).

Le taux d'escompte nominal de référence a été ajusté de 15% à 10% en mars 2020. Les taux réels de crédit et de dépôt sur le marché bancaire étaient négatifs, avec des niveaux moyens de -4,5% et -14,8%, respectivement.

En 2020, le taux de change moyen de la gourde par rapport au dollar était de 99,77. A la fin de l'exercice en septembre, il y a eu une appréciation nominale de 26% de la gourde par rapport au dollar (de 117,67 à 86,80 gourdes pour 1 dollar entre août et septembre). Hors ce mois de septembre, la dépréciation nominale interannuelle était de 18% (mais l'appréciation réelle était de 2,3%), avec une moyenne mensuelle de 2,5%. Vu le poids élevé des produits importés dans le panier de consommation d'Haïti, en plus des hydrocarbures, la transmission de la dépréciation du taux de change à l'inflation est un phénomène récurrent.

Compte tenu de la volatilité du taux de change tout au long de l'année, dans un contexte de crise et un scénario défavorable de baisse des exportations et de l'aide étrangère (dons), les autorités monétaires sont intervenues sur le marché des changes grâce aux flux de transferts. La BRH a émis des circulaires qui rendent obligatoire le paiement des transferts en gourdes au taux de change officiel (sauf virements directs aux titulaires de comptes en devises étrangères) et la remise de 30% des devises étrangères captées à la BRH. L'offre limitée de devises étrangères a suscité un marché parallèle informel avec des taux largement supérieurs au taux officiel.

Au cours de l'exercice 2020, les interventions de la BRH sur le marché des changes ont totalisé 94 millions de dollars, y compris les ventes, qui se sont élevées à 164 millions de dollars en août et septembre. Les réserves internationales nettes ont baissé de 31 millions de dollars, atteignant 713 millions de dollars en septembre 2020 ; les réserves brutes de l'ordre d'environ 1 970 millions de dollars équivalent à six mois d'importations.

Au cours des mois écoulés de l'exercice 2021, la politique monétaire a été déterminée, en premier lieu, par l'accord de novembre 2020 entre le MEF et la BRH afin de limiter le financement monétaire. L'offre traditionnelle de bons BRH pour absorber des liquidités a été réduite —de 10 612 à 27 millions de gourdes entre juin 2020 et juin 2021—, dans le but de faciliter l'acquisition de titres publics (bons du Trésor) par les banques commerciales.

On observe encore un plus grand dynamisme des dépôts en monnaie nationale par rapport à ceux libellés en dollars, mais la dollarisation du système est encore considérable, puisque cette devise représente 45% du total des dépôts.

L'autorité monétaire estime qu'au cours de l'exercice 2021, la mise en œuvre de mesures visant à atténuer les tensions sur le marché des changes et ses répercussions sur les prix se poursuivra. Ce processus s'accompagnerait d'autres initiatives réglementaires sur la normalisation des intermédiaires de change et des prix en monnaie nationale. Les tendances observées à la fin du troisième trimestre (juin 2021)

dessinent à nouveau un processus de dépréciation progressive - 4,4% par mois en moyenne, contre 2,7% en 2020 - dans un contexte de flux de transferts toujours à la hausse, mais avec un rebond sensible des importations.

e. L'inflation, les rémunération et l'emploi

Depuis 2016, l'économie haïtienne affiche des taux d'inflation à deux chiffres. Au cours de l'exercice 2020, les pressions inflationnistes se sont intensifiées, entraînant un taux d'inflation annuel moyen de 22,9% (19,2% de décembre à décembre) et une variation mensuelle moyenne de 2,0%. Un ensemble de facteurs a contribué à cette accélération de la variation annuelle des prix, comme la dépréciation accélérée de la gourde et les déséquilibres et pénuries des chaînes d'approvisionnement -dus par exemple à la fermeture des frontières- tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. A noter que les fluctuations à la baisse des cours internationaux des hydrocarbures en 2020 ne se sont pas répercutées sur le marché domestique, qui a des prix fixes depuis 2017.

Les salaires minimums n'ont pas connu de nouvel ajustement depuis ceux établis en novembre 2019 et applicables à l'exercice 2020. Leur augmentation dans le segment de l'industrie de sous-traitance fut de 19% (de 420 à 500 gourdes par journée de travail ; environ 4,7 dollars à l'époque). La dépréciation du taux de change et l'inflation ont entraîné une baisse substantielle du pouvoir d'achat de la population en général et de la main d'œuvre formelle rémunérée.

En 2021, selon la tendance observée jusqu'en juillet, l'inflation a enregistré une certaine décélération (de 12,2% en glissement annuel, contre 25,7% en juillet 2020). La confirmation de cette tendance dépendra en grande partie du contexte économique et socio-politique national, de l'évolution du taux de change et des éventuelles nouvelles restrictions résultant de la réactivation de l'urgence sanitaire. L'inflation annuelle moyenne est estimée à 15,6% en fin d'année, contre 22,9% en 2020.

Sur le marché du travail formel, selon les rapports de l'Association des industries d'Haïti (ADIH), après une perte de 19 000 emplois en 2020 (un tiers de l'occupation totale), le secteur aurait presque complètement récupéré sa main-d'œuvre en janvier 2021 (56 619 personnes). La situation de chômage provoquée par l'urgence sanitaire liée au COVID-19 a touché plus fortement les femmes que les hommes, en raison d'une présence majoritaire d'emplois féminins dans les secteurs les plus touchés, comme la sous-traitance (où les femmes représentent les deux tiers de l'emploi) et le commerce (où 70 % des travailleurs sont des femmes), mais aussi dans le travail de soins, qui a nettement une plus forte pondération de femmes.

Bien que l'appréciation du taux de change ait entraîné une revalorisation du salaire minimum exprimé en dollars (7 dollars par jour en mars 2021), on note toujours une baisse du salaire réel en gourdes de 13%.

En octobre 2020, dans le cadre de l'approbation du budget de l'exercice en cours (2020-2021), un ajustement compris entre 10% et 55% des salaires de la fonction publique haïtienne a été annoncé, touchant environ 107 155 personnes ; 30% d'entre eux, des femmes. Les estimations faites sur la base du salaire minimum mensuel pour les échelons inférieurs (10.000 gourdes) suggèrent une augmentation nominale de 55% dans ces catégories, ce qui représenterait une variation réelle de 34%.

2. L'évolution économique attendue en 2020-2021 et 2021-2022 en Haïti après les désastres occasionnés par le tremblement de terre dans la péninsule sud du pays

Les effets macroéconomiques ont été estimés en suivant les orientations générales suggérées par le manuel de la CEPALC et GFDRR²⁰¹ -ainsi que dans les documents de référence du PDNA- pour estimer les effets socio-économiques des catastrophes par secteurs économiques et sociaux. La consolidation de ces effets a été réalisée en tenant compte des résultats de l'évaluation sectorielle et de l'estimation des dommages, pertes et surcoûts réalisée par les équipes d'évaluation.

Les estimations présentées ci-dessous ont été faites à partir des informations officielles disponibles, ainsi que des données provenant de sources du secteur privé, d'institutions académiques et de la société civile ainsi que des organisations internationales partenaires.

Les effets totaux des catastrophes au cours des années fiscales 2020-2021 et 2021-2022 sont relativement importants tenant compte de l'économie haïtienne, et la réalisation des objectifs de croissance économique dépendra des conditions de réactivation générale de l'économie au niveau sectoriel par suite du désastre. Des actions sont nécessaires à court, moyen et long terme face aux besoins de reconstruction et redressement après le séisme.

Cette section présente des données sur l'évolution économique attendue en Haïti, après la catastrophe, pour l'année fiscale 2020-2021 ainsi que des pronostics pour l'année fiscale 2021-2022.

a. Impact sur l'activité économique

Les catastrophes causées par le séisme d'août 2021 dans la péninsule sud du pays représentent un problème de déséquilibre important dans les principaux agrégats macroéconomiques²⁰². Pour cette raison, il est possible que le PIB affiche (en 2020-2021) une baisse plus importante que celle prévue avant le séisme -mais qui tenait déjà en compte les effets de la pandémie- en fonction également de la célérité des travaux de reconstruction. En effet, compte tenu de l'expansion de la demande par le biais des travaux de construction et de l'augmentation probable des transferts privés et des dons, on peut s'attendre à un certain dynamisme de l'activité économique en 2021-2022.

Selon les estimations du gouvernement haïtien (DEEP/MEF) et de la CEPALC, une baisse de -0,6% du PIB d'Haïti était attendue pour l'année fiscale 2020-2021, en raison de la pandémie et des conflits sociopolitiques que le pays a connus. Mais, en raison du séisme d'août 2021, il est possible de s'attendre à une croissance moindre. Selon les modèles statistiques et économétriques développés par l'équipe d'évaluation, il est probable que le taux de variation du PIB d'Haïti en 2021 connaîtra une baisse supplémentaire d'environ 0,5 point de pourcentage dérivée du séisme, sans tenir compte des effets

²⁰¹ Voir CEPALC (2014) et GFDRR (2013).

²⁰² Les effets cumulatifs des catastrophes et leur dynamique intertemporelle ont des effets qui peuvent être quantifiés, à l'aide de techniques dont l'application dépasse le cadre de ce rapport.

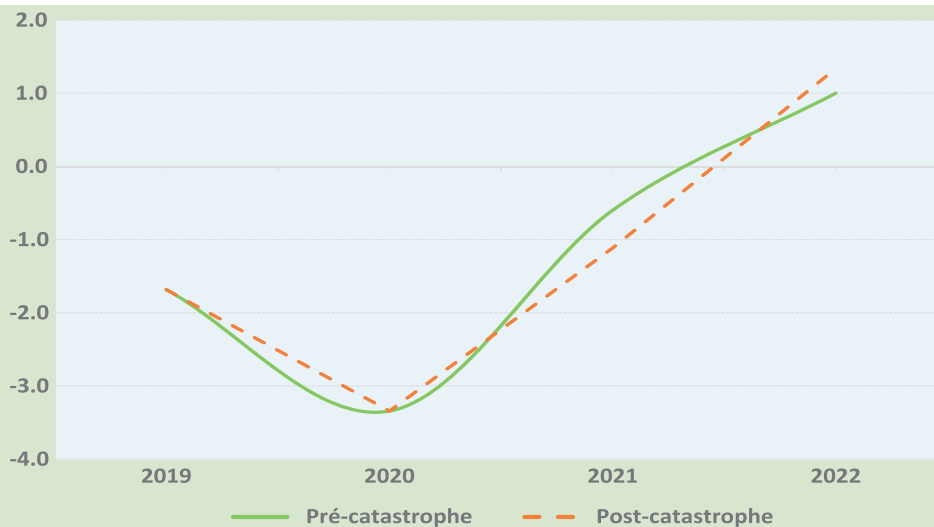
cumulatifs découlant de l'ouragan Grace ou autres chocs externes ou internes²⁰³. Ainsi, la décroissance du PIB passerait de -0,6% à -1,1% sur l'exercice 2020-2021.

La performance économique d'Haïti durant l'année fiscale 2021-2022 dépendra en grande mesure de l'efficacité des actions de réactivation économique entreprises et que la pandémie n'affecte pas davantage l'activité productive et la consommation du pays, et bien sûr d'un contexte sociopolitique encore incertain. Les travaux de reconstruction devraient contribuer à une certaine reprise de la croissance économique en 2021-2022, avec un coup de pouce supplémentaire de près de 0,3 point de pourcentage du PIB. Ainsi, en 2021-2022, la croissance économique pourrait atteindre 1,3%²⁰⁴.

Si les catastrophes à elles seules ne sont pas capables d'altérer la trajectoire de croissance économique du pays à long terme, elles le feront à court et moyen terme, détournant ainsi des ressources et générant une pression fiscale accrue dans un contexte de crise économique tant nationale que mondiale. Le graphe 1 présente les taux de croissance du PIB dans les scénarios pré-catastrophe et post-catastrophe sur les quatre dernières années²⁰⁵.

Graphe 1.

Scénarios sur la performance anticipée du PIB d'Haïti, avant et après les catastrophes, 2019 à 2022 (taux de croissance)



Source : Equipe d'évaluation macroéconomique sur la base d'informations officielles.

²⁰³ Pour corroborer les résultats, un modèle économétrique et un modèle comptable ont été utilisés, basés sur les coefficients techniques de production de la matrice input-output d'Haïti préparée par la CEPALC, pour estimer les effets du séisme sur le PIB d'Haïti en 2020-2021 et 2021-2022. Pour tenir compte de l'impact territorial des trois départements touchés (Grand'Anse, Nippes et Sud), la population et les recettes publiques de ces trois départements ont été pris comme paramètres de pondération.

²⁰⁴ Cette variation tient compte d'une projection de croissance -avant le séisme- de 1% pour 2021-2022 selon les estimations de CEPALC.

²⁰⁵ Les données de ce graphique proviennent d'estimations préliminaires, et plus que traduire une situation réelle elles visent surtout à illustrer une tendance du PIB, de sorte que les résultats obtenus dans cet exercice ne doivent servir qu'à titre indicatif et peuvent varier en fonction des disponibilités de dernières informations et mises à jour. Seul l'impact du séisme sur la péninsule sud du pays est pris en compte.

b. Impact sur les finances publiques

L'un des effets des catastrophes se verra refléter du côté des dépenses publiques, tant en termes d'attention consacrée aux activités d'urgence que de dépenses consacrées à la reconstruction. De plus, en raison de la réduction de l'activité économique dans le sud du pays, un impact du côté des recettes fiscales est attendu. En juillet 2021, la contribution des recettes internes des trois départements les plus touchés par le séisme (Grand'Anse, Nippes et Sud) était estimée à environ 1% des recettes internes totales²⁰⁶. De plus, le programme d'investissement public prévoyait, avant les catastrophes, qu'en 2021 il y aurait un investissement dans les trois départements équivalent à 2,25% de l'investissement public total dans le pays, qui changera après le séisme. Cependant, les dons et autres transferts (par exemple aide budgétaire des partenaires techniques et financiers internationaux) compenseront éventuellement les effets négatifs sur les finances publiques du pays.

Le Mécanisme d'assurance contre les risques de catastrophe des Caraïbes²⁰⁷ (CCRIF, pour ses acronymes en anglais) a versé 40 millions de dollars au gouvernement d'Haïti dans le cadre de la couverture totale de la police d'assurance paramétrique du pays contre les tremblements de terre pour la période 2021/2022. Les polices d'assurance CCRIF étant paramétriques, les paiements sont effectués dans les 14 jours suivant un événement. Le CCRIF a versé une première tranche de 15 millions de dollars au gouvernement dans la semaine suivant le séisme et le montant restant d'environ 25 millions de dollars dans les 14 jours postérieurs, pour permettre les audits et vérifications pertinents.

Ainsi, le déficit global du secteur public (gouvernement central) devrait augmenter légèrement d'environ 0,1 point de pourcentage du PIB. Parallèlement, une légère hausse de la dette publique (de l'ordre de 0,2 point de pourcentage du PIB²⁰⁸) serait observée, uniquement en raison de la baisse supplémentaire estimée du PIB en 2020-2021, sans tenir compte de la possibilité de contracter de nouvelles dettes pour soutenir la reconstruction liée au séisme.

On s'attend à ce que les effets négatifs liés au séisme soient équilibrés à moyen et long terme avec une politique budgétaire qui rechercherait une combinaison optimale entre une augmentation des recettes publiques et une plus grande efficacité des dépenses publiques ; en particulier et concernant sur certains volets structurels récurrents et systématiquement signalés -i.e dans les échanges entre les autorités haïtiennes et FMI, Banque Mondiale, Banque Inter-Américaine de développement - et concernant entre autres les subventions (EDH), l'ajustement des prix des hydrocarbures sur le marché local, pour ne citer que ces deux-là.

²⁰⁶ Voir DGI 2017-2018, recettes internes par point de perception.

²⁰⁷ Voir https://www.ccrif.org/news/ccrif-make-us40-million-payout-haiti-following-devastating-august-14-earthquake?language_content_entity=en

²⁰⁸ Pour estimer les effets de la baisse du PIB sur les comptes budgétaires et la dette, des modèles VAR ont été développés dans le logiciel EViews. Les données disponibles et utilisées couvrent la période 2001-2020, (sources de la CEPALC et d'Expansion.com). Les coefficients de chaque modèle furent statistiquement significatifs à 90 % du niveau de confiance. De plus, pour corroborer les résultats, un exercice de soutenabilité de la dette a été réalisé pour Haïti, conformément à la méthodologie proposée par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale. Les résultats obtenus ont été satisfaisants et renforcent donc les estimations proposées.

c. Impact sur le secteur externe

L'augmentation des importations -principalement liée à l'agriculture et à la reconstruction- et la baisse des exportations induite par la catastrophe, sera partiellement compensée par le flux croissant des envois de transferts privés (qui représentaient 18,6% du PIB en 2019-2020), pourraient générer une augmentation modérée du déficit courant de la balance des paiements en 2020-2021. Cet effet pourrait se faire sentir de façon plus aigüe en 2021-2022, lorsque la plupart des travaux de reconstruction seront réalisés.

Les affectations quant aux exportations proviendraient en grande mesure des exportations de vétiver (voir encadré 1 rapport commerce et données du commerce extérieur de la BRH) dont le département du Sud est un des principaux fournisseurs²⁰⁹. Environ 30% (moyenne 2017-2019) de ces flux se réalisent durant le 4ème trimestre de l'année fiscale (juillet-septembre). Ce produit est le deuxième poste des exportations -42 millions de dollars en moyenne-, bien qu'une nette diminution en 2019-2020 et sur les trois premiers trimestres (octobre-juin) de 2020-2021 aient été observée avant le séisme.

Par ailleurs, l'augmentation des dons et une reprise de l'aide budgétaire pourraient compenser en partie les effets de la catastrophe humanitaire pour des milliers de familles ainsi que les dommages aux infrastructures suite au tremblement de terre. De plus, il est probable qu'une augmentation des envois de fonds soit enregistrée au cours des années 2020-2021 et 2021-2022 en raison du facteur de solidarité, comme observé à d'autres occasions en des circonstances similaires (post tremblement de terre en 2010, post cyclone Mathew en 2016).

Le compte de capital et financier de la balance des paiements, pourrait bénéficier d'une augmentation des flux de capitaux (en particulier les dons) destinés spécifiquement aux activités de reconstruction post séisme mais également -dans certains cas- de la réorientation des engagements déjà acquis auprès des bailleurs (dans le cadre de la pandémie par exemple). À ce titre, il convient de souligner que la réception d'une ligne de crédit extraordinaire (Droits de tirages spéciaux, DTS)²¹⁰ pour un équivalent de 224 millions de dollars offre sans doute une certaine marge de manœuvre, comme signalé par le gouverneur de la BRH, «*l'allocation représente un élément très positif pour l'économie haïtienne parce qu'elle permettra de conforter les réserves nettes de change de la banque centrale et permettra de créer un peu plus d'espace fiscal pour faire face aux défis de la crise sanitaire et à la situation difficile de la population du grand Sud après le tremblement de terre du 14 août 2021 et le cyclone Grace* »²¹¹.

d. Politique monétaire et change

Dans le contexte des effets négatifs du séisme dans la péninsule sud du pays et d'autres catastrophes causées par le passage de l'ouragan Grace et la pandémie de COVID-19, la politique monétaire du pays est restée légèrement expansionniste. La base monétaire a augmenté et les taux réels de crédit et de dépôt sur le marché bancaire sont restés négatifs, avec des niveaux moyens de -4% et -15% respectivement.

209 Voir <https://lenouvelliste.com/article/231662/pierre-leger-le-seisme-du-14-aout-a-donne-le-coup-de-grace-a-la-presquile-du-sud>

210 Voir <https://www.imf.org/en/Topics/special-drawing-right/2021-SDR-Allocation>

211 Voir <https://lenouvelliste.com/article/231728/haïti-a-recu-les-1569-millions-de-dts-du-fmi>

Par ailleurs, le dynamisme des dépôts dans le système bancaire tant en monnaie nationale que ceux libellés en dollars s'est maintenu, compte tenu de la performance modérée de la demande interne. Pour cette raison, l'autorité monétaire a poursuivi la mise en œuvre de mesures visant à assurer une plus grande liquidité et à atténuer les tensions sur le marché des changes, notamment en prévision d'un flux plus important de transferts privés et un certain rebond des importations dans le cadre des activités de reconstruction après le séisme.

e. Impact sur l'inflation, les rémunérations et l'emploi

Durant la période d'urgence, il y a eu des hausses de prix de certains articles en raison de la pénurie de certaines marchandises dans la péninsule sud du pays causée par l'interruption de certaines voies de communication essentielles.

Bien que la situation d'urgence suite à la catastrophe ait eu une durée relativement importante (environ 15 jours, voir rapports DGPC) -en raison de la dispersion géographique, dans des zones rurales souvent d'accès limité, et la destruction d'infrastructures routières et de télécommunications- il est prévu que les variations de prix soient temporaires et circonscrites principalement dans le sud du pays. Le bulletin conjoncturel (IPC) le plus récent (août 2021) de IHSI faisait état d'une variation mensuelle (2,4%) de l'inflation dans la région sud du pays - qui comprend les trois départements - supérieure à la moyenne des autres régions du pays et qui pourrait refléter cette situation passagère. Éventuellement et pour des produits spécifiques (du secteur agricole) ayant souffert des dommages et pertes plus prononcées la chaîne d'approvisionnement vers d'autres régions du pays pourrait être perturbée et susciter des effets inflationnistes de courte durée.

À la suite du séisme, on s'attend à une aggravation du problème de création d'emplois, déjà précaire en raison des caractéristiques structurelles de l'économie haïtienne et notamment en raison de la pandémie. Par ailleurs, comme souvent dans ces cas²¹², il est à considérer des flux de migrations internes aussi bien de journaliers agricoles et autres catégories affectées. L'absence de statistiques sur l'emploi et le chômage en Haïti rend difficile une estimation fiable des pertes d'emplois en Haïti causées par le tremblement de terre. Cependant, le groupe d'évaluation estime²¹³ les pertes temporaires d'emplois dans les trois départements touchés par le séisme en Haïti en 2020-2021 à environ 7 500 emplois en raison uniquement du séisme. Avec cela, la perte potentielle de la masse salariale serait d'environ 296 millions de gourdes en 2020-2021. De plus, selon l'évaluation sectorielle, on estime qu'une grande partie de la population active en situation d'informalité (environ 90%) dans la péninsule sud du pays aura un impact important, notamment celles liées aux activités commerciales (17% de la PEA), petite industrie et construction (3%).

²¹² Les expériences suite aux désastres de 2010 et 2016 ont révélé de tels phénomènes.

²¹³ Pour estimer les pertes d'emploi, un modèle vectoriel autorégressif (VAR) a été conçu dans le logiciel EViews. Les données couvrent la période allant de 2001 à 2020, en raison de la disponibilité des informations (de la CEPALC, de l'OIT et de la Banque mondiale). Dans l'exercice réalisé, le coefficient est statistiquement significatif à 90 % du niveau de confiance, avec une signification statistique (R2 ajusté) de 0,82. L'effectif total (force de travail) estimé était de 4 972 457 personnes. Un salaire minimum moyen de 429,29 gourdes par jour a été considéré pour toutes les activités économiques et les pertes d'emplois s'étalant sur une durée de 3 mois. Par ailleurs, la répartition de la Population Economique Active (PEA) par branche d'activité économique dans les trois départements touchés a été prise en compte également, ainsi que les ratios du taux d'informalité.

L'augmentation temporaire du chômage sera partiellement compensée à partir de l'exercice fiscal 2021-2022, en raison du processus de réactivation de l'activité économique et de reconstruction dans le sud du pays. Le secteur de la construction, qui est procyclique, serait probablement l'un des secteurs qui en bénéficierait le plus.

Le Conseil d'administration de la Banque mondiale a approuvé le 28 septembre dernier un don de 75 millions de dollars de l'Association internationale de développement (IDA), pour le Projet de transformation économique et d'emplois dans le secteur privé en Haïti²¹⁴ sur un cycle allant de 2022 à 2027. Ce projet, dont les antécédents remontent à août 2020 n'est pas directement en réponse au séisme du 14 août, mais pourrait éventuellement -vu ses objectifs²¹⁵- contribuer à la demande d'emploi et soutien aux micros, petites et moyennes entreprises (MPME), tout spécialement dans les trois départements présentement affectés. Le département du Sud était déjà l'un des cinq départements ciblés pour son exécution.

f. Impact sectoriel

Le secteur réel de l'économie a été fortement touché par le séisme de 2021. L'analyse sectorielle révèle que les secteurs les plus touchés furent les secteurs sociaux (en particulier le logement et l'éducation) et les infrastructures (en particulier les transports). Viennent ensuite le commerce, l'agriculture, principalement liés aux glissements de terrain et aux dommages aux systèmes hydro-agricoles, la santé et le tourisme.

Le séisme a affecté les services de base dans les départements de la péninsule sud du pays. Il y a eu des dommages importants dans les établissements de santé, des dommages aux infrastructures routières, à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement, et aux écoles. De plus, la principale centrale électrique d'Haïti dans le sud a été fermée en raison de deux moteurs endommagés.

Du côté des services, deux secteurs ont été évalués -le commerce et le tourisme- (voir les rapports correspondants). Il est à noter que le premier représente une contribution au niveau national d'environ 25% de la valeur ajoutée. Cependant, les chiffres des pertes estimées rapportent pour l'instant tous les effets sur l'année fiscale 2020-2021. Une révision - avec une redistribution à la fois sur l'année fiscale écoulée et la suivante (2021-2022, au moins), donnerait à sa juste mesure une pondération de tels effets.

Du côté du secteur du tourisme, une lente reprise est attendue, du fait des pertes dérivées de la pandémie de COVID-19 et présentement les dommages et des pertes causés par le tremblement de terre, qui ont conduit à la fermeture de certaines voies de communication. Par ailleurs, les habitudes de déplacement traditionnelles ont été modifiées en raison de l'ampleur de la crise sanitaire dans le monde, et en plus du contexte d'insécurité qui régnait dans les accès routiers au sud du pays pendant plusieurs mois, avant le séisme.

214 Voir <https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2021/09/28/world-bank-approves-75-million-to-support-job-creation-in-haiti> et les détails du projet sur <https://projects.worldbank.org/en/projects-operations/document-detail/P173743?type=projects>.

215 Au niveau national, ce projet cherche à promouvoir la reprise économique et à créer des emplois durables et résilients. On estime qu'il soutiendra 4 000 entreprises en créant environ 10 000 emplois et en augmentant la résilience d'environ 51 000 autres emplois.

Le 18 août 2021, la dépression tropicale Grace a également provoqué des inondations aux Cayes et dans d'autres zones rurales du sud, causant de nouveaux dommages aux édifications, aux structures et aux routes déjà affectées par le séisme, et augmentant les dommages sectoriels (qui ont été identifiés indépendamment de l'impact négatif du tremblement de terre) particulièrement dans le secteur agricole.

g. Quelques conséquences sociales

La plus haute priorité après une catastrophe est de répondre aux besoins des familles touchées, en particulier leur niveau de vie.

Selon les données du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), en 2019 (les informations les plus récentes disponibles), Haïti était classé 170 sur 189 pays évalués dans le monde en ce qui concerne l'Indice de développement humain (IDH), avec une valeur de 0,510. Cependant, on peut s'attendre dans les futures évaluations à une baisse de l'IDH du pays liée aux effets provoqués par la pandémie et les catastrophes.

Selon le Ministère des Affaires Sociales et du Travail d'Haïti (MAST, 2020 Politique nationale de protection et promotion sociales, PNPPS), la pauvreté reste un problème structurel et les privations associées demeurent considérables. En 2012 (selon les informations les plus récentes disponibles, voir ECVMAS), 60% de la population haïtienne était pauvre et 25% vivait dans l'extrême pauvreté.

Selon OCHA (2021), le séisme a exacerbé les besoins préexistants de milliers de personnes. L'aperçu des besoins humanitaires (HNO) d'Haïti 2021 avait identifié plus de 610 000 personnes dans les trois départements les plus touchés par le séisme en situation de besoin d'aide humanitaires avant le séisme. Parmi eux, 350 000 ont des besoins extrêmes. Le rapport d'étape le plus récent de la DGPC (04 septembre)²¹⁶ fournit un résumé sur plusieurs de ces aspects.

La réduction de la masse salariale et des revenus dans le sud du pays sera tributaire non seulement des pertes de vies humaines, mais aussi de la dégradation en général des conditions de vie. De plus, sans aucun doute, cela représente un lourd fardeau pour les familles haïtiennes, qui ont également perdu leur emploi, leurs moyens de subsistance et/ou leurs biens. D'un autre côté, bien qu'il y ait également un impact négatif sur les revenus du secteur privé, il faut s'attendre à ce qu'ils finissent par se redresser grâce à la reconstruction et à la relance économique.

Compte tenu de l'un ou l'autre de ces indicateurs, compte tenu du nombre prolongé de jours de dommages dus au séisme et à la perte d'emploi, il est possible de s'attendre à une baisse du revenu familial, une augmentation de la pauvreté et une aggravation du problème de l'insécurité alimentaire. De plus, compte tenu de la situation financière de certaines familles, il est également possible qu'une partie des habitants de la péninsule sud d'Haïti ne disposent pas de ressources monétaires suffisantes pour se remettre immédiatement après la catastrophe, donc une augmentation des inégalités est fort possible à court et moyen terme.

²¹⁶ Voir <https://protectioncivile.gouv.ht/wp-content/uploads/2021/09/Seisme-du-14-Aout-2021.-Rapport-de-situation-detape-No-1-du-Coun.pdf>

Références

Banque Inter-Américaine de développement (BID) (2021), Estimating the potential economic impact of Haiti's 2021 earthquake, Eduardo Cavallo, Laura Giles Alvarez and Andrew Powell, August 25th 2021 (rapport interne).

Banque Mondiale (2021), The August 14, 2021, MW 7.2 Haiti Earthquake: Global Rapid Damage Estimation (GRADE) Report

CEPAL (Comisión Económica para América Latina y el Caribe) (2021), Estudio Económico de las Economías para América Latina y el Caribe 2021.

(2014), Manual para la Evaluación de desastres. Naciones Unidas, LC/L.3691, Santiago de Chile.

GFDRR (Global Facility for Disaster Reduction and Recovery) (2013), Post-Disaster Needs Assessment, Guidelines, Volume A. The European Commission, the United Nations Development Group and the World Bank.

Institut haïtien de statistiques et informatique (IHSI) (2021), Indicateur conjoncturel d'activité économique (ICAE) 2eme trimestre 2020-2021(janvier-mars 2021)

Institut haïtien de statistiques et informatique (IHSI) (2021), bulletin de l'Indice Général des Prix à la Consommation, août 2021.

Ministère des affaires sociales et du travail (MAST) (2020), République d'Haïti : Politique nationale de protection et promotion sociales, avril 2020.

Ministère de l'économie et des finances (MEF) (2020) Tableau des opérations financières de l'état 2019-2020, <http://www.mef.gouv.ht/upload/doc/Tableau-Operations-Financieres-Etat-2020-2021-October-Juillet-2021.xls>

(2021) Décret établissant le budget rectificatif de la République d'Haïti 2020-2021, septembre 2021.

Ministère de la planification et de la coopération externe (MPCE) (2021). Chiffres clés du Programme d'investissement public (PIP) 2020-2021 (document interne)

OCHA (UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs) (2021), L'aperçu des besoins humanitaires (HNO) pour Haïti en 2021.

Programa de las Naciones Unidas para el Desarrollo (PNUD) (2020), Índice de Desarrollo Humano (IDH).



STRUTURATION ET COMPOSITION

GIRAG PANAMÁ S.A.

Structuration et Composition des groupes thematiques et sectoriels (Equipe PDNA, Séisme 2021 en Haïti)						
Secteur	Gouvernement	Nom	Contact	Partner	Nom	Contact
Productive	MARNDR	Ronald Felix	ronald.felix@agriculture.gouv.ht	UE/Particip	Dominique Blariaux	dominique.blariaux@particip.com
	MARNDR (sec all)	Harmel Cazeau	hcazeau06@gmail.com	FAO	Patrick David, Jouanneau Lucie	Patrick.David@fao.org; Lucie.Jouanneau@fao.org
	MARNDR	Philius Rideler	prideler@gmail.com	PAM	Alessandro Valori Petra Bonometti Antonio Battista	Alessandro.valori@wfp.org petra.bonometti@wfp.org petra.bonometti@wfp.org
	MARNDR	Aniel Tisma	anieltisma@gmail.com	UE	Berenice Muraille Pablo Laguna	berenice.muraille@eeas.europa.eu pablo.laguna@eeas.europa.eu
	MARNDR/DDA	Lucien Jean Matus	jmlucien.ddas@gmail.com	BID	Legovini Electra	ELETTRAL@IADB.ORG
	Cabinet du Ministre de l'Agriculture	Jean Louis Martin	mjeanlouis@agriculture.gouv.ht	Cooperation Suisse	Marie Lexidort	marie.lexidort@eda.admin.ch
	Cabinet du Ministre de l'Agriculture	Jean Robert Chery	cheryr04@yahoo.fr	BM	Christophe Grosjean	cgrsjean@worldbank.org
	Cabinet du Ministre de l'Agriculture	Gérald Neuvième	geraldneuvieme@gmail.com	BM	Soulemame Fofana	sfofana@worldbank.org
	Cabinet du Ministre de l'Agriculture	Vilaire Guerrier	vguerrier@agriculture.gouv.ht			
	Cabinet du Ministre de l'Agriculture	Eric Junior Vilmont	vericjunior@gmail.com			
	MTIC, MCC	Marcellus Guylin	guylin2012@gmail.com	UNESCO	Marie Laurence Durand	mi.durand@unesco.org
Tourisme	Sandra Raphael		CEPALC	Omar Bello, A. Randolph Gilbert	omar.bello@cepal.org; randolph.gilbert@cepal.org	

Productive	MCI/DEP	Theodat Reggiani	romyr1783@yahoo.fr	BM	Mariana Vijil	mvijil@worldbank.org
	MCI/CDEE	Michelet Espady	mespady2005@yahoo.fr	BM	Osmar Velasco	ovelasco@worldbank.org
	Conseiller Spécial du Ministre du Commerce et de l'Industrie	Dany Selmé	dany.selme@gmail.com	BM	Katie Kibuuka	kkibuuka@worldbank.org
	Conseiller Spécial du Ministre du Commerce et de l'Industrie	Herrick Dessources	herrickdessources@gmail.com	BM	Coralie Brunet	cbrunet@worldbank.org
	Conseiller Spécial du Ministre du Commerce et de l'Industrie	Duquesne Prophete	duquesneq@yahoo.fr	BM	Heinz Rudolph	hrudolph@worldbank.org
	Conseiller Spécial du Ministre du Commerce et de l'Industrie	Jems Steveson Pompée	jems306@hotmail.com	BM	Emiliano Duch	educh@worldbank.org
	MEF	Fritz Gerald Louis	figerald07@yahoo.fr	BM	Amadou Dem	adem1@worldbank.org
	FDI	Richécar Jn Baptiste	rjbaptiste@fdihaiti.ht	BM	Juan Buchenau	jbuchenau@worldbank.org
				BM	Martine Deverson	mdeversonguirand@ifc.org
				BM	Giovanni Toglia	gtoglia@worldbank.org

Social	Logement, Habitat	UCLBP	Jacques Bien-Aimé	jacquesbienaime.uclbp@gmail.com	BM	Priscilla Phelps	pphelps@worldbank.org	
		EPPLS	Yvon Buissereth	yvonbuissereth1@gmail.com	PNUD	Jeannette Fernandez	jeannette.fernandez.castro@undp.org;	
		MAST	Wilner Pierre	kmwilpi@yahoo.fr	IOM	Federica Cecchet	fcecchet@iom.int	
		MTPTC (BTB)	Charries H, Raymond	chyginraymond@hotmail.com	BM	Giovanni Toglia	gtoglia@worldbank.org	
		UCLBP	David Odnell	odnell david.uclbp@gmail.com	BM	Naraya Carrasco	ncarrasco@worldbank.org	
		EPPLS	Franck Guerlain ELIZE	:fg_npstr@live.com	BM	Osmar Velasco	ovelasco@worldbank.org	
		DGPC	Emmanuel Pierre	emmanuelpierre2@gmail.com	PNUD	Sandrac Stfleur	sadrac.stfleur@undp.org	
		UCLBP	Guerline Jean	guerlinejean.uclbp@gmail.com	PNUD	Hervens Jeanty	hervens.jeanty@undp.org	
Santé		MSPP	Marcus Cadet	marcuscadet87@yahoo.fr	OMS/OPS	Pedro López,	lopezped@paho.org;	
			Rose Anaelle Pierre Jean		OMS/OPS	Alain Perodin	perodinala@paho.org	
			Didié Hérold Louis		OMS/OPS	Veronica Vargas	vargasver@paho.org	
			Ernst Noël,		BM	Isabelle Simeon	msimeon1@worldbank.org	
			Jean Patrick Alfred		UNICEF	Ralph Midy	rmidy@unicef.org	
			Markenta Destin		UNICEF	Rada Noeva	rnoeva@unicef.org	
			Roody Thermidor		BM	Osmar Velasco	ovelasco@worldbank.org	
			Agathe Pellerin		ONUSIDA	Anthony Monfiston	monfistona@unaids.org	

Electricité et Énergie	Cellule Energie MTPTC (Coordonnateur)	Nicolas Allien	nickallien@gmail.com	BM		Jose Perez	jperrez@worldbank.org
	Cellule Energie MTPTC	Mc Cleve Jpseph	mcpjoseph@gmail.com	BM		Dana Rysankova	drysankova@worldbank.org
	Cellule Energie MTPTC	Jean Mackson Beralus	beralusjeanmackson@gmail.com			Chris Greacen (STC)	Chris Greacen <chrisgreacen@gmail.com>
	Cellule Energie MTPTC	Jude Apollon	judeapollon@yahoo.fr			Stephanie Nsom (STC)	snsom@worldbank.org
	Cellule Energie MTPTC	Winnie Charles	c30winnie@gmail.com			Enrique Birhuet (consultant from a consulting firm iiDevelopment, supporting the Bank team)	birhuett@iidev.de
	EDH	Allix Bastien	a2babas@yahoo.fr	BM		Osmar Velasco	ovelasco@worldbank.org
	EDH	Billy Jean Philippe	jeanphilippebrje@gmail.com				
	ANARSE	Alexandra Dalgé	alexandra.dalge@anarse.gouv.ht				
	ANARSE	Tarte Paul Huguens	paulhuguens@anarse.gouv.ht				
	ANARSE	Frantzso Louis	frantzso.louis@anarse.gouv.ht				
	ANARSE	Marvens Jean Pierre	marvens.pierre@anarse.gouv.ht				
	ANARSE	Waldeme Joseph	waldeme.joseph@anarse.gouv.ht				
	ANARSE, consultant internationale	André Ricard	ricard.andre21@hotmail.com				

Eau, Assainissement, Hygiène	DINEPA	Ruth Angerville	ruth.angerville@gmail.com ; ruth.angerville@dinepa.gouv.ht	BM	Farah Dorval	fdorval@worldbank.org
	DINEPA	Neud Pharo Joseph	Neudpharo.joseph@dinepa.gouv.ht	BM	Christian Jacobsen	cjacobsen@worldbank.org
	SNGRS (Service National de Gestion des résidus solides)	St Louis Antoine Moise	Antoinemoisestlouis42@yahoo.fr	UNICEF	Alban Nouvellon	anouvellon@unicef.org
Réduction des risques de catastrophe	OREPA SUD	Phillippe Eliscar	philippe.eliscar@dinepa.gouv.ht	IADB	Perez Monforte, Sergio	sperez@IADB.ORG
				IADB	Crabbe ep Sabin, Elodie	ELODIEC@IADB.ORG
				BM	Veronique Verdeil	vverdeil@worldbank.org
	MICT/DGPC, MPCE	Jean Max Gabriel	jeanmaxgabriel@yahoo.fr	PNUD	Dorine Jn Pau and Sandrac Stfleur	dorine.jn.paul@undp.org; sadrac.stfleur@undp.org
	DGPC	Emmanuel Pierre	emmanuelpierre2@gmail.com	BM	Naraya Carrasco, Viviana Sandoval, Francesco Varotto, Giovanni Michele Toglia	ncarrasco@worldbank.org vsandoval@worldbank.org fvarotto@worldbank.org gtoglia@worldbank.org
	UCP/MICT (Unité de Coord. de Projet / MICT)	Berly Raphael	berlyraphael87@gmail.com	CDEMA	Andria Grosvenor	andria.grosvenor@cdema.org
Emploi et Moyens de subsistance	MAST	Pierre Ricot ODNEY	pierriercotodney@gmail.com	OIT	Nieves Thomet	thomet@ilo.org
	MPCE, MARDNR	Woodly Sanon	sanonwoodly@yahoo.fr	OIT	Julian Schweitzer	julian.schweitzer@posteo.net
	MEF	Daniel Chaliné	chaline@yahoo.fr	WFP	Alessandro Valori (Moyen d'existence)	alessandro.valori@wfp.org
			UNFPA	Jacob Jean-Francois	jean-francois@unfpa.org	

Coordination	James Cadet	jamescadet001@gmail.com>	PNUE	Fabien Monteils	fabien.monteils@un.org
MDE	Astrel Joseph	astreljo@yahoo.fr	PNUE	Paule Juneau	paule.juneau@un.org
MDE	Hugo Coles	hugocolesmde@gmail.com			
MPCE	Duverna Rigaud	duvernarigaud@gmail.com			
Support Technique					
MDE	Yves Bernard Remarais	ybremarais@yahoo.fr	BM	Kevin McCall	kmccall@worldbank.org
MDE	Eder Audate	eder.audate@mde.gouv.ht	BM	Giovanni Michele Toglia	gtoglia@worldbank.org>
MDE	Mariot Jean	Jmariot75@yahoo.fr	EU	Dominique Blariaux	dominique.blariaux@particip.com>
MDE	Prenor Coudo	coudop@yahoo.com	CNES	Hélène de Boissezon	Helene.DeBoissezon@cnes.fr>
MDE	Raoul Vital	raoulvital@gmail.com	CNES	Andrew Eddy	andrew.eddy@athenaglobal.com>
MDE	Paulin Stanley	Stanleypaulin@yahoo.fr	ICUBE/SERTIT	Mathias Studer	mathias.studer@unistra.fr>
MDE	Nozile Clausel	Nozile_clausel@yahoo.com	ICUBE/SERTIT	Mathilde Caspar	mathilde.caspar@unistra.fr>
MDE	Jean-Sylvain Regis	agroregis.mde@gmail.com	PNUE	Dario Noel	Dario.noel@un.org
MDE	Mariot Jean	jmariot75@yahoo.fr>	PNUE	Paul-Judex Édouarzin	pauljudex.edouarzin@un.org>
MDE	Jacques Peguy	peguy1308@yahoo.fr	PNUE	Jean-Max Millien	jean.milien@un.org
MDE	Valery Fils-Aimé	valeryfs@yahoo.fr			
MDE	Michelet Louis	micheletagr@yahoo.fr			
MDE	Jean-Fanfan Jourdain	jeanfanfan@yahoo.fr			
MDE	Sony Jules	sonyjules01@yahoo.fr			
MDE	Jean Saint-Phar	saintphar86@gmail.com			
MDE	Ralph Sam Cadet				
MDE	Mathieu Eliassaint	sainteliass02@gmail.com			

Environnement

Impact	MPCE, MEF	St Fleur Schmiéd	schmiedstfleur@yahoo.fr	PNUD	Anne-Marie Clukers	cacerd876@gmail.com	
	MAST	Pierre Ricot Odney	pierrericotodney@gmail.com	UE - SA	Dominique Blariaux	dominique.blariaux@particip.com	
	MAST	Jimmy Verne	jimmy.verne@yahoo.fr	ONUSIDA	Paola Solda	SoldaP@unaids.org	
	MCFDF	Marc Dorvil	dorvilim00@gmail.com	ONU-FEMMES ES	Maricel Sauterel	maricel.sauterel@unwomen.org;	
	Impact Humain Égalité de sexes - ES, Sécurité alimentaire - SA, Emploi et Moyen de Subsistance - EMS, Conditions de vie - CdV, Social Protection - SP		Eugénie Lyberal	eugenielyberal@yahoo.fr	PNUD	Guerda Benjamin	guerda.benjamin@undp.org
			Géraldy Eugene	geraldy.eugene@omrh.gouv.ht	OIT - EMS	Nieves Thomet	thomet@ilo.org
			Price Pady	priady2004@gmail.com	PNUD (pauvreté)	Marie Pascale François	marie-pascale.francois@undp.org
			Yves Lopez	yveslopez@msn.com	PNUD (gouvernance)	Hervens Jeanty	hervens.jeanty@undp.org
					IOM	Claire Gaulin	cgaulin@iom.int
	Macroéconomique	MEF	Chalne Daniel	chalne@yahoo.fr	PAM	Alessandro Valori (Moyen d'existence)	alessandro.valori@wfp.org
		MPCE	Leonne Prophete	flcprophete@yahoo.fr	PAM	Felix Veronneau (Protection sociale)	felix.veronneau@wfp.org
		MPCE	Massé Durocher	massedurocher@gmail.com	UNICEF	Alejandro Agüero	aaguero@unicef.org
		BRH	Érol Saint Louis	erol.saint-louis@brh.ht	OPS	Pedro Lopez	lopezped@paho.org
		IHSI		Meshak Lozier	UNICEF	Rada Noeva	rnoeva@unicef.org
MPCE		Péretz Ebert Peltrop	peltrop@yahoo.fr	FAO	Lucie Jouanneau	lucie.jouanneau@fao.org	
				BM	Evans Jadotte	ejadotte@worldbank.org	
					Omar Bello,		
				CEPALC	Juan Carlos Rivas Valdivia,	omar.bello@cepal.org; juancarlos.rivas@cepal.org; randolph.gilbert@cepal.org	
					A. Randolph Gilbert		
Coordination				meshaklozier08@gmail.com	BID		
			BM	Denis Jordy/Naraya Carrasco	ncarrasco@worldbank.org djordy@worldbank.org		
			EU	Dominique Blariaux	dominique.blariaux@particip.com		
			UN	Jeannette Fernandez	jeannette.fernandez.castro@undp.org		
			BID	Allain Troche			